

Les Jeux Floraux de 1935

**1323-1694
1694-1935**

C.I.E.L. d'Oc

Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc

3 Place Joffre, 13130 Berre L'Étang

<http://www.lpl.univ-aix.fr/ciel/>

L'ACADEMIE DES JEUX FLORAUX

1323-1694

1694-1935

PREMIERE PARTIE

**SON HISTOIRE
SES BIENFAITEURS
SES MEMBRES
SES CONCOURS**

—

LES JEUX FLORAUX.

RESUME HISTORIQUE.

Les Jeux Floraux ont été fondés en 1323 par les Sept Troubadours de Toulouse. Le célèbre manuscrit des Lois d'Amour, rédigé dans la première moitié du XIV^e siècle, nous dit que le Collège du Gai Savoir eut pour but de maintenir le parler roman dans sa pureté primitive et de créer un code littéraire et poétique que tous les fervents de la belle Langue d'Oc pussent utilement consulter.

Au XVI^e siècle, la Compagnie s'appela Collège de Rhétorique.

En 1694, la protection royale, sollicitée par l'académicien de Laloubère, le maire Daspe et le président de Maniban, lui fut accordée sous forme de Lettres patentes qui érigèrent les Jeux Floraux en Académie de Belles-Lettres. La société prit alors le titre d'Académie des Jeux Floraux, qu'elle porte encore aujourd'hui.

De nouvelles Lettres patentes, octroyées par Louis XV en 1725 et l'édit de Compiègne de 1773, modifièrent l'organisation statutaire et confirmèrent les privilèges précédemment accordés par Louis XIV.

Les travaux, momentanément interrompus en 1790 par la tourmente révolutionnaire, reprirent en 1806, époque à laquelle un arrêté du Préfet de la Haute-Garonne, approuvé par le Ministre de l'Instruction publique, rétablit l'Académie sur les bases de l'édit de Compiègne.

Depuis plus de six cents ans qu'elle existe, la Société des Jeux Floraux n'a jamais, sauf cette lacune, interrompu la tâche qu'elle s'était assignée au début. En 1895, remontant à ses plus anciennes traditions, elle a décidé d'inscrire dans son programme les œuvres en Langue d'Oc. Elle en a été récompensée par le concours empressé des poètes de toute la région occitane et par les remerciements que le maître Mistral a bien voulu lui adresser.

Les lieux de réunion des Jeux Floraux ont été: le Verger des Sept Troubadours, de la fondation à 1356, et l'Hôtel de Ville depuis cette dernière date jusqu'en 1881. Les séances se tinrent ensuite, un peu au hasard des circonstances, en des locaux différents, jusqu'à ce qu'enfin la libéralité de M. Ozenne permît à l'Académie de se fixer dans le bel hôtel d'Assézat. C'est là qu'ont lieu, depuis 1896, les assemblées publiques et privées. Toutefois, par un accord conclu avec la municipalité, la fête des fleurs continue, en souvenir des anciennes traditions, à se célébrer tous les ans au Capitole, dans la salle des Illustres.

La légende de Clémence Isaure, née vers la fin du XVe siècle, a grandement contribué à la popularité des Jeux Floraux pendant plus de trois cents ans. Réduite à son exacte valeur par les beaux travaux historiques de MM. Noulet, Chabaneau et Roschach, elle n'en subsiste pas moins à l'état de souvenir poétique et gracieux. C'est à ce titre que l'Eloge de Clémence Isaure est prononcé tous les ans, à la fête du 3 mai.

BIENFAITEURS DE L'ACADEMIE.

- Gabriel VENDAGES DE MALAPEYRE (1624-1702), conseiller au Parlement de Toulouse, mainteneur: fondation du Lis d'argent.
- Jean SOUBEIRAN DE SCOPON (1699-1751), avocat au Parlement de Toulouse, mainteneur: fondation de l'Églantine d'or.
- BOYER (1754-1853), avocat au Parlement de Toulouse, pair de France, président à la Cour de cassation, mainteneur: fondation de la Primevère.
- L.-A. DE ROQUEMAUREL (1804-1878), capitaine de vaisseau, mainteneur: fondation de la Violette d'or.
- Emile VAISSE-CIBIEL (1829-1884), avocat à la Cour de Toulouse, mainteneur: fondation de l'Églantine d'argent.
- Mme Louise DAVOUT D'ECKMUHL, marquise DE BLOCQUEVILLE (1815-1892), maître ès Jeux Floraux: fondation du Jasmin d'or.
- Th. OZENNE (1815-1895), négociant, président de la Chambre de commerce et du Tribunal de commerce de Toulouse, mainteneur: fondation des Prix de Vertu, fondation du Concours de langue d'oc, donation à la Ville de Toulouse de l'hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.

- Camille PUJOL (décédé en 1885), négociant toulousain: fondation de deux prix littéraires annuels de 1.500 francs chacun.
- Pierre MAURY (1818-1892), négociant toulousain: fondation d'un prix littéraire annuel de 500 francs.
- Octave SAGE (1850-1908), négociant toulousain, et Mme SAGE, mère: fondation de Prix de Vertu annuels de 500 francs chacun.
- Mlle Louise VERDIER (décédée en 1910), de Toulouse: legs de 100.000 francs pour Prix de Vertu, secours et dots.
- Stéphane LIEGEARD, maître ès Jeux Floraux (1830-1926): fondation du Laurier de vermeil.
- Mme Marguerite BARRAT: fondation des prix de la Famille nombreuse et de la jeune Famille.
- M. et Mme Henri ROUZAUD: fondation d'un prix littéraire régionaliste annuel de 500 francs.
- LE CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE: Allocation annuelle de 500 francs, fondation de l'Immortelle d'or.
- LA VILLE DE TOULOUSE: Allocation annuelle de 3.000 francs.
- Clément DE LACROIX-BARRERA: fondation d'un prix triennal de 1.000 francs destiné à encourager les écrivains et artistes méridionaux, plus spécialement roussillonnais et catalans.
- Fabien ARTIGUE, vice-président de l'Ecole félibréenne des Pyrénées (décédé en 1924), a légué tous ses biens à l'Académie des Jeux Floraux, ce qui a permis la création de grands prix de vertu et de grands prix littéraires et la continuation de tous les concours de l'Académie, dont les fondations initiales étaient devenues insuffisantes à assurer le fonctionnement.

LISTE ACADEMIQUE. ANNÉE 1935.

MAINTENEURS DES JEUX FLORAUX.

1897. François TRESSERRE, avocat, secrétaire perpétuel du Genêt d'or, président de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, décoré de la médaille de la Reconnaissance française, commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique, doyen de l'Académie, rue Saint-Jean, 2, à Perpignan.

1901. M. Henri DUMERIL, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, ancien président de l'Académie de Législation, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, rue Alfred-Duméril, 80.

1903. M. le baron DE BOUGLON, membre correspondant de l'Académie de Metz, chevalier de la Légion d'honneur, 21, rue de Marignan, Paris (VIIIe), et Labastide-d'Armagnac (Landes).

1906. M. le comte DU FAUR DE PIBRAC, rue Bouquières, 8.

M. François DE GELIS, ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur, bibliothécaire-archiviste de l'Académie, rue Fermat, 6.

- M. Emile THOUVEREZ, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, directeur de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, rue du Pont-de-Tounis, 1.

1908. M. Paul SABATIER, membre de l'Institut de France, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse, docteur des universités de Louvain, Liège, Philadelphie, Porto, Saragosse, membre de la Royal Society de Londres, des académies d'Amsterdam, Bruxelles, Bucarest, Dublin, Madrid, Rome, Suède, Washington (S. I. B. L.), grand-officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, officier du Mérite agricole, grand officier du Nichan-Iftikhar, commandeur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare d'Italie, du Cambodge, de Saint-Jacques-de-l'Épée, de Saint-Sava, prix Nobel de chimie en 1912, allée des Zéphirs, 11.

1908. M. Louis BOSCREDON, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre, ancien président de l'Académie de Legislation, chevalier de la Légion d'honneur, dispensateur de l'Académie, rue de la Dalbade, 6.

1909. M. Armand PRAVIEL, maître ès Jeux Floraux, membre correspondant des académies de Reims et de Marseille, Soci du Félibrige, chevalier de l'ordre royal de la Couronne d'Italie, secrétaire des Assemblées de l'Académie, rue Roquelaine, 25, et à l'Isle-Jourdain (Gers).

- M. le comte Gabriel DU BOURG DE LUZENÇON, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de Languedoc, 17.

1912. M. Robert DE BOYER MONTEGUT, avocat honoraire, membre de la Société des Sciences, Lettres, Arts de Bearn, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, château de Maurens, Cugnaux (Haute-Garonne) et château de Tout y Croît, Gélos, près Pau.

1913. M. Joseph DECLAREUIL, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse, président du conseil d'administration de l'hôtel d'Assézat et Clémence Isaure, secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, commandeur du Nichan-Iftikhar et du Ouissan-Alaouit, l'un des censeurs de l'Académie, rue Alexandre-Fourtanier, 3.

1919. M. le général DE CASTELNAU, membre de l'Institut de France, ancien député de l'Aveyron, grand-croix de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, à Saint-Affrique (Aveyron) et avenue de la Bourdonnais, 42, Paris.

- M. Jean-Joseph ROZES DE BROUSSE, maître ès Jeux Floraux, avocat, félibre majoral, président de la société des Toulousains de Toulouse, membre correspondant de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts du Hainaut (Belgique), officier de l'Instruction publique, commandeur du Nichan-Iftikhar, rue Lapeyrouse, 3.

1920. M. le comte BEGOUEN, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, docteur h. c. des Universités de Porto et de Tartu, ancien président de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, secrétaire général de l'Institut international d'anthropologie, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, grand officier du Nichan-Iftikhar, officier du Nichan-el-Anouar, commandeur de l'ordre serbe de Saint-Sava, de l'ordre du Mérite civil de Bulgarie, de l'ordre du Lion blanc de Tchécoslovaquie, de l'ordre des Trois Etoiles de Lettonie, rue Clémence-Isaure, 2 bis.

1921. M. Roger DE VIVIE DE REGIE, avocat, rue Merlane, 5.

- M. Auguste PUIS, commandeur du Mérite agricole, grand-officier des ordres du Nichan-Iftikhar, du Nichan-Alaouit, de la Couronne d'Italie, officier de l'ordre serbe de Saint-Sava, chevalier du Saint-Sépulcre, membre correspondant de l'Académie de Coïmbra, à Dieupentale (Tarn-et-Garonne).

- Mgr Clément TOURNIER, prélat de la Maison de Sa Sainteté, protonotaire apostolique surnuméraire, chanoine honoraire de la métropole d'Udine, de Toulouse et de Rodez, curé-doyen de l'Insigne Basilique Saint-Sernin, associé de l'Académie des Jeux Florimontains de Chambéry, décoré de la médaille d'argent des épidémies (grande guerre), titulaire de la médaille d'argent de la Società nazionale Dante Alighieri, de Rome, et de la Società filologica friulana d'Udine, place Saint-Sernin, 7.

- M. le marquis DE PALAMINY, château de Palaminy, à Palaminy (Haute-Garonne).

- M. Louis THERON DE MONTAUGE, professeur honoraire de littérature terrienne à l'Ecole supérieure libre d'Agriculture du Sud-Ouest, membre correspondant de la Société académique d'Agen, critique de poésie au Polybiblion, château de Gramont, par Toulouse.

1922. M. René TORTAT, président honoraire à la Cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, officier du Mérite agricole, grand-officier du Nichan-Iftikhar, rue Tournefort, 12, Paris (Ve).

- M. Etienne PERREAU, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse, ancien président de l'Académie de Législation, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, rue de Metz, 35.

- M. Jules MARSAN, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, boulevard de Strasbourg, 72.

1924. M. Paul DE SUBRA DE SAINT-MARTIN, rue Croix-Baragnon, 10.

- M. le duc DE LEVIS MIREPOIX, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, avenue de Madrid, 46, Neuilly (Seine) et château de Lérans (Ariège).

1926. M. le comte D'ANTIN DE VAILLAC, au château de Latour, par Samatan (Gers).

1928. M. le comte Guillaume D'ADHEMAR DE CRANSAC, contre-amiral du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, l'un des censeurs de l'Académie, château de Ravy, par Lavalette (Haute-Garonne), et rue Darquié, 11, à Toulouse.

1929. M. Ambroise RENDU, ancien député de la Haute-Garonne membre du conseil de la Société des Agriculteurs de France, secrétaire général de l'union des Syndicats des Agriculteurs de France, décoré de la Croix de guerre, aux Vitarelles, par Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne).

1930. M. Jacques-Emile ABELOUS, doyen honoraire de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, associé national de l'Académie de médecine, correspondant de l'Académie royale de médecine de Madrid, de la Société de biologie, de la Société de chimie biologique, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique, commandeur de l'ordre serbe de Saint-Sava, allée des Demoiselles, 4 bis, Toulouse.

- M. l'abbé Joseph SALVAT, félibre majoral, prieur honoraire des Pénitents blancs de Montpellier, bénéficiaire honoraire du Premier Ordre de la cathédrale de Carcassonne, professeur au petit séminaire de Castelnaudary (Aude).

1931. M. Michel DE BELLOMAYRE, avocat à la Cour, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire adjoint des Assemblées de l'Académie, rue de la Dalbade, 22.

1932. M. Octave NAVARRE, membre correspondant de l'Institut de France, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, boulevard Carnot, 75.

- M. Théodore PUNTOUS, avocat à la Cour d'appel, bâtonnier de l'Ordre, rue Peyras, 13.

- S. E. Monseigneur SALIEGE, archevêque de Toulouse, rue Perchepinte, 24.

1933. M. Gaston DOUMERGUE, membre de l'Institut de France ancien président de la République, ancien président du Conseil, grand cordon de la Légion d'honneur, à Tourne-feuille (Haute-Garonne).

1935. M. Jules PIGASSE, avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier l'Ordre, décoré de la Croix de guerre, rue des Couteliers, 12.

- M. LE PREFET, M. LE MAIRE: Académiciens-nés.

- M. le chanoine Saltet et M. Anatole Feugère, élus mainteneurs, n'ont pas encore été reçus.

MAITRES ES JEUX FLORAUX.

1896. M. le docteur Paul JANOT, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, rue du Cerf, 8, Bellevue (Seine-et-Oise).

1902. M. Prosper ESTIEU, félibre majoral, doyen du Colège d'Occitania, capiscol de l'Escòla Occitana, chevalier de la Légion d'honneur, 24, rue d'Emparis, Pamiers (Ariège).

1904. M. René DOUMIC, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, officier de la Légion d'honneur, rue du Pré-aux-Clercs, 10 bis, Paris.

1908. M. Henry MUCHART, homme de lettres, délégué de la Société des Poètes français, chevalier de la Légion d'honneur, rue de la République, 6, Perpignan (Pyrénées-Orientales).

- M. Antonin PERBOSC, félibre majoral, chevalier de la Légion d'honneur, bibliothécaire honoraire de la ville de Montauban, avenue de Bordeaux, à Montanban, et au lycée de garçons, avenue Félix-Faure, Nice.

1911. M. Emile RIPERT, professeur de langue et de littérature provençales à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, membre de l'Académie de Marseille, félibre majoral, président de la Société des Amis des Lettres, conseiller général des Bouches-du-Rhône, chevalier de la Légion d'honneur, officier de la Couronne d'Italie, cours Lieutaud, 43, Marseille.

1914. Mme Marie BARRERE-AFFRE, Dâr Flâneuse, à Tamelelt, par Marrakech (Maroc).

1920. M. Georges CHAMPENOIS, homme de lettres, 11, rue Vézelay, Paris (VIIIe), et villa Ty-ar-Hoat, Port Blanc en Penvénan (Côtes-du-Nord).

1921. M. Henry BORDEAUX, membre de l'Académie Française, commandeur de la Légion d'honneur, boulevard Beauséjour, 1, Paris.

- M. Francesch MATHEU, président del Consistori dels Jochs Florals, chevalier de la Légion d'honneur, Gran Via, 653, Barcelone.

1924. M. Philadelphie DE GERDE, Caza Nosta, à Gerde, par Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

1926. M. Jean SUBERVILLE, chevalier de la Légion d'honneur décoré de la Croix de guerre, rue de Chartres, 22 Neuilly (Seine).

1927. M. Pierre DE NOLHAC, membre de l'Académie Française commandeur de la Légion d'honneur, boulevard Haussmann 158, Paris.

1928. M. Joseph-Sébastien PONS, docteur ès lettres, professeur agrégé au lycée de Montpellier, enclos Fermaud, 17, Montpellier.

1932. M. l'abbé Jules CUBAYNES, mestre én gai saber, Carayac, par Figeac (Lot).

1933. Mme Marie-Louise DROMART, chevalier de la Légion d'honneur (deux citations), décorée de la médaille de la Reconnaissance française, rue Parrot, 16. Paris (XIIe).

1935. M. Albert PESTOUR mestre én gai saber, Chante-Merle, par Coulonnieux (Dordogne).

CONCOURS DE 1936 — PROGRAMME.

I. — CONCOURS LITTÉRAIRES.

Il faut distinguer essentiellement deux sortes de concours:

- 1° celui des fleurs traditionnelles, réservé à des œuvres inédites et brèves;
- 2° celui des prix spéciaux en espèces (Artigue, Pujol, Maury, Rouzaud et Clément de Lacroix-Barrera (prix triennal)), réservés à des ouvrages.

Leurs conditions sont absolument différentes.

I° CONCOURS DES FLEURS TRADITIONNELLES.

A) POÉSIE FRANÇAISE.

L'Académie dispose pour 1936:

- 1° De huit prix annuels, savoir: une fleur d'or, l'Amarante, six fleurs d'argent: Violette, Souci, Eglantine, Lis, Primevère, Œillet, et un Laurier de vermeil (prix Stephen Liégeard).
- 2° D'une fleur d'or, prix triennal: l'Immortelle d'or.

Dans chaque période de trois ans, l'Académie décerne successivement: l'Immortelle d'or (1936) (fondation du Conseil général de la Haute-Garonne) ou l'Eglantine d'or à un ouvrage en prose; le Jasmin d'or (1937) (prix d'Eckmülh, fondation de la marquise de Blocqueville) à un discours en prose sur un point de philosophie chrétienne; la Violette d'or (1938) (fondation du Commandant de Roquemaurel) à un poème.

L'Amarante est, en principe, destinée à l'Ode, la Violette d'argent au Poème, à l'Épître, au Discours en vers; le Souci à l'Églogue, à l'Idylle, à l'Élégie, à la Ballade; l'Eglantine d'argent au Sonnet; la Primevère à la Fable ou à l'Apologue; le Lis au Sonnet ou à l'Hymne en l'honneur de la Vierge. L'Académie se réserve le choix des genres auxquels seront attribués le Laurier, grand prix de l'année et l'Œillet, prix d'encouragement.

Dans tous les genres poétiques des concours annuels, le sujet est laissé au choix des auteurs.

Pour le concours triennal, le sujet est toujours imposé.

En 1936 l'Immortelle d'or sera attribuée, s'il y a lieu à une étude en prose sur le sujet suivant: L'Urbanisme à Toulouse au dix-huitième siècle.

DATE DU CONCOURS.

Ce concours est ouvert chaque année du 1er au 31 décembre, 18 heures de l'année précédant celle du concours, terme de rigueur après lequel pour quelque motif que ce soit, aucun ouvrage ne sera plus reçu.

MODE D'ENVOI.

Les auteurs feront déposer par une personne domiciliée à Toulouse, TROIS COPIES (manuscrites ou dactylographiées) de chaque ouvrage au secrétariat de l'Académie des Jeux Floraux, hôtel d'Assézat et Clémence Isaure à Toulouse, tous les jours, sauf le dimanche, de dix heures du matin à onze heures et demie, pendant la période indiquée ci-dessus. Ces trois copies sont nécessaires pour le premier examen, qui se fait à la fois et séparément dans trois bureaux.

Plusieurs ouvrages du même auteur ne doivent pas être présentés collectivement sous forme de recueil ou en fascicule, mais rien n'empêche qu'ils soient remis en même temps et par la même personne. Il est interdit d'y joindre aucun billet, même cacheté, qui contiendrait le nom de l'auteur; ce nom sera demandé au correspondant dans le cas où l'ouvrage aurait mérité d'être imprimé au Recueil ou mentionné dans le Rapport.

Chaque exemplaire doit porter avec le titre de la pièce, une épigraphe qui sera reproduite sur le registre du Concours où sont inscrits les noms et adresse du correspondant. Les ouvrages transmis directement à

L'Académie, soit par la poste, soit par toute voie autre que celle qui vient d'être indiquée, ne seront pas acceptés.

Les fonctionnaires publics, les membres du Clergé, de l'Université et du Barreau, les notaires, les négociants et les libraires résidant à Toulouse ont l'obligance de remettre au Secrétariat de l'Académie les ouvrages qui leur sont adressés sans frais, soit de la ville, soit du dehors. Dans aucun cas, les membres de l'Académie ne peuvent servir de correspondants.

B) POESIE OCCITANE (Prix Ozenne et Artigue).

Depuis 1895, des Fleurs identiques à celles qui sont accordées annuellement aux poésies françaises, sont décernées à des poésies détachées, écrites en langue d'Oc, suivant ses divers dialectes (Languedoc, Roussillon, Provence, Aquitaine).

De plus, des prix en espèces pourront être accordés à des ouvrages en vers soit inédits, soit publiés, pourvu, dans ce dernier cas, que la publication ne remonte pas au delà de l'année qui précède celle du concours, c'est-à-dire 1935 pour le concours de 1936. Il faut aussi qu'ils n'aient pas été couronnés ou mentionnés par d'autres Académies ou Sociétés littéraires.

Les auteurs sont instamment priés de mettre la traduction française en regard des pièces qu'ils présentent afin de faire bien comprendre et apprécier la valeur des mots particuliers à certains dialectes ou susceptibles de diverses interprétations. L'Académie se réserve le droit de ne point examiner les œuvres qui ne seraient pas accompagnées d'une traduction en français, autant que possible littérale et précise.

Les auteurs devront rigoureusement se conformer, en ce qui concerne leurs poésies détachées, à toutes les règles générales du concours des Fleurs, SANS EXCEPTION.

DATE DU CONCOURS.

Ce Concours est ouvert comme le Concours de Langue française (Fleurs), du 1er au 31 décembre de l'année précédant le concours, à 18 heures, terme de rigueur après lequel aucune pièce ne sera reçue, quel que soit le motif du retard.

MODE D'ENVOI.

Les ouvrages inédits seront déposés dans les conditions indiquées plus haut pour le Concours de Langue française.

Les ouvrages imprimés peuvent être remis par un correspondant domicilié à Toulouse ou être envoyés directement par l'auteur, les frais de port demeurant à sa charge.

Ils doivent être déposés en quatre exemplaires.

C) REMARQUES GENERALES SUR LES CONCOURS DES FLEURS.

- a) Aucune pièce de vers ne devra en contenir plus de deux cents. Pour les études ou discours en prose, ils ne devront jamais excéder 60 pages du Recueil.
- b) Les pièces affectant la forme dramatique ne sont pas admises à concourir.
- c) Le prix ne serait pas délivré à l'auteur qui le réclamerait sous un nom supposé, ou qui publierait son œuvre, jusqu'alors inédite, avant la séance solennelle.

d) Les auteurs des pièces qui ont obtenu d'être insérées dans le Recueil ne peuvent avant l'impression, faire à leurs ouvrages d'autres changements que ceux qui leur seront indiqués au nom de l'Académie.

e) En accordant une distinction, l'Académie se réserve toujours le droit de modifier le titre de l'ouvrage qui l'obtient et de déterminer le genre dans lequel cet ouvrage doit concourir. Les auteurs qui refuseraient d'accepter sa décision renonceraient à toute récompense; il en serait de même de ceux qui ne voudraient pas consentir aux suppressions ou corrections demandées.

f) L'Académie a le droit de faire imprimer dans son Recueil, en totalité ou en partie, les pièces présentées au Concours. L'auteur qui n'obtient pas de prix peut seulement demander que son nom ne soit pas imprimé au Recueil. Cette demande doit être faite avant le 15 avril.

g) L'échange d'une Fleur contre une somme d'argent ne constitue pas un droit pour les lauréats: en pareil cas, l'Académie se réserve de statuer.

h) On ne pourra plus concourir dans un même genre de composition après y avoir obtenu trois fois, soit comme Prix de l'année, soit comme Prix réservé, la Fleur assignée à ce genre. Il en est de même du Laurier. On donne le nom de Prix réservé à une Fleur qui, n'ayant point été adjudgée comme prix du genre dans un Concours, a été mise en réserve pour accroître, lors des Concours ultérieurs, le nombre des Fleurs à distribuer. Un ouvrage qui n'a pas remporté le Prix de l'année peut obtenir soit la Fleur réservée de son genre, soit la Fleur réservée d'un genre différent, pourvu que celle-ci soit d'une moindre valeur.

i) Un exemplaire de chaque ouvrage est conservé dans les archives.

Un autre exemplaire des ouvrages présentés pourra être rendu à son auteur, s'il en fait la demande, l'année même du concours, dans les trois mois qui s'écoulent à partir du 3 mai.

LETTRES DE MAITRISE ES JEUX.

Le lauréat qui aura obtenu, comme Prix d'année ou comme Prix réservés du genre, trois Fleurs, dont une au moins soit l'Amarante, pourra demander à l'Académie des lettres de Maître ès Jeux Floraux. Ces lettres donnent le droit d'assister et d'opiner avec les Mainteneurs, aux Assemblées publiques et particulières concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix. La même faculté appartient aux lauréats du Discours qui auraient obtenu trois Eglantines d'or. Aux termes d'une récente décision de l'Académie, deux Violettes d'argent, prix du genre, ou trois Lauriers sont considérés comme l'équivalent d'une Fleur d'or; le nombre de Fleurs nécessaires aux lauréats pour pouvoir prétendre aux lettres de Maîtrise sera calculé en conséquence.

Les rappels n'entrent pas en ligne de compte pour l'obtention des lettres de Maîtrise.

2° CONCOURS SPECIAUX.

A) GRANDS PRIX FABIEN ARTIGUE.

Conformément aux intentions de M. Fabien Artigue, l'Académie met au concours pour 1936, les prix suivants:

I. Un prix indivisible de 10.000 francs attribué, s'il y a lieu, à un volume imprimé de poésie française, présenté à l'Académie avant le 1er janvier prochain. Les œuvres de forme dramatique ne sont pas admises à ce concours.

Seront admises les œuvres publiées en 1934 et 1935, à condition qu'elles n'aient été récompensées ou mentionnées par aucune autre académie ou société littéraire.

Tous les quatre ans, ce prix sera réservé à la langue d'oc, étant précisé qu'il pourra être accordé à des ouvrages de poésie, de prose, ou même à des études en français (histoire critique, philologie) se rapportant à la langue d'oc. Ces ouvrages devront avoir été édités dans les quatre années précédentes. Date du prochain concours: 1939.

II. Un prix indivisible de 5.000 francs attribué, s'il y a lieu, à un ouvrage en prose, imprimé, d'ordre essentiellement littéraire, intéressant la région méridionale.

Les auteurs, qui auront envoyé des œuvres dignes d'intérêt et satisfaisant aux conditions ci-dessus, pourront bénéficier d'une somme de valeur égale ou inférieure, répartie entre les plus méritants, sous le titre de prix d'Académie.

Seront admises les œuvres publiées en 1935 à condition qu'elles n'aient été récompensées ou mentionnées par aucune autre académie ou société littéraire.

B) PRIX PUJOL.

Chaque année, deux sommes de 1.500 francs (fondation de M. Camille Pujol) sont employées à récompenser deux ouvrages (poésie et prose) sur Toulouse, sa région ou son histoire. Ces travaux, qui doivent tous être signés du nom de leur auteur, pourront être soit inédits, soit publiés, pourvu, dans ce dernier cas, que la publication ne remonte pas au delà des deux années précédentes (comptées à partir du 1er mai), c'est-à-dire au delà du 1er mai 1934 pour le concours de 1936. Il faut aussi qu'ils n'aient pas été couronnés ou mentionnés par d'autres académies ou sociétés littéraires.

Tous les quatre ans, le prix Pujol (poésie) est réservé à la langue d'Oc. Ce sera le cas en 1937.

L'Académie a mis au concours les sujets suivants:

1936. — 1° Poésie: POEME EN VERS FRANÇAIS sur un sujet laissé au choix des auteurs, mais ayant trait à la région toulousaine ou à son histoire.

2° Prose: Le Château-Narbonnais (archéologie et histoire).

C) PRIX MAURY.

Tous les deux ans, un prix de 1.000 francs (fondation de M. Maury) est décerné à UN OUVRAGE EN PROSE sur un sujet d'intérêt public laissé au choix des auteurs. Ce prix est réservé aux auteurs nés à Toulouse qui doivent le justifier en envoyant leur bulletin de naissance.

Les ouvrages pour le prix Maury pourront être soit inédits, soit publiés dans les mêmes conditions que pour le Concours Pujol.

Ce prix sera décerné en 1937.

D) PRIX HENRI-ROUZAUD.

Tous les deux ans, un prix de 1.000 francs (fondation de M. et Mme Rouzaud en mémoire de leur fils, lauréat de l'Académie) est décerné à UN OUVRAGE D'INTERET REGIONALISTE, imprimé ou manuscrit.

Ce prix sera décerné en 1936.

E) PRIX CLEMENT DE LACROIX-BARRERA.

Tous les trois ans, un prix de 1.000 francs (fondation de M. Clément de Lacroix-Barrera) est réservé à un méridional, de préférence catalan, du Roussillon ou de la Catalogne espagnole (poète, historien, romancier, artiste) dont l'œuvre se sera inspirée de la race, des traditions, des coutumes de son pays. Ce prix sera décerné en 1937.

DATE DES CONCOURS SPECIAUX.

Les Concours Fabien Artigue, ainsi que les Concours Pujol, et Henri-Rouzaud, seront irrévocablement dès le 31 décembre 1935 à 18 heures. Passé ce terme, aucun ouvrage ne sera reçu, quel que soit le motif du retard.

MODE D'ENVOI.

Les ouvrages présentés aux Concours Artigue, Pujol et Henri-Rouzaud pourront être déposés au Secrétariat de l'Académie par un correspondant domicilié à Toulouse, ou bien être envoyés par l'auteur directement et franco. Dans ce cas, il indiquera exactement son adresse.

Aucune longueur n'est fixée pour les travaux de ces Concours.

Les ouvrages manuscrits ou dactylographiés (Concours Pujol, Henri-Rouzaud) sont déposés en trois exemplaires, dont un seul reste la propriété de l'Académie; un des autres pourra être restitué aux auteurs dans les trois mois qui s'écoulent à partir du 3 mai de l'année même du concours.

Les ouvrages imprimés (Concours Artigue, Pujol et Henri-Rouzaud), devront être déposés en cinq exemplaires.

REMARQUES GENERALES SUR LES CONCOURS LITTERAIRES.

A) CAS GENERAUX D'EXCLUSION.

Un ouvrage qui n'est pas d'une écriture aisée à lire ou qui est présenté sur papier de trop petit format, peut être exclu de tous les concours. Il en sera de même de celui pour lequel son auteur aura sollicité ou fait solliciter.

Tout ouvrage qui attaquerait la Religion ou le Gouvernement, qui blesserait les mœurs ou les bienséances est rejeté du Concours.

L'Académie exclut aussi la satire, les œuvres en style marotique ou qui affecteraient les formes du genre burlesque.

Elle proscrie également: les traductions, les imitations, les plagats, les pièces déjà couronnées ou mentionnées, soit aux Jeux Floraux, soit à d'autres Académies ou Sociétés littéraires ou précédemment publiées et les ouvrages imprimés, dactylographiés ou manuscrits déjà récompensés ou mentionnés par d'autres Académies ou Sociétés littéraires.

L'attribution d'une récompense à un ouvrage présenté en violation de ces dernières dispositions ou dont l'auteur aurait commis quelque incorrection pouvant être considérée comme offensante pour l'Académie sera annulée de plein droit, et cette récompense ne sera pas délivrée si la fraude ou l'incorrection est découverte avant sa remise à la séance solennelle. De plus, et aussi dans le cas où cette fraude ou cette incorrection serait connue après la distribution des prix, l'Académie se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement son auteur de ses concours.

Les ouvrages d'auteurs décédés ne sont pas admis à concourir.

B) RECOMPENSE.

Après l'adjudication des récompenses, avis sera donné aux intéressés assez tôt pour qu'ils puissent assister aux séances publiques.

Les lauréats absents pourront se faire représenter par une personne domiciliée à Toulouse et munie d'une procuration dans laquelle ils se déclareront auteurs des ouvrages couronnés. Les Prix seront réclamés en leur nom. Sinon ils leur seront envoyés.

Les auteurs couronnés pourront demander une attestation au Secrétaire perpétuel qui la délivrera, attachée à l'original de chaque ouvrage, sous le contre-scel des Jeux Floraux.

Tous les prix des divers Concours sont susceptibles d'être réservés et reportés aux années suivantes.

II. — PRIX DE VERTU.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS.

a) Les demandes de participation à l'un des concours pour les prix de vertu devront être formulées, non par les Intéressés, mais par une personne honorable les connaissant et de leur voisinage: curé, maire, juge de paix ou notable de leur pays ou de leur quartier.

La demande sera établie sous forme de lettre ou mieux de Mémoire détaillé de l'action ou des actions vertueuses, appuyé de pièces probantes, de certificats authentiques délivrés et signés par des autorités locales ou des personnes notables, telles que maire de la commune, curé de la paroisse, juge de paix du canton ou autres particulièrement estimés et, s'il se peut, connues des membres de l'Académie.

Aucune demande faite directement par les intéressés ne sera examinée.

b) La demande devra, notamment, indiquer les nom, prénoms, lieu de naissance, âge de la personne présentée, l'époque et le lieu où s'est accomplie l'action vertueuse, la durée de cette action, et, si c'est le cas, les noms, le domicile, la résidence actuelle des personnes qui ont bénéficié des actes accomplis.

Pour les prix Artigue, le dossier devra en outre contenir, avec pièces sérieuses ou officielles à l'appui:

1° la durée de l'occupation familiale du même domaine ou la durée de l'exercice familial de la même profession pour les artisans;

2° l'âge et le nom du père et de la mère (si elle est vivante);

3° le nombre, l'âge et le nom des enfants vivants et des enfants décédés;

4° le nombre, l'âge et le nom des enfants travaillant avec leur père ou exerçant la même profession que lui:

5° le nombre et le nom des enfants exerçant la même profession que le père mais hors de son foyer;

6° les noms des enfants mariés, la profession qu'ils exercent et le lieu où ils l'exercent, le nombre et l'âge de leurs enfants. On devra indiquer, en plus, s'il y a des vieux parents à la charge du candidat et vivant avec lui, leur position dans la famille, leur âge, s'ils sont infirmes ou encore valides et travaillant, etc...

c) Les lauréats des prix Artigue (agriculteurs ou artisans) ne pourront pas de nouveau participer à ce concours. Les bénéficiaires des prix Artigue (divisible), Ozenne, Verdier, Sage et Barrat ne pourront se représenter au concours avant cinq ans révolus, même pour un prix autre que celui qu'ils ont obtenu.

d) Tous les dossiers devront être parvenus, francs de port, au Secrétariat de l'Académie des Jeux Floraux le 31 décembre 1935, au plus tard, à 18 heures.

Les noms des bénéficiaires des prix Sage et Verdier ne seront pas publiés.

e) Tout prix de vertu ou autre non réclamé ou dont les conditions ne seront pas réalisées au 31 décembre de l'année où il aura été accordé sera caduc, et le montant rentrera dans les fonds libres de l'Académie.

A) GRANDS PRIX FABIEN-ARTIGUE

Conformément aux intentions de M. Fabien ARTIGUE, l'Académie met au concours les prix suivants:

I. Un prix annuel indivisible de 10.000 francs attribué, s'il y a lieu, à une famille d'agriculteurs:

1° résidant depuis 40 ans au moins sur le même domaine;

2° ayant au moins cinq enfants légitimes dont trois au moins, majeurs, sont demeurés agriculteurs ou ont épousé des cultivateurs;

3° et ayant conservé notoirement le culte des vertus familiales, qui sont la force de l'âme paysanne.

II. Un prix annuel indivisible de 10.000 francs attribué, s'il y a lieu, à une famille d'artisans ou d'ouvriers:

1° dont le chef de famille est attaché à la même profession depuis 40 ans au moins;

2° ayant au moins cinq enfants légitimes dont trois au moins, majeurs, sont eux-mêmes artisans ou ouvriers, ou ont épousé des artisans ou ouvriers;

3° et ayant conservé notoirement le culte des vertus familiales et professionnelles.

Pour ces deux prix, les concurrents devront appartenir à l'un des départements qui suivent:

Haute-Garonne, Ariège, Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Hérault, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées et Dordogne.

III. Une somme de 10.000 francs divisible sera réservée pour être distribuée, suivant les mérites signalés à l'Académie, pour récompenser, par exemple, les actes de dévouement accomplis par des personnes sans fortune en vue d'aider ou de soutenir — sans y être tenues par des devoirs de parenté — des familles dignes d'intérêt, d'assister leurs malades, de s'occuper de leurs enfants, de les patronner, etc. Cette somme pourra également être attribuée, en totalité ou en partie, à des œuvres charitables ou d'éducation.

Pour cette troisième catégorie de prix, les concurrents devront appartenir à la Haute-Garonne, aux départements limitrophes et à la Dordogne.

B) PRIX OZENNE.

L'Académie distribue chaque année, en Prix de Vertu et de Mérite, la somme de trois mille cinq cents francs pour être fractionnée et répartie de la façon que la Compagnie aura jugée convenable.

a) L'action ou la série d'actes à récompenser devra s'être prolongée pendant au moins une partie des deux années qui auront précédé celle du concours.

b) Les prix dont il s'agit ne seront attribués qu'à des personnes sans fortune.

c) Pourront prendre part au concours les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui auront accompli les actes à récompenser dans le département de la Haute-Garonne ou dans l'un des six départements limitrophes: Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées.

d) Les actes méritoires, accomplis hors des départements dont il s'agit, ne pourront être récompensés que dans le cas où leurs auteurs avaient dans les dits départements leur domicile, ou leur résidence ordinaire, au moment des actes proposés au jugement de l'Académie.

C) PRIX VERDIER.

L'Académie décerne, d'après le legs de Mlle Louise VERDIER:

1° 1.500 francs en trois dots de 500 francs chacune, qui seront attribuées à trois jeunes filles, domiciliées à Toulouse, sur le point de se marier;

2° 1.500 francs à répartir, dans des proportions que l'Académie déterminera, à des ouvriers malades, à des pauvres honteux, à des veuves chargées d'enfants; les bénéficiaires devront être domiciliés dans le département de la Haute-Garonne.

D) PRIX SAGE.

M. Octave SAGE et Mme SAGE mère ont institué l'Académie des Jeux Floraux leur légataire universelle, à charge de distribuer six Prix de Vertu d'une valeur de 500 francs chacun, destinés à récompenser des familles nombreuses, pauvres et méritantes domiciliées dans la Haute-Garonne.

E) FONDATIONS MARGUERITE-BARRAT.

Mme Marguerite BARRAT a fondé un prix annuel de 1.000 francs à décerner à une famille nombreuse.

Les personnes appelées à recevoir ce prix devront être unies en légitime mariage et habiter la Haute-Garonne.

1° PRIX DE LA FAMILLE NOMBREUSE.

Ce prix est attribué, chaque année de millésime pair, à la famille nombreuse jugée la plus méritante, tant en raison du nombre de ses enfants et de ses charges que de sa moralité.

2° PRIX DE LA JEUNE FAMILLE.

Ce prix est décerné, chaque année de millésime impair, à une jeune famille catholique ayant cinq enfants vivants et bien portants avant l'âge de trente-cinq ans.

OBSERVATION COMMUNE

A TOUS LES CONCOURS DE L'ACADEMIE

(CONCOURS LITTERAIRES ET PRIX DE VERTU).

Toute personne qui prend part à un de ces concours s'oblige implicitement à observer toutes les règles et à accepter toutes les décisions de l'Académie, quelles qu'elles soient et à renoncer à un recours d'aucune sorte.



DEUXIEME PARTIE

CONCOURS DE 1935

PALMARÈS DES OUVRAGES COURONNES

DANS LES CONCOURS LITTERAIRES

ET DES PRIX DE VERTU DISTRIBUES.

I

CONCOURS LITTERAIRES

1° GRANDS PRIX FABIEN-ARTIGUE

Le grand prix de poésie de 10.000 francs, réservé cette année à la langue d'oc, a été décerné, à M. Paul-Louis GRENIER, à Paris, pour son livre: La Dame à la Licorne.

Un prix d'Académie de 3.000 francs a été attribué à M. Jean AMADE, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, pour son ouvrage: L'Oliveda (L'Olivette).

Le grand prix de prose de 5.000 francs a été décerné à Mme Isabelle SANDY, à Paris, pour son livre: Le Comté de Foix.

Un prix d'Académie de 3.000 francs a été attribué à M. le docteur Jean GIROU, à Carcassonne, pour son ouvrage: Trencavel et le Drame albigeois.

2° CONCOURS DES FLEURS

A) Poésie française.

L'Académie avait reçu: 19 odes, 73 poèmes, 9 épîtres, 2 églogues, 4 idylles, 20 élégies, 11 ballades, 5 fables, 2 apologues, 17 sonnets à la Vierge, 14 hymnes à la Vierge, 131 sonnets libres, 102 pièces diverses, 7 poèmes (concours Roquemaurel), en tout: 416 ouvrages.

Les œuvres suivantes ont été couronnées:

1° Le Retour de Salamine, poème, par M. Fernand MORIN, à Sury-le-Comtal (Loire), a obtenu le Laurier de Vermeil, grand prix de l'année;

- 2° L'Organiste aveugle, poème, par Mlle Suzanne MALARD, à Monte-Carlo, a obtenu la Violette d'argent, prix du genre;
- 3° Amour d'automne, poème, par M. Albert PESTOUR, à Chante-Merle (Dordogne), a obtenu un Souci;
- 4° Je rous cherche, Seigneur, élégie, par Mme Marcelle DAVET-DUTEMPS, de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), a obtenu le Souci, prix du genre;
- 5° Seuls, sonnet libre, par M. Etienne COT, à Paris, a obtenu un Œillet;
- 6° Sur un Christ, de Carrière, pièce, par Mlle Suzanne MALARD, a obtenu un Souci;
- 7° Rondeaux pour la Bien-Aimée, pièces, par M. Albert PESTOUR, ont obtenu une Eglantine d'argent;
- 8° Le Courrier de France, poème (concours Roquemaurel), par Mlle Marcelle JOIGNET, à Tours, a obtenu une Eglantine d'argent.

B) Poésie occitane.

83 ouvrages ont pris part à ce concours.

Les prix suivants ont été décernés:

- 1° La Columna de foch, ode, par M. l'abbé Barthélmy BARCELO, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), a obtenu une Violette d'argent;
- 2° La Platana, poème, par M. Paul BERGUE, à Pézilla-de-la-Rivière (Pyrénées-Orientales), a obtenu une Eglantine d'argent;
- 3° El Roure, poème, par M. Jean NARACH, à Perpignan, a obtenu une Primevère;
- 4° Rasin de Crau, poème, par M. Antonin JOANNON, à Marseille, a obtenu un Œillet;
- 5° Balada nadalenca, ballade, par Mme Julienne SEGURET-FRAYSSE (Calelhon), à Rodez, a obtenu une Primevère;
- 6° A Nostre-Senhe, sonnet libre, par M. Guilhem de NAUROZA, à Airoux (Aude), a obtenu une Eglantine d'argent réservée;
- 7° Aiga i Sol, pièces, par Mme Simone GAY, à Versailles, ont obtenu une Primevère;
- 8° Laus au Vent, pièce, par M. Albert PESTOUR, a obtenu un rappel de Souci.

En outre, en vue d'encourager la littérature félibréenne, l'Académie a décerné les prix en espèces suivants:

Un prix de 300 francs à M. François JOUVE, félibre majoral, à Carpentras, pour son ouvrage: Lou Papo di Fournié;

Un prix de 300 francs à CALELHON et E. SEGURET, pour leur ouvrage: Nanet del Rampan.

3° PRIX PUJOL

A) Poésie.

Poème en vers français sur un sujet laissé au choix des auteurs, mais ayant trait à la région toulousaine ou à son histoire.

Six ouvrages avaient été présentés.

Un prix de 500 francs a été attribué à M. l'abbé Joseph PARRET, à Morhange (Moselle), pour son poème: Légende de sainte Germaine.

B) Prose.

Les Corporations à Toulouse à la fin de l'Ancien Régime. — Organisation et Administration. — Maîtrises et Jurandes. — Exécution à Toulouse de l'édit de suppression de février 1776 et de la loi du 2-17 mars 1791.

Deux mémoires avaient été présentés.

Un prix de 1.000 francs a été attribué à M. Jean LLANAS, à Toulouse.

II

PRIX DE VERTU

Les récompenses suivantes ont été décernées:

A) Grand Prix Fabien-Artigue (agriculteurs)

Le prix de 10.000 francs, à M. Jean INDABURU, à Ibarolle (Basses-Pyrénées).

B) Grand Prix Fabien-Artigue (artisans ou ouvriers).

Le prix de 10.000 francs, à M. Bernard ETCHART, à Iholdy (Basses-Pyrénées).

C) Prix Fabien-Artigue.

Un prix de 1.500 francs à Mlle Louise FAURE, à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne);

Un prix de 1.000 francs à M. METAILIE, à Toulouse;

Un prix de 1.000 francs à la Communauté des Franciscaines, à Toulouse;

Un prix de 1.000 francs à l'Ecole Notre-Dame, à Saint-Antonin;

Un prix de 800 francs à M. Eugène PERIE, instituteur libre, à Mazamet (Tarn);

Un prix de 500 francs à Mme Henriette LAFITTE (sœur Marie-Saint-Clair), à Montesquiou-sur-Losse (Gers);

Un prix de 500 francs à Mme Anna SOUQUET, à Toulouse;

Un prix de 500 francs à Mlle Cécilia-Antoinette BARRAU, institutrice libre des jeunes filles de l'école Sainte-Marie, à Toulouse;

Un prix de 500 francs à Mme Berthe PEYROUTON, à Cazaux-Fréchet (Hautes-Pyrénées);

Un prix de 500 francs à l'Association Henry Russel, à Toulouse;

Un prix de 500 francs aux Scouts de France, à Lombez (Gers);

Un prix de 500 francs à la Colonie des petits garçons de la paroisse Saint-Jérôme, à Toulouse.

D) Prix Théodore-Ozenne.

Un prix de 800 francs à Mme Antonine DELFAU, à Léríbosc (Tarn-et-Garonne).

E) Prix Octave-Sage.

Un prix de 500 francs à M. Pierre Roou, à Calmont (Haute-Garonne);

Un prix de 500 francs à M. Pierre LIMOUSIN, à Toulouse;

Un prix de 500 francs à Mme DEBEZY, à Toulouse;

Un prix de 500 francs à M. Julien PIRARD, à Gagnac (Haute-Garonne);

Un prix de 500 francs à M. Jean DES, à Toulouse;

Un prix de 500 francs à la famille IRIBAREN, à Toulouse;

F) Prix Marguerite-Barrat (jeune Famille).

Le prix (1.000 francs), à la famille d'ARRIPE, à Toulouse.

G) Prix Louise-Verdier (Dots et Secours).

Trois dots de 500 francs chacune ont été accordées à des jeunes filles de Toulouse et 1.500 francs de secours ont été répartis entre des bénéficiaires de Toulouse ou de la Haute-Garonne, dans les conditions prévues par la fondation Verdier.

H) Diplôme d'Honneur.

Un diplôme d'honneur a été attribué à M. Armand VINOT, organiste, à Narbonne (Aude).

I) Récompenses et Encouragements d'Académie.

Une somme de 600 francs a été attribuée à M. Pierre BOMBAIL, à Lagarde (Haute-Garonne).

En outre, divers secours d'Académie, prélevés sur les fonds Artigue, ont été attribués à des personnes particulièrement méritantes, signalées à l'Académie.



TROISIEME PARTIE

OUVRAGES COURONNES

OU DISTINGUES DANS LE CONCOURS

DE 1935.

LE RETOUR DE SALAMINE,

POEME

qui a obtenu le Laurier de vermeil, grand prix de l'année, par M. Fernand MORIN, à Sury-le-Comtal (Loire).

Si nous avons paix dedans, nous avons paix dehors...
(Inscription de la porte Sainte-Barbe, à Metz).

[Citation en grec ESCHYL (Les Perses).]

Un des vainqueurs parle:

Le jour a dispersé la nuit panique et noire;
Au flanc roux de l'Hymette un rayon d'or descend;
Athènes dresse au loin dans une aube de gloire
Ses murs troués, brunis par la flamme et le sang.

Au rivage anxieux d'où partirent nos barques,
Vainqueurs inapaisés, nous voici revenus;
Après avoir ravi notre destin aux Parques,
Que ton sol, ô patrie, est doux à nos pieds nus!

Sur ta grève, où le flot s'argente et dissémine
Les débris du combat par la houle apportés,

Accueille avec amour, ô blanche Salamine,
Les gardiens de l'Hellade et de ses libertés!

Et toi, peuple exilé, foule pâle, amaigrie,
Dont la voix nous criait au moment des adieux:
“ Allez, enfants des Grecs, délivrer la patrie,
Les tombes des héros et les autels des dieux ”,

Regarde à l'Orient, et, par delà Phalère,
Contemple la mer vide et l'horizon mouvant
Qui tremble d'avoir vu la fuite des galères,
Que ramait l'épouvante et que poussait le vent.

O royaume d'Asie, ô puissance infinie,
Où sont-ils tes marins au corps souple, au poing dur,
Qui vinrent jusqu'ici sur les nefes d'Ionie,
Tel un grand vol d'oiseaux vêtus de sombre azur?

Ecrasés sous le choc imprévu des trières
Qui s'élançaient, dardant leurs éperons d'airain,
Ils vont, mornes vaincus de lutttes meurtrières,
Corps sans vie emportés par les courants marins.

Xerxès appelle en vain ses vaillants capitaines:
Tenagôn, Arcteus; mais aucun ne répond.
Quels sanglots coûtera le souvenir d'Athènes
Au roi présomptueux qui barra l'Hellespont!

Morts les archers d'Iran et morts les hommes d'armes
Que Sardes vit partir terribles et nombreux!
Le regret des guerriers emplit les lits de larmes,
Dans Suse qui se voile en un deuil ténébreux.

L'Attique est dévastée, amis, mais elle est libre.
Les barbares ont fui. Peuple, tombe à genoux,
Célèbre la victoire et, d'une voix qui vibre,
Rends grâce aux dieux vengeurs qui luttèrent avec nous!

En cette heure à jamais bénie, où l'allégresse
Chante sur le rivage et parcourt les chemins,
Miraculeux amour des foules de la Grèce.
Tu nous permets de croire aux espoirs de demain.

Ne laissons pas passer l'heure suprême et brève,
Dont le bonheur unique et qui ne sera plus
Remplit le jour immense et fiévreux qui se lève
Sans renier l'erreur où nous nous étions plu.

L'orgueil nous divisait et risquait notre perte,
Mais vers nos bras ouverts vos bras se sont tendus,
Et nous allons vers toi, peuple, poitrine offerte,
Au péril de nos cœurs dans l'amour confondus.

Car l'âme d'un pays se révèle et se crée
Quand ses enfants, unis et mêlés dans les rangs
D'une troupe qu'anime une fureur sacrée,
Chassent du sol natal les âpres conquérants.

C'est dans l'enthousiasme aigu du sacrifice
Que toute nation s'éprouve et se connaît.
Race légère et vaine, en proie au maléfice
De la discorde, enfin voici la paix qui naît.

Il ne faut plus que, même à de longs intervalles,
La haine qui s'attache aux pas lourds des proscrits,
L'ambition déçue et les gloires rivales
Agitent l'agora de tumulte et de cris.

N'attends rien du génie imprévu d'un stratège,
Si la cité pour tout rempart n'a que ses murs;
Et ne crois pas qu'un dieu lui-même la protège
Sans la communion des cœurs fervents et purs.

Liberté, qui contiens le meilleur et le pire,
Souffle frais qui descends des hauts monts et des bois,
Je te goûte déjà dans l'air que je respire,
Dans le fruit que je mâche et la source où je bois.

Pour toi, dans les hasards d'une féroce guerre,
Les meilleurs d'entre nous ont souffert ou sont morts;
Nous connaissons ton prix: demain mieux que naguère
Nous saurons épuiser tes bienfaits sans remords.

Liberté, sois prudente, ô passion auguste
A qui nous devons tant, qui nous a tant coûté,

Et permets qu'on appelle Aristide le Juste
Auprès de Thémistocle en silence écouté.

Oh! Que la vie alors sera suave et belle,
Quand, oublieux déjà de tant de maux soufferts,
Nous aurons déposé sur l'autel de Cybèle
Nos boucliers d'airain et nos lances de fer,

Quand Pallas veillera sur la haute Acropole,
Et qu'on verra descendre et grandir sur les toits
L'ombre des oliviers comme un vivant symbole!
O peuple agenouillé, viens à nous, lève-toi,

Viens, la paix nous attend, harmonieuse et calme!
Demain, nul ne saura si nous fûmes vainqueurs;
Mais tandis qu'aujourd'hui dans le frisson des palmes
Nous t'apportons la gloire, accorde-nous ton cœur!

A NOTRE TEMPS,

ODE

qui a obtenu une Mention honorable,

par Mlle Suzanne MALARD,
à Monte-Carlo.

Je ne vieillirai point sans t'avoir rendu grâce,
Age dont le désordre a l'odeur du printemps
Et dont chaque progrès renouvelle la face.
Mon enfance a boudé tes charmes haletants;
Ton vertige, aujourd'hui, me cerne et me soulève...
Je viens de te parler comme on parle à l'amour!
Mais l'heure approche où, pour mûrir tes fruits, le Rêve
Distendra l'écorce des jours.

C'est ta témérité qui me grise: à mesure
Que tes triomphes ingénus et tes échecs
Insolents nous rendaient l'existence moins sûre,

Je scrutais ta promesse, âge incertain, avec
L'émotion qu'on a pour les choses fragiles.
Et, d'un cœur que tu fis plus prompt et plus amer,
Je t'aime, Temps précis, Temps vibrant, Temps agile
Qui nous annexes tout l'éther.

Temps justicier, Temps ascétique, Temps sublime
Qui, des péchés d'autrui, nous fais les pénitents,
Qui, plus que de vainqueurs, as besoin de victimes
Et brises notre orgueil aux Nécessités, Temps
Où l'homme, responsable au-delà de lui-même,
Lui trop pressé de mordre au fruit vert du Progrès,
Craint de se voir chasser, par son propre anathème,
Des édens que tu lui créais.

C'est de risque, surtout, dont la jeunesse est ivre!
Ah! penser qu'il se peut que l'un d'entre nous, clé
Anonyme que tourne un Archange, délivre
L'équilibre nouveau, par l'ancien recélé...
De même, hélas, qu'il suffirait du trait de plume
D'un agitateur fou, pour qu'il ne restât plus
Rien de la capitale exquise où se résume
L'apport des siècles révolus!

Qu'il fut bref, le frisson qui courut dans nos veines
En apprenant cela: la presse a relié
Tant d'augures au cours des dernières semaines
Que, le pire d'entre eux, nous l'avons oublié.
Moi, depuis qu'on tira ce funeste présage
Des manœuvres aériennes de l'été,
Par le rappel bouleversant de cette image,
Mon écran nocturne est hanté.

Cette image, sans fin, danse dans ma mémoire
Ainsi que, dans la Bible, a dansé Salomé.
Mais le chef blême, ceint d'une sanglante gloire,
Qui fige sur le plat son silence clamé,

N'est plus la tête maudissante du prophète
Qui remplissait jadis le désert de ses cris.
C'est Notre-Dame dont je vois trembler le faîte:
On peut décapiter Paris!

Tout cet enchantement velouté, tout ce tendre
Abandon mesuré dont chaque nation
Est jalouse, pourraient n'être qu'un tas de cendre
Où fume ton débris, Civilisation?
Des avions, quelques obus, un ciel sans astre
Et la complicité du démon suffirait,
Cité du pire et du meilleur, à ton désastre
Qu'aucun autre n'égalerait?

Paris, creuset irremplaçable, où se refondent
Toutes les races, et miroir devant lequel
Le plus civilisé des sourires du monde
Craint de ne point paraître assez spirituel,
Le Luxembourg, l'Arc de Triomphe, l'Obélisque,
Nos fils diraient ces noms tout bas comme des noms
De morts? Oui, siffle l'ennemi... Qu'importe, puisque
Notre âme, elle s'exclame: Non!

Paris périr lorsque la France est immortelle,
Quand l'un par l'autre se sauvèrent si souvent!
Mais ne plus croire en lui, ce serait douter d'elle!
Ce cœur cesser de battre en ce corps si vivant?
Non, non! Qu'un défaitisme asphyxiant s'acharne
A suffoquer les confiances... Moi, je crois
Que, demain, le nouveau miracle de la Marne
Se ferait par-dessus les toits!

Car Guynemer monte la garde des nuées
Et Geneviève, de son pont, descendrait si
La Seine lui montrait l'ombre de la ruée
Barbare s'avancer sur le fleuve obscurci!
Mais nous n'aurons pas trop, pour défendre les routes
Aériennes, déjouer les vils desseins,
De tous nos alliés, de tous nos yeux, de toutes
Nos ailes, et de tous nos saints!

Au sursaut d'un seul cœur, au refus d'un seul être,
L'honneur de la patrie est ainsi suspendu.
C'est à cause de nous, de vous, de moi, peut-être,
Que tout sera sauvé, demain, ou tout perdu.
— Etonnez-vous de mon élan, dit la jeunesse:
Tout est remis en cause et je suis dans le jeu!

Aider un monde vieux à se rajeunir, n'est-ce
Pas voler son génie à Dieu?

Si l'exaltation des menaces latentes
Accélère mon pouls, galvanise mes nerfs
Et m'associe au sourd vertige d'une attente
D'où peut sortir infirme ou grandi l'univers,
Je ne méconnais point ce que mon témoignage
A de furtif — quel temps fut plus prompt à l'oubli?
Ni la brièveté sournoise du voyage
Qu'à travers les jours j'accomplis...

Tant de fuyants désirs à des soifs immortelles,
Et tant d'indifférence à tant d'avidité,
Tu demandes pourquoi la jeunesse les mêle?
Temps, c'est pour éveiller en toi l'éternité;
C'est pour y transposer, Ephémère, ton thème,
Et, comme ton mal vient de ton manque de foi,
Pour te forcer à croire en plus Haut que toi-même,
Je commence par croire en toi.

Age cruel où nous peinons, Age splendide
Qui ne permets aucun répit, Age exigeant
Qui frustres le passé pour camoufler ton vide,
Age où tout est instable, Age où tout est urgent,
Age où rien ne nous est garanti, l'héritage
De nos ancêtres, ni le pain de chaque jour,
Toi le plus menaçant, ne serais-tu point l'Age
Qui réclame le plus d'amour?

L'ORGANISTE AVEUGLE,

POEME

qui a obtenu la Violette d'argent, prix du genre,
par Mlle Suzanne MALARD.

Grandes orgues aussi tonnantes que la Bible,
Combien de fois, hélas, sur mon cœur dévasté,
Ai-je, en me souvenant du déluge, écouté,
De vos quarante jeux, crouler le flux terrible!

Je n'avais pas compris alors qu'en vos brasiers
Sonores, un phénix: notre âme, se consume
Et renaît, secouant une vibrante écume;
Faut-il le confesser, titan? Vous m'écrasiez.

Et cependant, la Walkyrie et ses cavales,
Traînant des astres chus à leurs sabots de feu,
Sur mon rêve, ont bondi, sans coucher son lin bleu!
Je tenais tête à tout, hormis à vos rafales.

O gorge monstrueuse au multiple larynx,
Taisez-vous, m'écriai-je, et qu'un chœur vous succède,
Fait de fibre vivante et non de tuyaux raides,
Pour qu'enfin l'homme chante à la place du sphinx!

Or, c'était dans le fond de nefes sombres que, morne
Et sentant croître dans mon être un vague effroi,
J'écoutais, Bach et César Franck, pardonnez-moi
Rugir la quinte, la bombarde et le cromorne...

Mais par un soir où, messagères de l'Esprit,
Des colombes, volant derrière la rosace,
Présageaient le secours occulte de la Grâce,
Je suis montée à la tribune et j'ai compris.

Quand, pâli par l'attente et par le crépuscule,
J'ai vu celui qui s'avavançait en trébuchant
Vers le triple clavier, sourire en le touchant,
Comme, aux douze travaux, devait sourire Hercule.

J'ai su que, de sa nuit, vous alliez le venger,
Chaos dont il devait faire un monde! Ses paumes,
Sans les pétrir encor, survolaient vos royaumes...
Déjà, l'infirme, en dictateur, était changé!

Ivre et lucide, caressant et dynamique,
Il tirait le tuba, la gambe, le bourdon,
L'unda maris, et, de la pointe et du talon,
Heurtait au pédalier une rage lyrique.

Le masque volontaire et le buste raidi,
Dans cette église toujours mal illuminée

D'où l'on domine à pic la Méditerranée,
Cet aveugle prenait d'assaut le Paradis.

Et, songeant au combat de Jacob avec l'Ange,
J'ai compris que, luttant contre tous, devant Dieu,
Cet homme sans regard et ses quarante jeux
Sortiraient triomphants de cette rixe étrange.

Mais quel vertige alors le cerne quand, prenant
Sa revanche sur les ténèbres d'un coup d'aile,
Il domine la masse obscure des fidèles,
Mon cœur exorcisé le conçoit maintenant!

... Tentation du Bruit, péril de l'Altitude:
Comme la chaire est basse et lointain l'Ostensoir!
A ce logicien trop sûr de son pouvoir,
Qu'importe s'il enchante ou non la multitude!

— Que l'ignorant s'écarte et que le curieux
Monte, semble-t-il dire et, si l'église est vide,
Les archanges du porche et les saints de l'abside
Seront seuls à percer notre art audacieux!

... Mathématicien fougueux, savant prophète,
Devant les mondes inhumains que reconstruit
Votre faste insolent, je comprends aujourd'hui
A quel point l'organiste est frère du poète...

Les jeux que nous tirons, ce sont les battements
De tous les cœurs. Quels cris, quels rires, ou quels râles
Ne sont amplifiés par nos orgues verbales?
Mais nul ne se retrouve en nos emportements.

D'un fuyant équilibre ô poursuite immortelle!
C'est pour aider la foule à prier, qu'on nous met,
Le tonnerre et la brise en main, sur un sommet...
Montez! lui criions-nous. — Descendez! répond-elle.

... Quand nous déclencherons les innombrables jeux
Qu'un souffle éveille aux grandes orgues de l'espace,
Pour attirer l'Esprit derrière la rosace,
Le peuple dans la nef, et, dans les âmes, Dieu,

Au lieu du vain cyclone ou du torrent stérile
Dont notre orgueil, et non le Christ, sortait vainqueur,
Pussions-nous diffuser, aux creux du haut-parleur,
Les ondulations douces de l'Évangile.

Et la divinisante effusion du cœur!

AMOUR D'AUTOMNE,

POEME

qui a obtenu un Souci,

par M. Albert PESTOUR,
à Chante-Merle (Dordogne).

I

Ce qui ne fut pas ne devait pas être:
Il était écrit
Aux astres qu'un jour je serais le maître
De ce cœur dolent, de ces yeux fleuris.

Il faut accepter votre destinée,
Mais est-ce un malheur
D'aimer un poète et d'en être aimée?
Est-il songe d'or plus ensorceleur?

Le poète sait les mots qu'il faut dire
Pour charmer le sort
Et forcer le ciel brumeux à sourire,
Le poète tient les clefs du trésor

Que gardent la fée et l'oiseau sauvage,
Du trésor princier.
Des rythmes qui font danser les images
Comme jouent au vent les fleurs d'églantier.

Avec le reflet d'une pauvre joie,
Le poète peut
Forger un bonheur qui rit et chatoie

Comme la rosée aux feuillages bleus.

Et si toute chair en brillant se fane
Comme herbe l'été,
Qu'un poète l'aime et, sœur de Morgane,
Elle fleurira pour l'éternité.

II

Vous sourirez encore, ô ma belle et ma bonne,
Le poète l'a dit:
— Plus qu'une autre est exquise une rose d'automne
Dans l'azur attiédi...

L'amour qui naît aura la douceur des écharpes
Qui flottent sur les prés
Dès que septembre fait vibrer comme des harpes
Les peupliers nacrés,

La douceur de la mare où les feuilles tombées
Presque vives encor
Se bercent tendrement sous l'haleine des fées
Comme des songes d'or.

Il aura, cet amour, la douceur des nuages
Qui portent dans leurs flancs,
Dans leurs beaux flancs neigeux, la gloire des herbages
Et des jardins brillants,

L'odorante douceur du verger où chatoient
Les pêches de velours
Et les coings pelucheux sur les arbres qui ploient
Comme amants accablés par un bonheur trop lourd.

Il aura le reflet de toute la magie
Que la lande et le ciel, les taillis et les eaux
Composent pour les cœurs épris de nostalgie
Quand la bruyère écume au penchant des coteaux.

Mais il aura surtout la fougue rayonnante
Du moût pourpre ou vermeil
Qu'écèrment les frelons dans la cuve où fermentent
Les songes de la terre et l'âme du soleil.

EAU VIVE,

POEME

présenté au Concours,

par M. J. HONORE, professeur au Lycée
de Clermont-Ferrand.

Devant moi le Forez, l'Hermitage, les bois,
Et, du haut d'Arconsat, splendide belvédère,
Je plonge dans le cirque immense où la rivière
Roule vers son destin aux défilés étroits.

C'est la Limagne, au loin, dans sa robe de chaumes,
Sous le ciel inquiet de l'arrière-saison,
Enfin une grisaille où charbonne Clermont
Et l'horizon barré par la chaîne des Dômes.

Plus près, aux bourgs fiévreux de ce canton perdu,
Bougonne tout le jour une maussade usine
Qui toussote accrochée au flanc de la ravine,
Trépidante et revêche avec son air têtue.

C'est le rude pays des couteaux à virole
Où de ses yeux crevés la mesure en plein vent,
Levant un front lépreux au-dessus du torrent,
Contemple les ressauts de la noire Durolle.

L'eau bave, siffle et court sur le roc découvert,
Condamnée à tourner les meules archaïques,
Dans un âpre décor de lugubres fabriques
Vers la brèche de Thiers et le Creux de l'Enfer .

Prisonnière des biefs, la tragique rivière,
Qu'on peut à chaque pas torturer et capter,
Qui gronde dans l'écluse et ne sait plus chanter,
A perdu sans retour sa noblesse première.

Mais, loin du bourg livide au tumulte mortel,
Le même fleuve rit dans sa fervente course
Et la combe sonore exalte sur la source
L'hymne de la forêt autour du Montoncel.

L'austère majesté des montagnes sublimes,
Dans le site pensif devant le puy désert;
Plane au front des rochers battus d'un vent amer
Et lui fait un berceau près de l'azur des cimes.

Quand tu descends vers nous, eau vive des ruisseaux,
Naiade au cœur limpide, Elfe aux yeux pleins de rêves,
Ce n'est point pour tremper des armes et des glaives
Mais pour verdir les prés et nourrir les troupeaux.

L'air, la terre et le ciel sont tes fiers apanages;
Viens gravir tour à tour leurs degrés radieux,
Aux baisers du soleil déployant dans les cieux
Ton arche d'alliance au-dessus des orages.

Et vous, hommes, venez aux sommets de la Foi
Et demandez la Paix à l'idéal mystique;
Retrempez votre cœur dans l'onde prophétique
Et retrouvez l'amour aux sources d'autrefois.

A L'AMIE INCONNUE,

EPITRE

qui a obtenu une Mention honorable,

par M. Albert PESTOUR.

Mon amie inconnue,
Vous aimez donc parfois
Vous réciter les chants courtois
Où bat mon âme toute nue,
Où flottent comme en un miroir,
Entre l'orage et l'embellie,
Sur un fond d'ormeaux clairs ou de pins noirs,
Le clair visage de l'espoir
Et la face pâlie
De la douleur, mais plus souvent
Le rire en pleurs de la mélancolie.
Je vous vois dans l'ombre rêvant
Sur mes poèmes à l'automne...

Votre âme en s'y mirant leur donne
Un plus suave éclat, un son plus émouvant.
Votre âme déchirée infuse
Un sang plus féérique à ma Muse.

Aussi mon cœur, d'orgueil et de joie éperdu,
Se fond-t-il quand je pense
Que, par l'ineffable vertu
De mes vers ouatés de silence,
Une dont je ne sais ni la voix ni les yeux
Ni la toison brune ou châtaine,
Ce soir, dans sa maison lointaine,
Me possèdera mieux
Que telle dont la bouche au goût de faine
Fit couler le délicieux
Poison du désir dans mes veines...

JE VOUS CHERCHE, SEIGNEUR!

ÉLÉGIE

qui a obtenu le Souci, prix au genre,

par Mme Marcelle DAVET-DUTEMPS,
de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).

Tu ne me chercherai point, si tu ne m'avais déjà trouvé.
(PASCAL).

I

Seigneur, êtes-vous sourd aux plaintes de la terre?
Votre ciel lumineux est-il si loin de nous
Que vous ne perceviez plus rien de nos misères?
— Devrons-nous vainement demeurer à genoux?

Je vous cherche, Seigneur, au fond des sanctuaires,
Dans l'étroite prison du ciboire doré,
Frémissant de pitié sur les dalles de pierre
Devant l'image en croix de votre Corps sacré,

Aux minutes de joie... aux heures de détresse...
Dans le pur reliquaire où dort le souvenir...
Au mystique jardin des multiples tendresses...
Dans tout ce qui nous quitte et ne peut revenir...

II

Pourtant, s'il était vrai que notre âme se leurre?
Que notre cœur brûlant, toujours inapaisé
Ne trouve que le vide en vos saintes demeures?
— Sur l'humble Crucifix, pieusement baisé,

S'il ne restait plus rien de votre chair divine?
Si nous avons perdu la trace de vos pas?
— Au mont des Oliviers, sur l'antique colline,
Je vous cherche, Seigneur... et ne vous trouve pas!

Je tourne les feuillets de vos saints Évangiles:
— Le ciel de Bethléem couvre l'immense nuit;
Voici la crèche où dort le nouveau-né fragile...
L'Etoile, sur son front, comme un symbole luit,

Les roses de Judée offrent leur pure haleine...
Vous êtes là, Seigneur, mais je vous cherche en vain
Près du puits de Jacob où la Samaritaine,
Un soir, désaltéra le blond Nazaréen.

Devant le lac sacré, dans la barque de Pierre,
Au tombeau de Lazare ou sur le cœur de Jean.
Je vous cherche en l'horreur de cette nuit dernière;
Sur le chemin qui mène au Golgotha sanglant,

Près de la Croix, dressée au dessus de la plaine
Et dont les bras tendus nous bénissent encor;
Je vous cherche au Sépulcre où pleura Magdelaine...
Jusqu'au fond de la vie... et plus loin que la mort.

III

Ah! n'éternisez pas ce douloureux silence!
Ne soyez pas le Dieu muet, le Dieu lointain.
— Je sens autour de moi l'invisible présence,
Mais je veux voir votre ombre au mur de mon destin.

Le miracle passé ne peut-il donc revivre?
Ne pourrons-nous encor, tout le long des chemins,
Voir glisser vos pieds nus, et jusqu'au bout les suivre,
Baisant dans l'or du soir votre robe de lin?

Les rameaux fleuriraient sur des routes nouvelles;
Et, pressés contre vous, de tout petits enfants
Offriraient leur front pur à vos mains fraternelles...
— Des femmes pleureraient d'amour en vous voyant.

Les siècles écoulés gardent votre mémoire.
Nous sommes tout pareils au peuple d'autrefois;
Nous avons faim d'espoir.... nous avons soif de croire.
— Cette voix dans la nuit, si c'était votre voix?

J'écoute... Elle est partout: dans la chanson de l'onde,
Dans la brise qui passe et le soupir du soir.
— Je vous cherche!... et pourtant vous emplissez le monde...
Vous aurais-je trouvé, Seigneur, sans le savoir?

VEILLEE FUNEBRE,

ELEGIE

qui a obtenu une Mention honorable,

par Mme Madeleine PHILIPPON, à Toulouse.

Oh! sur mon bras raidi comme ta tête est lourde!
C'est fini!... Je t'appelle et tu ne m'entends plus.
Ton oreille à mes pleurs maintenant reste sourde!

L'atroce froid s'étend sur tes membres perclus,
Et ton front prend les tons jaunis d'un vieil ivoire.
Quel désarroi trouble mes sens irrésolus...

La mort, à chaque instant, complète sa victoire.
Ce n'est plus toi!... J'ai peur de ce jeune étranger
Dont le regard caché creuse l'orbite noire.

Pour toi je redoutais une ombre de danger,
Et tu t'en vas... tout seul... loin... dans un autre monde,
Et je ne peux plus rien... rien... pour te protéger.

Je t'ai senti frémir d'une terreur profonde,
Quand la mort a sur toi mis son sceau triomphant,
Lorsque l'éternité t'emportait dans son onde.

Et maintenant... où donc es-tu, mon pauvre enfant?
Près des portes du ciel, guettes-tu ma venue,
En appelant Maman de tout ton cœur fervent?

Dans sa prison de chair mon âme retenue,
Angoissée et muette au seuil de l'au-delà,
Ne peut s'imaginer ta demeure inconnue.

Pourquoi, Seigneur, pourquoi permettez-vous cela?
Pourquoi nous donnez-vous des fils pour les reprendre?
Mon corps même est blessé depuis qu'il n'est plus là.

J'ai dans la bouche un goût de poussière et de cendre.
Je me sens mutilée ainsi qu'un chêne ancien
Dont l'orage a brisé la branche la plus tendre.

De ma vieillesse il devait être le soutien;
En ses mains reposaient mon orgueil et ma joie,
Et de tout mon bonheur il ne me reste rien.

On va me l'arracher... la terre attend sa proie;
Pour le bercer encor de mon affection,
C'est la dernière nuit que le destin m'octroie!

Du calvaire voici l'ultime station...
Je souffre... Je l'aimais dans sa forme charnelle
Qu'atteint l'affreux travail de la destruction...

Et je ne peux, hélas! le voir qu'à travers elle!

NE PLEUREZ PAS,

ELEGIE

qui a obtenu une Mention honorable,

par Mme la Comtesse de LAURENCIN-BEAUFORT,
à Toulouse.

Ce que vous m'avez dit, pourquoi le dire encore?...
Les caressants aveux ne sont pas faits pour nous.
L'amour est exigeant: il domine, il implore,
Et veut qu'en notre voix passent des mots trop doux...
Ce que je vous ai dit, pourquoi le dire encore?...

En nous quittant ce soir, peut-être pour longtemps,
Ayons peur des regrets qu'éveillerait la faute.
Si l'automne a pour nous des clartés de printemps,
Réchauffons notre cœur, mais portons l'âme haute,
En nous quittant ce soir, peut-être pour longtemps.

Les roses du bonheur, sur leurs tiges brisées,
Parfument en mourant l'ombre de nos destins.
Ami, ne pleurez pas si nos routes croisées
Rejoignent de nouveau les décevants lointains...
Des bourgeons fleuriront sur les tiges brisées.

Si le rosier d'amour, défiant les hivers,
Essaime un jour ses fleurs sur nos têtes penchées,
Compterons-nous encor tant de chagrins soufferts?
Non! Nous ne toucherons qu'aux charmeuses jonchées
Du beau rosier d'amour défiant les hivers.

En séparant ici nos doubles solitudes,
Nous emportons un cœur qui ne veut pas vieillir
Et l'idéal, penché des saintes altitudes,
Rapprochera bientôt, avant de recueillir
En leur vol ébloui, nos doubles solitudes.

Migrateurs de la nuit recherchant le soleil,
Nous choisissons déjà l'horizon pour demeure...
Mais que nos corps sont lourds aux chaînes du sommeil!

— Nous serons si légers quand sonnera notre heure
Prenons garde à la chute en montant au soleil.

Notre course à l'amour, notre course à la vie,
Ne doit pas rencontrer l'obstacle du remords.
La tendresse, ici-bas, n'est jamais assouvie
Et nous achèverons, lorsque nous serons morts,
Notre course à l'amour, notre course à la vie...

Oh! ne soyez pas triste — il fait si bon rêver!
Nos deux ciels réunis confondent leurs lumières.
Là-Haut, mieux que partout, nous saurons triompher.
Le rosier refleurit de ses roses premières...
Ami, ne pleurez pas, il fait si bon rêver!

SEULS!

SONNET LIBRE

qui a obtenu un Œillet,

par M. Etienne COT,
à Paris.

C'est la nuit de Toussaint. La lueur est éteinte
De ce jour que n'a pas éclairé le soleil.
Morts, vous avez repris le paisible sommeil;
D'être oubliés déjà vous n'avez plus la crainte.

On s'est penché sur vous. Dans cette étroite enceinte,
Où, tous, vous attendez l'universel réveil,
Le pâle chrysanthème et le rosier vermeil
Ont enlacé vos noms d'une amicale étreinte.

Mais toi, mon fils, là-bas, qui donc ira te voir
Pour t'apporter des fleurs et des larmes, ce soir,
Puisque je n'ai pas su trouver ta sépulture?

Corps étendus, privés d'abris et de linceuls,
De tous les éléments subissant la morsure,
O soldats sans tombeau, comme vous êtes seuls!

INSCRIPTION ASSYRIENNE,

(3.800 ans avant J.-C.)

SONNET LIBRE

qui a obtenu une Mention honorable,

par M. Yves GUILLON,
à Paris.

Je suis Sargon, le Roi puissant, le Roi d'Agadé.
(Inscription d'Hanmamahi.)

Je suis Sargon, le grand Sargon, roi d'Agadé,
Mon nom remplit d'effroi la terre tout entière,
Et cent peuples vaincus, le front dans la poussière,
Sont venus rendre hommage à ma divinité.

Assur guide mon bras, l'Elam est dévasté.
Les captifs, qu'épargna mon arme meurtrière,
Elèvent sous mes yeux mille taureaux de pierre,
Mon œuvre durera pendant l'éternité.

Au milieu du désert, parmi des tas informes,
L'argile a conservé les traits cunéiformes,
Evoquant la splendeur d'un siècle révolu.

Le temps suffit, Sargon, pour éteindre les astres,
Et, sans une humble brique échappée aux désastres,
Ton souvenir lui-même aurait été perdu.

LA PETITE CHRYSÉ,

SONNET LIBRE

qui a obtenu une Mention honorable,

par Mme Thérèse BASTIDE,
à Paris.

La petite Chrysé s'égare vers la mer.
Le souffle du vent frais relève sa tunique,
Son pied joyeux et clair provoquant la panique
Parmi les pucerons du goémon amer.

Elle écoute les pins qui font un bruit d'enfer,
En l'orée où se livre un combat titanique,
Puis regarde tout l'or de la grève ionique
Luire sur les rochers rouillés comme du fer.

Et l'onde, éperdument, qui lui jette au visage
Sa rosée où l'éclair s'égrène en diamant,
Entoure doucement Chrysé sur le rivage.

Le jour baisse. Que fait Chrysé, patiemment,
Son profil attentif sur sa main variable?
Son cœur bat. Elle écrit un prénom sur le sable.

VENT DANS LA NUIT,

SONNET LIBRE

qui a obtenu une Mention honorable,

par Mme Alice ISNARD,
à Nice.

Le vent, ce chemineau affamé d'horizon,
Est venu tout geignant cogner dur à ma porte,
Soufflant dans ses doigts gourds, à la lueur qu'apporte
Ma lampe, trouant l'ombre ainsi qu'un clair tison.

Ses longs gémissements ébranlent la maison,
Qui tremble sous les coups redoublés qu'il lui porte;
Il menace, il rugit. J'écoute sa voix forte,
Assise au coin du feu dans ma tiède prison.

Il s'éloigne. Soudain, je sens ma solitude.
Reviens, ô vieil errant, tu peux te reposer;
Aux cendres du foyer endors ta lassitude.

Sur un front qui m'est cher peut-être as-tu posé,
Parcourant sans répit, les océans, les mondes,
Ta lèvre sèche, ainsi que tes mains vagabondes?

SUR UN CHRIST, DE CARRIERE,

PIECE

qui a obtenu un Souci,

par Mlle Suzanne MALARD.

Devant les Christs vermeils de l'école flamande,
Mes yeux restèrent secs, mon cœur fut sans émois...
Comment se laisser prendre aux tranches de commande
De modèles si bien installés sur leur croix?

Rien ne tarit le flux pieux des larmes, comme
Tout ce déclamatoire étalage de chair
Où le Dieu disparaît, obnubilé par l'homme!
On m'avait dit que Vous aviez beaucoup souffert.

Pour m'arracher l'aveu qui détache et qui lie,
Comme j'aurais besoin de ne point en douter!
S'il faut boire après Vous le vinaigre et la lie,
Apprenez-moi le prix que je Vous ai coûté.

Hélas, sur plus d'un mur, sous de multiples cintres,
J'ai cherché Votre face et n'ai pu découvrir
Que prétextes pour l'art et que ruses de peintres...
Ce Dieu blessé qui recommence de mourir

Autant de fois que le maudit la créature,
A travers quelle toile ou devant quel écran
Verrai-je se rouvrir et saigner Sa blessure?
Pour entrer dans un cadre, êtes-Vous donc trop grand?

Nul ne se souvient-il de Vos traits authentiques?
... Voici qu'en Vous, Christ de Carrière, est retrouvé
L'Hôte voilé des entretiens eucharistiques,
Exsangue infiniment de nous avoir sauvé.

Un vigilant effroi, sous le front blême, creuse
Le reproche du double gouffre humide et noir.
Un brouillard tombe sur la quête douloureuse
De ces yeux où s'inscrit ce qu'il fallait savoir:

Après dix-neuf cents ans, elle est inassouvie,
Votre soif, et nos cœurs n'arrivent pas trop tard...
C'est donc à peine assez de toute notre vie
Pour répondre au poignant appel d'un tel regard!

Sous le voile ténu, sous l'irritante gaze
Que rien ne parviendrait à déchirer, hormis
La griffe de la mort ou l'aile de l'extase,
Voilà Dieu dans l'état où les hommes l'ont mis.

L'artiste, aux infinis prolongements du rêve,
N'a voulu que prêter le rythme essentiel.
Ce que suggère le pinceau, l'âme l'achève.
Aux lointains du tableau se devine le ciel...

Ressemblance avec Vous qui n'est jamais finie:
En nous, le Christ, hélas, n'est qu'un Christ ébauché...
Dieu pascalien qui resterez en agonie
Jusqu'à la fin des temps et la mort du péché,

Plus pressant de Vous taire, et plus inévitable
D'être flottant, et plus terrible d'être doux,
Malgré notre cœur lâche et nos sens lamentables,
En ne réclamant rien, n'obtiendrez-Vous pas tout?

Votre discrétion, Dieu caché, me désarme,
Et, devant l'effigie au nébuleux contour
Qui tire, d'un mystère embué, tous ses charmes,
Je comprends qu'ici-bas, Visage de l'amour,

Nous ne pouvons Vous voir qu'au travers de nos larmes.

RONDEAUX POUR LA BIEN-AIMEE.

PIECES

qui ont obtenu une Eglantine d'argent,

par M. Albert PESTOUR.

I

En chantant.

En chantant celle que j'aime
Plus que l'automne aux crins d'or,
Plus que mes tendres poèmes,
Je me distrais de moi-même,
De mon âme et de mon corps.

Sur la royale trirème,
Je fuis le rivage blême
D'angoisse et de mauvais sort
En chantant.

Aux rives de Réconfort
Où, dans les fleurs et les gemmes,
La fée Argentine dort
Sous un dais de chrysanthèmes,
J'aborde enfin demi-mort
En chantant.

II

Femme et fée.

Femme et fée, et la plus douce
De celles qui, dans le breuil,
Nichent au creux des tilleuls
Ou s'ébattent sur la mousse
A l'heure où dort l'écureuil,

Je la vois, quand l'ombre mousse
Sur la pierre de mon seuil,
Qui chevauche un blond chevreuil,
Femme et fée.

Que sont châtaines ou rousses,
Filles-fleurs ceintes d'orgueil
Dont l'éclat charme et repousse,
Claribèle, Aube ou Jarousse
Près de toi, chère âme en deuil,
Femme et fée?

III

Tant de douceur.

Tant de douceur qui si tôt change
Sur tant de gloire qui se perd
A l'instant où le vent de mer
Jette l'une et l'autre à la fange,
C'est l'automne au cœur doux amer.

Tant de couleurs qui se mélangent,
Tant de parfums brûlant dans l'air,
Comment supporte, un cœur de chair,
Tant de douceur?

Aux taillis couleur de vendange,
D'aurore, de citron, d'orange,
Rit la fée Abonde aux yeux pers
Que suit un troupeau de mésanges,
C'est pourquoi luit, sous les couverts,
Tant de douceur.

IV

Le vent.

Le vent dissipe l'illusoire
Douceur qui veloute l'automne,
Il fait grêler les glands d'ivoire.
Les glands et les marrons que donne
Aux écureuils la fée Aubonne.

J'aime et je hais, lorsqu'il bourdonne
Dans le breuil et lisse les moires
De l'étang où Gane vient boire,
Le vent.

Il n'est de chose belle ou bonne
Qu'il ne dompte; les feuilles, voire
L'arbre, frissonnent quand il tonne,
Mais tel amour qui rebourgeonne,
Il n'en pillera pas la gloire,
Le vent.

V

Comme un avare.

Comme un avare qui serre
Dans sa cave ses trésors,
J'enferme en moi tous les ors
Des taillis et des jachères
Que pille le vent butor.

Les améthystes sorcières
Et les rubis des bruyères
Que le soleil flatte encor
Comme un avare.

Mais qu'est la tendre lumière
D'octobre où Morgane dort
Auprès du regret d'un corps
Exquis, d'une âme légère
Qu'on couve jusqu'à la mort
Comme un avare?

VI

Au beau royaume.

Au beau royaume des fées
Où sont Gane et Martyrène,
Belleau, Jasmine et Filaine,
Aube et Muguettes coiffées
De thym et de marjolaine,
Une en se jouant m'entraîne.

Malgré vent et giboulées
J'entre, quand luit son haleine
D'aubépine vanillée
Au beau royaume.

Le désir fait dans mes veines
Une chanson alternée
Avec le regret qui mène
Une troupe d'ombres vaines,
Mais l'ai-je à peine effleurée
Que je ris près de ma reine
Au beau royaume.

VII

Dans une île.

Dans une île verte peuplée
D'oiseaux-fleurs et de fleurs ailées,
Qui n'a pas rêvé, quelque jour
Où son cœur lui pesait trop lourd,
De renfermer sa destinée?

Heureux qui vit dans son amour
Comme un qui nargue les huées

Des tempêtes échevelées
Dans une île!

Qu'importe que la Renommée
Aux fols se soit prostituée
Et que je chante pour les sourds!
L'art est long si le temps est court
Et je suis seul avec la Fée
Dans une île.

HEURES D'HOPITAL,

PIECES

qui ont obtenu une Mention honorable,

par Mlle Suzie BOURNET,
à Lyon.

I

Douleur.

Je connais la douleur et je puis la comprendre;
Je sais quel est le poids des sanglots réprimés,
Le tremblement des mains qui cherchent à se tendre
Par delà le tombeau vers des doigts bien aimés;

Je sais quelle âpre soif, quelle brûlante fièvre,
Allument sourdement au fond du cœur les mots
De tendresse et d'aveu qui sortent de nos lèvres
Et tombent dans la nuit sans éveiller d'échos;

Et, connaissant cela, je sais combien est vaine
Cette triste science auprès des autres cœurs,
Puisqu'ayant tout compris d'une souffrance humaine,
On n'a pas le moyen d'en essayer les pleurs;

Car aucun geste ami, car nulle main, fût-elle
Douce, compatissante, aimante et fraternelle,

Ne peut être un appui pour l'âme en désarroi
Qui cherche un regard mort et qui pleure une voix.

II

Au chevet d'un mourant.

Quels sont donc tes pensées, toi qui, dans l'ombre, épies
Sur une lèvre pâle un souffle qui s'éteint
Et cherches à compter les restes de la vie
Sur le maigre poignet que vient serrer ta main?

Sainte Fraternité! l'âme qui t'est ravie
De ton âme sera plus proche encor demain,
Et le dernier soupir de ces lèvres ternies
Avant toi la conduit au rendez-vous divin.

L'unique fusion sur la rive éternelle
Des chemins différents par les hommes suivis,
Au chevet d'un mourant, ton âme y pense-t-elle?

Là-haut les tristes noms d'athée et d'infidèle
Ne sauraient exister, car celui qui partit
Croyant en ses faux dieux, s'éveille en Jésus-Christ.

III

A un blessé musulman.

O toi qui vas mourir! quelle que fut ta vie,
Un instant pense à Dieu,
Et qu'une fois encor par ta voix soit bénie
Sa sainte volonté qui va fermer tes yeux.

Ah! qu'importe le nom dont notre voix le nomme,
Puisqu'en Lui nos chemins viennent se rencontrer,
Puisque le connaissant, d'un même élan, nous sommes
Courbés pour l'adorer.

Il est le Dieu puissant, le Créateur, l'Unique,
Qui dispose à son gré de nos étroits destins,

Nous courbe dans la nuit d'une mort identique
Et puis nous ressuscite à des clartés sans fin.

Sans Lui tout est néant; sans Lui rien ne peut être;
Dans une même foi,
Nous le prions tous deux, et comme Il est ton Maître,
Il est mon Maître à moi.

Il n'existe qu'un Dieu, cela seul nous importe...
Sur ton sanglant chemin je peux te soutenir.
Ma foi veille à côté de la tienne et l'escorte,
O blessé musulman qui vas bientôt mourir!

IV

Méditation au crépuscule.

Sur les brins d'herbe secs et le sable qui luit
Descendent lentement les ombres de la nuit.

La tige du bambou se balance et frissonne;
J'entends comme une voix tout près de moi; personne
Cependant n'a parlé; ce murmure indistinct,
C'est le léger soupir de la feuille et de l'onde,
C'est l'aile de la nuit volant vers le matin,
C'est l'appel anxieux que vers un ciel lointain,
Du gouffre de son doute exhale tout un monde.

Comme ils sont traversés de cris mystérieux,
Le silence des nuits et le calme des cieux!...
Mêlée à leur douceur, que de tristesse flotte!...

Dans cet air où, ce soir, au parfum végétal
Qui sort des daturas et de la bergamote,
Vient se mêler le poids des odeurs d'hôpital,
Comme elle est plus ardente, et plus âpre, et plus pleine,
L'interrogation de la douleur humaine!

Une nuit idéale où rôde le désir...
Un paradis en fleurs où, comme des corolles,
S'effeuillent des instants créés pour le plaisir...
Des branches inclinant avec des courbes molles
Leurs bouquets de parfums que la main peut saisir...

Et, dans l'ombre, tout près, douloureux et terrible,
Cet obsédant pourquoi qu'un être frémissant
Lance de son grabat vers un ciel insensible,
Cri toujours sans réponse et toujours renaissant...

Quand tu souffris, mon Dieu, tu rachetais les hommes;
Dans la coupe d'angoisse où tu buvais le fiel,
Ton amour infini mettait un goût de miel...

Mais nous, nous, aujourd'hui, malheureux que nous sommes!...
Nous qui souffrons ici, nous qui n'avons parfois
Dans un cœur ulcéré ni l'amour, ni la foi!...
Qui, fous, après avoir, dans notre déchéance,
Blasphémé ton saint nom, blasphémons la souffrance!...

Avec quels justes poids pèseras-tu, Seigneur,
Au jour du jugement dans ta sainte balance
Les tourments: épouvante, amertume, cri, pleur,
De celui qui n'a pas accepté la douleur?

Pardonne ce pourquoi timide à ma faiblesse;
Toi seul es tout puissant, ce n'est pas t'outrager
De pleurer sur soi-même et de t'interroger.
Où donc mieux que vers toi crierait notre détresse
Lorsque plus rien d'humain ne vient la soulager?

Si tu n'y réponds pas, au moins daigne l'entendre,
Et du calme séjour de ta divinité,
Pardonne, inaccessible et seule vérité,
A des cœurs insensés qui voudraient tout comprendre.

EVOCATIONS,

PIECE

qui a obtenu une Mention honorable,

par Mme Alice ISNARD.

J'ai rêvé, ce long soir, à de lointains voyages,
Le front contre la vitre en regardant la mer.
S'en aller, pèlerin, sans amis, sans bagages,
Ayant pour guide un nom au lieu d'un Baedeker...

Un nom qui, dès l'enfance, a peuplé tous mes rêves,
Que des jours pleins d'ennui n'ont jamais enlisé.
A mes plus vieux chagrins il imposait sa trêve,
Evoquant des parfums et des vents alisés.

Ile Bourbon! Ton nom, prononcé par mon père,
Jetait un voile d'or sur nos pauvres jours gris
Qui bâillaient dans la chambre à la lourde atmosphère;
Ton nom! piège magique où nos cœurs étaient pris.

La lampe sur la table a mis une auréole;
Frileux et tisonnant, mon père, au coin du feu,
Evoquait à mi-voix ses cousines créoles
Avec leur parler doux qui zézayait un peu.

Elles apparaissaient toutes, en crinoline,
Bandeaux calmes, grands yeux rieurs très ingénus...
Robes de jaconas, fichus de mousseline;
Soupirs, émois légers, qu'êtes-vous devenus?

Elles se poursuivaient sous les varangues basses.
Leurs cris d'oiseaux, aigus, déchiraient l'air du soir,
Puis elles se jetaient, haletantes et lasses,
Dans des fauteuils d'osier balancés par des noirs.

Du grand sommeil muet, Athénaïs, Clorinde,
Vous dormez aujourd'hui sous les verts tamarins,
Et vous, petite vieille en vos châles de l'Inde,
Toute menue avec vos doigts jaunis et fins,

Qui tremblent en ouvrant quelque lettre de France
Lue, en hochant la tête, avec un cœur qui bat,
Tandis que l'ara bleu, les yeux clos, se balance.
Vous la serrez, songeuse, en votre vieux cabas

Qui fleure un doux parfum de vétiver et d'ambre.
Tels d'avidés frelons, sur un rayon de miel,
Les anciens souvenirs bourdonnent dans la chambre.
Vous rêvez au cousin exilé sous un ciel

Morne et très embrumé de Paris en décembre...

LE VOYAGEUR,

PIECE

présentée au Concours

par Mlle Brigitte de MESLON,
à Nantes.

Pousse la porte entrebaïllée où ta main tremble;
Je t'attendais... Le feu brûle entre les landiers;
Reprends ta place, et nous regarderons ensemble
Se consumer les branches sèches d'amandiers.

Rien n'est changé; le vieux sapin fait la même ombre
Sur les vitres de la fenêtre, et les sabots
Des écoliers, quand tout à l'heure il fera sombre,
Claqueront sur la route ainsi que des grelots.

L'été prochain, tu reverras sortir de terre,
Quand tout palpitera d'un sensuel émoi,
La tubéreuse, le coucou, la primevère,
Les mille fleurs que mon jardin garde pour toi.

Ne parle pas! Ne me dis rien de tes voyages;
Reprends le fil des jours où tu l'abandonnas;
Laisse-moi seulement sourire à ton visage
Pour les mois de douleur où je ne l'avais pas...

Mets ta main dans la mienne; approche un peu ta chaise;
J'ai tant voulu ce jour... Fais que l'enchantement
Se prolonge et me leurre et, bien que je me taise,
Entends la voix qui chante en moi si tendrement;

Mais pourquoi regarder sans cesse vers la porte?
On est si bien tous deux auprès du feu tremblant,
Baignés de tout l'amour que le soir nous apporte;
— Ah! parle-moi, car ton silence est accablant!

Viens. Il est tard. Ta chambre donne sur la lande,
La même chambre qu'autrefois. Le lit est fait.
Je t'ai mis des draps fins qui sentent la lavande,
Le matin clair, la prairie et le serpolet.

Mais que fais-tu? Referme la fenêtre, il neige...
Montons. Je veux moi-même allumer un grand feu
Dans cette chambre où ma tendresse te protège.
— Tu refuses?... Mais je sais bien que c'est par jeu.

Ah! que fais-tu? Non, non, je serai la plus forte,
Et si mes bras noués ne savent te garder,
Je les mettrai tout grands, en croix, sur cette porte,
Et si tu veux partir, ose me regarder!

Eh bien, non, mon amour, voici la porte ouverte;
Va-t-en! Mais la tempête obscurcit l'horizon;
Prends ton manteau; que tes épaules soient couvertes,
Et je refermerai sur toi cette maison...

LE COURRIER DE FRANCE,

POEME

(Concours Roquemaurel)

qui a obtenu une Eglantine d'argent,

par Mlle Marcelle JOIGNET,
à Tours.

Gloire au premier bateau qui trouva dans sa ronde
Sur les lacs de bleuets couvrant la Mappemonde
Des pays neufs jamais atteints
Et qui leur apporta comme une délivrance
Cette invitation royale de la France
A vivre les mêmes destins!

Il existe depuis pour charmer les rivages
Et faire battre un cœur au loin dans ses voyages,
Cœur d'apôtre ou d'aventurier,
Un mot tout azuré de vieille rêverie,
Ombre et rayonnement de la Mère Patrie,
Un mot magique: Le courrier!

Confiée à l'espoir des lentes caravelles,
Une lettre de France aux régions nouvelles
Montrait un avenir si doux
Qu'elle a sur ta blancheur, ô neige canadienne,
Dans une œuvre à la fois conquérante et gardienne,
Laisse l'empreinte de chez nous!

Et le message ayant connu les vents propices
Que l'Orient parfume aux senteurs des épices:
Voile ardente et pavillon clair,
Notre marine bleue a porté ses croisades
Dans tous les ports, tous les bassins, toutes les rades,
Qui sont la France d'Outre-Mer.

Grappes de fruits luisants sur l'espalier des côtes,
Les villes ont d'abord mûri, larges et hautes
Pour épier votre retour,

Vieux bricks aux mâts carrés ou jeunes goélettes
Apportant le courrier dans les eaux violettes
Des golfes heureux. Mais un jour...

Les pacificateurs ont sondé les mystères
Nous retenant aux bords maléfiques des terres,
Ils ont affranchi, nivelé,
Vaincu les grands secrets du sable ou des lianes
Et donné les chemins, ces présents d'Ariane,
Au colon français exilé.

Sur la poussière d'or grillant la plaine rousse,
Par une âme cachée au milieu de la brousse
La foi chrétienne fleurira,
Et le galop joyeux des courriers-méharistes
Porte un billet de France aux solitudes tristes
Vers l'ermite du Sahara.

Quand Charles de Foucauld distinguait dans les sables
Les messagers de souvenirs ineffaçables,
Mort au monde, il avait pourtant
L'irrésistible élan qui rattache tout l'être
A ce pays d'enfance où les yeux ont vu naître
Et s'épanouir leur printemps.

Qui donc frappe, en ces jours de guerre musulmane,
Au bastion français où veille une soutane?
Ils répondent, les assassins:
C'est le courrier de France. — On entrouvre la porte;
C'est le courrier de France! Oh! Père! Il vous apporte
Le martyr qui fait les saints!

Un Père de Foucauld donne même sa tombe!
Abattu dans le bled, Laperrine succombe
Sans achever sa mission;
Mais il pourra dormir en oasis bénite,
Ayant eu pour linceul auprès du grand ermite
La toile de son avion.

Telle aux bateaux jadis la mer hallucinante
Inspirait le désir d'écouter ce qui chante
Aux mystérieux archipels;

La dune recouvrant ces pionniers sublimes
Pour gagner d'autres cœurs à l'idéal des cimes
A fait entendre ses appels.

Le message de paix a pris la route unie
Défrichée à travers l'immense colonie:
Alors, plus loin du littoral,
Le Maroc rouge a vu surgir la ville blanche,
Symphonie au soleil de joie et de revanche
Pour son glorieux Maréchal.

Un dolman de soldat près du burnous de laine
Ranime vos palais de princesse lointaine,
Afrique vivante, depuis
Qu'il sut bâtir français pour la prochaine aurore
En gardant africain le souk multicolore
Conteur des Mille et une Nuits.

Outre-mer, par Lyautey la France bien servie
Possède pour l'aimer et vivre de sa vie
Mieux qu'un rivage au palmier vert!
Après les routes d'eau que traça la marine,
Sous les routes du ciel où montait Laperrine,
Voici des routes au désert!

Et sur le flamboiement des pistes éclatantes
Où les toits lumineux remplaceront les tentes,
Courrier de France, tu viendras
Dire qu'elle est amour, grandeur, force et justice,
L'ère pacifiante et colonisatrice
Pour ceux qui nous ouvrent les bras.

Tu viendras chaque jour de France, cher message,
Parler de ce pays qui reçut au visage
L'éventail outrageant du Dey
Et qui cent ans plus tard donnait à l'indigène
En réponse de foi dans la douceur humaine
L'œuvre immortelle de Lyautey.

POESIES

MONTEES AU BUREAU GENERAL.

A la Comtesse de Noailles, ode.
Le Royaume inconnu, poème.
A Paris, poème.
Fourrure, sonnet libre.
Pollice verso, sonnet libre.
L'Autre gloire, sonnet libre.
L'Escalier de Jade, sonnet libre.
Astrid, pièce.

LANGUE D'OC

LA COLUMNA DE FOCH,

ODE

qui a obtenu une Viotette d'argent,

par M. l'abbé Barthélémy BARCELO, à Perpignan

(Pyrénées-Orientales).

Sempre, claregi o no, qui una volta t'ha vista,
Sempre més portarà dins séu un'alba en flor;
Així l'enamorat du l'aimia al seu cor,
Tal tragina el seu món de bells somnis l'artista.

Quinze dies durant la llum de ta presència
Ve mantenir-me en l'aire els cinc brots dels sentits
Tots els cinc en aguait als ulls embadalits
Com si en tu refluorís Beatriu de Florència.

(LA COLONNE DE FEU — Toujours, que le soleil brille ou non, celui qui une fois t'a vue, — toujours portera en lui une aube en fleurs; — tel l'amant porte en son cœur la bien-aimée, — tel l'artiste, où qu'il aille, traîne son beau monde de rêves.

Ce fut pendant quinze jours que l'éclat de ta présence — maintint suspendus les cinq rameaux de mes sens, — tous les cinq à l'affût, les yeux ravis, — comme si de nouveau fleurissait en toi Béatrix de Florence.)

Oh l'amor dels ulls meus esmunyint-se en devotes
Caricies arreu del teu cos tot rosat!
Movia-hi el silenci invisible teclat?
Seu de Santa Cecilia, 'n fluïes les notes?

I tenia l'esguard subtilíssim olfacte
D'abella al bat del sol, d'insecte llaminer.
Ah! si ets color de bes i boca de roser,
Com no beure en tes llums sentors de rosa intacta?

Quinze dies durant, — oh cèlica pastura! —
Contemplí, amoixi, amb delit sempre nou,
Tes formes i callava: El respir deia prou!
Sols l'encens del glatir t'assolia en l'altura!

Silenci, cant profund...! D'esclafir-me aleshores
Tu i el Tarn i la Dretzo i tot l'ample Albigés
Que l'altiu campanar sublima a pols i en pes,
Com Pontífex suprem de la urbs i els afores;

(O l'amour de mes yeux glissant en dévotes — caresses par tout ton corps rosé! — Le silence y mouvait-il un invisible clavier? — Quelles notes jaillissaient de toi, o cathédrale Sainte-Cecile?

Mon regard avait comme un odorat subtil — d'abeille en plein soleil, d'insecte épris de douceur. — A voir ta couleur de baiser et de bouche de rosier, — comment ne pas boire en ta lumière ces parfums de rose intacte!

Pendant quinze jours — ô pâture céleste! — mon regard parcourut d'un désir incessant — tes nobles formes et je me taisais: je ne faisais que respirer! — Seul l'encens montant de mon cœur haletant pouvait te saisir dans ta hauteur!

Silence, chant profond! D'avoir pu lui donner l'expression due, — toi et le Tarn et Notre-Dame de la Drèche et le large Albigeois — que le plus superbe des clochers élève de tout son Plan, — comme suprême Pontife de la ville et ses alentours;

Tu i tot el país amorosit d'aromes,
Hauríeu, quasi bé, cist lluir de tan clars
Versets i més versets d'un nou Cant dels Cantars
En cel flor-lliriat de líriques colomes.

Bo i restant boca-eixut d'amor meravellada,
Et cobria de flors l'anhel a raig seguit:
Tu la Filla del Rei i Torre de David!
Tu de l'Espós de sang Esposa apassionada! —

La tenda de Cedar sols a dins era bella:
Tu ets pulcra al defora i no menys part de dins,
I el teu aire 'ns eleva i dilata els confins
De la pensa i el cor en mars de meravella.

Salve, o de Déu, — el Fort! — sagrada fortalesa!
Quin vent de serafins t'abrusa? En tot lloc
Els crepuscles són breus; cristal-litzen en bloc
Enorme en l'encesor de ta casta nuesa?

(Toi et tout le pays, si doux dans la buée de ses parfums multiples, — vous auriez vu presque resplendir — des versets et des versets d'un nouveau Cantique des Cantiques — dans un ciel fleurdelysé de lyriques colombes.

Tout en restant muet d'amour émerveillé, — celle-ci répandait sur toi une averse de fleurs: — tu étais, pour moi, la Fille du Roi et la Tour de David, — tu étais l'Épouse passionnée de l'Époux ensanglanté.

La tente de Cédar n'était belle qu'à l'intérieur; — mais tu l'es autant au dedans qu'au dehors, — ton air nous soulève et dilate les horizons — de la pensée et du cœur au large d'une mer de merveilles.

Salut à toi, ô forteresse sacrée de Dieu, le Fort! — Quel vent aux ailes de séraphin avive ta flamme? — Où que ce soit, les beaux crépuscules sont brefs; — se cristallisent-ils, en bloc énorme, grâce au flamboiement de ta chaste nudité?)

Las! quan el dia 's mor, com l'atleta 's moria,
Greu recança s'endú, colltorcent, nit avall;
Puix llanguir, com Narcís, s'és vist dins el mirall
I eternitzar no pot s'esplèndida agonia!

Las! quan el fred cru i nu a la Tardor despulla
Amb urc saquejador de pirata i cobeu,
Ella pensa: — Morir? aixó rai! el més greu
Es perdre, morta ja, l'esplendor fulla a fulla!

I bé. No més neguit! Tu llur ànsia consumes,
Cremant sense desdir com l'eritja d'Oreb!
I abranda's l'esperit i el teu flam és l'estreb
D'on s'arrenca a l'assalt dels encanteris summes.

Encanta't! Tot és bo i bell en l'Harmonia!
Tal és la teva magna, imperial llicó.
Felibre universal, d'Assis el Pobriçó
Atuí els Maniqueus car de cor s'ho sabia.

(Hélas! voici que, quand meurt le jour, comme mourait l'athlète — il emporte, courbé au fond de la nuit, un lourd regret, — car il s'est vu, ainsi que Narcisse, languir dans le miroir — et il n'a pu éterniser sa rayonnante agonie!

Hélas! quand le froid, tout nu, vient dépouiller l'automne — avec la brutalité de l'avare et d'un pirate en saccage, — elle a rêvé de dire: Mourir? bah! la déchirante chose — c'est de perdre morte déjà, la splendeur feuille à feuille.

Eh bien! Plus d'angoisse! tu calmes leur véhément désir — en brûlant sans t'éteindre jamais, ô buisson ardent du mont Horeb! — L'esprit s'y embrase et ton flamboiement est l'étrier — d'où il s'élançe à l'assaut des enchantements souverains.

Enchante-toi! Tout ce qui existe est bon et beau dans l'harmonie ! — Telle est ta grande, ton impériale leçon. — Félibre universel, le Poverello d'Assise — n'a vaincu les Manichéens qu'en ayant une telle norme de vie!)

Encanta't! Qui sabés votar-li obediència
A semblant regla d'or, efluvi del teu pit!
A encantament més pur, més dinàmic delit,
A més llecor d'encís, més fruits de sapiència.

Encantat'! Si. Del tot! Com maleir la crossa
Qui va dreçar-te enmig de fogueres fatals?
Déu la jutjà, i Déu... sap treure bé dels mals.
Bah! si núvols i vents et prenen per carrossa

D'Elies, torb de zel i d'Israel l'auriga,
D'altre foc, — el foc nou que va dur-nos el Crist —
En tu, o Gloriosa! emmirallar-se he vist,
Donant al teu cloquer raigs de calze i espiga...

L'espiga s'arma? Cert. I s'erica gelosa.
— Mare, defensa els fills. — El martiri, però,
La sublima en el pa tan pacient, tan bo,
I àdhuc l'Hòstia 'n serva el regust bondadosa.

(Enchante-toi! Qui manquerait de jurer obéissance — à une telle règle d'or qui émane de toi? — Plus l'enchantement est pur, plus prompt est l'élan — Plus la sève du ravissement est puissante, plus nombreux doivent être les fruits de la sagesse.

Enchante-toi! Oui, tout à fait! Comment pourrait-on maudire la crosse épiscopale — qui t'a dressée jadis au milieu des feux fatals? — Dieu porta sur elle son jugement... et Dieu sait tirer le bien du mal. — Ah! si les nuages orageux te confondent avec le char d'Elias,

Tourbillon de zèle et meneur d'Israël, — un autre feu. — le feu nouveau que nous a porté le Christ, — je l'ai vu, ô Glorieuse! se refléter en toi — donnant à ton clocher des rayonnements d'épi et de calice.

Certes, l'épi s'arme et se hérissé, jaloux; — il est père et défend ses fils, mais le martyr — le sublimise dans le pain si patient, si bon, — et l'hostie eucharistique en garde la saveur.)

Tal t'albir! Tal et vull! No: Tu no cremes d'ira,
Ni fa goig la rapaç adusta al teu cloquer:
La Pau, — on tants n'hi han — colomar se'n va fer
I nimba's-hi d'estarts que l'atzur en delira.

Ah! bé'l comprenc, bé'l visc, — a mig morir-ne, — el drama
Dels Pobles d'Oc... Per què, tan llumínics com són,
Acolliren un Credo ennegridor del món,
Credo orb contra el qual tot el Migdia clama...?

Excélsior! Osca! Sus, catedral albigea!
— Incendies el cor del cel i flamejar
Fas la sang del teu riu d'encís venocià! —
Catedral, és d'amor, d'amor que't veig encesa!

No portessis per nom el de santa Cecilia,
— Font de música sacra en relligats acords, —
Alba't diries, Alba on la nit dels records
Trenca en matí d'encants de verge i flor de Clívia.

(C'est ainsi que je te vois! C'est ainsi que je te veux! Non: tu ne brûles pas de colère, — et l'on ne voit pas luire la bête ajoutée à ton clocher: — la Paix — si nombreux l'y goûtent — va s'en faire un colombier — et s'y nimber d'auréoles à faire délirer l'azur du ciel.

Ah! je comprends bien, je vois bien — à en mourir presque, — le drame des peuples occitans... Pourquoi, alors qu'ils sont d'un génie si lumineux, — ont-ils accepté un Credo qui assombrit le monde, — Credo aveugle contre lequel tout le Midi proteste...?

Excelsior! Osca! En haut, cathédrale albigeoise! — Tu incendies le cœur du ciel et tu fais flamboyer — le sang de ton fleuve au charme vénitien! — Cathédrale, c'est d'amour que je te vois embrasée!

Si tu n'avais pas ce nom de sainte Cécile, — source de musique sacrée aux accords si unis, — je t'appellerais Aube, Aube où la nuit des souvenirs — éclôt en un matin aux enchantements de vierge et de fleur de Clivia.)

Ets severa, ets sublim i, ensem, agraciada:
Tal la cima alterosa, imposant pel volum,
En manta flor humil infantira's presum
I juga als rierols si trona a la cascada.

Més, però, qu'el Jubé on l'art de l'escultura
S'afiligrana així la neu flonja als pibets,
Àdhuc més que ta nau on triomfen esplets
De Santoral, estim ta superba estatura.

Lloança a t'esplendor, suprem orgull de l'aire!
Sies pel chor fratern, chor de les Muses d'Oc,
Sies, cara al Destí, la Columna de Foc
Qui a la llur Canaan les meni abans de gaire.

(Tu es sublime et en même temps gracieuse; — telle la montagne altièrre, dont la masse s'impose, — rit et, coquette en mainte petite fleur, s'amuse — en ruisseaux et tonne en ses cascades...

Mais plus encore que ton jubé, où l'art du sculpteur — trace des filigranes pareils à ceux de la neige sur les sapins, — plus encore que ta nef où triomphent, en éclosion magnifique, — les fleurs du Santoral, c'est ta superbe stature que j'aime.

Louange à ta splendeur, suprême orgueil de l'air! — Sois pour le cœur fraternel des Muses d'Oc, — sois, face au destin, la Colonne de Feu — qui les conduise, sans retard, au seuil de leur Chanaan!)

Lloança en terra i cels a tu, la Violenta!
Lloanea, Emperadriu que el martiri emporrà!
Lloança! Tal subjuga el geni lul-lià
— Lloança!! — en Pentecosta immortalment roenta!

(Louange, sur terre et dans les cieux, à toi, la Violente! — Louange, Impératrice que le martyr empourpra! — Louange! Ainsi brûlait le génie Lullien — Louange!! dans un souffle de Pentecôte immortellement enflammé!

LA PLATANA,

POEME

qui a obtenu une Eglantine d'argent,

par M. Paul BERGUE, à Pézilla-de-la-Rivière
(Pyrénées-Orientales).

I

Mentre va caminant pel cel la broma blanca,
lo llarc dels brots me senti puntejà 'ls borrós,
i per munt i per vall s'escampà en cada branca
un sang bullent generós.
Frescal Primavera! Delici
negant tot recòrd d'aquell suplici,
la fret!
Jò, l'aibre excels, trefugeixi del destret

(LE PLATANE — Tandis que va cheminant par le ciel le nuage blanc, — le long de mes branches je sens poindre les bourgeons, — et de ci de là se répandre dans chaque rameau — un sang bouillant généreux. — Frisquet Printemps! Délice — noyant tout souvenir de ce supplice, — le froid! — Moi, l'arbre élevé, je frémis de l'angoisse —)

d'enflocà ma rama tòrta.
Viva Déu! Viva Déu! L'ohiu,
pel bòsc, pel riu,
la bufada armoniosa i fòrta,
pel camp, vergé i hòrta
del regatiu,
La bufada incansable de la Tramontana
reviscolant mon aima somòrta de Platana?
De la sòca squamosa al capilló del ram,
canti l'himne del Vent en un clam;
canta que canta;
i, m'escotant, la més menuda planta,
de ma valenta cançò
modestament se pòsa à l'unissó.

De quina encontrada ignòta
vai veni, rebrot novell?

A quina epòca remòta
de les fosques del temps vell?

(de pavoiser ma ramure torse. — Vive Dieu! Vive Dieu! L'entendez-vous, — par bois et rivière, — la bouffée harmonieuse et forte, — par champ, verger et jardin — à l'arrosage, — la bouffée infatigable de la Tramontane — ressuscitant mon âme moribonde de Platane? — Du tronc squameux au fin bout du rameau, — je chante l'hymne du Vent en une clameur; — chante que chante; — et, en m'écoutant, la plus menue plante, — de ma vaillante chanson — modestement se met à l'unisson.)

(De quelle contrée inconnue — vins-je, surgeon nouveau? — quelle époque reculée — des ténèbres du vieux temps?)

Eri une branca escapçada
per la rossa Shererazada
al mevavellós jardí?
Ó pervinc de L'Hòrt de ròses
poblat de nines formòses
pel suau persià Saadí?

A la gleva algeriana
ma rel va poà saó?
ó en l'arena egipciana
del colossal Faraó?
Mon orígin ont s'escaigui,
de dues còses m'ennaigui:
aiga i sol ma vida són;
D'aspres altre s'acontenti
ó boires, jò quin plé senti,
aiga als peus i sol al front!

De l'útil, diu, el criteri
per tots aibres la fruita és.
Dòncs me cal cridà miseri
si trec rama, i pas ré més?

(Étais-je une branche coupée — par la blonde Shehérazade — dans le merveilleux jardin? — Ou proviens-je du Jardin de roses — peuplé de filles belles — par le suave persan Saadi?
A la glèbe algérienne — ma racine puisa-t-elle humidité? — Ou dans le sable égyptien — du colossal Pharaon? — Où qu'échoie mon origine, — de deux choses j'ai envie iolle: — eau et soleil sont ma vie. — D'un terrain sec qu'un autre se contente, — ou de brumes; moi, quel plaisir j'éprouve, — l'eau aux pieds et le soleil au front!

De l'utile, dit-on, le critère — pour tous les arbres c'est le fruit, — il me faut donc crier misère — si je pousse des branches, et rien de plus? —)

De puixança, en tinc de sòbres.
Tabé és pas al rang dels pòbres
que vui està, en de-sa part.
Jò a tot lo més bel m'arrimi;
noblesa i riquesa estimi;
són pel superflú i l'Art.

II

Istiu d'òrt, d'abundó pel terme esclates.
Vòra del còrrec sorralenc,
flingacen, balancejant, les llates
del canyé, per tant que faci escardalenc.
Ara, de llegues lluny, senyali la carretera
pel meu dòmo verdós espompit
omplint de remingòls la plana entera,
i dant reparo al vianant com sòta ampit.

(— De la vigueur, j'en ai de reste; — aussi n'est-ce pas au rang des pauvres — que je veux me tenir à part. — Moi, je vais vers tout le plus beau; — j'aime noblesse et richesse; — je suis pour le superflu et l'Art.

II — Eté d'or, tu éclates d'abondance par le territoire. — Tout au bord du ravin sablonneux, — fouettent en se balançant les baguettes — de la cannaie, maigriotte quoi qu'elle fasse. — Maintenant, de plusieurs lieues je marque la voie charretière — par mon dôme verdâtre touffu — emplissant de méandres la plaine entière, — et abritant le voyageur comme sous un auvent. —)

Si, que me vei à l'apogeu de la glòri.
Ignorant pugó i malòri,
Jò, brava filla del Plà,
i majorment del català,
amb el Sol beneït que centella
sem amics corals, de jovent.
No veieu com para l'orella
tant aviat, al mendre alé de vent,
aixequi jò ma cantarella?

Ré que de senti el meu clam
vibrant de la sòca al capilló del ram,
amorós el Sol me somriu.
I jò, de gana i sempre més briu,
canta que canta; i, m'escotant, la més menuda planta,
de ma valenta cançò
modestament se pòsa à l'unissò.

(—Ignorant insectes et maladie, — moi, brave fils de la Plaine, — et surtout catalane, — avec le Soleil béni qui scintille — nous sommes amis de cœur, depuis la jeunesse. — Ne voyez-vous pas comme il tend l'oreille — aussitôt qu'au moindre souffle de vent — je lance ma ritournelle? — Rien que d'entendre ma clameur — vibrant du tronc au fin bout du rameau, — amoureux le soleil me sourit. — Et moi, avec de plus en plus d'entrain et de brio, — chante que chante; — et, en m'écoutant, la plus menue plante, — de ma vaillante chanson — modestement se met à l'unisson.)

Cami avall, a per'quí per'llí me giri
cap als entorns ratllats de cavallós.
Amb un reüll de condolenci miri
l'aibròt fruité, de son fato orgullós.
Pòbre d'ell! Envés jò, bé és pòca còsa!
Pót vení el llenyaté, perquè fa nòsa
el bulto del meu brancatge esbandit,
ho tallà tot a-ran, hasta la forca;
dos anys després, rei que del tròno llurca,
vei als meus peus tot un pòble arrodit.

Antany seguí el pas de la carreta,
amb el fei d'herba ó palla fent sotrats
i retrucs, su la ruta sempre estreta,
mentre el fuet repicava sos flic-flacs.

(Chemin faisant, par ci par là je me tourne — vers les alentours rayés de sillons. — Avec un regard de côté, compatissant, j'observe — le misérable arbre fruitier, orgueilleux de son fardeau. — Pauvre de lui! A côté de moi, comme il est peu de chose! — Le bûcheron peut venir, parce que gêne — la masse de mon branchage épandu, — tailler tout au ras, jusqu'à la fourche; — deux ans après, roi qui contemple du haut de son trône, — je vois à mes pieds tout un peuple accroupi.
Jadis je suivais le pas de la charrette, — avec la charge d'herbe ou de paille faisant ressauts — et cahots, sur la route toujours étroite. — tandis que le fouet redoublait ses flic-flac —)

M'agradava, al diumenge, quand de fila
els hortolàs anaven à la Vila
a peu, els escarpins al braç penjant.
M'en reii, bon-infant, quan gitanalla
parava aquí, tothòm, ase i canalla,
l'agram ó 'l ranxo als bells aires menjant.

Al meu soplug avui ningú s'abriga,
ningú. L'otò traspassa com un llamp.
D'anà qui sab aront, à tothòm triga,
sense un còp d'ull su la splendó del camp.
El còtze fòll contra ma sòca toma;
se revòlca en cent tròços i s'alluma;
i me fulles en plós cauen su'l fòc.
Jò, és pas sols a la pell que duc la plaga;
al còrt metei una altra me s'amaga,
que, com corc, me rosega a pòc a pòc.

(J'aimais bien, le dimanche, quand à la file — les jardiniers allaient à la Ville — à pied, les escarpins pendant au bras. — Je riaais, bon enfant, lorsque la horde bohémienne — s'arrêtait là, tous, âne et marmaille, — mangeant le chiendent ou le rancho au grand air. De refuge aujourd'hui je ne sers plus à personne, — à personne. L'auto passe devant moi comme l'éclair. — Il tarde à tous d'aller qui sait où, — sans un coup d'œil sur la splendeur de la campagne. — Le coche fou bute contre mon tronc, — se roule en cent morceaux et s'enflamme; — et mes feuilles tombent en pleurs sur le foyer. — Moi, ce n'est pas seulement à l'épiderme que je porte la plaie; — au cœur même une autre se cache en moi, — qui, comme un ver, me ronge peu à peu.

III

L'Hivern trauca. Su la terra fredelUCA
ni un airet passa. Dellà dels espais emboirats,
el Sol tristoi s'acluca.
I jò, com los malaventurats,
alci braços desesperats
de platana nuda i rigida
dins la campanya en son silenci encongida.
Més, soni l'hòra del Vent geliu,
tot d'un còp ma veu munta, fòrta;
pel camp, vergé i hòrta
del regatiu,
entoni l'Absòlta per la Natura mòrta:

A les animetes ohíu!
Ré que de sentí el meu clam,
com va que tot no reviu?

(III — L'Hiver montre le nez. Sur la terre frileuse — pas un zéphyr ne passe. Par delà les espaces brumeux — le Soleil piteux ferme l'œil. — Et moi, comme les malheureux, — je dresse des bras désespérés — de platane nu et rigide — dans la campagne ratatinée dans son silence. — Mais, que sonne l'heure de l'autan, — tout à coup ma voix monte, forte; — par champ, verger et jardin — à l'arrosage, — j'entonne l'absoute pour la Nature morte: —

Ecoutez les pauvres âmes du Purgatoire...! — Rien que d'entendre ma clameur, — comment tout ne revit-il pas? —)

Ala! Ala! Canta que canta.
I, m'escotant, la més menuda planta,
de ma valenta cançò
modestament se pòsa à l'unissò.

Sense fí s'allarga
la ruta en plén sol.
Bé 'l die és a carga,
quand hòm està sol!
Se diu que qui canta
el seu mal espanta;
més, quin anyoré
munta de la terra,
a dreita i a esquerra
mai se passant ré!

De repent, en l'aire,
amb soroll potent,
l'Avió volaire
s'ou, pales-batent.
En renglera i cua
ne sall una rua.

(Allons! Allons! Chante que chante. — Et, en m'écotant, la plus menue plante, — de ma vaillante chanson — modestement se met à l'unisson.

Sans fin s'allonge — la route au grand soleil. — Comme la journée est à charge, — quand on reste seul! — On dit que qui chante — son mal épouvante; — mais quelle nostalgie — monte de la terre, — à droite et à gauche — parce qu'il ne se passe rien! Soudain dans les airs, — avec une rumeur puissante, — l'Avion volant — s'entend, hélice battante. — En rangée et queue — il en sort une foule.)

Jò, clamant més fòrt:
— Que corriu? — pregunti, —
Vos erreu, jò compti,
Si cerqueu el Nòrd

Ont terra millona
qu'aquesta escaureu?
Tot bé-de Déu dona
ella areu-arreu.
Respònen: — Platana,
de ta tramontana
ne tenim bé prou.
Desviant la vela,
seguim nòstra estela
vers un país nou.

No pòdes comprendre,
aibre casulà,
com l'agla i l'aulendra
z'hi gusta el volà.
Amb elles fem nombre.
Malagonyada ombra

(Moi, clamant plus fort: — Où courez-vous? — Je demande, — vous vous trompez, je pense, — si vous cherchez le Nord.

Où terre meilleure — que celle-ci trouverez-vous? — Toute récolte elle donne, — elle, vite, vite. — Ils répondent: Platane, — de ta tramontane, — nous n'en avons que trop. — Déviant la voile, — nous suivons notre étoile — vers un pays nouveau.

Tu ne peux comprendre, — arbre casanier, — combien l'aigle et l'hirondelle — se délectent à voler. — Avec eux nous faisons nombre. — Quel dommage, cette ombre)

pòrtes su'l camí!
La terra és tant baixa!
el Cel, que la taixa,
el Cel és per mi.

Tes rutes de terra
a qui fas abric,

les haurà la Guerra
d'un mossec, jò ho dic.
Així la destròça

d'aïbres serà gròssa;
no'n quedarà ré.
Vés, vés, pòca-sòlta!
Son jò que l'Absòlta
per tu cantaré.

— Ja, — 'ls hi fai, — me'n doni!
Partí per partí,
gaiement m'abandoni
a l'obscur Destí.
Com la Poesía,
vessi en desmasía

(— que tu portes sur le chemin! — La terre est si basse! — Le ciel, qui la ceinture, — le ciel est pour moi.

Tes routes de terre — que tu abrites, — la guerre en viendra à bout — d'un coup de dent, je le dis. — Ainsi le massacre — d'arbres sera grand; — il n'en restera rien. — Va, va! écervelé! — C'est moi qui — pour toi l'absoute chanterai.

— Hé! — je leur fais, — je m'en moque! — Partir pour partir, — gaiement je m'abandonne — à l'obscur Destin. — Comme la Poésie, — je verse en surabondance.)

la frescura i pau.
D'aparenci inútil,
més per molts no fútil,
alegrà me plau.

Si'l gorbàs abrigui
quan xiula el fullet,
tant-si pó el cel rigui,
cridi l'aucellet.
La bonança esperi;
que de l'intemperi
sempre hòm vén a cap.
Pujà ò decaure,
ont el món va a raure
Déu tot sol ho sab.

(la fraîcheur et la paix. — D'apparence inutile, — mais pour beaucoup non futile, — j'aime donner de la joie.

Si j'abrite le corbeau, — quand siffle la bise, — que le ciel rit tant soit peu, — j'appelle l'oiselet. — J'attends l'embellie; — car du mauvais temps — on voit toujours la fin. — Monter ou déchoir, — où le monde doit aboutir — Dieu seul le sait.)

EL ROURE,

POEME

qui a obtenu une Primevère,

par M. Jean NARACH, à Perpignan
(Pyrénées-Orientales).

Un roure estén sobre d'un prat,
en vorada de la ribera,
una ufanosa cabellera
espantosa de majestat.
Que n'és d'ampla la seva soca!
Qu'és profunda la seva arrel!
El cimbal és tan prop del cel
que, de baix, nos sembla qu'el toca.

(LE CHENE — (Un chêne étend sur un pré, — en bordure de la rivière, — une opulente chevelure — effrayante de majesté. — Qu'il est large son tronc! — Comme sa racine est profonde! — La cime est si près du ciel — que, d'en bas, il nous semble qu'elle le touche.)

Els ségles han passat sus d'ell
— ja té l'aire d'un patriarca —,
no li deixant per sola marca
que claps de molsa sus la pell.
Dels assalts de la tramuntana,
el bon gegant en fa cançons.
Els ecos són plens dels ressons
de l'orgue que bufa en l'ufana.

Bé n'ha vistes de tempestats,
bé n'ha rebudes de ferides!
Dins ses branques atapeïdes,

el llamp, sovint s'ha fet forats.
Dins del fullam, quin rebombori!
Dominant el fracàs dels trons,
Se retopen sus dels turons
els crits de nimfes en desori.

Es una gran ciutat d'ocells,
perpetual remoreig d'ales
dels brunziments de les cigales
en fan vibrar tots els ramells.

(Les siècles sont passés sur lui — il a bien l'air d'un patriarche, — ne lui laissant pour seule marque — que des paquets de mousse sur l'écorce. — Des assauts de la tramontane, — le bon géant fait des chansons. — Les échos sont pleins de résonances — de l'orgue qui souffle dans les frondaisons.

Qu'il a vu de tempêtes, — qu'il a reçu de blessures! — Dans ses branches serrées, — la foudre a fait souvent des trous. — Dans le feuillage, quel vacarme! — Dominant le fracas du tonnerre, — se répercutent sur les sommets — les cris de nymphes en désordre.

C'est une grande cité d'oiseaux, — perpétuel bruissement d'ailes — et les bourdonnements des cigales — en font vibrer tous les rameaux.)

Dintre dels nius de les ramades
qu'el vent trontolla en gronxadors,
s'amaguen púdiques amors
i s'aixequen les refilades.

Pels jovents, quin felix sojorn!
Sota de la rient ombrera,
venen, à cada primavera,
ballar la ronda tot l'entorn.
Embriagats de benanança,
amb prou petons i juraments,
pengen al balandreig dels vents,
a cada ram una esperança.

Amb la punta d'un ganivet,
han entrellaçat dins l'escorça
dos noms per que tingui més torça
el gran jurament que s'han fet.
Ai! pobre roure, que mentides
te fan dur aquests bons infants!

Que Peres que tornen Joans
i que Maries, Margarides!

(— Dans les nids de la ramée — que le vent secoue en escarpolettes, — se cachent de púdiques amours — et s'élèvent les gazouillements.

Pour les jeunes, quel heureux séjour! — Sous le riant ombrage, — ils viennent à chaque printemps — danser la ronde tout autour. — Grisés de bonheur, — avec bien des baisers et des serments, — ils pendent au balancement des vents, — à chaque rameau, une espérance.

Avec la pointe d'un couteau, — ils ont entrelacé dans l'écorce — deux noms pour qu'ait plus de force — le grand serment qu'ils se sont fait. — Ah! pauvre chêne, que de mensonges — te font porter ces bons enfants! — Que de Pierres deviennent des Jeans — et que de Maries, des Marguerites!)

Més d'un vindrà, desconsolat,
el cor fred i tot ple de pena
i l'aima, de recances plena,
espers decebuts del passat.
Sobre les cabelleres blanques
trontollant tos braços puixants,
molt més il-lusions que glands
baixeran de les teves branques.

Roure, dels teus ramells més secs,
quan a l'hivern fa fred a casa,
escalfa d'una bona brasa
els meus membres tan fredolecs.
I potser que ta flamarada
crepitarà dels refilets
de les nimfes, dels ocellets
i de la joventut passada.

(Plus d'un viendra, affligé, — le cœur froid et tout plein de peine — et l'âme, de regrets pleine, — espoirs déçus du passé. — Sur les chevelures blanches — secouant tes bras puissants, — bien plus d'illusions que de glands — tomberont de tes branches.

Chêne, de tes rameaux les plus secs, — quand l'hiver il fait froid à la maison, — réchauffe d'une bonne braise — mes membres si frileux. — Et peut-être ta flambée — crépitera-t-elle des chansons — des nymphes, des oiselets — et de la jeunesse passée.)

RASIN DE CRAU,

POEME

qui a obtenu un Œillet,

par M. Antonin JOANNON, à Marseille.

Aquéu rasin de Crau que ta man prouvençalo
Mèstre, un jour culiguè dins un rai de soulèu,
Rasin encantaréu qu'uno glòri inmourtalo
Deviè rèndre divin l'enaurant fin qu'au cèu,

Tant lou voudriéu beisa coume l'òsti, lou prèire;
Tant lou voudriéu canta coume l'aucèu, la lus;
Tant lou voudriéu ama coume on amo si rèire;
Ié voudriéu counsacra un autar de trelus.

(RAISIN DE CRAU — Ce raisin de Crau que ta main provençale, — maître, cueillit un jour dans un rayon de soleil, — raisin enchanteur, qu'une gloire immortelle — devait rendre divin, l'élevant jusqu'au ciel, Je voudrais le baiser comme le prêtre baise l'hostie; — je voudrais le chanter comme l'oiseau chante la lumière; — je voudrais l'aimer comme on aime ses ancêtres; — je voudrais lui consacrer un autel d'un éclat resplendissant.)

Bèu rasin prouvençau, coungrèies l'ambrousio
Qu'enebrìo li fiéu de toun sant terradou,
Desboundes dins soun cor li flot de pouèsio
Qu'embugon lou Miejour fin qu'à n'èstre sadou.

Premier au nord fouscous carrejes la lumiero,
Ié porges la calour, lou reviéure, la gau,
Espoumpi dóu soulèu cremant nòsti coustiero,
Enfioucant nòsti crau, nòsti plan, nòsti vau.

Fas mai; i Prouvençau ié regales toun amo;
Toun sang dins lou destré l'escampes à desbord;
Es toun moust generous qu'abrè la noblo flamo
Qu'àutri-fes ispirè si plus bèus estrambord.

Vin prouvençau sacra, visquierias nosto istòri;
Castèu-nòu, Sant-Enri, Gaudò, Tavèu, Cassis,
Dins li siècle passa veguerias nòsti glòri
Noste renoum canta dins tóuti li païs.

(Beau raisin provençal, tu engendres l'ambrosie — qui grise les fils de ton saint territoire, — tu verses dans leur cœur les flots de poésie — qui saturent le midi jusqu'à l'enivrer.

Le premier tu apportes la lumière au nord sombre, — tu lui offres la chaleur, un renouveau de vie, la joie, — toi gonflé du soleil qui brûle le versant de nos coteaux, — qui enflamme nos déserts caillouteux, nos plaines, nos vallées.

Tu fais plus; aux Provençaux tu donnes ton âme; — ton sang, dans le pressoir tu le déverses à pleins bords; — c'est ton moût généreux qui alluma la noble flamme — qui inspira autrefois leurs plus beaux enthousiasmes.

Vins provençaux sacrés, vous avez vécu notre histoire; — vin de Château-Neuf du Pape, vin de Saint-Henri, vin de la Gaude, vin de Tavel, de Cassis, — dans les siècles passés vous avez vu nos gloires — notre renommée chantées dans tous les pays.)

E dins lou Paradis quand lou Crist dis la messo
Es tu, vin prouvençau, que vuejo dins soun got
Car, soulet, pos coumpli sa divino proumesso,
E te tremuda'n Diéu abéurant si devot.

Bèu rasin prouvençau, flame sourgènt de vido,
Verso nous toun sang caud, arderous, inmourtau;
E que pèr ta vertu vengue la respelido
De nòsti sants espèr, o bèu rasin de Crau.

(Et dans le Paradis, quand le Christ dit la messe, — c'est toi, vin provençal, qu'il verse dans son gobelet; — car, seul, tu peux accomplir sa divine promesse, — et te changer en Dieu désaltérant ses fidèles.

Beau raisin provençal, brillante source de vie, — verse-nous ton sang chaud, ardent, immortel; — et que par ta vertu vienne le retour à la vie — de nos saintes espérances, ô beau raisin de Crau.)

BALADA NADALENCA,

BALLADE

qui a obtenu une Primevère,

par Mme Julienne SEGURET-FRAYSSÉ (CALELHON),
à Rodez (Aveyron).

Abèm auzit dins la nuèch lumenoza:
— Vos es nascut un Dius, un fraironèl!
E sèm partits sus la nèu palinoza,
totes pèds-nuds, sens capa ni capèl,
tram lo ventàs que nos trauca la pèl.
Paures e nuds, ongan com un còp èra,
quand miècha-nuèch repica al campanal,
sòla-batuts, de ginols sul lindal,
venèm aici vos dire nòstre mal:
Sèm los mainats de la granda mizèra!

(BALLADE DE NOËL — Nous avons ouï dans la nuit lumineuse: — Il vous est né un Dieu, un petit frère! — Et nous sommes partis sur la neige pâle, — pieds-nus, sans cape ni chapeau, — à travers le vent qui nous perce la peau. — Pauvres et nus, cette année comme autrefois, — lorsque minuit sonne au clocher, — les pieds meurtris, à genoux sur le seuil, — nous venons ici vous dire notre mal: — Nous sommes les enfants de la grande misère!)

S'abèm agut una maire amistoza,
òc sabèm pas; ni fauna, ni fornèl
per abrigar nòstra carn mizeroza;
abèm pas res jos la capa del cèl.
Lo vièlh malur, sord, abucle e crudèl,
nos a molguts, pauròts, jos sa dent fèra,
coma lo truèl espotis lo nogal;
e, tenètz, uèi qu'es lo ser de Nadal,
la fam, la frech son nòstre festenal:
Sèm los mainats de la granda mizèra!

Pel rebelut e la cara negroza,
fòrabandits de la bòria al castèl,
belèu abèm l'ama un bocin fangoza;

ventre aganit nos fa l'èime ganèl.
Pracò, s'abiam lo corps plan redondèl,
nos veirian pas sobent virar d'esquèrra,
los que, morruts, nos apèlan pauc val ,
en nos butant fòra de lor ostal.
Es del amor e del pan que nos cal:
Sèm los mainats de la granda mizèra!

(Si nous avons eu une mère affectueuse, — nous ne le savons pas; ni genoux, ni foyer — pour abriter notre chair misérable; — nous n'avons rien sous la chape du ciel. — Le vieux malheur, sourd, aveugle et cruel, — nous a moulus, pauvrets, sous sa dent féroce, comme le pressoir écrase l'amande; — et, tenez, aujourd'hui soir de Noël, la faim, le froid sont notre festin: — Nous sommes les enfants de la grande misère!

Hirsutes, le visage souillé, — chassés de la ferme au château, — peut-être avons-nous l'âme un peu fangeuse, — ventre affamé nous fait un esprit faux. — Pourtant, si nous avons le corps bien rebondi, — ils ne nous verraient pas si souvent mal tourner, — ceux qui, hargneux, nous appellent vaurien — en nous jetant hors de leur maison. — C'est de l'amour et du pain qu'il nous faut: — Nous sommes les enfants de la grande misère!)

MANDADIS:

Senhor Jèzus, qu'abètz poder reial,
vos que podètz cambiar plors en rozal,
d'un pauc de jòia aici sèm à l'espèra.
Dutrisètz-nos vòstre còr frairenal.
Sèm los mainats de la granda mizèra!

(ENVOI — Seigneur Jésus, qui avez pouvoir royal, — vous qui pouvez changer pleurs en rosée, — d'un peu de joie nous sommes dans l'attente. — Ouvrez-nous votre cœur fraternel: — Nous sommes les enfants de la grande misère!)

A NOSTRE-SENHE,

SONNET LIBRE

qui a obtenu une Eglantine d'argent réservée,

par M. Guilhèm DE NAUROZA,
à Airoux (Aude).

Dins lo bordon, man à l'esteva del arnés,
Canti ton nom, mon Dius, e ta lutz esplendida,
Sens van espèr de faire un jorn ma respelida
Subre la tèrra, dins l'aram o dins lo grés.

Que me faria lo laus del pople d'alavets,
S'abiai pas conquistat ton ajuda solida?
Tota ufaneza de mon còr siague bandida!
Fòra de ton amor res plus non m'es plus rés.

(NOTRE-SEIGNEUR — Dans le sillon, en tenant le mancheron de l'araire, — je chante ton nom, ô mon Dieu, et ta lumière resplendissante, — sans avoir le vain espoir de revivre — sur la terre, dans l'airain ou la glaise.

Que me ferait le los du peuple d'alors, — si je n'avais point conquis ton aide solide? — Que tout orgueil de mon cœur soit banni! Hors de ton amour rien ne m'est plus rien.)

S'ai recebut de tu lo don de poezia,
L'emplegarai a te lauzar amb armonia
Dusc' à l'ora ont voldràs me prendre al Paradis.

E, dabant de complir obradura marrida,
Te pregarai, jol cèl qu'als tins pèds resplendís,
De trencar vite l'fièl que m'estaca à la vida.

(Si j'ai reçu de toi le don de poésie, — je l'emploierai à te louer avec harmonie — jusqu'à l'heure où en ton Paradis tu voudras me prendre.

Et, plutôt que d'accomplir une œuvre néfaste, — je te prierai, sous le ciel qui resplendit à tes pieds, — de trancher vite le fil qui m'attache à la vie.)

AIGUA I SOL,

PIECES

qui ont obtenu une Primevère,

par Mme Simone GAY, à Versailles.

Perles d'aigua.

Al mig del mar és el penya-segat
que ens ha abrigat;
la mar l'assalta
d'un embat que s'exalta,
i ferm, el roc
espera el joc.

(EAU ET SOLEIL — Perles d'eau.

Au milieu de la mer est le rocher — qui nous a abrités; — la mer l'assaille — d'un flot
qui s'exalte, — et ferme, le roc — attend le jeu.)

De l'ona que s'esberla
s'axeca un vol de perla;
si m'acosti del pas,
que perles al meu bras!

M'agrada aquesta joia
i s'esbrava ma joia:
és com el vol
de les perles al sol.

Flama i frescor, aigua i sol, el meu cant
igual com l'ona és fort i relliscant
d'una lliure alegria;
mes vora meu, gavinot, qui te guia?
que'm vols a mi? Tens l'espai infinit;
passa de llarc, no escolti el teu convit.

Ton aleteig,
desig i caricia,
veus, no assoleix

el lliure goig, més gran delícia.

(De la vague qui se fend — s'élève un vol de perle, — si je m'approche du passage, — que de perles sur mon bras!

Ce joyau me plaît — et ma joie éclate — elle est comme le vol — des perles au soleil. Flamme et fraîcheur, eau et soleil, mon chant — comme la vague est fort et rebondissant — d'une libre allégresse; — mais près de moi, mouette, qui te guide? — Que me veux-tu? Tu as l'espace infini; — passe au large, je n'écoute pas ton invite.

Ton vol plané, — désir et caresse, — vois-tu, n'atteint pas — libre joie, plus grande délice.

Peresa.

No vingui la son, somnio desperta
i no sé el dormir, un somni tan clar
joia inconeguda, aèria, incerta,
mon cor és musica i també joglar.

Pesa en els meus ulls un sol de tendresa,
la fruita sucosa es madura en va,
talment invencible aquesta peresa,
no puc obrir els ulls ni allargar la mà.

No hi ha més per mi ni temps ni mesura,
la minuta és llarga i l'hora un moment;
en un ample riu, hi ha una flor que sura,
crec que per la flor s'atura el corrent.

(Paresse. — Que ne vienne le sommeil, je rêve éveillée — et le sommeil n'a pas un songe si clair, — joie inconnue, aérienne, incertaine, — mon cœur est musique et aussi musicien.

Sur mes yeux pèse un soleil de tendresse, — le fruit juteux mûrit en vain, — tellement invincible est cette paresse, — je ne puis ouvrir les yeux ni allonger la main.

Il n'y a plus pour moi ni temps, ni mesure, — la minute est longue et l'heure un moment, — dans un fleuve il y a une fleur qui surnage, — je crois que pour la fleur s'arrête le courant.)

Setembre.

Porta serena oberta
vers l'or de la tardor,
generosa abundor
prometença complerta.
El sol de l'estiu llu
en el pampol madu.
La branca és descansada,
tot arbre ara és collit,
l'aire és alleugerit.
La fruita descuidada
si per sòrt l'abasteu
ha prés un gust d'adeu.
D'una linia més pura
el Canigó més blau
puja en el cel suau.
De renúncia madura
l'aire esdevé sublim
i s'acosta tot cim.

(Septembre. — Porte sereine ouverte — vers l'or de l'automne, — généreuse
abondance, — promesse accomplie. — Le soleil de l'été luit — dans le pampre mûr. —
La branche est déchargée, — tout arbre est maintenant cueilli, — l'air est allégé. — Le
fruit oublié, — si par chance vous l'atteignez, — a pris un goût d'adieu. — D'une ligne
plus pure — le Canigou plus bleu — monte dans le ciel suave. — D'un renoncement
mûr — l'air devient sublime — et toute cime s'approche.)

LAUS AU VENT,

PIECE

qui a obtenu un Rappel de Souci,

par M. Albert PESTOUR,
à Chante-Merle (Dordogne).

Coma un fiso d'òr mais de flama,
Coma un dezei subre esquisant,
Lo vent me trauca la quita ama
E m'abranda lo quite sang.

Vent rufe coma una engraunhada,
Vent sedos coma un parpalhòl,
Siau coma jauta potonada,
Enferonat coma rajòl,

(LOUANGE AU VENT — Comme un aiguillon d'or et de flamme, — comme un désir poignant, — le vent me perce jusqu'à l'âme, — et m'embrase jusqu'au sang. Vent cruel comme un coup de griffe, — vent soyeux comme un papillon, — suave comme une joue qu'on baise, — furieux comme un torrent.)

Domdaire blos que degun domda
Si n'es lo brau fòl que te beu,
Fòrsa enviblairis, chanso monda,
Dau Vèrbe, ò vent, ses lo simbeu.

Governas tot dins la natura,
L'aigua, las nivols mais lo fueg,
Mudas la chara de l'atura,
Esmeras lo jorn mais la nued.

Los bòscs son teus, sabes te plaire
Entre los faus e los betols,
E quo es ton ama, grand sochaire,
Que los fai safronar tot sols.

Frai de l'engenh mais de la glòria,
Daus jòcs mais daus pantais alats,
Besicas, los sers de victòria,
Aus plegs daus drapeus espelhats.

(Dompteur étincelant que personne ne dompte — hormis le taureau en folie qui te boit, — force magique, chanson pure, — du Verbe, ô vent, tu es le symbole. Tu règles tout dans la nature, — l'eau, les nuages, le feu, — tu changes la face de la colline, — tu purifies le jour et la nuit. Les bois sont à toi, tu te plais — parmi les hêtres et les bouleaux, — et c'est ton âme, grand rêveur, — qui les fait sangloter tout seuls. Frère du génie et de la gloire, — des jeux et des songes ailés, — tu t'endors, les soirs de victoire, — aux plis des drapeaux déchirés.)

Es ton halenada qu'esfelha,
Suls cròs de Mistrau mais de Ros,
La sorna ròza, e ten Mirelha
Dins son romivatge feuros...

Huei as jugat sus la mar granda
Dins los cordatges de la nau,
As ris sus l'ajòc de la landa
Ambe la fada e lo rigau.

As volat em la parparela
Sus los peschiers mais sus los prats,
Sabes si la vendenja es bela,
Si los bigarroéis son daurats.

Te ses banhat dins l'aigua lena,
Te ses rodelat dins las flors
Avans d'anar, dins ma peitrena,
T'asumir, ò vent, per totjorn.

(C'est ton souffle qui effeuille, — sur les tombes de Mistral et de Roux, — la rose sombre, et soutient Mireille — dans son pèlerinage fiévreux...

Aujourd'hui tu as joué sur la mer grande — dans les cordages du vaisseau, — tu as ri sur l'ajonc de la lande — avec la fée et le rouge-gorge.

Tu as volé avec la libellule — sur les étangs et sur les prés, — tu sais si la vendange est belle, — si les maïs sont dorés.

Tu t'es baigné dans l'eau lisse, — tu t'es roulé dans les fleurs — avant d'aller, dans ma poitrine, — t'assoupir, ô vent, pour toujours.)

Coma un coteu d'òr mais de flama,
Coma un dezei subre esquisant,
Lo vent me trauca la quita ama,
Lo vent ricla mon quite sang.

(Comme un couteau d'or et de flamme, — comme un désir poignant, — le vent me perce jusqu'à l'âme, — le vent m'embrase jusqu'au sang.)

MENTIONS

MENTIONS TRES HONORABLES

- 1° Poèmes de l'Advent, par M. Edmond BRAZES, à Céret;
- 2° Pels Casaires, pièce, par M. l'abbé Sylvain TOULZE, à Gréalou (Lot).

MENTIONS HONORABLES

- 1° A Nosto-Damo de la Gardo, hymne à la Vierge, par M. Lucien DESORGUES, à Avignon;
- 2° Record de Jouinesso, sonnet libre, par M. Emile FREYDIER, à Marseille;
- 3° Sus lou Toumbèu de Mistral; sonnets libres, par M. Antonin JOANNON, à Marseille.



QUATRIEME PARTIE

DISCOURS ET RAPPORTS

DES MAINTENEURS

ET MAITRES ES JEUX FLORAUX.

DISCOURS

prononcé au banquet du Centenaire de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, le 8 mai 1934,

par M. François TRESSERRE, doyen de l'Académie.

MESSIEURS,

L'Académie des Jeux Floraux ne pouvait se désintéresser d'une solennité où l'Archéologie, la Science et les Lettres fêtaient un siècle de recherches, de beauté et d'idéal réalisés.

Elle a répondu d'enthousiasme à votre appel et, pour bien marquer le souci qu'elle attache à chacune des manifestations où se plaît votre société, elle a choisi pour ses délégués un maître dans l'art de l'agriculture, un savant pour qui la préhistoire n'a pas de secret, un félibre qui fait retentir du haut de la chaire et propage par le prestige de la T.S.F. les leçons de l'Evangile et les émotions de la langue d'oc. J'ai nommé MM. de Boyer Montégut, le comte Bégouën, l'abbé Salvat.

Par une attention spéciale et dont je lui sais un gré infini, la Dame des Fleurs me chargea moi-même de guider cette affectueuse ambassade.

Clémence Isaure est femme et connaît les secrets de ses fins aimants. Elle s'était dit, sans doute que, rien ne pouvait être plus agréable à son doyen que de revoir ce Plateau des Poètes où, jeune encore, j'étais venu promener mes rêveries de lauréat.

En me désignant pour venir à Béziers, elle savait me mettre sur le chemin de mes lointaines émotions littéraires puisque, en 1880, je peux bien vous en faire l'aveu — mon nom s'inscrivait sur vos palmarès et je recevais de vos mains une belle médaille d'argent.

C'était le temps des premiers enthousiasmes. En ce temps-là, Pépézac nous souriait en passant au coin de la rue Française et la place des Trois-Six prenait dans nos pensées les splendeurs latines d'un forum régional.

Notre excellent ami Paget dirigeait avec une ardeur jamais lassée les destinées du journal l'Hérault où nous rédigeons la chronique des théâtres. Notre confrère et ami Dupré inaugurait au Petit Méridional une correspondance qui a fait de lui, pendant cinquante ans, le prophète des mercuriales biterroises, l'historien de la cité et de la région; Georges Baume se préparait à conquérir la capitale et donnait, en votre Hôtel-de-Ville, des conférences par quoi se révélait une âme ardente éprise de régionalisme, et qui s'est éparpillée, depuis un demi-siècle, dans un nombre infini de romans; Antoine Lavergne traçait les lignes principales de Jean Coste, instituteur de village, que Séverine, à son apparition, devait comparer au Bachelier, de Vallès; Magrou pétrissait la glaise et préparait laborieusement le prix de Rome; — Léon Rouanet se disposait à passer les Pyrénées pour aller recueillir sur place les Chansons populaires de l'Espagne, et la rencontre d'Injalbert nous initiait aux splendeurs de la ligne et du marbre.

Si j'ai quitté, un matin, les allées Paul-Riquet pour les allées Lafayette, mon cœur, Messieurs, ne cessa d'être à la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers qui m'avait si bien accueilli à mes débuts. Les poètes, quoiqu'on dise, ont cette vertu de rester fidèles à leur premier amour.

D'ailleurs mon cher camarade Félix Mouret n'était-il pas là pour m'entretenir de votre croissante prospérité et de vos travaux ? N'est-ce pas sous les pins de son domaine du Nègre que j'eus la pathétique révélation et compris comment on devient archéologue ? Le fil sympathique n'était jamais rompu car, rentré à Toulouse, en notre hôtel d'Assézat, ma joie d'art était renouvelée à entendre mon excellent confrère Cartailhac me dire son enthousiasme pour les découvertes d'Ensérune et les merveilles encloses aux vitrines de mon camarade sorézien.

Comprenez-vous, maintenant, Messieurs, pourquoi je me sens un peu chez moi en venant chez vous, et l'allégresse pathétique qui me vient de cette journée où tout mon passé se lève et s'unit à mon présent pour battre des mains et acclamer votre Société, toujours jeune, toujours ardente, quoique centenaire, peut-être parce qu'elle est centenaire ?

Les commémorations d'aïeules peuvent être des printemps et ne sont pas pour nous surprendre. Nous avons fêté à Toulouse, il n'y a pas longtemps, le septième centenaire de nos Jeux Floraux, et le jardin de dame Clémence fut, ce jour-là, particulièrement fleuri. L'an dernier, à Perpignan, M. le président Doumergue venait honorer avec nous le centenaire de la Société agricole, scientifique et littéraire, et le sage de Tournefeuille, qui porte bonheur à tout ce qu'il touche, nous félicitait du regain de vie dont s'embellit notre Société roussillonnaise. Et puisque le souvenir m'y invite, laissez-moi vous dire, Messieurs, combien je suis heureux de rencontrer ici M. Fliche et de le remercier publiquement : car c'est M. Fliche à qui nous devons, nous, les catalans, le rajeunissement et le printemps remontant d'un groupement qui, sans son sursum corda, ne serait peut-être à l'heure présente qu'un souvenir perdu dans le passé. Souvenez-vous, Monsieur Fliche ? Vous étiez venu ce jour-là, sur l'invitation de l'Association polytechnique. Vous nous aviez parlé de la Renaissance du gothique au dix-neuvième siècle. Peut-être du centenaire de Fustel de Coulanges ?

Quel que soit le sujet traité, lorsque M. Fliche prend la parole, la salle Arago est trop petite à contenir les auditeurs.

En terminant votre leçon, et je ne sais par le prestige de quelle incidence, vous avez évoqué notre Société agricole, scientifique et littéraire, meurtrie par la guerre, affaiblie, atteinte dans ses forces vives; et avec cette fougue qui vous est personnelle, vous nous dîtes qu'un cénacle qui comptait dans ses annales des collaborateurs comme Arago, Joffre, Allart, Pierre Vidal, le Dr Donnezan, M. Ferré, Henri Aragon et Jacinto Verdaguer ne pouvait se laisser aller au découragement. Votre appel fut si bien entendu que, dans le courant de l'exercice, plus de deux cents membres nouveaux se faisaient inscrire sur nos listes. Tout l'avenir est devant nous, et en ma qualité de président de la Société agricole, scientifique et littéraire, souffrez, cher Monsieur Fliche, que je vous remercie de notre éclatante renaissance...

Si les poètes regardent par delà l'horizon et s'efforcent de mériter le titre de devin que volontiers on leur prête, ils ne sauraient ignorer ce que l'homme doit au passé; aussi leur méditation se penche-t-elle avec ferveur sur les ruines et les tombes.

Vous n'ignorez point, ici, Messieurs, tout ce que l'on doit à l'archéologie ?

La préhistoire, écrivait hier Max Begouën, le fils de notre illustre confrère, la préhistoire, l'archéologie aussi, est source de foi dans la destinée humaine. Les civilisations préhistoriques sont des balbutiements que nous écouterons toujours avec respect car il passe en eux le souffle de la pensée humaine et de l'effort. Chaque pas que nous ferons au long des vieilles routes dégagées par nos mains de la cendre qui les couvre nous feront mieux comprendre notre dignité d'homme et raffermira notre confiance en la destinée humaine..

Mais il est temps que je laisse parler les maîtres; nous sommes venus pour les entendre, profiter de leur science et applaudir.

Je lève mon verre au centenaire de Science, de Poésie et de Beauté de la Société qui illustre Béziers. Je lève mon verre à nos confrères dont l'accueil est joie et dont l'effort met un peu plus de lumière en notre ciel déjà si éclatant.

Je lève mon verre à M. Fliche, notre président éveilleur d'âmes, créateur d'énergie, apôtre méditerranéen.

L'AMIRAL DE ROCHEGUE

MAITRE ES-JEUX FLORAUX (1741-1834)

à l'occasion du centenaire de sa mort

par M. l'abbé Joseph SALVAT,

l'un des quarante Mainteneurs.

Dans son étude sur Raynouard, qui figure au tome V des Causeries du Lundi, Sainte-Beuve écrit : ... L'étude de l'ancien provençal était alors très peu répandue, et M. Raynouard pouvait dire, en 1815, à M. G. de Schlegel, qui s'occupait de la même étude, qu'il ne comptait guère que cinq personnes en France qui sussent le provençal classique : M. de Schlegel, M. Fauriel, M. de Rochemont, M. Raynouard, en voilà quatre bien comptés; c'est tout au plus si l'on aurait pu trouver le cinquième (1).

Raynouard n'ignorait cependant pas que l'Académie des Jeux Floraux comptait dans son sein des mainteneurs sachant la langue d'oc classique, puisque déjà MM. d'Aguilar et d'Escouloubre travaillaient à la traduction et à la publication de nos Leys d'Amors, dont copie fut d'ailleurs communiquée à Raynouard pour l'établissement de son Lexique Roman.

Rochemont paraissait être plus estimé par le maître de la philologie romane que nos deux confrères de cette époque.

Cependant, l'on sait fort peu de chose de Rochemont. Les fêtes de la Sainte-Estelle, célébrées en ville d'Albi les 20 et 21 mai derniers, ont fourni l'occasion de rappeler le centenaire de sa mort, et de faire connaître un peu plus la vie et l'œuvre de celui qui fut membre de notre Compagnie. L'Académie des Jeux Floraux avait délégué à ces fêtes notre confrère M. Rozès de Brousse, qui apporta aux félibres, dans notre langue ancestrale le salut de Clémence Isaure.

J'ai cru bon de mettre à profit ce qu'on a dit et écrit relativement à Rochemont, et, en ajoutant quelques connaissances personnelles, de faire revivre ici cette curieuse et attachante figure.

(1) Causeries du Lundi, V, p. 16.

I.

Sa vie.

Henri-Pascal, comte de Rochegude, naquit en ville d'Albi le 18 décembre 1741, quatre mois environ après son illustre compatriote l'amiral de Lapérouse, qu'il dut connaître d'ailleurs au Collège des Jésuites d'Albi, où tous deux firent leurs études.

En 1756, Rochegude entra dans la marine, où il eut une carrière assez rapide. Garde de la marine, ce qui équivalait à notre grade d'aspirant, dès 1757, nous le trouvons enseigne de vaisseau quelques ans après, vers 1767, lieutenant de vaisseau en 1777, et capitaine de vaisseau en 1780. La Révolution devait le nommer contre-amiral sans commandement en 1793.

Son avancement ne se faisait pas sans quelque impatience de sa part. M. Ducos, ancien ministre, dans son discours prononcé à Albi, rappelait à ce sujet un incident fort curieux.

Rochegude écrivait, le 11 février 1766, au ministre de la marine, le duc de Praslin :

— Monseigneur, je m'attendais à recevoir mon brevet d'enseigne avant mon départ pour les Indes, suivant la promesse que l'on me fit lors de votre séjour à Brest. Je me crois d'autant plus fondé à le demander aujourd'hui que du Bouchage, moins ancien que moi, a eu le sien en partant avec M. de Bougainville... Un refus me fera comprendre de quitter un service que j'ai fait avec distinction pendant dix ans.

A quelque haut protecteur il écrivait le même jour : — J'ai relâché ici très à propos pour apprendre que je n'aurais point ce brevet tant promis, et me convaincre pleinement que les éloges que vous me donnâtes à Brest n'étaient que de l'eau bénite du pays que vous habitez. Je crois pouvoir, avec raison, me plaindre de vous à vous-même... Je ne me consolerais jamais de voir du Bouchage enseigne avant moi, parce que j'étais son ancien au service parce que nous devons avoir le même sort et parce qu'enfin je crois au moins l'égaliser en tout point. Vous savez, Monsieur, que le Roy perdra en moi un sujet de distinction que vous eussiez pu lui conserver...

Le roi devait bientôt lui conférer ce brevet tant désiré, mais notre jeune marin, à la plume assez hardie, reçut auparavant une lettre du ministre de la marine qui lui disait :

— A Versailles, février 1767... En continuant à servir avec zèle et à vous distinguer comme vous avez fait jusqu'à présent, les grâces du Roy ne vous échapperont pas. Le meilleur moyen de mériter sa bienveillance est d'ajouter un peu de modestie à vos bonnes qualités et de ne pas murmurer davantage sur une exception que Sa Majesté n'a voulu faire qu'en faveur du Sieur de Bouchage seul, et pour des raisons très solides dont elle ne doit compte à personne.

Reconnaissons en passant que la réponse du ministre ne manquait pas d'humour.

Rochegude servit donc son roi et sa patrie parcourant les mers et les océans, naviguant jusqu'aux terres australes, croisant dans la mer des Antilles, sur des navires aux noms évocateurs : Le Dragon, L'Orient, Le Solitaire, L'Infidèle, L'Oiseau, La Résolue, La Réfléchie, cela nous fait penser à La Sérieuse, La Junon, Le Royal Louis, Le Bien Aimé, La Fauvette.

Ne se contentant pas de ses obligations strictes, il observait et notait. C'est ainsi qu'en 1770 il envoyait à Paris, à la suite d'une croisière dans l'Océan Indien, un rapport sous les titres suivants qui en disent long : — Sommaire de mon voyage au Bengale. — Détails sur Pondichéry. — Ayder Ali Kan fait la guerre aux Anglais. — Positions respectives des Nations européennes en Asie : Anglais, Hollandais, Portugais et Français. — Commerce au-delà du cap de Bonne-Espérance.

On aimerait savoir que Rochegude servit aux Indes sous le bailli de Suffren, le magnifique marin de Saint-Tropez, ou aux Antilles sous le comte d'Estaing, le célèbre navigateur rouergat.

Le glorieux traité de Versailles, qui mit fin, en septembre 1783, à tant d'exploits maritimes, dut rendre à la vie civile beaucoup de marins. Cette même année, Rochegude, alors capitaine de vaisseau, était appelé le 8 juin à siéger à l'Académie Royale de Marine, où il présenta des rapports techniques très appréciés.

Quatre ans après, il se retirait, peut-être à la suite de quelque réclamation intempestive pour un avancement non obtenu.

La politique allait arracher bientôt Rochegude à sa retraite prématurée.

Déjà, en 1770, il avait alors à peine vingt-neuf ans Rochegude avait été choisi pour représenter, à la session des Etats d'Albigeois, le titulaire de la vicomté d'Ambialet, l'ancien fief des Trencavel.

Voici que les Etats Généraux étaient convoqués pour le 4 mai. Il y eut, en ville d'Albi, le 11 février 1789, une réunion préparatoire où l'on devait nommer les députés des trois ordres pour la Sénéchaussée de Carcassonne à laquelle était rattaché l'Albigeois. Rochegude y joua un rôle important et y prononça un émouvant discours où il résumait les aspirations des nobles désireux d'accomplir les réformes nécessaires tout en faisant confiance au roi; en un style ampoulé alors de mode, il dénonçait la mauvaise organisation des Etats provinciaux et les empiètements malfaisants du pouvoir central : — Sans mission de notre part, sans pouvoir émané de nous (ses fonctionnaires) prétendent nous représenter en vertu de leurs places et de l'usage, contre nos droits les plus sacrés, droits antiques comme le monde et qui ne peuvent cesser qu'avec lui.

En terminant, il disait : — Conformément au vœu général, nous demandons une constitution nouvelle, dont les principes inaltérables assurent notre félicité.

Rochegude travailla-t-il lui-même à cette Constitution qu'il appelait de tous ses vœux et qui devait donner à la France une félicité bien relative ? Je n'ai pu le vérifier. Mais, nommé par l'Assemblée d'Albi représentant de la noblesse comme suppléant de M. le marquis du Pac de Badens, il prit part, à la mort de celui-ci, aux travaux de l'Assemblée Nationale Constituante.

L'Assemblée s'étant séparée le 20 septembre 1791, Rochegude eût pu revenir chez lui. Ses concitoyens l'y appelaient en le nommant maire de leur ville. Rochegude refusa cet honneur par une belle lettre, datée du 16 octobre : — Ma position est telle en ce moment, disait-il, que je ne puis accepter le poste qui m'est offert.

Le grand nombre de mes camarades qui vient d'abandonner ses devoirs me force de remplir les miens avec plus de vigueur, il fait ici allusion aux émigrés, et mon patriotisme s'augmente de ce qui manque aux autres... Il est même possible que le service de l'Etat m'appelle au loin et pour assez longtemps; il ne m'est pas permis de vous en dire davantage. Si le projet reste sans effet, ou s'il est seulement retardé, je profiterai du temps qu'il me sera laissé pour aller au milieu de mes concitoyens rechercher leur amitié, donner l'exemple de la soumission aux lois et du respect pour les autorités légales et les pouvoirs constitués.

Rêvait-il d'une mission maritime qui lui permettrait d'aller retrouver les traces de son compatriote Galaup de Lapérouse disparu avec son navire L'Astrolabe depuis 1788 ? Ou plus simplement notre réformiste désabusé était-il retenu à Paris par les manuscrits de la Bibliothèque Nationale où il copiait déjà les chansons de nos troubadours ?

Les suffrages des Albigeois renvoyèrent Rochemore à la Convention. Je ne sais à quel parti il était affilié. Lors du procès de Louis XVI il vota l'appel au peuple, le bannissement et le sursis.

La majorité de la Convention ne dut pas tenir rigueur de ses votes modérés au marin qui avait si longtemps servi sous le drapeau fleur-de-lysé.

Dès le lendemain de l'exécution du roi, le 22 janvier 1793, il reçut, avec deux de ses collègues, Dufermon et Prieur, la mission de parcourir les côtes maritimes depuis Lorient jusqu'à Dunkerque pour la préparation matérielle et morale de la défense en vue d'une attaque possible de l'Angleterre. Cette mission difficile et délicate dura cent quatre jours et fut menée à bien, suivant les rapports de ces mêmes députés à la Convention en ventôse de l'an III. C'est alors probablement que l'Assemblée nomma Rochemore contre-amiral, bien qu'il eût cessé de naviguer, et les circonstances ne permirent pas sans doute de lui donner un commandement.

Du moins il ne périt pas sur l'échafaud comme le brave comte d'Estaing, partisan lui aussi des idées nouvelles, nommé amiral en 1792 et guillotiné en 1794.

Rochemore ne devait pas être sans doute assidu aux séances de la Convention où s'agitait la plus horrible des danses macabres sous l'œil sanglant de Robespierre. Il séjournait plus longtemps à la Bibliothèque Nationale. On ne l'oubliait pas cependant, et il fit partie du Conseil des Cinq-Cents en 1795. Nous ne trouvons plus trace de sa présence après cette date.

Le coup d'Etat du 18 brumaire le rendit définitivement à sa ville natale. Il approchait de la soixantaine. Il ne demandait plus sans doute qu'à finir tranquillement ses jours dans le cadre merveilleux de sa demeure.

L'Empire naissant sur les ruines de la Révolution n'avait guère besoin de le mettre à la retraite. L'ancien marin, l'ancien Constituant n'était pas revenu seul dans sa ville d'Albi. Tandis que l'Empire écrivait à travers le monde les lignes fulgurantes de sa prestigieuse épopée, Rochemore caressait les livres rares, manuscrits, incunables, livres d'heures aux précieuses enluminures, joyaux de sa bibliothèque aux vingt mille volumes. Il se penchait avec amour sur les onze recueils, presque tous in-folio, où il avait copié, d'une main patiente et sûre, 3.927 pages de texte dans les langues parlées en France au Moyen Age.

Dans la solitude et le silence, Rochemunde préparait une œuvre qui, plus que ses exploits de marin, plus que ses votes de Conventionnel, allait immortaliser son nom. Il préparait la publication de deux ouvrages : Le Parnasse occitanien, Essai de Glossaire occitanien, qui virent le jour dans les premières années de la Restauration. Et c'est ici qu'intervint dans sa vie l'Académie des Jeux Floraux.

Déjà, le vent du renouveau marquant un retour aux traditions occitanes soufflait dans les voiles de l'Académie qui, le 14 juillet 1808, avait fait porter solennellement à Notre-Dame la Daurade les cendres de Godolin. A la séance du 24 juillet 1818, M. d'Aguilar proposait à l'Académie l'acquisition de l'ouvrage écrit par l'abbé Millot sur l'Histoire littéraire des Troubadours, et, sur la proposition d'un membre, l'Académie encourageait les efforts de MM. d'Aguilar et d'Escouloubre préparant l'édition d'un manuscrit des Leys d'Amors.

Voilà qu'au début de 1819 paraissent à Toulouse, chez Bénichet Cadet, sans nom d'auteur, les deux volumes de Rochemunde. Le public lettré ne s'y trompe pas, et l'auteur en est vite connu. Dès la séance du 2 juillet, notre Académie prend en considération la proposition de M. Pinaud, secrétaire perpétuel, d'accorder les lettres de maîtrise à M. de Rochemunde; et cette proposition obtient l'unanimité des suffrages à la séance du 9 juillet. A la séance suivante, le 16 juillet, on donne connaissance d'une lettre de M. le comte de Pradel, directeur général de la Maison du Roi, avisant l'Académie de l'envoi des trois premiers volumes du Choix des Poèmes des Troubadours, par M. Raynouard. Vraiment, l'Académie est sur les chemins d'Occitanie. La séance du 6 août est presque entièrement consacrée à la langue d'oc. Qu'on en juge ! M. Pinaud lit un article de la Bibliothèque Universelle où l'on rend compte d'un ouvrage de M. Schlegel intitulé : Observations sur la langue et la littérature provençales. M. d'Aguilar appelle l'attention sur plusieurs ouvrages publiés récemment ayant pour objet la littérature des troubadours, et il expose la nécessité de faire jouir le public de la poétique de Molinier, afin que l'Académie ne se laisse point prévenir sur cet article . D'ailleurs, la traduction par M. d'Aguilar est prête. Une Commission, comprenant MM. d'Aguilar, Hocquart et Pinaud, est nommée pour se concerter avec M. d'Escouloubre qui était aussi chargé d'une partie du travail à faire sur l'ouvrage de Molinier.

En fin de séance, M. Pinaud propose la maîtrise pour M. Raynouard pour son ouvrage sur la Grammaire des Troubadours . M. Raynouard est élu maître ès-Jeux à l'unanimité à la séance du 13 août.

Le vendredi suivant 20 août, l'Académie entend lecture d'une lettre de remerciement de M. de Rochemunde; cette lettre est encore dans nos archives; en voici le contenu :

Monsieur,
Albi, le 25 août 1819.

J'ai reçu et lu avec plaisir le Recueil intéressant que vous avez eu la bonté de m'envoyer par M. Cardonnel. Je vous en fais mes remerciements.

Ce n'est pas sans la plus vive sensibilité que je répons à l'article par lequel vous m'affirmez le vote unanime de l'Académie en m'accordant le titre de Maître. Honoré d'une marque d'estime si éclatante, je voudrais pouvoir remplir les devoirs que ce titre impose et que vous expliquez très bien; mais l'âge, la position et le défaut de moyens paralysent ma bonne volonté. Je ne puis donc offrir à l'illustre Compagnie que le juste tribut de ma reconnaissance et de mon profond respect.

Henri-Pascal de Rochemont,
Ancien contre-amiral.

Les remerciements de Raynouard ne devaient parvenir à l'Académie que le 7 janvier. L'illustre romaniste envoyait à l'Académie un exemplaire de la nouvelle édition de ses tragédies françaises Les Templiers et Les Etats de Blois. Ce même jour, le rapport mentionne que l'Académie a reçu de M. de Rochemont Le Parnasse occitanien et Le Glossaire occitanien, et également, en hommage, un poème en idiome provençal intitulé Leis Magnans (Les Vers à soie), par M. Diolecouset (sic), dit le malheureux secrétaire qui estropie misérablement le nom de Diouloufet. A cette époque, nos chers mainteneurs n'étaient pas tous de bons romanistes ! Si encore ils avaient été bons conservateurs ! Mais c'est en vain que j'ai cherché dans notre bibliothèque les ouvrages de Diouloufet et de Rochemont lui-même. Nos archives ont conservé heureusement une seconde lettre de Rochemont dont voici le texte :

Albi, le 8 mai 1820.

J'ai reçu, Monsieur, avec le Recueil de l'Académie pour cette année, le diplôme si longtemps attendu que vous avez eu la bonté de m'envoyer : veuillez agréer mes remerciements. Je sens, comme je le dois, le prix d'une telle faveur. Mon seul regret est de n'être point à portée de vivre avec des confrères aussi instruits qu'estimables, afin de m'éclairer de leurs lumières, et particulièrement des vôtres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROCHEMONT.

Une des plus douces joies de sa vieillesse vint donc à Rochemont de notre Académie, qui eut en l'occurrence un très beau geste. Le vieux marin dut être sensible aussi à l'attention du roi Louis XVIII qui lui octroyait la décoration du Lys.

Rochemont avait alors soixante-dix-huit ans.

Célibataire, il venait d'adopter son neveu de Saint-Juéry. C'est pour lui qu'il agrandit son hôtel et créa le parc que nous connaissons. Hélas ! le jeune homme mourut. Rochemont testa, en 1826, en faveur de la ville d'Albi, qui devait prendre possession de cet héritage : hôtel, parc, bibliothèque, seulement cinquante ans plus tard, à la mort de la chanoinesse de Saint-Juéry, sa nièce.

Rochemont était mort le 16 mars 1834.

II

Son œuvre.

Laissez-moi vous dire un mot de l'œuvre qui assurera une gloire impérissable au maître ès-Jeux Pascal de Rochegude.

Je la trouvai, un matin du printemps de 1920, enfouie dans un rayon de la librairie Caraguel, reliée en un seul volume portant en lettres d'or sur son dos de basane rouge à filets et nervures d'or ces deux mots : Parnasse Occitanien. Le volume était côté 10 francs. Ce fut une de mes premières acquisitions de romanisant et elle me procura de bien douces joies. Mon maître Anglade, à qui j'en fis part, me félicita avec une pointe de secrète envie : lui-même n'en avait que deux exemplaires dans sa bibliothèque; il aurait eu plaisir, peut-être, à en acquérir un troisième...

Voici donc les deux ouvrages que nous a laissés Pascal de Rochegude, sans y mettre son nom, nous ne comprenons pas pour quels motifs.

Le premier ouvrage est intitulé Le Parnasse Occitanien, ou Choix de poésies originales des Troubadours; tirées des manuscrits nationaux. Il comprend une préface de 24 pages et 412 pages de texte, où nous trouvons 198 poèmes occitans de troubadours, avec les traductions françaises rimées par l'abbé Papon de deux d'entre elles et un poème en vieux français attribué à Richard Cœur-de-Lion. Une notice historique empruntée aux Vies des Troubadours accompagne la plupart des noms. A la fin du volume, deux tables alphabétiques des troubadours cités et des pièces publiées sont très précieuses pour le lecteur.

Le second ouvrage est intitulé Essai d'un Glossaire Occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des Troubadours. Il comprend une préface de 40 pages et 334 pages de vocabulaire sur deux colonnes.

Chacun des deux volumes est accompagné de quelques feuilles de Variantes et Corrections. Ils parurent la même année, en 1819, à Toulouse chez Bénichet Cadet.

J'ai relu avec attention, ces jours-ci, les deux préfaces écrites par Rochegude en une langue savoureuse et en un style ampoulé comme celui de ses discours, où la personnalité de l'auteur se laisse voir, soulevant à chaque page le voile inutile de l'anonymat. Je n'en citerai que cette note, où se montre le marin : — C'est ce que nous nous proposons d'exécuter un jour, si le vaisseau de l'Etat, longtemps battu par la tempête, peut trouver un port assuré; ou si, mieux en assiette, il peut naviguer enfin sur une mer moins orageuse et plus tranquille . Il est question là de la publication des poèmes des troubadours, ce qui nous prouve que les préfaces étaient écrites, et peut-être même composées avant les livres eux-mêmes, sous l'Empire, comme le laisse encore prévoir une évidente allusion à la puissance napoléonienne : — Telle fut la chute du plus puissant empire qui jamais ait existé , il s'agit de l'Empire romain.

Peut-être verrons-nous... Mais laissons au temps le soin de découvrir des secrets que le destin se plaît à cacher dans le sein de l'avenir .

Le premier Empire n'était guère favorable aux nouveautés littéraires. En tout cas, c'est tout de suite après sa chute que parurent les publications de Raynouard (1816) et de Rochemont (1819) relatives aux troubadours. Et le second Empire ne devait-il pas hériter de la même suspicion, puisque M. de Gournon-Loubens, en 1863, 1866, 1868, publiant sa fameuse Bibliothèque Romane, devait le faire sous le couvert de l'anonymat, signant Un indigène, et datant ses livres de Magradous, à la librairie d'En-Sanhos ? Curieuse question que je livre à la sagacité des chercheurs.

Reconnaissons toutefois que M. de Gournon-Loubens ne semblait pas avoir de la vénération pour le régime napoléonien, comme d'ailleurs pour tout régime despotique en général, et il en était ainsi de Pascal de Rochemont dont les sentiments démocratiques, et aussi libertins, au sens vieux du mot, s'épandaient dans ses préfaces : — Les princes n'inventent rien, dit-il, ils n'en ont pas le loisir.

Ailleurs, en parlant de la Rome décadente : — Par un changement aussi prompt qu'étrange, ce peuple-roi devint un troupeau d'esclaves à genoux devant leur maître, et baisant avec respect les verges dont il daignait les frapper. Loin de nous, loin de nos enfants et de nos amis un pareil état d'avilissement ! et livrons à l'infamie cette race dégénérée de ses ancêtres, dont les mânes durent longtemps rougir d'une si lâche postérité. Honorius, dit-il plus loin, faible et dévot, par là doublement incapable de gouverner, eut en partage l'Occident. Je vous laisse à penser les imprécations dont il accable l'ancien troubadour Folquet devenu évêque de Toulouse avant la Croisade des Albigeois : Abandonnant leurs cellules, des moines forcenés allaient prêcher de toutes parts la révolte et l'assassinat. Chef de cette meute séditeuse, l'évêque de Toulouse, Fouquet (sic), l'infâme Fouquet, se faisait remarquer par son acharnement contre Raimond, son bienfaiteur... Belles mais trop malheureuses contrées que de maux le fanatisme vous a causés ! Ministres d'un Dieu de paix, qu'avez-vous répondu, lorsqu'il vous a demandé compte de tant de sang que vous fîtes verser en son nom ?

Je n'insiste pas davantage sur les opinions politiques et religieuses de Rochemont, dont la prose on le voit, était assez virulente. La véhémence faisait place à l'ironie quand il s'agissait de reprocher à quelque écrivain ses maladresses ou même son incapacité.

Chacun sait que les notes amassées sur les troubadours par Lacurne de Sainte-Palaye furent utilisées par un certain abbé Millot qui écrivit l'Histoire littéraire des Troubadours. Voici ce qu'en dit Rochemont : — Si l'exécution du plan ne répondit pas à la beauté du dessein, ce fut peut-être moins faute de bons matériaux, que faute d'un architecte qui possédât l'art de les employer habilement.

Il parle, ailleurs, des bévues de ce négligent rédacteur. La critique la plus saine est complètement d'accord sur ce point avec Rochemont, comme aussi lorsqu'il reconnaît dans les Vies des Troubadours publiées par Jean de Nostredame, une source première et abondante d'erreurs. A propos d'un historien catalan, il écrit : — Il paraissait impossible d'entasser dans si peu de phrases un plus grand nombre d'absurdités; ce miracle était réservé pour M. l'abbé Lampillas.

Le but de Rochemont en écrivant ces deux volumes était évidemment de faire connaître et aimer la littérature et la langue des troubadours. Ces ouvrages sont faits pour les savants, nous dit-il. Et il ne craint pas leurs critiques.

D'avance, il les désarme, en reconnaissant la difficulté de son œuvre à laquelle cependant il était bien préparé : — Quoique nés au centre des pays qu'ils (les troubadours) illustrèrent, quoique leur langue soit notre langue maternelle, et qu'à cet avantage nous ajoutions celui d'une teinture des langues anciennes, d'une connaissance passable de celles du Midi de l'Europe, ainsi que du vieux français et même de l'anglais, avec cela nous n'osons encore nous flatter d'avoir tout entendu .

Pour mener à bonne fin sa tâche, il sait recourir aux lumières des conservateurs de la Bibliothèque Nationale, il emprunte à Sainte-Palaye de nombreuses copies des manuscrits qu'il ne peut se procurer, s'inspire à l'occasion du livre de l'abbé Millot, publiant de préférence les pièces dont celui-ci donne la traduction, et du dictionnaire languedocien de l'abbé de Sauvages, le meilleur qui soit parvenu à sa connaissance, dit-il, malgré ses défauts. Il recourt même à son émule M. Raynouard qu'il dut connaître à Paris, alors que celui-ci était député de Brignoles à l'Assemblée Législative. Voici ce qu'il en dit en tête du Parnasse : — Ceux qui veulent connaître à fond tout ce qui concerne les troubadours doivent acquérir l'ouvrage que M. Raynouard publie sur cette matière. Le nom de l'auteur nous dispense de faire l'éloge de son travail .

Un détail intéressant, tout à l'honneur de Rochemont, me fut révélé le 21 mai à la Bibliothèque d'Albi, quand le distingué conservateur M. Massol attira mon attention sur un document qu'il venait de trouver, la police pour l'impression du Parnasse Occitanien passée avec Bénichet Cadet : il y est dit que l'imprimeur tirera deux feuilles d'épreuves dont l'une sera envoyée à M. Raynouard, à Paris. Vraiment, reconnaissons que Rochemont, pour faire du bon travail, mettait tous les atouts possibles dans son jeu.

Le soin que Rochemont apporta à son œuvre, il n'est, pour s'en rendre compte, que de regarder un instant les manuscrits de ses copies, d'une clarté remarquable, d'une écriture soignée, fine et régulière.

Mais avant d'en venir à son œuvre d'éditeur et de lexicologue, laissez-moi vous dire brièvement quelques-unes des idées exprimées dans ses deux préfaces.

Il se dégage avant tout, de ces lignes, un grand, un profond amour de Rochemont pour sa langue et son pays. Notons, après M. Boussac dans un article documenté paru dans L'Express du Midi, que Rochemont n'a pas publié les 1.433 poèmes français antérieurs à l'an 1300, dont il avait pris copie à Paris. Il n'a voulu publier que les poèmes de langue d'oc, faisant un choix dans le très grand nombre de pièces copiées, utilisant ensuite, pour son Glossaire, celles qui devaient rester dans son portefeuille, suivant son expression. Les esprits étaient alors orientés nettement vers la résurrection du passé. Rochemont choisit, dans ce passé, ce qui concernait son pays, et il travailla pour la gloire de l'Occitanie.

Sachons-lui gré, d'abord, d'avoir opté franchement pour ce nom chargé de poésie : — Comme les dénominations exactes donnent une juste idée des choses, nous avons ajouté, sans balancer, à notre Parnasse l'épithète d'occitanien .

Malgré l'opposition de quelques romanisants obstinés comme M. Jeanroy et de Mistraliens bornés qui veulent s'en tenir aux dénominations très inexactes d'ancien provençal ou de provençal tout court, c'est le terme d'occitanien , ou occitan qui est appelé à triompher. Sur ce point encore, Rochemont a vu juste et a été un heureux

précurseur.

Dans son admiration pour la langue ancestrale, il entre évidemment un peu de panache, et facilement l'albigeois se mue en gascon : c'est ainsi qu'il oppose le latin, langue douce et musicale, aux sons durs et à l'accent grossier des idiomes septentrionaux; riche de son propre fonds, disait-il en parlant de la langue latine, que pouvait-elle emprunter au jargon de ces hordes sauvages ? .

Quels accents ne trouve-t-il pas pour chanter la louange des troubadours ! Voici comment il débute dans sa préface du Parnasse : — Si le mérite essentiel des arts consiste dans l'invention, le premier rang parmi nos poètes appartient, sans aucun doute, aux anciens troubadours. Créateurs du parnasse moderne, ce titre seul fonde leur droit à l'attention de tout homme de lettres... L'apparition des troubadours jeta quelques rayons de lumière à travers ces épaisses ténèbres .

C'est à eux que notre pays doit quelques-unes de ses plus brillantes qualités : — Occupés sans relâche à célébrer la galanterie et la loyauté, la politesse et la valeur, ils parvinrent à rendre nationales ces qualités aimables et brillantes qui ont fait et pourront faire encore l'admiration et le désespoir de nos voisins .

Les troubadours furent des initiateurs : — Nés au sein de la barbarie et de l'ignorance, ces poètes osèrent ouvrir une carrière qu'ils parcoururent avec éclat. Sans maîtres et sans modèles, ils ont eu la gloire d'en servir .

Ce sont les troubadours qui inventèrent la rime, ou du moins ils surent en user en merveilleux artistes; nous ne croyons pas, dit-il justement, qu'à cet égard ils aient été surpassés par les poètes d'aucune nation .

Avec raison encore, Rochemont voit dans les comtes de Toulouse les meilleurs protecteurs des troubadours. Après la mort du dernier, Raymond VII, quelques poètes se faisaient entendre encore : — Ces derniers ne laissant pas de successeurs, un silence universel régna sur le parnasse occitanien .

Nous serions étonnés de ne pas trouver sous la plume de Rochemont l'éloge de Toulouse : Chaque province, dit-il, avait son dialecte; mais celui du Languedoc devint bientôt la langue générale. Il dut cet avantage à la résidence de ses souverains, les plus puissants pairs du royaume... C'est dans cette ville (Toulouse)... toujours amie des sciences et des arts, que les comtes avaient fixé leur séjour. La beauté du site, la fertilité du sol et l'aménité de l'air, la bonté des princes, la politesse des courtisans et les mœurs civilisées des sujets; en un mot, les causes physiques et morales donnèrent à la langue des troubadours l'harmonie, l'élégance et la douceur, qui la rendirent sans peine la plus belle de l'Europe. Les poètes du midi de la France, ceux du nord de l'Espagne et de l'Italie l'employèrent dans leurs vers de préférence à leurs idiomes naturels. Ils enchantèrent leurs contemporains par ces enfants de leur génie; et la ville de Toulouse peut réclamer la gloire d'avoir elle seule fourni plus de troubadours que deux des plus grandes provinces où l'occitanien était parlé . N'est-ce pas que, pour ce seul éloge, Pascal de Rochemont méritait les sympathies et les suffrages de l'Académie toulousaine ?

Dans la préface de son Glossaire, Rochemgude s'attarde à démontrer que l'occitan est dérivé du latin, et, évidemment, du latin populaire, du latin parlé, bien différent du latin classique à l'usage des lettrés. Rochemgude va jusqu'à soutenir cette opinion qui peut sembler, dit-il, un paradoxe : — C'est que l'ancien idiome du Latium s'est mieux conservé dans l'Occitanie où il fut transplanté, que dans le pays même où il était naturel

Il essaie de démontrer, sans réussir toutefois à nous convaincre, la vérité de cette assertion, et il ajoute en forme de conséquence : — Si cette opinion est vraie, il s'ensuit que de toutes les langues dérivées de celle des Romains, l'Occitanienne est la plus utile pour l'intelligence des mots de la basse latinité; et que, faute de la savoir, le savant du Cange en a laissé plusieurs sans explication .

Je signalerai enfin une opinion très intéressante de Rochemgude, qui fait du catalan un dialecte de l'occitanien . Cette opinion, partagée par la plupart des savants auteurs espagnols, qui appelaient le catalan langue limousine et donnaient aux poètes catalans le nom de limousins , était à cette époque battue en brèche par de jeunes critiques de Catalogne. Cette question est toujours pendante. Il y a, de chaque côté des Pyrénées, des philologues et des linguistes qui prendraient parti, les uns pour Rochemgude, les autres contre lui. Récemment encore, un groupe de littérateurs catalans publiait un manifeste retentissant par lequel ils se désolidarisaient de toute compromission avec un occitanisme étranger à leur renaissance littéraire et nationale. Pour ma part, je suis heureux de me rallier à l'opinion, que j'accepte comme très exacte, de Rochemgude, laquelle ressemble fort à l'opinion de Mistral dans son ode célèbre I troubaire catalan : — Frères de Catalogne, écoutez ! On nous a dit que vous faisiez au loin revivre et resplendir un des rameaux de notre langue :

*Fraire de Catalougno, escoutas ! Nous an di
Que fasia peralin revieüre e resplendi
Un di rampau de nosto lengo...*

Ce devait être aussi l'opinion du grand poète catalan, Joan Maragall, dans sa Glossa : — Nous descendons tous des mêmes hauteurs, nous buvons tous l'eau des mêmes neiges, nos chansons ont la même tonalité, et nos sirventes éveillent en nous d'identiques tournois .

*Tots davallem de la mateixa alçada,
tots bevem l'aigua de les mateixes neus,
nostres cançons tenen igual tonada,
i nostres crits desperten idèntics tornaveus.*

L'édition que donna Rochemgude, dans son Parnasse Occitanien, des poésies des troubadours, n'est pas, à proprement parler, une édition critique telle qu'on la comprendrait de nos jours, donnant pour chaque pièce toutes les variantes de tous les manuscrits connus.

D'ailleurs, Raynouard a donné bien moins encore de variantes dans son *Choix de Poésies*. Du moins, Rohegude a-t-il eu soin, ce que ne fait pas Raynouard, de signaler, pour chaque pièce, le ou les manuscrits auxquels il l'emprunte; Mahn, l'éditeur allemand si connu, dans ses *Werke der Troubadours* et dans ses *Gedichte der Troubadours*, publiés trente ans plus tard, ne se préoccupera pas davantage de ces variantes, et il faudra attendre les romanistes plus récents, Bartsch, Suchier, Appel en Allemagne, Crescini et Bertoni en Italie, Meyer, Azais et Chabaneau en France, pour avoir des éditions vraiment critiques.

Toutefois, la comparaison des textes publiés par Rohegude avec les textes des autres éditeurs nous montre que la critique moderne n'a pas eu grand chose à corriger à l'édition du romaniste albigeois. J'ai pris la peine, je devrais dire le plaisir, de comparer les éditions successives d'un poème de Peire Cardenal, *Tartarassa ni voutor*, dans Rohegude (1819), Raynouard (1820), Mahn (1855), Bartech (1867), et j'ai pu constater que si la copie de Raynouard semble plus parfaite et a inspiré de préférence les éditeurs allemands, les divergences ne portent que sur des détails presque insignifiants qui n'ajoutent rien pour l'intelligence du texte. Encore pour certaines divergences pourrait-on préférer l'interprétation de Rohegude (1).

(1) Des six manuscrits qui nous ont conservé cette pièce (Bartsch, Grandris), Rohegude n'a pu en consulter que trois.

Rohegude n'avait pas eu de maîtres, et fut heureusement guidé dans son travail par un flair remarquable de critique. Voici d'ailleurs sa méthode, qu'il nous décrit longuement : — Comme beaucoup de ces pièces se trouvent rapportées à l'article de différents auteurs, nous ne placerons sous le titre de chacun que celles qui leur appartiennent, d'après le plus grand nombre des manuscrits; et nous ferons pour les autres une classe à part, en indiquant à quels troubadours elles sont attribuées.

La raison métrique nous a servi quelquefois pour rétablir la juste mesure des vers. Les manuscrits n'ont point d'errata et doivent fourmiller de fautes, puisque le lecteur attentif en découvre dans les livres imprimés avec le plus de soin, malgré la perfection à laquelle l'art typographique a été porté de nos jours. Du reste, nous n'avons point imité Marot, qui, dans son édition du *Roman de La Rose*, a refait des vers et rajeuni le langage; nos corrections ne sont autre chose que l'addition ou la suppression d'une syllabe, d'un article ou d'une conjonction, lorsqu'il nous a paru qu'il y avait oubli ou négligence de la part du copiste.

L'orthographe présente aussi ses difficultés. Elle était si peu fixe, qu'il n'est pas rare de rencontrer dans la même phrase un même mot différemment orthographié... Afin de remédier (à cette bigarrure souvent très embarrassante), et pour établir une sorte d'uniformité, nous avons suivi communément l'orthographe des plus anciens manuscrits, en l'assujettissant à l'ordre étymologique et à l'usage constant de nos provinces, sans nous permettre aucun changement qui ne soit autorisé par quelqu'un de ces manuscrits.

C'est ainsi que nous avons écrit partout cant et canso, au lieu de chant et chanso que l'on trouve assez fréquemment, parce que l'H est moins une lettre qu'une simple aspiration, et que dans notre ancien idiome elle ne se prononçait point...

Quiconque est un peu versé dans les anciennes écritures, sait, qu'excepté le point final, on n'y trouve aucun repos; que l'on n'usait ni d'apostrophe ni d'accent; que l'u n'est pas distingué du v, etc., etc. Ne voulant point, sous prétexte de fidélité, nous conformer à l'ignorance des copistes d'alors, nous employons ces inventions modernes, qui faciliteront beaucoup la lecture et l'intelligence de l'original .

Le lexicographe n'est pas moins doué d'esprit critique que l'éditeur. Voici ce que nous dit encore Rochemont dans la préface de son Glossaire : — Pour ne pas le grossir inutilement, nous n'y avons inséré que les mots les plus difficiles ou qui pouvaient embarrasser le lecteur. A la suite du mot occitanien, nous avons placé le mot français qui lui répond, et quelquefois le mot latin, quand celui-ci pouvait servir à marquer la correspondance des deux langues... Dans les difficultés qui se sont plus d'une fois présentées, nous avons eu recours à Borel, à Ménage, à du Cange, etc., souvent avec le regret de ne pas trouver dans leurs ouvrages les secours que nous en attendions. Lorsqu'il s'est rencontré des mots dont nous n'avons pas pu saisir le sens, alors nous citons le passage dans lequel ils sont employés. Quelquefois aussi la citation n'a pour but que d'éclaircir ou de justifier le sens que nous leur avons donné. Ces mots existent probablement encore, mais épars dans les divers cantons où notre langage s'est mieux conservé. Nous sommes d'autant plus fondés à le croire qu'en traversant les montagnes du Rouergue et du Gévaudan, nous en avons retrouvé plusieurs qui ne sont plus d'usage dans les plaines du Haut Languedoc. Les gens de lettres, répandus dans les départements du Midi, pourront suppléer à notre ignorance .

Quel homme admirable que ce Rochemont, qui savait joindre aux recherches livresques les observations de l'enquêteur, illustrant les lois de l'étymologie par les révélations de la phonétique. Ne croirait-on pas, en lisant ces lignes, entendre un de nos maîtres de l'Escòla Occitana, reconstituant, sur une base à la fois étymologique et phonétique, la langue romane des troubadours retrouvée par les romanistes et toujours vivante cependant sur les lèvres du peuple occitan ? Et Rochemont pousse plus loin la complaisance envers ses lecteurs en leur donnant des règles de prononciation d'une justesse remarquable, au moyen desquelles, dit-il on sentira mieux la douceur et l'harmonie des poésies des troubadours .

De Rochemont serait-il heureux s'il pouvait voir l'admirable renaissance occitane dont il a, l'un des premiers, sans le savoir, sonné le réveil ? Oui, sans doute, mais il serait étonné et surpris, car il était loin de croire à une résurrection. Par une raison à peu près semblable, dit-il en rappelant le triomphe du toscan et du castillan sur les autres langues d'Italie et d'Espagne, le français supplante l'occitanien, qui, malgré ses avantages, fut entièrement délaissé : on l'a même depuis injustement relégué dans la classe des patois. Cependant des millions de personnes parlent encore cette langue; mais n'étant point cultivée par des hommes de lettres, elle n'a pu recevoir toute la perfection dont elle était susceptible, et finira par n'être plus entendue .

Cette plainte mélancolique se changerait en un chant de triomphe sur les lèvres de notre ancien maître ès-Jeux. Il applaudirait aux gestes de notre Compagnie publiant les Leys d'Amors, encourageant et soutenant Jasmin et Mistral, rouvrant ses concours annuels à la langue méprisée, à la *lenga istorica*, apportant son aide précieuse, matérielle et morale, à tous ceux qui travaillent à restaurer, à vivifier la langue d'Occitanie.

Messieurs, saluons, en cette année de son centenaire, la mémoire du maître ès-Jeux Pascal de Rohegude. Son œuvre littéraire, par laquelle il nous intéresse surtout, ne peut pas être mise sur le même pied que l'œuvre de Raynouard. Elle a cependant toujours été tenue en haute estime par Raynouard lui-même, par tous les grands romanistes comme Mahn, Bartsch, Chabaneau, Levy, par Mistral qui s'en est servi pour son *Tresor dóu Felibrige*, par notre regretté confrère Joseph Anglade. Elle n'est malheureusement pas assez connue : son tirage restreint à cinq cents exemplaires, l'étouffement de plusieurs dizaines d'années imposé à l'héritage intellectuel du savant par une héritière à courte vue n'ont pas permis à la gloire de Rohegude d'atteindre à la place qu'elle mérite. Mais les revanches se produisent un jour ou l'autre. L'âme de Rohegude planait, vivante, triomphante, dans le soleil radieux de la dernière Pentecôte au-dessus des félibres qui, par centaines, chantaient en ville d'Albi la résurrection de l'âme d'Occitanie. De cette résurrection, Rohegude, maître ès-Jeux Floraux, fut parmi les premiers et les meilleurs artisans.

Toulouse, le 8 juin 1934.

DISCOURS

prononcé, à Albi, le 21 Mai 1934,

**A L'OCCASION
du Centenaire de la mort de l'amiral de ROCHEGUDE,
Maître, ès-Jeux Floraux**

Par M. ROZES DE BROUSSE,

Majoral du Félibrige, l'un des quarante Mainteneurs.

SENHE CAPOLIER,
SENHE CONSE,
MESTRES E AMICS,

L'Academià dels Jòcs Florals vos es reconeisenta d'aber pensat à-n-ela per l'omenatge à rendre al Amiral de Roca-Aguda e de li aber fait una plasa dins vòstre Comitatz d'onor. E acò se compren. Roca-Aguda, qu'es plan vòstre, foguèt tant-ben de l'Academià dels Jòcs Florals, d'abòrd que ne fazia partida coma Mèstre en Jòcs Florals.

Quand pareguèron, en 1819, à Tolosa, encò e Benichet catèt, lo grand editor d'aquel temps, son Parnasse Occitanien e son Essai de Glossaire Occitanien , qu'ajèron pas alavets la reüsida meritada dins lo monde literari encara mal preparat , l'Acadèmia dels Jòcs Florals compreguèt còpsec l'importansa e la valor d'aquela òbra.

L'Acadèmia, ela, èra preparada à la comprene, pramor que, dempèi sa respelida, en 1806, dos de sos Manteneires trabalhàban seriozament al estudi e a la traduccion en francés dels manescruius romans de sas Leys d'Amors e de sas Flors del Gai Saber : lo marqués d'Escolobra, tolozan, e lo marqués d'Aguilar, perpinhanenc, que, jove oficièr de cabalaria, abia publicat, en 1788, un pichon libre de Vers ont i abia dejà de poèmas e de cansons eu catalan... Précurseur des Félibres debrembat duscas ara.

Los dos libres de Roca-Aguda faguèron donc sensacion à l'Acadèmia, d'autant mai que, dins lo prefaci del Parnasse, l'autor fazia lo juste laus del Lengadòc, de sa capitala e dels esfòrs dels VII Trobadors tolozans del Colètg del Gai Saber.

Tant-ben lo Secretari perpetual, M. Pinaud , que debia donar plus tard al jove Victor Hugo de conselhs urozes e escotats , propauzèt à l'Acadèmia, lo 2 de Julhet 1819, de nommar Roca-Aguda mèstre en Jocs Florals, sò que foguèt votat lo 9 de julhet à l'unanimitat, lo senhe d'Aguilar se trobant prezent à la sezilha.

A la novèla d'aquel omenatge unenc e espontaniu, que li pervenguèt dins lo mez ambe lo Recueil de l'annada, lo senhe Roca-Aguda, sensiblement pertocat, respondèt atal :
Albi, le 15 août 1819.

Monsieur... Ce n'est pas sans la plus vive sensibilité que je répons à l'article par lequel vous m'apprenez le vœu unanime de l'Académie en m'accordant le titre de Maître. Honoré d'une marque d'estime si éclatante, je voudrais pouvoir remplir les devoirs que ce titre impose et que vous expliquez très bien; mais l'âge, la position et le défaut de moyens paralysent ma bonne volonté. Je ne puis donc offrir à l'illustre Compagnie que le juste tribut de ma reconnaissance et de mon profond respect.

Henri-Pascal de Rochegude,
Ancien contre-amiral.

L'annada seguenta, Roca-Aguda recebèt, ambe lo novèl Recueil, l'Encartament de Mèstre en Jòcs, qu'abian poscut li mandar qu'aprèp la proclamacion publica à la Fèsta de las Flors.

E atal i respondèt :

Albi, le 8 mai 1820.

J'ai reçu, Monsieur, avec le Recueil de l'Académie pour cette année, le diplôme si longtemps attendu que vous avez eu la bonté de m'envoyer : veuillez agréer mes remerciements. Je sens, comme je le dois, tout le prix d'une telle faveur. Mon seul regret est de n'être point à portée de vivre avec des confrères, aussi instruits qu'estimables, afin de m'éclairer de leurs lumières, et particulièrement des vôtres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.
Roche-gude.

Aquelas letras son las solas causas de Roca-Aguda qu'abèm e que servam preciozament dins nòstres archius.

Son emul e amic Raynouard, qu'abia publicat son primièr volume de Choix des Poésies originales des Troubadours, en 1816, intrèt tant-ben dins nòstra Academià, coma Mèstre en Jòcs, e à l'unanimitat, la mèma annada que Roca-Aguda, mas solament un mez aprèp el, lo 13 d'abril 1819, aprèp que lo Rèi ajèt fait mandar un exemplari de son obratge à nòstra Academià pel Secretari perpetual de l'Academià Franceza.

Quand Roca-Aguda moriguèt, lo 16 de mars 1834, abia per confraires, subre la lista academica dels Mèstres en Jòcs, Chateaubriand e Victor Hugo, e tant-ben du Mège, déjà tant biaisut per manejar la lenga dels Trobadors, que sos pastiches de 1810 enganèron tot lo monde, coma plus tard la Carya Magalonensis (1836) d'Alfred Moquin-Tandon, autre Manteneire.

L'Academià dels Jòcs Florals foguèt la sola societat sabenta, nos sembla, que rendès un esclatant omenatge à Roca-Aguda, en lo fazent un de sos membres.

Oc vezètz, senhe Capolièr, senhe Cònse, Mèstres e Amics, es atal que se mostraba fidèla à sas originas occitanas, coma cada còp que l'ocasion se n'es presentada dempèi.

En fazent atal, faguèt òbra felibrenca plan abant la fondacion del Felibrige.

Se n' fa glòria uèi, coma se fa glòria d'aber agut demest sos membres, aprèp l'amiral de Roca-Aguda, dos autres grands albigezes : Juli Rolland, lo poèta de Lucrezia Cantora e lo comte Ramon de Toloza-Lautrec, lo nòble Majoral amic de Mistral.

A totis tres, filhs de la valenta terra albigeza, l'Academià garda e gardarà totjorn la mèma pïoza fervor e lo mème fidèl remembre : His idem semper honos.

DISCOURS

prononcé
au Banquet du Centenaire de l'Académie de Versailles,
le 2 juin 1934

Par M. le Président René TORTAT,
l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS,

L'Académie des Jeux Floraux, doyenne incontestée de toutes les Académies de France et du monde, puisqu'elle a pu célébrer, il y a dix ans, en la présence même et avec le concours de l'éminent écrivain qui préside à ces fêtes (1), le six centième anniversaire de sa fondation, est heureuse d'apporter son tribut de félicitations, de souhaits et de sympathies à la très verte et florissante centenaire qui nous reçoit aujourd'hui chez elle,

à l'ombre du château du Grand Roi.

(1) M. Georges Lecomte, de l'Académie française.

C'est que, de cette lointaine aïeule de toutes les sociétés littéraires à votre jeune Académie les affinités se découvrent aisément si l'on songe qu'il y a un siècle à Versailles comme il y a six siècles à Toulouse, c'est pareillement une réunion familière et fraternelle d'amateurs discrets et fervents des choses de l'esprit, de la science, des lettres ou du beau langage qui fonde, ici, les deux sociétés scientifique et littéraire, réunies peu après en une seule, toujours plus vivante et plus prospère au cours des cent ans révolus et, là, ce Collège du Gai Savoir qui, du verger des Augustines, a lancé par le monde cette immortelle guirlande de lauriers et de fleurs qui saisit et couronne au passage en consacrant leur maîtrise : Ronsard, Voltaire, Chateaubriand, Victor Hugo, Mistral. Je ne parle pas des vivants. Si je pouvais parler d'eux, je vous ferais acclamer, parmi nos maîtres ès-Jeux, le nom d'un de vos académiciens que le château de Versailles avait fait d'abord Versaillais d'adoption (1) et, parmi nos confrères, celui d'un des derniers élus vers qui vont tous les cœurs, en France, parce qu'il est le grand magicien qui a su ramener la paix chez nous et qu'il en est le très prudent et salutaire mainteneur (2).

Voulez-vous une autre raison qui justifie notre confraternelle assistance à ces fêtes ? C'est le Grand Roi qui nous érigea, de son autorité souveraine, en Académie. Et c'est à Versailles, sans nul doute, en 1694, que furent signées Louis , de sa grande écriture, ces lettres patentes qui donnèrent alors une vie nouvelle au Collège du Gai Savoir, déjà vieux de trois cent soixante-dix ans. De sorte que nous sommes, par manière de légitimation à l'état civil officiel des belles lettres, un peu, beaucoup, historiquement, vos concitoyens.

(1) M. Pierre de Nolhac, de l'Académie française.

(2) M. le Président Gaston Doumergue.

Que vous dirai-je encore, Messieurs, qui dénonce et qui qualifie profondes et sincères, autant qu'anciennes, les sympathies que j'ai mission de vous manifester ?

Vos origines remontent à ce beau temps passé de la Renaissance romantique, à quoi nos mainteneurs de l'époque, qui avaient couronné trois fois des odes de Victor Hugo, ont très utilement travaillé, dans le silence et le recueillement de la province lointaine. Et c'est auprès de Victor Hugo lui-même et d'Alfred de Vigny qu'un de nos confrères d'alors, poète estimable et charmant, combattait le bon combat pour les lettres nouvelles (1).

Vous fondiez hardiment, à cette même époque, à Versailles, un foyer intellectuel indépendant de la capitale, absorbante de toutes les énergies. Vous faisiez ainsi du régionalisme avant la lettre, de ce régionalisme romantique par la date, dont la Société des Gens de lettres fêtait naguère, libéralement, le souvenir et pour lequel j'avais alors l'honneur très grand de revendiquer les titres de l'Académie des Jeux Floraux.

Je lève mon verre à la longue vie et prospérité de l'heureuse centenaire que nous souhaitons voir durer plus de siècles encore que nous-mêmes jusqu'ici, à son président, à ses membres et au grand ouvrier des lettres françaises qui préside à cette assemblée.

(1) Jules de Rességuier.

ELOGE DE M. Ernest ZYROMSKI,

Lu en Séance publique, le 13 Janvier 1935,

Par M. Emile THOUVEREZ,

l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS,

Votre confrère Ernest Zyromski, professeur de littérature française à l'Université d'Aix et Marseille, officier de la Légion d'honneur, membre correspondant de l'Institut, est mort à Marseille le 21 avril 1933, professeur qui professait encore, écrivain qui rédigeait ses dernières pensées sous ce titre *La Lumière du Soir* quand la mort l'a ravi. Vous l'aviez reçu mainteneur le 26 avril 1903. J'assistais à sa réception au fond de cette salle, aux côtés du doyen François Dumas, mon ami, futur recteur de Bordeaux, et nous admirions tous deux, et vous admiriez tous, à mesure que se déroulait l'éloge de Racine, la force de sa pensée, la grâce de sa parole mélodieuse et musicale. J'ai la tâche, aujourd'hui, de retracer devant vous, vivante et parlante, l'image de celui qui fut votre confrère, mon camarade et mon ami.

I

Il était né à la Grand Combe du Gard le 13 décembre 1862 : la Grand Combe est un bassin houiller situé sur le Gardon d'Alès, au nord de cette ville. Dans la haute vallée de la Cèze, et plus à l'est, Bessèges est un autre centre de forges et de houille; on va de l'un à l'autre en passant par Alès.

Votre confrère, fils de deux races (1), méditerranéenne et slave, héritait d'elles un esprit lucide, une âme rêveuse. Son père, de naissance polonaise, immigré en France, était médecin aux usines de la Grand Combe; il portait la médaille des épidémies qu'il avait méritée en sauvant beaucoup d'ouvriers de la mort. Sa mère était une nièce de Jean-Baptiste Dumas, l'illustre chimiste que tous les bacheliers connaissent pour sa synthèse de l'eau.

Deux statues s'élèvent à Alès : celle de Dumas, né dans cette ville, et celle de Pasteur, bienfaiteur de la ville, dont il a sauvé l'industrie en supprimant la maladie des vers à soie. A la mort de Dumas, en 1884, Pasteur a dit à notre confrère, déjà normalien : — L'enseignement de Dumas a ébloui ma jeunesse; souvenez-vous, dans la carrière où sa pensée vous guide, de l'exemple que sa vie et son œuvre vous donnent .

(1) Cf. Decahors, Amitié Guérinienne, 1933, p. 68.

Ce souvenir a été pour notre confrère l'honneur et le soutien de sa vie (1).

Orphelin de bonne heure son enfance se passe à Bessèges. Deux sœurs et deux frères, dont il est le plus jeune, sont la maison orpheline, maison d'épreuve et de sagesse, à laquelle s'intéressent M. Jouguet, premier personnage de la ville, directeur de la Compagnie des forges, qui donnait aux usines les plus hauts exemples de désintéressement et de dévouement, Mme Jouguet, femme de grande distinction et de grande vertu et leur fille, la douce et gentille Angéle qui portait à son jeune ami des friandises au collège et qui s'habituaient déjà à s'oublier elle-même pour son futur mari (2).

La première école que l'enfant fréquente est celle des Frères dont il aimait plus tard, devenu professeur, à rappeler les souvenirs au Frère Liévin, du Pensionnat de Toulouse. Elève au Collège d'Alès et au Lycée de Nîmes il y a eu, dit-il, d'excellents maîtres, et lui-même y était excellent élève. Il y trouvait pour camarade Gaston Doumergue, futur chef de l'Etat; pour professeur, Paul Sabatier, futur prix Nobel, et peut-être a-t-il croisé, quelquefois, dans les rues qui conduisent de la Maison-Carrée aux arènes, un prêtre, aumônier des hospices, futur archevêque de Toulouse et mainteneur (3).

(1) E. Zyromski, Académie de Marseille, séance du 15 décembre 1929 (Mémoires, 1930).

(2) Doyen Leclerc du Sablon (Toulouse) ; proviseur E. Vachey (Lyon).

(3) Mgr Germain.

Bachelier à la sortie du lycée, Zyromski vient à Paris préparer l'Ecole normale au Lycée Louis-le-Grand où je l'ai connu : nous avions dix-huit ans.

Le Lycée Louis-le-Grand est, sur la montagne Sainte-Geneviève, l'héritier austère des collèges de Clermont, du Plessis et de Montaigu. Les règlements y étaient vers 1880 très semblables à ceux que le président Roland lui donnait en 1762; la discipline était dure, les études étaient fortes. Nos professeurs nous donnaient l'exemple. En philosophie, Burdeau entraînait sa classe de Louis-le-Grand comme il avait entraîné celle de Nancy par son éloquence dominatrice. Elève de Lachelier il enseignait le kantisme; traducteur de Spencer il nourrissait ses leçons de thèses scientifiques, qui déterminaient nos esprits au déterminisme. C'était l'époque où Taine régnait en maître et les deux lettres fameuses, échangées entre Berthelot et Renan, tous deux également illustres, ne laissaient à nos jeunes intelligences pas d'autre issue que le mécanisme ou l'ironisme.

En rhétorique, le professeur peut-être le plus fin que j'aie jamais connu était Hatzfeld, israélite converti au catholicisme, historien de Pascal, qui nous a donné les conseils les plus précieux de composition et de critique; il nous lisait quelques pages de la Revue des Deux-Mondes et relevait les néologismes douteux, les tournures incorrectes, qui se glissaient, alors comme aujourd'hui, sous la coupole. On devenait à cette école singulièrement puriste et vous avez pu constater, chez notre confrère, sous la magie du style, un langage impeccable.

Autant que l'influence des maîtres est grande à Paris, l'influence que les élèves exercent les uns sur les autres; ils ne croient pas, sitôt qu'ils ont quitté la classe, qu'il faut oublier la classe; ils continuent les discussions amorcées; ils se passionnent; le niveau général s'élève et ceux qui, au lycée, dominent ce niveau, les Joseph Bédier, les Emile Mâle, seront plus tard l'élite de la France. Dans ces causeries d'après-classe : — Sens-tu bien, me disait-il un jour, l'impressionnante grandeur de ces formules : les âmes sont comme les étoiles, les âmes sont solitaires !

Ou bien il me montrait, ouverte sur sa table, la Certitude morale d'Ollé Laprunne, notre futur maître; ou encore, après quelque lecture de Claude Bernard, il développait devant moi le déterminisme des faits médicaux. Dans mes plus anciens souvenirs je retrouve les germes de son enseignement de professeur.

Zyromski est reçu rue d'Ulm, en 1883, à l'École normale. Il y contracte des amitiés nouvelles : Lucien Herr, Victor Bérard, Charles Andler, Paul Jamot, et les influences diverses qu'il subit des uns et des autres expliquent en partie les fluctuations de sa pensée. Il a connu plus tard Achille Mestre, Pierre Fons, Anatole Le Braz. Il trouvait à l'école pour maître de philosophie Ollé-Laprunne et Boutroux, en histoire Gabriel Monod dont il a fait ici l'éloge et, surtout, Brunetière, le professeur incomparable, l'animateur qui l'a définitivement engagé dans la voie des lettres (1). Brunetière s'est souvenu de lui quand il est venu à Toulouse faire une conférence sur le solidarisme que beaucoup d'entre vous ont entendue et le maître, sans attendre la visite de l'élève, est allé le voir à son domicile, dans cette maison qui s'avance comme une proue de navire entre la rue des Marchands et la rue de Metz. L'évolution des genres n'est pas le darwinisme, mais cette doctrine de Brunetière est une grande synthèse dont l'exemple a inspiré Zyromski dans l'Orgueil humain. Et si notre confrère n'a pas accepté alors la faillite de la science il devait aboutir, en morale, dans les dernières années de sa vie, à des conclusions voisines de celles de son maître.

(1) E. Zyromski, Jeux Floraux, 26 avril 1903.

Agrégé des Lettres, il devient successivement professeur aux Lycées de Quimper et de Nevers, aux Lycées Michelet, Louis-le-Grand et Janson-de-Sailly, à Paris, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux (1). Il nous arrive enfin, en 1898, maître de conférences d'abord, professeur ensuite en remplacement de M. Benoît, nommé recteur.

Vous savez quel a été ici son succès. Les étudiants subissaient dans un mélange intime d'enthousiasme et d'affection l'ascendant de son impérieuse douceur (2); il prodiguait pour eux, dans ses conférences fermées, les trésors d'érudition qu'il avait la coquetterie de cacher à son grand public; telles leçons sur Hermione, sur don Juan, leur laissaient une impression profonde (3). — Nous aurions dû l'applaudir, disait l'un d'eux au sortir de la Faculté. A ses cours publics, la foule des auditeurs venus trop nombreux pour entendre son enseignement fervent et grave, tendait en dehors des portes une oreille avide (4). Sa parole nuancée et dirigée (5) berçait les âmes et ses cours sur Vigny, sur Molière, sur le Guérinisme étaient à Toulouse, ville littéraire, les événements de l'année. Vous l'avez élu mainteneur en remplacement de M. Couture et il m'a dit sa joie, sa fierté d'avoir recueilli vos suffrages, son désir de me voir le suivre. Vous avez connu ses scrupules. Il est entré chez vous sous le patronage de l'Université, des maîtres universitaires dont il était le disciple. Mais l'objet essentiel de son remerciement est l'éloge de Racine, une des pages les plus belles qu'il ait écrites. Sur la route qui conduit de Nîmes à Uzès, le pont du Gard franchit d'une envergure géante la rivière qui descend d'Alès au Rhône. Alès et Uzès : c'est à Uzès que s'est affirmée la vocation poétique de Racine; notre confrère était presque son compatriote, qualifié entre tous pour sentir et comprendre la sensibilité pathétique de celui qui fut le plus tendre de nos poètes français. Le décor est antique; l'âme est moderne. Les pleurs d'Andromaque, de Bérénice et de Phèdre sont les pleurs et les plaintes de Racine, amoureux de la Champmeslé ou de la Duparc : mélancolie, pitié, souffrance et amour.

(1) Association de l'Ecole normale supérieure, année 1934, notice E. Zyromski rédigée par lui-même.

(2) M. Ferran

(3) Mlle Monchy; M. Durban.

(4) M. de Subra.

(5) M Praviel.

Sensible lui-même à l'excès, M. Zyromski éprouvait plus que tout autre les souffrances de la vie auxquelles personne n'échappe. A fouiller l'âme des poètes on prend l'habitude de percevoir avec acuité ses émotions personnelles. Il conseillait aux jeunes de ne pas s'analyser sans cesse à l'exemple de René et d'Obermann. A-t-il suivi lui-même ce conseil ? Il voulait se sentir aimé (1). Il était sévère dans ses amitiés parce que son âme réaliste et rêveuse anticipait l'avenir, s'en faisait des promesses qui se tournent en déceptions, se repliait et se révoltait devant les obstacles. Sa tâche de professeur tenait en éveil cette sensibilité surabondante. Les grands succès qu'il a remportés se paient chèrement. L'orateur qui soulève son public porte concentrées sur lui les radiations magnétiques de ce public même; il en est soutenu tant que la force physique ne le trahit pas, mais le jour où elle le trahit, il en est accablé. Des nuits sans sommeil, des jours inquiets accompagnent ces grandes dépenses d'énergie nerveuse et, quand il revient de son cours, il répond par des gestes vocaux automatiques aux paroles amicales qui lui sont adressées, mais sa pensée est ailleurs; il continue à vivre dans les images qu'il jetait tout à l'heure à ses auditeurs; il pense et il parle dans l'objectivation de son rêve; les

déclamations sont comme des épées auxquelles se suspendent, non pas des gouttes de sang, mais toujours des angoisses et quelquefois des larmes.

(1) Cf Decahors, p. 81.

M. Zyromski n'aurait dû quitter Toulouse que pour Paris. Je ne suis pas l'adversaire des grands centres et je serais un ingrat si j'oubliais que Paris, Louis-le-Grand, l'Ecole normale m'ont fait professeur. Mais les membres parisiens des grands corps universitaires, qui disposent dans une certaine mesure de l'avancement matériel et moral de leurs collègues de province, les jugent souvent sans les avoir entendus dans leur cours, sans avoir lu leurs livres, sur des témoignages de seconde main. M. Zyromski n'a pas méprisé la Sorbonne où sa place était, mais il a méprisé un jour, j'en suis le témoin, la légitime démarche par laquelle il y serait entré.

Ses souvenirs d'enfance (1) le rappelaient au pays des oliviers et des pins fouettés par le mistral; et c'est pourquoi il était sur sa demande, en 1919, transféré de Toulouse à Aix. Vous l'avez fait revenir pour l'entendre encore.

Vous receviez M. Marsan mainteneur le 28 janvier 1923. Porter la parole au nom de votre Compagnie est un privilège, Messieurs, toujours enviable. En prenant pour parrain le maître qui l'avait précédé dans sa chaire, M. Marsan accomplissait un acte de déférence et de courtoisie qui faisait honneur à tous deux; et vous savez dans quels termes, acclamé par son auditoire, M. Zyromski vous a présenté votre nouveau confrère professeur, écrivain, critique et homme de devoir, avec quelle chaleur et hauteur il évoquait à son sujet la troisième et dernière étape du monde de Pascal : la charité.

(1) Cf. Decahors, p. 84.

Cinq ans plus tard vous lui décerniez, des mains de M. de Sutra (1), votre jeton jubilaire; il vous adressait de Provence ses remerciements et ses vœux; il exaltait le prestige de votre Compagnie. — Vous avez pu, disait-il, créer un mythe; vous incarnez vous-même et vous avez incarné dans votre pieuse patronne le culte ininterrompu des belles lettres; par vous, Clémence Isaure, quelle qu'ait été sa figure, possède aujourd'hui la vie et la gloire.

Le 9 juin 1929, M. Doumergue présidait à Toulouse les fêtes du septième centenaire de notre Université et, ce matin du dimanche, quelques heures avant le banquet où je devais pour la première fois entendre la parole chaude et prenante de notre illustre confrère, les corps constitués attendaient, dans les salons de la Préfecture, en costume officiel, l'entrée du président. M. Zyromski était parmi nous, accouru d'Aix pour saluer son ancien camarade devenu le premier magistrat de la République. Nous avons pu causer quelques instants et, la main dans la main, nous avons mis au point dix années d'absence. Le président entrait; nous nous séparâmes, je ne l'ai pas revu. Et cependant je l'avais précédé dans la vie; je devais descendre avant lui sous les cyprès tutélaires (*).

(1) Jeux Floraux, 1er mai 1928.

(*) Nous marquons d'un astérisque les expressions et formules directement empruntées à M. Zyromski.

II

— Il avait fait quelques livres (1), dit-il de lui-même dans une notice brève et sèche qu'il avait rédigée pour l'École normale. Ouvrir ces livres c'est entrer davantage dans le jardin secret de son âme. André Chénier, Lamartine, Sully Prudhomme, Maurice et Eugénie de Guérin ont été les familiers de sa demeure, les confidents et les maîtres de sa pensée.

Sa thèse latine, *De A. Chenerio poeta*, est parue en 1897. André Chénier se situe, par sa vie prématurément tranchée et par son œuvre, au seuil de deux siècles. Il hérite du premier sa formation intellectuelle; il imprime au second la forme de son génie à la fois romantique et parnassien. De sa mère, spirituelle et fine, il hérite les dons gracieux du dix-huitième siècle; de Byzance, sa patrie, le culte des muses helléniques; du savant comte de Caylus, du peintre David, du poète Lebrun, ses amis, le goût des formes classiques. Ainsi s'expliquent ces poèmes si pleins de fraîcheur et de charme qui sont plus et mieux que des pastiches d'anthologie artificiellement composés.

(1) I. *De A. Chenerio poeta* (Paris, Maurin), 1897, dédié à Lucien Herr.

— II. *Lamartine, poète lyrique* (Colin, 1896), dédié à Georges Perrot.

— III. *L'Orgueil humain* (ib. 1904).

— IV. *Sully Prudhomme* (ib. 1907), dédié à Anatole Le Braz.

— V. *Eugénie de Guérin* (ib. 1921), dédié à Alfred Rébelliau.

— VI. *Maurice de Guérin* (ib. 1921), dédié à Achille Mestre.

— VII. *Messages, Essais et Fragments* (Aix-en-Provence, Fourcine, 1934).

Mais, d'autre part, André Chénier a rêvé de plus hauts sujets. Le poème de Lucrèce est l'apologie de la science antique; il voulait chanter à son tour, libre-penseur et poète, les découvertes modernes. Notre confrère salue avec enthousiasme cette union, chez André Chénier, de la science et de la poésie qui lui est si chère à lui-même, et c'est pourquoi il trouve dans le poème de l'Invention la plus haute expression de son génie. Et certes je crois comme lui que la science, qui recule les limites de notre pensée, accroît d'autant plus nos capacités d'émotion et de poésie. Mais André Chénier, alourdi par l'imitation de Delille, n'a pas été toujours égal à lui-même; ses poèmes didactiques périront; la jeune Tarentine ne périra pas et c'est par elle, surtout, qu'André Chénier, fils de la Thrace et frère d'Orphée, vivra dans la mémoire des hommes; son œuvre est inachevée, ses fragments sont épars, mais la morsure du temps n'attaquera pas le métal dont ses poèmes sont faits : *monumentum aere perennius laedere nequit temporis dens edax*.

La thèse française a pour titre : *Lamartine, poète lyrique*. Et, en effet, cet ouvrage n'est

pas une vue d'ensemble sur la vie et l'œuvre du poète mais une étude proprement critique et technique sur les éléments de la composition et du style chez Lamartine. L'auteur cherche d'abord quelles influences le poète a subies; ensuite comment il les a exploitées et exprimées en fonction de son paysage intérieur.

La première influence est celle de la Bible que Lamartine épelait sur les genoux de sa mère, influence pour ainsi dire globale, à laquelle toutes les autres se subordonnent, du Dieu terrible et jaloux qui siège sur les nuées, qui soulève les orages et qui les apaise. Ce sont ensuite les influences du siècle auxquelles personne n'échappe, Chateaubriand et Rousseau; à côté d'eux le prestige, qui nous étonne un peu aujourd'hui, des poèmes d'Ossian : Mais alors ces poèmes, dit Lamartine, apportaient à nos cerveaux latins, lassés des dieux de la Grèce, des dieux nouveaux, des noms nouveaux et sonores, les rêveries de l'Ecosse mélancolique et brumeuse :

Ossian, Ossian, je rêvais jeune encor
Je rêvais des brouillards et des monts d'Inistor !

Ossian est le poète du nord, Pétrarque est l'Italie. Notre confrère a possédé quelques jours un exemplaire de Pétrarque annoté par Lamartine; il a tenu dans ses mains ce témoignage concret de la fusion des deux âmes dans lesquelles se découvre je ne sais quel mélange de sensualité amoureuse et de religion.

Toutes ces influences religieuses et profanes, de mélancolie et de rêverie, tous ces courants se mêlent, fermentent et tourbillonnent et peu à peu s'apaisent et se fondent en harmonieux paysages : le paysage de Lamartine.

Paysage intérieur, M. Zyromski a enrichi la critique de ce nouveau terme (1). Ce terme lui est suggéré par Lamartine lui-même qui parle sans cesse de ses voix intérieures, de ses visions intérieures, de son horizon intérieur; mais le mot paysage est plus précis parce qu'il exprime mieux à la fois l'objectivité apparente des lumières, des sons et des parfums que la nature présente au poète et la subjectivité du poète qui les façonne à son génie. Dans cette chambre obscure où le génie sommeille, dit notre confrère, le poète porte un monde aux perspectives flottantes, peuplé d'images, de matériaux et de décors. Le monde de Lamartine est un paysage de tranquillité et de paix, des songes vaporeux, des jardins embaumés, des lacs tranquilles, du silence et de la rêverie; l'âme du poète anime toutes ces images, l'âme aux instincts éternels (*) est l'animatrice qui donne aux nuages leurs contours féériques, qui s'empare des parfums, des souffles et des sons pour humaniser la nature qui, prisonnière du temps et de l'espace, se donne à elle-même, au dessous d'elle-même le spectacle des mondes et des empires, et qui, déesse exilée des cieux, porte partout avec elle le regret du divin. Mais pour réaliser ces rêves, pour en faire des poésies en forme il faut des âmes aimantes et souffrantes, des lèvres expirantes, et pour rendre immortelles la lampe de Graziella et la semence d'Elvire il faut la mort de Julie qui fait jaillir les larmes (*).

(1) Messages et Fragments, préface p. XVII.

M. Zyromski publie Sully Prudhomme dix ans après Lamartine. Il a, dans l'intervalle,

écrit l'Orgueil humain; son esprit est plus mûr, sa pensée plus personnelle. Il était tout à l'heure de l'œuvre de Lamartine le lecteur enthousiaste et frémissant; il est de Sully Prudhomme le compagnon de route et d'espoir qui monte avec lui vers les sommets.

Sully est romantique par sa délicate sensibilité, dans les Solitudes, dans les Tendresses. Il est cependant l'un des poètes qui publient, vers 1865, le Parnasse français, anthologie collective par laquelle ce groupe, assez disparate, se dégage du romantisme. M. Zyromski est sévère ici pour le romantisme : sensibilité sans contrôle, ignorance et vulgarité. — Victor Hugo, dit-il, est la proie des images; Lamartine, âme harmonieuse et légère, ignore les nobles angoisses et résout les problèmes par des effusions.

Et cependant ils ont écrit Le Vallon, La Tristesse d'Olympio, La Nuit d'Octobre. Devons-nous oublier, pouvons-nous oublier ces élégies et ces idylles qui nous ont fait, à l'aurore d'un siècle nouveau, des âmes de poètes, des âmes de parnassiens et de symbolistes ? Notre confrère l'oublie moins que personne mais il indique ici l'essor nouveau des poètes d'une époque nouvelle.

Le Parnasse a pour but la beauté objective et statique, la nature impassible; il répudie les formes vulgaires de la souffrance et de la plainte; mais dans cette nature impassible tout ce qui vient à la vie marche à la mort; le Parnasse aboutit au désespoir. Alfred de Vigny se redresse, ses poèmes sont des leçons d'énergie : souffre et meurs sans te plaindre; et, déjà, dans La Maison du berger, dans La Bouteille à la mer, un souffle d'espérance a traversé la terre, l'amour et la science sont le but de la vie; Dieu les prendra du doigt pour les conduire au port. Dans Alfred de Vigny, dit notre confrère, tout est grand, l'air est plus rare et plus pur; on approche des sommets.

L'effort vers la science, vers une science de plus en plus humaine et pénétrée de tendresse, est l'idée directrice de Sully Prudhomme. D'abord romantique, la fréquentation de Vigny l'a porté plus haut, vers la méditation de la sagesse; Marc-Aurèle, Lucrèce, Pascal sont les maîtres dont il a nourri sa pensée et, tandis que Vigny s'arrête aux limites de son moi et cherche avec Eva le bonheur dans la solitude et dans la pensée pure, Sully descend dans les villes et porte aux multitudes le message qui console. La Justice est un poème dialogué. Le poète exprime ses angoisses, ses désespérances; il voudrait savoir et comprendre; il connaît la nature et l'évolution; à tous les paliers d'existence les individus s'entretiennent, les espèces s'entretiennent; l'âme est une étrangère dans le monde et les cris de pitié, que nous jetons vers le ciel, retombent sans être entendus. L'âme répond au poète et lui montre à chaque degré nouveau un progrès vers l'ordre. Il faut les nébuleuses, les métaux et la houille, les espèces et les guerres pour produire l'homme. L'esprit, l'amour ne sont pas des étrangers dans le monde mais la raison, la conscience et la fleur de sa tendance à l'être. L'esprit explique le monde et le justifie.

Sully Prudhomme, poète aux fibres délicates, qui tendait autrefois les bras à la vie et à l'amour et que la vie a meurtri, Sully Prudhomme vieillard recevait un jour dans sa maison de Châtenay la visite de notre confrère et lui disait sa foi invincible dans l'avenir de la poésie greffée sur la science.

Au cours de l'année 1927 j'étais appelé à Aix par Maurice Blondel pour une thèse sur

Saint-François de Sales. M. Zyromski vint me prendre à l'issue de la soutenance et m'emmena chez lui. Nous montions par des chemins de rocailles au milieu des buissons; nous parlions de l'apologétique de Pascal et de François de Sales, et mes regards cherchaient au flanc des côteaux les chèvres de Tityre et de Mélibée. De la villa qui domine la vue s'étendait sur la vallée anfractueuse et hérissée au fond de laquelle la ville du roi René cache ses églises, ses fontaines et ses statues. J'ai rapporté de cette visite le souvenir d'une hospitalité sans contrainte, l'impression réconfortante d'une amitié de lycée qui prend un charme et une intimité plus profonde à mesure que les années s'écoulaient. Je rapportais aussi un livre sur Eugénie de Guérin, qui venait de paraître, don de mes hôtes.

Maurice et Eugénie de Guérin sont les derniers livres conçus chez nous. Ces livres, plus que les autres, il les a écrits de son cœur, signés de ses enthousiasmes et de ses joies, de ses inquiétudes et de ses espoirs, et je dirais volontiers qu'il a transfiguré ses héros jusqu'à leur faire parler son langage et penser sa pensée.

Maurice de Guérin, votre compatriote, est né en 1810 au château de Cayla, paroisse d'Andillac; M. de Gélis représente ici sa famille. Orphelin dès l'enfance, à peine a-t-il connu les caresses de sa mère; sa sœur l'a élevé avec la complicité de la nature. L'harmonieuse vallée d'Andillac, le jardin du Cayla, les figuiers et les fleurs ont jeté dans l'âme de Maurice cet attachement un peu farouche aux plantes et aux arbres, au monde végétal plus proche de la terre, à la terre elle-même, tout ce qui sera plus tard le domaine du Centaure et de la Bacchante.

L'âge des études arrive; elles se font d'abord à Toulouse de 1822 à 1824, dans cette maison de l'Esquile, dans laquelle avait enseigné Laromiguière; de 1824 à 1829, à Paris, au Collège Stanislas, et, dès cette époque, Maurice, disciple de Platon, écrivait à sa sœur ses pensées sur l'origine et la destinée des hommes et justifiait, par le mythe du Phèdre, sa religieuse mélancolie (1). Après le collège, il fait son droit encore à Paris, mais il faut vivre et il gagne sa vie comme maître d'études au Collège Stanislas, profession obscure, trop souvent méconnue, par laquelle beaucoup de jeunes hommes se préparent aux plus hautes fonctions de l'enseignement.

(1) Lettre du 7 janvier 1829. — Cf. l'article sur Maurice de Guérin et Ernest Zyromski 1822-1922, que Mgr Tournier a donné à L'Express du Midi, le 4 mars 1922.

La lumière vient d'ailleurs. Lamennais rassemble, à la Chênaie de Dinan, ses plus fidèles disciples. Maurice est du nombre et subit sans réserve l'ascendant du maître. La rupture avec Rome provoque la dispersion. Eugénie pleure et prie et tremble que son frère ne soit entraîné dans le schisme. Maurice, l'âme déchirée, reste catholique. Il trouve chez son ami Hippolyte de la Morvonais l'asile et le repos, et l'amitié consolante de la femme de son hôte.

Mais, quelques mois à peine écoulés, la mort de Marie le rejette dans les luttes

incertaines; et c'est la vie de Paris, les projets littéraires, le mariage hâtivement conclu qui ne donne pas le bonheur; c'est la gloire entrevue, c'est le Centaure sur la colline, c'est la Bacchante extasiée, c'est la mort au Cayla le 18 juillet 1839. Il n'avait pas trente ans, mais il laissait après lui ses poèmes en prose, écrits dans une langue d'airain, dit notre confrère, semblable au chant des cathédrales : souvenirs païens d'Euripide et de Dionysos qui sonnent un son nouveau et inquiétant dans ces âmes malades, conscientes de leur corps jusqu'à la volupté, et qui montent et descendent de Dieu à la nature, de la nature à Dieu (1).

L'ouvrage que M. Zyromski consacre à Eugénie de Guérin est moins une exposition de sa vie qu'un panégyrique de ses vertus : je veux dire de ses puissances morales et intellectuelles, car elle avait les unes et les autres. Moderne Nausicaa (*), elle accomplissait avec joie sa tâche de tous les jours : la lessive, la cuisine, la couture; les plus humbles tâches de la vie sont des devoirs surnaturels quand la pensée de Dieu les transfigure. La lecture de Platon, la prière, les lettres à ses amis, le souci des pauvres la délassaient. Tout lui était une source d'émotion joyeuse et pieuse; les oiseaux, les fleurs, la neige, parce que, à travers toutes choses, elle voyait Dieu, elle entendait Dieu.

(1) E. Decahors, *Le Centaure et la Bacchante*, Toulouse, 1932.

Toujours soucieuse de son frère dont elle était inquiète et fière, elle l'appelait quelquefois son aigle vagabond; elle a commencé son journal pour Maurice vivant, pour Maurice mort elle l'a poussé jusqu'au bout. M. Zyromski la compare à Maine de Biran avec justesse. Elle est, comme Maine de Biran, attentive aux influences de la nature; elle puise comme lui, dans un effort moral intérieur, le redressement de ses défaillances; comme Maine de Biran, et plus que lui peut-être, elle exprime dans des formules lapidaires ses angoisses et ses espérances : — Je suis allée au fond de toutes choses et j'ai trouvé le néant partout où Dieu n'était pas .

Par derrière ces livres de critique littéraire, dans le paysage intérieur de notre confrère, flottent les images qui ont inspiré nos poètes : Myrto, la chaste Tarentine dont l'hymen et la mort sont unis dans un même lever du soleil; Elvire, la nostalgique amie des forêts et des grottes, qui délaisse un époux vieilli pour des amours plus jeunes, et qui puise expirante, aux lèvres de son amant, le breuvage de l'immortalité; Eva, l'Eve éternelle qui accompagne Adam sur les chemins de l'exil et qui s'enfuit avec lui dans la maison du berger, loin des cités populeuses, aux campagnes sans limites, sans usines et sans contrainte; Stella, l'amante idéale que le chantre des vaines tendresses a désirée en vain sur la terre et qui sera dans le ciel son éternelle compagne; Marie de la Morvonais, ombre à peine entrevue, qui se glisse et s'efface entre l'épouse et la sœur; Eugénie, la sœur bienfaitrice qui, plus que l'amante et plus que l'épouse, aurait fixé son frère au foyer si l'aigle pouvait fixer sa course vagabonde : maîtresses évanouies, figures de réalité et de poésie, figures de rêve sur lesquelles votre confrère a jeté les fleurs de son éloquence et de son lyrisme : *manibus date lilia plenis*.

Avant d'aboutir aux effusions religieuses du guérinisme, entre son Lamartine et son Sully-Prudhomme, M. Zyromski avait exprimé, dans un livre très personnel, son admiration et son culte pour la nature, pour une nature sans Dieu dans laquelle il absorbait Dieu. Je me promenais avec lui sur les bords du Touch, dans cette prairie aux grands arbres qui descend à gauche de la route quand on entre dans Saint-Martin. Il m'exposait le plan d'un ouvrage presque achevé pour lequel il lui manquait un titre. — Mais, m'écriai-je après l'avoir entendu, les chapitres de ce livre sont les phases successives de l'orgueil humain .

Il saisit ce titre au passage.

L'homme, qui n'est qu'un fragment infime de la nature, s'est séparé d'elle par une rupture violente, a voulu l'égaliser et la dominer : péché d'individuation, péché d'orgueil. Seule, la nature est divine et législatrice. Tous les cultes ultérieurs sont une déformation de la seule religion véritable qui est celle de la nature. Dans la poésie relativement primitive des hymnes védiques subsiste encore l'union la plus étroite des forces naturelles et de l'homme, le feu, le vent, l'orage, le ciel. La poésie grecque est une première erreur qui transforme les forces de la nature en dieux anthropomorphiques humanisés et dégradés. Le christianisme est une déviation plus consciente et plus grave, non pas la pure doctrine du Christ qui prêche la paix et la Joie sur la montagne et sur le lac, mais celle des théologies postérieures savantes et sombres. La Renaissance au contraire, avec Vinci surtout, est un effort vigoureux de redressement et de retour continué par la philosophie scientiste de Descartes et de Newton. Rousseau lui-même hésite entre le Contrat et l'Emile; André Chénier enfin, dont notre confrère souligne à nouveau et avec plus de force la poésie scientiste tournée vers l'avenir, André Chénier prophétise nature et science.

Par quoi s'explique l'état d'âme de notre confrère écrivant ce livre qui a été beaucoup lu, beaucoup approuvé, beaucoup combattu ?(1) Par la coexistence en lui de deux idées contraires qui sont les deux pôles entre lesquels notre pensée oscille dans l'interprétation de la vie : conception idyllique de la nature et conception tragique.

La conception idyllique est celle de Rousseau. Dans les époques de civilisation raffinée les esprits perçoivent avec acuité les maux que la civilisation entraîne avec elle; pour s'évader de ces maux, ils s'évadent, de la réalité qui les entoure, vers le lointain Orient, vers la vie pastorale, vers la nature. Ils croient ainsi satisfaire ce besoin de justice et de bonheur que la civilisation, la culture, le christianisme ont rendu plus impérieux chez nous. Conception pessimiste : la nature impassible emporte nos destinées et ignore nos angoisses; se taire et se soumettre, telle est la sagesse, stoïcienne et spinoziste que Goethe a rendue populaire et un peu simpliste. Ce qui reste éternellement vrai dans la doctrine de notre confrère, c'est la nécessité de la loi, la bienfaisance de la discipline et de l'ordre mais cette nécessité de la loi n'exclut pas la transcendance d'un Dieu législateur.

(1) M. J.-B. Samat, directeur de l'Académie de Marseille, 5 décembre 1929.

Aix et Marseille sont deux villes voisines aux destinées différentes. Aix est la ville

romaine fondée par Sextius, promise dès sa naissance à la latinité et qui possède, au Moyen Age, son Université et son Parlement. Marseille est la cité phocéenne presque extérieure à la Gaule, qui s'enrichit par ses navires. C'est pourquoi aujourd'hui les Facultés anciennes de droit et des lettres ont leur siège à Aix; les Facultés récentes de sciences et de médecine sont à Marseille. Les professeurs choisissent leur résidence. Notre confrère en quittant Toulouse s'installe à Aix, et, plus tard, à Marseille.

Ce séjour d'Aix et de Marseille est pour lui une période apaisante et rafraîchissante. Il voit de plus haut les problèmes difficiles qui l'ont toujours sollicité; les angles s'adoucissent. Profondément imprégné du guérinisme qu'il avait exposé avec tant d'ardeur, il est gagné lui-même par cette croyance d'Eugénie que toutes les formes du monde sont l'écriture de Dieu et, déjà, dans Maurice de Guérin, page 105, il apporte cette affirmation nouvelle qu'il nous faut lire avec soin parce qu'il en a pesé tous les termes : — Autrefois, dans le charme et l'élan de la maturité, j'ai écrit un livre où je m'inclinai devant la nature; je demeure fidèle à cette pensée. Je crois toujours que la nature est divine et qu'il faut suivre le rythme universel de la mesure et de l'ordre; aujourd'hui, pourtant, je m'assure que cette certitude de plus en plus méditée doit faire surgir l'image d'un Dieu créateur qui fait lever sur les tombeaux l'espérance .

Toujours également imbu de ses devoirs professionnels, ses cours publics à Aix, à Marseille, à Nice entraînaient les mêmes auditoires qu'ils avaient fait à Toulouse. Son activité d'écrivain se diversifie; le Message Grec est une conférence prononcée devant le consul de Grèce à Marseille. M. Zyromski fait l'éloge sans réserve de l'art et de la poésie grecque et revient ainsi sur la condamnation trop entière qu'il avait portée autrefois contre l'humanisme. Le Message Oriental est un appel à la paix; l'Orient védique et bouddhique reste pour lui le pays des grands sages qui enseignent par dessus toute chose l'amour et la pitié. Les articles qu'il écrit, de 1925 à 1927, pour Le Figaro sont des études d'une très haute tenue sur le recueillement et la paix dans les nuits complices, sur l'émotion morale que soulève le renouvellement de l'année, sur le génie méditerranéen conciliateur et lumineux, sur l'œuvre africaine de Louis Bertrand, sur l'erreur parisienne envers la province, sur la sévérité des critiques dirigées autrefois contre le romantisme. Dans ses Essais plus étendus (1) sur Goethe, sur Delacroix, sur Barrès, je crois voir l'influence ou le souvenir d'Andler, de Jamot, de Burdeau. La préface qu'il écrit aux Tragédies de Pierre Frayssinet (2) est l'hommage attendri d'un vieux maître à un jeune poète prématurément touché par la mort et fils d'un ami.

Ainsi s'écoulaient les dernières années de la vie de notre confrère. Le 15 décembre 1929 l'Académie de Marseille le reçoit dans sa classe des sciences; dans son remerciement il salue cette union étroite de la poésie et de la science, — Dumas, Pasteur, Claudel, Valéry, — qu'il avait désirée toute sa vie. Les vacances le ramènent dans notre pays. Il revient chaque été dans ses chères montagnes de l'Ariège, à Viedessos, visiter la nature et la solitude, la sainte solitude (*), les sommets et les sources, et sans, doute a-t-il médité, dans cette belle vallée, son dernier ouvrage : Le Message de l'Esprit ou La Lumière du Soir.

(1) Mélanges et Fragments,

(2) Pierre Frayssinet, *Trois Tragédies*, préface E. Zyromski, Paris, E. Divan, 1932.

Dans cet ouvrage l'homme, la nature et Dieu ne sont plus des termes antagonistes. L'homme est le plus haut degré de la nature consciente d'elle-même, il la pense, il la juge, il l'interprète; il pense sa destinée et, pour mieux l'accomplir, il prie. La prière est le privilège de l'homme; elle est l'élan vers la force, la prise de contact avec Dieu. Quel est-il donc ce Dieu ? Nous ne croyons plus aujourd'hui, comme au temps de Rousseau, qu'il y ait un abîme entre la pensée rationnelle et la pensée mystique, entre les actes hiérarchiquement disposés par lesquels l'âme effectue son retour à Dieu.

Le moi ne s'étale pas seulement en surface; il se creuse en profondeur. L'expérience, la méditation lui apportent des alluvions successives; de la surface au centre circulent perpétuellement les flux et les reflux souvent contradictoires suivant le mot de Pascal, dont l'unité nous échappe. — J'ai besoin de Dieu, disait cette actrice dont la vie lamentable a traversé la vie de Vigny (1). Chacun de nous éprouve en lui-même, un jour ou un autre, que son essence est éternelle et que son être est périssable et qu'il lui faut un Dieu dans lequel le devoir être et l'être s'identifient; et ce Dieu, s'il exauce nos prières sur les tombes, est un Dieu qui se pense et qui nous pense.

(1) A. Praviel, *Le Roman douloureux d'Alfred de Vigny*, p.222.

Le 13 février 1933, M. Zyromski faisait, à Marseille, son dernier cours public. — Je descends de cette chaire, disait-il, que j'ai occupée quarante ans; votre sympathie m'a été une douceur et un honneur; dans cette pensée d'affection et de gratitude qui adoucit pour moi la mélancolie de ce départ, je vous associe à mon auditoire inoubliable, à mon auditoire inoublié de Toulouse; et maintenant, mes chers auditeurs, amis inconnus, gardez-moi, si vous pouvez, un bon souvenir (1). Le soir il se mettait au lit et s'apprêtait à mourir. J'ignorais son état lorsque je reçus, à Lyon, ces quelques lignes de Mme Zyromski : — Je ne quitte pas sa chambre et l'espoir ne m'est plus permis. Mandé par une tendresse pieuse M. Decahors accourt à Marseille; il est reçu en ami, en disciple toujours attendu, en prêtre : notre confrère, Messieurs, est mort en chrétien, dans cette semaine encore sainte où les pèlerins d'Emmaüs reconnaissaient leur Maître à la lumière du soir (2).

La cérémonie religieuse a lieu à la récente chapelle de Montolivet; notre confrère Navarre portait à ces obsèques notre deuil académique et la douleur d'une amitié profonde nouée à Toulouse et préformée à Bordeaux. Sur la volonté de notre confrère les honneurs universitaires n'étaient pas rendus, aucun discours n'était prononcé, et, le soir du même jour, Jean Zyromski accompagnait à Nîmes le cercueil de son père. Nîmes est la métropole de la culture classique dans notre Midi; ses monuments racontent encore debout la gloire des empereurs philhellènes et nous aimerons à penser que notre confrère et notre ami, dont l'éloquence était faite de tant d'humanisme et d'atticisme, repose près de la Fontaine, dans le pays des cigales, sous un ciel très bleu.

(1) *Messages et Fragments*, préface, p. XXIX.

(2) Du 16 avril (Pâques 1933) au 23 avril. — Cf. Pierre Fons, l'Heure amoureuse et funéraire, p. 118.

La mort a fait son œuvre et les vivants se souviennent. Ses élèves et ses amis sont tributaires de ses leçons et gardiens de sa mémoire. Par eux Le Mémorial d'Aix (1), Le Foyer Universitaire (2), L'Amitié Guérinienne (3), Les Nouvelles Littéraires (4), L'Archer (5), L'Express du Midi (6), rendent à notre confrère un juste tribut de reconnaissance et d'admiration. La Faculté d'Aix lui rend un hommage très rare. M. Gros, qui succède à sa chaire, et le doyen Bourrilly rassemblent, en un volume, ses messages, ses articles, ses fragments posthumes; ce livre est édité aux frais de la Faculté d'Aix, précédé d'une préface du doyen qui, par un scrupule extrême, n'a pas voulu la signer pour ne pas enlever à cet hommage son caractère collectif. Dans cette préface M. Bourrilly montre, avec la délicatesse d'un lettré et la flamme d'un ami, cette marche ascensionnelle de l'écrivain et du penseur, du naturalisme au théisme, du règne de la nature à celui de l'esprit, des révoltes de l'orgueil à l'apaisement des certitudes. Chez nous, enfin, Armand Praviel conclut : — Nous ne doutons pas que la vie morale, ardente et douloureuse qu'il a vécue dans la recherche obstinée de la vérité, n'ait ouvert son âme, sa belle âme, aux clartés éternelles .

(1) P. Médan, 7-14 mai 1933.

(2) Gabrielle Castellari, janvier-février 1934.

(3) E. Decahors, avril-juin 1933.

(4) Jean Prévost, 29 avril 1933.

(5) A. Ferran, mai 1933; Dr Voivenel, juin 1933.

(6) A Praviel, 23 avril 1933.

Cette espérance soutient et reconforte l'admirable femme qui l'a lui-même reconforté et soutenu dans toutes les heures de la vie et dans l'heure de la mort et qui, marchant toujours dans son ombre et dans sa pensée, m'écrivait hier : — Je suis à Vicdessos, le seul lieu désormais où je puisse le suivre les pas dans les pas.

MONSIEUR (1).

Je vous rencontre souvent sur le chemin du Palais et votre aimable famille dans les rues plus riantes qui conduisent aux jardins. Vous nous venez d'un village qui a donné à Toulouse beaucoup de bâtonniers et beaucoup de mainteneurs. Pauvre village qui n'a plus d'église ! mais, dans cette chère Dalbade le souvenir est vivant des Laportalière et des Désarnauts; vous nous portez leur tradition, leur probité, leur talent. La sagesse juridique, prudentia juris, est pour vous un chapitre de la sagesse tout court. Vous avez flirté quelquefois avec le lion populaire; vous en avez connu les caprices, et, sans amertume, vous avez laissé de côté les âpretés politiques qui nous divisent pour les générosités sociales qui nous unissent. Vos auditeurs de l'Institut catholique, Monsieur, vous adorent. Vos filles aînées, cheftaines et juristes, ont suivi votre exemple, et je le sais, leur œuvre est bonne; elles se font aimer. Dieu bénira votre famille parce qu'elle est

nombreuse et parce que vous la conduisez dans le chemin du devoir; et je pense qu'après beaucoup d'années, remplies pour vous de bonheur et de joies, de nombreux petits-fils et petites-filles, unis en justes noces, entendront, dans cette même salle, l'éloge de vos vertus d'une bouche plus éloquente que la mienne mais non pas plus affectueuse ni plus sincère. Et c'est dans cette pensée que je vous souhaite, Monsieur, la bienvenue dans notre Compagnie.

(1) M. Jules Pigasse, élu mainteneur.

REMERCIEMENT

Prononcé en Séance publique, le 13 Janvier 1935.

Par M. Jules PIGASSE

ELU MAINTENEUR

MESSIEURS,

Les meilleurs d'entre vous, qui font à votre Compagnie tant d'honneur, ont coutume, quand vos rangs s'ouvrent pour eux, en vous disant leur reconnaissance, de vous exprimer des sentiments de modestie qui n'ont rien d'affecté.

Que devrait alors vous dire celui qui arrive parmi vous les mains vides, et qui, s'il voulait rechercher les raisons de votre suffrage, ne pourrait en conscience en découvrir d'autres que votre indulgence, et peut-être, en reconnaissant que votre choix aurait dû se porter sur tant d'autres bien plus dignes que lui, son bonheur d'appartenir au Barreau toulousain, auquel vous lie une ancienne sympathie ? Mon remerciement n'en sera que plus vif et que plus modeste. Si je ne peux rien découvrir dans le passé qui m'ait rendu digne de vous, permettez-moi de placer dans l'avenir mes titres à votre confiance. Je ne puis vous offrir, mais je vous l'apporte de grand cœur, que l'expression d'une admiration profonde pour l'esprit et l'œuvre de votre Académie, avec un désir très grand de remplir en conscience mes nouveaux devoirs et de m'associer, dans toute la mesure de mes forces, à vos travaux.

Et voici que, selon votre tradition vénérable, je vous dois aujourd'hui mon premier tribut. Tâche difficile. Tous mes prédécesseurs à cette place n'ont pu faire autrement, sous des formes différentes et sous le prétexte de sujets divers, que de vous apporter, en une sorte de profession de foi, le résultat de leur expérience, et ce qu'ils ont de meilleur dans leur esprit et dans leur cœur.

Il se trouve là une riche matière de méditations et de réflexions. Je songe quelle somme

magnifique des temps nouveaux il serait possible d'édifier, en réunissant, en une synthèse, la contribution que chacun de vous pourrait apporter à la connaissance de la pensée de notre génération. Parmi vous se trouvent des représentants de toute l'activité intellectuelle et sociale : théologiens, philosophes, sociologues, savants et médecins, écrivains et critiques, préhistoriens et historiens, hommes d'action, ceux qui écrivent l'histoire et aussi ceux qui la font : chef d'Etat et capitaines, qui, dans la paix et dans la guerre, ont donné à leur pays tout ce qu'ils ont d'intelligence, de force et de volonté, qui ont sauvé la patrie et sont entrés vivants dans la gloire, et les poètes, les grands et chers poètes, qui savent donner à nos angoisses et à nos soucis une forme éternelle :

Comment se garderaient les profondes pensées sans condenser leurs feux dans ton diamant pur ?

Peut-on avoir l'ambition d'ajouter si peu que ce soit à de telles expériences et à de tels savoirs ? Non certes; et pourtant chacun d'entre nous de sa place, grande ou petite, si petite soit-elle, peut, s'il en a le scrupule, et je plains celui qui n'aurait pas ce scrupule, confronter à la réalité les principes qui sont à la base de sa raison et de sa vie morale. Cette recherche tourne aisément, puisque chacun de nous appartient à une famille d'esprits, à un examen de conscience collectif. Faisons cette épreuve; je défie que nous y arrivions sans avoir le vertige.

Qui d'entre nous pourrait songer aux jours d'autrefois sans un immense regret ? Vous vous souvenez de l'évasion dans le passé d'un Paul Verlaine :

Oh ! n'avoir pas suivi les leçons de Rollin,
N'être pas né dans le grand siècle, à son déclin
Quand le soleil couchant, si beau dorait la vie !

Et après le souvenir qu'il fût gallican, ce siècle, et janséniste, cette remontée, à toutes rames, plus haut encore, vers le Moyen Age énorme et délicat :

Loin de nos jours d'esprit charnel et de chair triste,
N'allons pas si loin : ne dépassons pas nos imaginations

et nos souvenirs personnels. Nous avons connu une époque où, du moins dans l'esprit et dans le cœur d'une élite, toutes choses étaient à leur place, où la vie, aujourd'hui impitoyable, laissait des loisirs pour la méditation et l'admiration qui est une des plus pures joies de l'intelligence, où la justice et la bonté étaient des valeurs sociales, où un pays se fut cru déshonoré s'il avait avoué poursuivre un autre dessein que d'augmenter le bien-être de tous par le souci de l'établissement de rapports équitables entre les nations et les hommes.

J'entends bien que les mots les plus nobles de la langue humaine recouvraient parfois des sentiments et des instincts redoutables, que la réalité ne correspondait point toujours à l'apparence; je sais que des esprits, jugés alors inquiets, mais qui étaient clairvoyants, discernaient déjà le mal qui devait plus tard se révéler avec tant de force. Il est triste de penser, pour qui aime le juste milieu, que les plus pessimistes avaient raison. Du moins

la convention sociale créait cette euphorie dans laquelle nous avons tous vécu avant que reparut l'âge de fer.

Est-il possible d'imaginer que quelques années aient produit une si profonde transformation ? Les événements sans doute ont été démesurés; mais il fallait que le voile d'illusion fut bien léger pour que la réalité apparut tout d'un coup si redoutable. Aujourd'hui, il est impossible de ne pas voir. Des pays parmi les plus grands, je parle de la grandeur physique, — ont volontairement rejeté toute idéologie s'apparentant aux notions d'humanité et d'équité qui caractérisaient la civilisation depuis les âges chrétiens. Dans l'organisation sociale, le matérialisme le plus dur, l'application stricte du concept de la lutte des classes, avec comme but proclamé un simple renversement dans l'équilibre des classes; à l'égard des autres pays, une seule considération : la race; pour assurer sa suprématie, tous les moyens, y compris le mensonge et le crime; toutes les relations humaines, de par des principes avoués, réglées comme un problème de force, et non de droit; toutes les consciences individuelles et collectives tendues vers le succès, sans souci des moyens, avec la volonté érigée en axiome, d'en retirer tous les profits sans considération d'humanité; voilà les nouvelles perspectives qui nous sont offertes. Nous n'en sommes pas seulement meurtris dans l'ordre que nous avons imaginé, suivant des principes que nous savons vrais; nous savons que nous risquons d'en subir pratiquement les effets, par des maux si cruels que nous nous refusons à nous les représenter.

Et chez nous, quelle tristesse ! Ici les perspectives sont malgré tout moins sombres, car nous constatons qu'il est des parties saines, des réserves de clairvoyance et d'actif courage autour desquelles doit se reconstituer la nation. Notre pays d'ailleurs, il l'a toujours montré, est capable de redressements surprenants. Et pourtant ! Je m'abstiens volontairement, à cette place, de tout ce qui pourrait toucher à nos querelles civiles. Voyons les indices intellectuels et sociaux des maux dont nous souffrons. Parmi tant et de si grands écrivains qui devant notre génération sont, comme le furent leurs prédécesseurs, les témoins de notre race, avec sa générosité et son idéalisme, nous avons vu se glisser d'abord, puis s'afficher, les marchands équivoques, qui, pour s'assurer l'audience du grand public, et par impuissance d'observer et de reproduire les véritables traits de la figure humaine, se sont plu à exalter comme un droit légitime et un grand bien, quelques-uns des instincts les plus anormaux et les plus troubles de l'être humain. Ils trouvent, chose surprenante, une attention complice, et parfois une admiration perverse, chez des lecteurs que leur culture et leurs traditions devraient préserver de telles erreurs; et une critique désaxée, privée de la règle de jugement que seule devrait guider la saine raison, n'hésite pas à promouvoir au rang de chefs-d'œuvre ce qui du point de vue de la moralité ne mériterait que le mépris, ce qui du point de vue de l'expression ne saurait s'apparenter qu'à de gauches bégaiements. Et cela dans le pays des robustes et fermes œuvres, dont la littérature, par une tradition ininterrompue a pris l'homme éternel comme sujet d'expression. Vous sentez bien que dans cette Assemblée si attachée aux chefs-d'œuvre de notre civilisation et de notre langue, je ne saurais reprocher à un écrivain sa vérité, et même une certaine hardiesse dans l'étude des passions humaines. Personne ne songerait à supprimer Phèdre de l'œuvre de Racine, et à porter contre certains de nos romantiques, pourtant assez audacieux, un jugement sans

circonstances atténuantes. Pourquoi ? Parce que les passions de l'homme normal, les mouvements du cœur, appartiennent au domaine de l'art, à ce portrait de l'homme avec toutes ses nuances de grandeur et de faiblesse que, sans se lasser, après les premiers balbutiements de notre langue, nos écrivains, renouant la tradition des grands anciens, se sont efforcés de tracer. Ce n'est point cela que je condamne, mais l'étalage de la perversité, des sentiments et des goûts pathologiques, qui ne se trouvent heureusement que chez des anormaux et dont certains ont fait exclusivement l'objet de leur observation. Je ne prétends point, hélas ! que cela n'existe point dans la vie; cela peut trouver place parmi les observations médicales, ou au musée criminel. Ce qui est proprement inadmissible, c'est de proposer cela au public, qui manque d'esprit critique, comme si cela était avouable et normal. On voit le danger du point de vue moral : il est tout aussi grave, mais d'un autre ordre, au point de vue de la vérité et de l'art. De là vient, n'en doutons pas, une des plus grandes raisons de la défaillance de nos mœurs. Il serait aisé de vous montrer dans les désastres publics ou privés que nous sommes contraints d'observer les conséquences exactes d'une démoralisation qui a mille causes, mais dont une des principales vient, à n'en pas douter, de l'influence néfaste de certaines œuvres. Souvenons-nous de certains romans, qui se vantent d'ailleurs parfois d'être des autobiographies; songeons à une certaine fraction du théâtre contemporain, et le rapport s'imposera à notre esprit, entre la perversité littéraire et la perversité des mœurs.

J'ai parlé des indices sociaux : l'idée a fini par s'imposer d'une civilisation sans âme. Certes, ce n'est point la première fois qu'une vague de matérialisme et de jouissance a déferlé sur l'humanité. Je songe, après Taine, à la décadence romaine, à certaines sociétés de la Renaissance. Le mal s'est cette fois compliqué. Il s'accompagne d'une certaine perfection matérielle, si l'art paraît en régression. Le génie humain, s'il est permis d'employer ce mot quand il ne s'agit pas strictement de perfection spirituelle, a créé un mécanisme qui du point de vue de l'ingéniosité et des services qu'il nous rend est admirable. D'aucuns ont cru voir en lui le dernier mot de la civilisation. La machine à notre service, pour multiplier notre production, diminuer nos efforts, nous transporter vite et commodément, nous rendre présents à chaque seconde et à notre commandement tous les agréments et toutes les distractions : voilà ce que nous connaissons déjà, ce que connaîtront mieux encore ceux qui viendront après nous. Et cela dans un sens est très beau. Il n'est pas un de nous qui voudrait se priver de cet accroissement magnifique de nos moyens d'atteindre à l'intelligence et à la beauté des choses. Il faudrait bénir le mécanisme puissant et délicat créé par l'esprit humain s'il ne s'agissait que de cela. Nous maudissons la machine si elle devient destructrice de nos âmes, si elle sert nos pires passions, cet instinct de jouissances matérielles, avec le culte immonde de l'argent qui en est la triste conséquence, cet instinct de domination aveugle qui est à la base des folles ambitions personnelles et nationales, et par où se trouve troublée la vie des individus et des peuples.

Pourtant si nous savions, suivant la règle de la sagesse, user de nos biens avec modération et mettre chaque chose à sa place, s'il nous était permis d'observer sans inquiétude, quelle joie pour l'intelligence !

Jamais l'effort humain ne fut plus ordonné et plus beau; jamais on ne pénétra mieux

dans le mystère des choses; jamais il ne fut mieux démontré que la loi de l'esprit est exactement la loi du monde. Le domaine de l'esprit s'agrandit tous les jours au détriment de celui de la matière, au sens grossier où l'entendaient ceux qui, observant un horizon plus borné, en avaient fait le principe de toutes choses. L'ordre universel nous apparaît, dans sa merveilleuse complexité, plus évident qu'il ne fut jamais. Jamais ne parut plus certaine, du point de vue de la simple observation des faits, l'existence de l'intelligence éternelle. Quelle génération, mieux que la nôtre, put comprendre la vérité de la parole où se concentrent nos certitudes et nos espoirs. Au commencement était le Verbe ? Quel savant, quel philosophe de notre temps pourrait contredire à cette affirmation, et s'il y contredit, comment justifierait-il sa position intellectuelle ? Permettez-moi, et ceci est bien dans mon sujet qui est d'accuser la correspondance nécessaire de nos actes avec les règles de notre esprit, de vous rappeler quelques-unes des conclusions de l'enquête faite en 1926 par M. Robert de Flers, auprès des membres de l'Académie des Sciences (1).

(1) Le Sentiment religieux et la Science. Spes , 1928.

Il s'agissait de confronter le sentiment religieux et la science, et de rechercher s'il existe entre eux antagonisme, ou coïncidence et collaboration. Cela revient à rechercher si la science de notre temps confirme ou infirme l'observation que nous venons de faire. L'un des vôtres (1), qui appartient à cette illustre Compagnie, et qui est l'une des plus pures gloires de la pensée française, écrivait, avec l'autorité qui s'attache à son nom et à ses travaux : — Dresser l'une contre l'autre la religion et la science ne peut avoir aucune utilité; et c'est surtout le fait de gens mal instruits dans l'une et dans l'autre .

Un mathématicien (2) a écrit : — La science la plus moderne n'interdit pas aux âmes religieuses de s'abandonner aux belles espérances dont s'enchantait Platon.

Voici l'avis d'un géologue (3) : — La science semble inviter l'homme à franchir ses limites, lui fait peu à peu une âme métaphysique, et dispose son esprit à recevoir les preuves de l'existence de Dieu .

D'un autre géologue (4) : — La géologie ne peut, sans sortir de son domaine, affirmer ou nier que les choses suivies dans l'ordre des temps l'étaient également dans l'ordre des conseils de Dieu.

(1) M. Paul Sabatier.

(2) M. Emile Picard.

(3) M. Pierre Termier.

(4) M. Ch. Barrois.

Son effort ne lui permet que de redire, comme au livre de la Genèse : Omnia mensura et pondere fecit. La géologie n'est encore arrivée de nos jours qu'à moderniser les preuves classiques de l'existence de Dieu .

D'un médecin (1) : J'ai entendu dire à un homme éminent : — Plus la science progresse,

plus complètement nous connaissons l'univers et, en particulier, l'homme et les merveilles de leur structure, plus nous sommes tentés d'y reconnaître une main toute-puissante et infiniment intelligente et par conséquent Dieu, objet suprême de la religion et j'approuve.

D'un géodésien (2) : — Raison et foi ont leurs domaines qui se pénètrent sans se confondre. Le savant qui tente loyalement de remonter la chaîne des causes, s'arrête quand son ignorance lui apprend qu'il touche à la région sereine, où la prière apparaît aux âmes délicates comme la forme la plus pure de la pensée humaine .

D'un mathématicien et d'un astronome (3) : — Et puisque je vous dois toute ma pensée, laissez-moi espérer et croire fermement que les savants, j'entends ceux qui, passionnément, consacrent leur vie entière à la science, ne peuvent manquer de trouver un jour leur récompense dans la complète intelligence de la vérité qu'ils ont toujours poursuivie .

(1) M. Pierre Bazy.

(2) M. E. Fichot.

(3) M. H. Andoyer.

Voilà comment s'exprime aujourd'hui la science. Les autres savants, qui ne vont pas jusque là, adoptent du moins une attitude de respect devant des problèmes qui dépassent le cadre de leur observation; et aucun d'entre eux, c'est un fait capital à noter, n'accuse ce prétendu antagonisme qui fut le thème de tant de déclamations d'autrefois entre la science et le sentiment religieux.

Pourquoi disons-nous cela, ici ? Pour faire une profession de foi ? Elle ne serait pas illégitime. Tout au plus pourrait-on dire qu'elle est inutile. Mais je ne le crois pas; et je voudrais le montrer, puisque c'est à cette démonstration que tend ce discours.

Nous ne prenons pas assez garde à la logique impitoyable qui relie nos actes personnels et sociaux aux principes de notre vie morale. Le simple raisonnement et l'histoire la montreraient aisément. A une certaine conception des problèmes de notre origine et de notre destinée, correspond une certaine conception de nos rapports avec nos semblables et d'une certaine organisation de la société. Une génération de penseurs, dont je ne mets pas en doute la sincérité, a cru pouvoir supprimer le problème métaphysique. L'homme, pour eux, ne devait pas chercher d'autres lois que celles de sa raison, et il ne découvrirait rien en dehors de la constitution matérielle du monde. Voilà la doctrine. Elle fut développée, propagée par les moyens puissants que l'on peut mettre aujourd'hui au service de la propagande des idées. D'aucuns purent croire qu'elle était officielle. Certains eurent l'habileté de le faire croire. Qu'elle ait largement pénétré dans l'esprit de la nation, qui oserait le contester ?

Et qui s'étonnerait qu'elle ait produit ses conséquences logiques ?

Intégrer l'homme dans un mécanisme purement matériel, réduire sa pensée, sa conscience, à être l'un des éléments de ce mécanisme, n'est-ce point lui dicter une règle de conduite qui s'harmonisera nécessairement avec cette vue des choses ?

Où voyons-nous, dans cette conception, le principe des renoncements nécessaires, des sacrifices indispensables à toute vie sociale, de cette bonté, de cette charité, de cette fraternité sans quoi la vie collective est impossible ? Dans le besoin de remplir un devoir de justice à l'égard des autres hommes, devoir d'ailleurs un peu sec et qui ne suffirait pas à apporter dans les relations humaines cet élément de tendresse qui correspond à nos instincts profonds ? Bien. Mais où est la justification rationnelle de ce devoir de justice, et où est le juge devant qui nous sommes responsables de son accomplissement ? Les principes, vrais ou faux, aboutissent à leur conclusion logique. Au moment même où ont été multipliés tant d'instruments si parfaits qui décuplent notre pouvoir, bon, ou hélas ! mauvais, sur les êtres et sur les choses, nous constatons comme indiscutable la coïncidence de ce fait avec le développement d'une doctrine nouvelle, dont on peut dire qu'elle bouleverserait les bases de l'organisation sociale telle qu'on les concevait avant elle. S'avère-t-elle bienfaisante dans ses résultats ? Qui oserait le soutenir ? Ceux qui, par conviction, soutinrent cette doctrine, furent les premiers effrayés de ses conséquences. Il me suffit de rappeler deux textes célèbres. Vous vous souvenez de la phrase de Taine sur le vice et la vertu, qui synthétise en une formule imagée sa conception des problèmes moraux conditionnée elle-même par son opinion sur la nature de l'homme. Le même philosophe positiviste, devenu historien, n'a pas hésité, au contact des faits, à proclamer avec une entière probité intellectuelle la leçon de l'expérience : Il n'y a que le christianisme pour nous retenir sur notre pente fatale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas-

fonds; et le vieil Evangile quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social .

Et qui n'a gardé la mémoire du regret nostalgique de Renan, tirant de l'affirmation d'une erreur manifeste une conclusion d'une évidente vérité : — Nous vivons, de l'ombre d'une ombre. De quoi vivra-t-on après nous ?

Que des esprits simples, par ailleurs trop portés à accepter ce qui dans la vie pratique gêne le moins, laissent s'épanouir comme naturelle et vraie une règle morale apportant peu d'entraves à notre égoïsme et à nos instincts de jouissance, voilà qui semble d'une irrésistible logique.

Les conséquences du mal ? N'insistons pas sur l'atteinte à la vérité, qui est la première, et d'où les autres découlent. Je veux surtout m'attacher aux résultats. Nous avons passé l'époque des âmes incertaines et sceptiques qui, ayant perdu leurs attaches traditionnelles, portaient encore en elles le parfum des vertus, qui, bien qu'elles fussent mortes, montaient encore des croyances d'autrefois.

Ce scepticisme élégant s'est mué en égoïsme et en dureté. Peu à peu se sont relâchés tous les liens du devoir. Que sont devenus l'amour, le mariage, la famille, qui pour durer requièrent, si les circonstances sont difficiles, une abnégation se traduisant en de durs sacrifices ?

Sous quel angle sont trop souvent compris , et l'effrayant est que d'immenses groupes humains n'envisagent que cet aspect , les relations de ceux qui possèdent la richesse et de ceux qui la mettent en œuvre; et quel mépris de tout idéalisme dans certaines aspirations nationales tendant tout net à assurer la suprématie, sans respect de la vie ou des biens des personnes, sans considération de devoir ou de justice, de certains pays ou de certaines races ? N'y aura-t-il donc plus dans le monde, si le mal se répand, que des êtres sans foi, sans cœur et sans frein, ne poursuivant qu'une fin : l'exaltation, au mépris de toutes les autres, de leur inquiétante personnalité ?

Le mal vient de l'intelligence, de doctrines bornées et fausses, et de leur propagande. J'ai noté moi-même que dans les meilleurs esprits la vérité retrouve ses droits. Le mal est venu des élites; le remède viendra d'elles. Mais prenons garde que les guérisons sont lentes. Que le dommage ne soit pas irréparable, quand les cerveaux et les cœurs de notre pays auront retrouvé la santé ! Et le danger est grand. Je vois des catégories sociales nouvelles qui s'efforcent de prendre la direction des entreprises, des affaires publiques, et des esprits. Je vous dis tout net qu'il ne me répugne pas de voir s'élever du niveau le plus humble des hommes qui accèderont, s'ils le méritent, aux postes de direction. La chose s'est vue et se voit tous les jours dans les pays ordonnés, et qui font aux situations légitimement conquises et aux traditions la place qu'elles doivent avoir. Ce qui est proprement effrayant, c'est l'ascension systématique d'hommes qui avancent, d'ailleurs moins par leurs qualités propres, que par un mouvement de masse, avec un dédain complet des valeurs spirituelles, avec une culture par trop rudimentaire, avec le souci exclusif d'un bien-être purement matériel, s'il ne se mêle pas, à leurs revendications, la volonté non dissimulée de prendre je ne sais quelles revanches.

Le mal est effrayant; le remède est visible; tous les hommes clairvoyants le proclament. Il faut remettre à leur place l'intelligence, l'âme, restaurer la primauté du spirituel. Il le faut non seulement par souci d'élégance et de vérité; il le faut d'un point de vue plus positif, pour arrêter la chute vers l'abîme, pour sauver notre civilisation de la mort. Il faut admettre comme un axiome indiscutable que les valeurs morales s'imposent d'autant plus que la vie dans toutes ses manifestations devient plus complexe et plus riche. La loi, telle que permettent de la formuler la sagesse divine, la raison et l'expérience humaines, la règle d'or qui domine nos actes, nos agitations et nos convoitises, s'impose plus impérieuse que jamais. Sa force et sa rigueur sont encore accrues s'il est possible dans le temps où est augmentée la puissance des éléments mauvais. Cette règle, nous la formulerons aisément, puisqu'elle est écrite dans notre raison et dans notre cœur : en premier lieu la justice dans les rapports humains quels qu'ils soient, que l'on ne saurait concevoir réglés autrement que par elle; l'autorité, la force indispensable, exclusivement au service de cette justice; l'organisation sociale se donnant pour but d'assurer la sécurité et, dans la mesure du possible, le bien-être de tous, avec cette considération d'un minimum vital impérieusement requis par la stricte équité; pour climat de la société, un esprit fraternel trouvant son inspiration non dans je ne sais quelle facilité complice à l'égard des faiblesses humaines, mais dans la conscience de ce que contient de grandeur tout être humain si humble soit-il, et dans ce

mouvement du cœur qui nous rend sensibles tous les bonheurs et tous les maux de nos semblables; le respect des cadres sociaux naturels; la patrie où se résume le trésor de notre patrimoine moral et de nos intérêts; la famille, seul lien entre les générations, protectrice et gardienne des espérances de la race; la profession, avec son organisation nécessaire où doivent s'harmoniser, dans la conscience des intérêts collectifs, les intérêts divers, mais non nécessairement antagonistes, de ceux qui la composent. Et nous mettons au-dessus de tout le maintien ou la restauration des grandes valeurs morales qui, de bien haut, doivent dominer nos passions et nos intérêts, et ces grandes vérités qui dominent les temps et s'imposent à tous les pays : le bien commun, j'emploie à dessein ce mot familier aux philosophes chrétiens et que je préfère infiniment à la dure raison d'Etat; la tendresse fraternelle, la pitié, qui ne sont point des faiblesses, mais l'expression sociale de notre devoir de charité. Cette notion primordiale de la justice, cette nécessité de l'esprit fraternel, cette conscience du bien commun, avec la volonté de les réaliser par les disciplines indispensables, ce respect des personnes humaines, ce culte tendre et raisonné de la patrie, voilà les bases de l'idéalisme indispensable à toute vie sociale; voilà les conclusions où doit nécessairement aboutir toute réflexion raisonnable. Ces évidences s'imposeraient du simple point de vue de leur bienfaisance; à vrai dire on aurait de la peine à en imaginer d'autres.

Me sera-t-il permis de faire un pas de plus ? J'ai rappelé la logique implacable des choses. En respectant comme il se doit les convictions d'autrui, un chrétien, un catholique, ont-ils le droit de souligner qu'une telle conception des rapports sociaux n'est que l'application stricte de leur règle morale; que, pour eux, la bienfaisance et l'utilité découlent logiquement de la vérité, et que dans leur langage ces expressions : exaltation de l'âme, restauration de l'esprit, prennent leur pleine signification ?

Me sera-t-il encore permis de dire à votre Compagnie, par une sorte de déclaration sentimentale, qui peut s'accommoder d'un aveu public, que là se trouve la raison principale de l'admiration respectueuse qu'avec tant d'autres j'ai toujours vouée à son esprit et à son œuvre ? L'esprit et le cœur reçoivent une satisfaction égale, lorsque, dans vos fêtes du printemps, se manifeste aux yeux de tous votre activité tant de fois séculaire. Alors apparaît votre noble souci de la poésie et de la langue, de notre langue occitanienne si chère à nos cœurs, par tout ce qu'elle contient de souvenirs et d'espoirs, et surtout de notre belle langue française, chef-d'œuvre incomparable, forgé au cours des siècles par tant de grands esprits. En vous efforçant de la maintenir dans sa pureté, en la préservant de la dégradation dont elle courrait le risque par l'usage médiocre qu'en feraient un trop grand nombre de nos contemporains, c'est la raison même que vous défendez. Il ne s'agit pas, dans votre pensée, de sauvegarder des manières de parler précieuses et d'une fausse élégance; le jeu en serait vain, et au milieu de nos préoccupations ne vaudrait pas que l'on y perdît son temps; mais vous savez que penser juste et bien écrire, en bonne logique, marchent de pair. Le mécanisme du raisonnement correct et celui du langage, ressortissent à la même loi. Nulle langue n'est mieux faite que la nôtre pour l'expression exacte de la pensée, et pour les démonstrations rationnelles; et quelles résonances, quelles correspondances avec la vie la plus profonde du cœur et de l'univers, savent en tirer nos grands écrivains, par l'usage des mots les

plus simples et les plus nus ! La conserver dans sa pureté et sa simple beauté suffirait à justifier votre existence et votre souci.

Mais vos jeux annuels dévoilent autre chose, qui d'ailleurs va de pair. Nous sommes effrayés de voir l'égoïsme et la brutalité conquérir le monde, les sordides intérêts matériels prendre la place des valeurs spirituelles; et pourtant il reste, et vous le rendez visible, des âmes charmantes, droites et douces qui trouvent dans la sympathie, la tendre pitié, l'attachement au devoir, l'acceptation du sacrifice, l'amour, j'entends par là non la forme brutale et cruelle de l'instinct, mais l'amour tel que l'ont policé les poètes, suivant le mot de Maurice Barrès, la base de leur vie morale. On ne peut accepter, quand on a lu les travaux que vous couronnez, ou entendu l'éloge que vous faites de tant de vies si belles dans leur simplicité, l'opinion exprimée récemment à l'Académie française par M. Paul Valéry : — Ce mot vertu est mort, ou du moins il se meurt .

Tout cela est bien, dira-t-on, mais ne venez-vous pas de proclamer qu'il est à l'heure actuelle d'autres préoccupations que celles des sentiments personnels ? Oui, certes; mais qui nierait que le redressement social qui nous est apparu indispensable, n'est que la restauration sur un plan supérieur, des mêmes vérités et des mêmes sentiments ? Voilà pourquoi me paraît si grande votre œuvre, à qui nous devons l'enrichissement de nos plus belles émotions.

J'en ai eu bien des fois le sentiment en vous écoutant et en lisant vos œuvres. Je l'ai profondément senti quand je me suis mis en présence, pour les relire, des beaux livres que doit la pensée française au grand lettré, au parfait artiste, à cet écrivain d'une sensibilité si rare, dont je prends la place parmi vous. Vous avouerez-vous que je me suis senti très loin de lui quand il recherche, avec un éclat et un talent incomparables, les indices et les causes de ce qu'il appelle l'orgueil humain ? Ce mouvement incessant de l'homme qui s'élève au-dessus de la nature pour la dominer, est-ce vraiment orgueil, et est-il condamnable ? Reconnaître que nous sommes dominés dans l'ordre moral par une loi plus exigeante que celle des choses, et obéir à cette loi, ce qui doit s'accompagner d'un effort nécessaire et d'une parfaite humilité, est-ce nous condamner à des ambitions illégitimes ? Mais où j'ai retrouvé dans votre confrère l'esprit traditionnel de votre Compagnie, et j'ajouterai, l'expression profonde des sentiments qu'un chrétien et un français comprend aisément, puisqu'ils forment exactement le fonds de sa vie morale, c'est dans son analyse subtile et vraie, et si remplie d'une intelligente sympathie, des écrits intimes de deux écrivains de notre terre méridionale. Deux écrivains ? Le mot s'applique à souhait à Maurice de Guérin, qui fut un très grand artiste de notre langue, et qui, plus qu'aucun autre, sut exprimer cette union intime de l'homme et de la nature qui constitue l'un des thèmes de notre méditation, un des aspects de nos rapports avec l'ordre universel. Le mot est moins vrai pour Eugénie de Guérin. Elle écrivait certes fort bien, avec pourtant quelque négligence. Mais ce serait lui faire du tort de ne considérer en elle que l'écrivain, qu'elle ne voulut jamais être. Par contre, quelle vie morale, toute de sensibilité, de tendresse, de renoncement, de simplicité ! La demoiselle de 1830, contemporaine de Lamennais et des bruyants romantiques, l'amie de Mme de Maistre et de Barbey d'Aurevilly, peut prétendre à l'audience de nos contemporaines; elle n'est point démodée. Ecoutez ces mots d'elle, retenus par M. Zyromski; ils seront l'illustration sensible de ce discours qui, de façon plus abstraite, a voulu dire la même

chose; Maurice de Guérin l'a dit à propos de sa sœur : — A voir certaines âmes lever les yeux au ciel et prêter une oreille attentive, ne dirait-on pas qu'elles cherchent à saisir quelque son lointain de l'harmonie divine ?

Eugénie a maintes fois marqué la source unique de son inspiration et de sa vie : — Dieu veut que nous soyons coopérateurs de sa sagesse et de sa puissance... L'amour est l'union de notre âme avec la vérité, qui est son objet : la vérité, c'est Dieu même... Tout est vie dans le Verbe, qui est l'idée sur laquelle le grand architecte a fait le monde. Tout y est vie parce que tout y est sagesse, parce que tout y est ordonné et mis à son rang. L'ordre est une espèce de vie de l'univers.

Et voici les sentiments que fait naître cette inspiration dans cette âme simple et ardente, et la réaction qu'elle produit quand elle cherche la formule de son devoir envers ses semblables : — Que n'ai-je les bras assez longs pour atteindre tous ceux que j'aime... Faire du bien, soulager est une jouissance intime, la moelle du cœur d'une femme.

Son journal, ses lettres sont remplis de sympathie et de tendre amitié. Elle a senti, et elle a su l'exprimer, toute la grandeur d'âmes très simples, telles que celle d'une humble servante qui, par l'acceptation du devoir, s'élève au sommet de la grandeur humaine. Ce cœur ne cesse de battre, de s'émouvoir pour les autres; cette existence est remplie de l'émotion que produisent en elle les bonheurs et les tristesses d'autrui; c'est à les traduire qu'elle s'est révélée une grande artiste.

M. Zyromski, qui a su le marquer, a surtout aimé en elle ce qui en effet est d'une valeur incomparablement plus haute. Il a ainsi caractérisé l'essai qu'il lui a consacré : — La peinture d'une âme claire et dans l'un de ses plus beaux chapitres qui porte ce titre Les richesses de la vie intérieure, il le met en évidence : — Ce mélange de candeur et d'ardeur, de discrétion et de flamme, fait la grandeur des héros et des saints, de tous ceux qui enrichissent la sensibilité des hommes en leur montrant le moyen de se dépasser. C'est ainsi que l'existence monotone d'une solitaire au fond d'un village lointain que ne traversent pas les routes humaines, manifeste souvent les illuminations et les ivresses que soulèvent les élans du génie et de la sainteté.

De telles âmes, vous savez les découvrir et les dresser en exemple. Vous les découvrez à elles-mêmes, car c'est le miracle des dévouements parfaits de s'ignorer, et de n'avoir pas conscience de leur héroïsme. En les proposant à l'admiration universelle, en exaltant les sentiments qui sont leur inspiration et leur source, vous mettez en pleine lumière les bases plus que jamais indispensables de toute vie sociale. La vie entre les hommes, rendue difficile par l'hostilité des choses et par nos tristes travers, ne peut se concevoir sans notre soumission à l'ordre, sans cet esprit de dévouement et d'amour, sans la foi.

REPONSE AU REMERCIEMENT

DE M. Jules PIGASSE

ELU MAINTENEUR

lue en Séance publique, le Janvier 1935,

par M. Robert DE BOYER MONTEGUT,

l'un des quarante Mainteneurs.

MONSIEUR,

Notre Compagnie laisse aux récipiendaires toute liberté de choisir le thème de leurs discours. Qui douterait aujourd'hui de l'excellence de cette coutume ? Qui ne se réjouirait de l'application que vous venez d'en faire ? Avec enthousiasme, avec lyrisme, vous nous avez révélé votre âme. Les pensées que vous développez ne sont-elles pas l'objet de vos quotidiennes méditations, les mobiles de votre dévorante activité ?

Les examiner un à un, les discuter, les juger, ne saurait être mon dessein. Ma tâche est bien moins vaste et beaucoup plus facile. Il me suffira de vous exprimer les sentiments que nous éprouvons tous à votre égard au moment où, pour la première fois, vous prenez séance, et, pourquoi le cacher ? à tracer avec vous les grandes lignes de votre nouveau programme d'action. Ce faisant, je serai forcément superficiel. Que votre indulgente amitié me pardonne. Nous sommes dans l'hôtel de Clémence Isaure et non dans un laboratoire de sociologie. Cela nous donne peut-être le droit de nous souvenir de cette boutade de Charles-Maurice, duc de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent : Il faut traiter légèrement les grandes affaires et sérieusement les affaires frivoles,

MONSIEUR.

Vous êtes né à Toulouse mais, avec raison, vous faites état d'être albigeois.

Vous vous montrez fier de votre province et personne ici ne s'étonnera de votre sentiment. Le Tarn est particulièrement attachant. Lavaur, Castres, Mazamet, Gaillac, Rabastens ! Quelles cités pittoresques pleines de souvenirs, ayant leur originalité propre depuis la plus haute antiquité ! Mais, toute votre prédilection est pour Albi, sa rouge cathédrale, son palais de la Bertie. Nos regrettés confrères, le comte de Toulouse-Lautrec, Jules Rolland; le marquis de Bancalis d'Aragon, le comte Gardès, vos compatriotes, vous accueillent aujourd'hui parmi nous. Comme eux, vous avez fortement subi l'influence de votre terre. Elevé à l'école de Sainte-Marie-d'Albi, un prélat dont les articles dans Le Correspondant furent justement remarqués, un archiprêtre de haut talent vous ont enseigné les fondements de l'idéalisme chrétien qui a inspiré votre beau discours.

Tandis qu'ils analysaient devant vous la crise morale des temps nouveaux, des conflits du travail éclataient à vos portes, passionnaient alors toute la France et attiraient des orateurs de grand renom, exprimant des doctrines qui n'étaient point les vôtres. Vous avez été ainsi initié dès votre jeunesse par des cas concrets aux questions ouvrières, économiques et sociales.

Mais, par votre famille, vos goûts, vos prédispositions, vous étiez destiné au barreau. Vous revenez donc à Toulouse pour faire votre droit. Vous vivez à l'ombre de Cujas.

Parmi les maîtres dont vous avez gardé comme moi le plus ineffaçable souvenir, Antonin Deloume occupe le premier rang, Antonin Deloume dont l'ombre heureuse ne cesse de vivre dans cet hôtel d'Assézat restauré par lui. J'ai pu constater moi-même à l'étranger combien ses travaux étaient connus. C'est sous son patronage que nous avons eu la joie de vous accueillir. Il accomplissait ce tour de force de rendre le droit romain aimable. Il vous a donné ces solides notions que vous avez appliquées avec tant de succès dans votre carrière déjà longue et de plus en plus brillante. Stagiaire de 1900, vous êtes le type même de l'avocat de notre temps.

Les relations entre le barreau de Toulouse et notre Compagnie sont antiques et nombreuses. Albert, du Gabé, Gardelle, Laportalière, Bello-mayre, vous accueillent. Mais il est un nom surtout qui occupe actuellement tous nos esprits : c'est celui du regretté confrère qui vous avait choisi comme collaborateur. Nous gardons tous le souvenir de son éloquence vive, énergique, brillante, spirituelle, de sa puissance oratoire, de ses triomphes. Paul Désarnauts prenait part avec assiduité à nos travaux et révélait toutes ses qualités à son tour de parole, en attendant les séances solennelles que son esprit éblouissant marquait d'une inoubliable empreinte.

Vous avez profité de ses enseignements et suivi son exemple. Comme lui, vous vous êtes donné tout entier à l'exercice de votre noble profession. Votre situation croit chaque jour en importance. Vous faites face aux diverses et nouvelles obligations du temps présent. Tout ne finit-il pas au Palais, à notre époque fortement troublée ? Les luttes dans le monde des affaires ne sont-elles pas de plus en plus brutales ? Le respect de la parole donnée s'évanouit. Des événements dont nul ne pouvait soupçonner la venue et les conséquences, se produisent. Y aurait-il une évolution du Droit, un romantisme juridique ? Que de systèmes nouveaux ! Que de dangereuses théories : l'imprévision, l'économie dirigée, avec ses formes juridiques, les législations changeantes sur les loyers, les fermages, les sociétés, le blé, le vin ! Ah ! pour éviter de parler des scandales qui occupent l'actualité, relisons, Monsieur, Les Manieurs d'argent, d'Antonin Deloume. Cicéron nous apparaîtra sous un jour nouveau. L'orateur romain, lui aussi, paraît-il, était entouré d'un luxe que ne pouvait procurer l'exercice de la profession d'avocat. D'où venaient ses ressources ? La spéculation en était-elle l'origine ? Les romanistes sont divisés sur ce point controversé de l'histoire. L'opinion d'Antonin Deloume était formelle : Cicéron se vantait de son amitié avec les *magistri maximarum societatum*. Quel commentaire éclatant du récent discours de M. le bâtonnier Puntous !

L'Académie compte en ce moment, en effet, deux anciens bâtonniers, et le bâtonnier en exercice : elle en est justement fière. En 1930, vos confrères vous ont conféré cet honneur, qu'ils ont renouvelé en 1931.

Votre discours de bâtonnat de 1931 traite du style judiciaire moderne. Je l'ai relu avec intérêt et profit : c'est l'une de vos meilleures œuvres littéraires, où vous citez très heureusement les vers d'un d'entre nous, où vous analysez un ouvrage peu connu, de 1836 : Les leçons et modèles d'éloquence judiciaires du treizième au dix-neuvième siècle, de Berryer.

En pleine activité professionnelle, au mois d'août 1914, vous partez pour la guerre. Comme la plupart de vos compatriotes de la 17^e Région, vous combattez dans les plaines crayeuses et monotones et sous les maigres pins de la Champagne. Versé dans un service dont l'importance pour le succès des opérations grandit sans cesse, vous êtes affecté à la Commission régulatrice automobile de la 4^e armée à Chalons et à Suippes, avec la mission d'organiser, de régler, de contrôler avec précision les transports stratégiques et de faire face immédiatement aux incidents de route. A la rupture du front, vous êtes à Sedan. Vous atteignez bientôt Florenville en Belgique. Que de souvenirs à évoquer dans nos séances du vendredi !

De retour dans vos foyers, vous devenez propriétaire foncier et vous vous installez sur le territoire de l'antique Forêt Royale de Rieumes. Vous avez l'ambition de devenir maire de l'importante commune de Forgues, qui compte cent cinquante deux habitants. En 1927, vous ceignez l'écharpe tricolore. Etablir le budget communal, dresser les listes de l'assistance médicale, rédiger des statistiques, assurer les relations avec la Préfecture et les administrations, organiser l'éclairage, résoudre les querelles de clocher, est un rôle que vous remplissez à la satisfaction de tous. N'êtes-vous pas l'élève du professeur Hauriou ? Votre supériorité est reconnue par les rudes et solides bûcherons de ce petit village du Comminges. Cependant, les points de vue de M. le Maire et de son Conseil municipal divergent sur des points de haute politique. En clair, M. le bâtonnier Pigasse ne fut pas jugé digne de remplir les fonctions de délégué sénatorial. Il s'en consola comme de n'avoir été député que quarante-huit heures, en 1919, car il est philosophe et sociologue.

Quel merveilleux observatoire, Monsieur, que ce hameau sylvestre !

Les morts parlent, suivant la formule de Melchior de Vogüé. Les bûcherons de Forgues avaient soutenu en 1627 des procès retentissants devant le Parlement de Toulouse. Alors, leurs descendants prétendaient en savoir autant sur la chose publique que l'éminent bâtonnier, leur compatriote. Pourquoi s'irriter d'une telle émulation ? Il est souvent nécessaire de soumettre nos opinions à l'examen critique de ceux qui nous entourent.

Comment les idées que vous venez d'exprimer avec tant d'éloquence seraient-elles comprises à Forgues ? Comment y pénétreraient-elles ? Nous pensons tous deux à ces deux moyens de vulgarisation que vous avez si brillamment étudiés : la presse et la téléphonie sans fil. Vous ne vous contentez pas, en effet, de prêcher dans un cénacle, vous voulez convertir les masses. C'est l'objet dominant de toute votre activité.

Sociologue, architecte social, chez vous la perfection dans la conception a pour conséquence le succès dans l'exécution. Le 12 juin dernier, Toulouse chrétienne célébrait le vingt-cinquième anniversaire de la fondation des cours de l'Union sociale du Midi.

Cette œuvre nous intéresse tout particulièrement. Créée sous la haute inspiration de Son Excellence Mgr Germain, de vénérée mémoire, Mgr Breton, trop tôt ravi à nos travaux, a largement contribué à son organisation, démontrant ainsi la possibilité de l'accord entre le catholicisme et le monde moderne. Trois chaires ont été fondées à l'Institut catholique de Toulouse pour enseigner la morale sociale catholique, l'économie politique, la législation sociale. C'est cette dernière que vous occupez brillamment. Elle porte le nom glorieux d'Albert de Mun.

Mais les principes ne sont rien s'ils ne passent pas dans la vie. Donner l'enseignement social théorique est bien. Former, dans toutes les branches de l'industrie, des élites ouvrières, des autorités sociales, est mieux. Grâce à la précieuse collaboration d'un éminent ingénieur, trois cents jeunes gens ou jeunes filles reçoivent aujourd'hui l'enseignement professionnel. Ils participent à des travaux pratiques sur l'électricité, la mécanique automobile, la soudure autogène. On nous dit même qu'il existe dans la maison de la rue des Potiers, consacrée à ce service, une école de libraires. Je suis certain, Monsieur, que vous vous intéressez tout particulièrement à cette branche si importante de l'enseignement professionnel.

La sociologie, en effet, peut se concilier avec le culte de l'art et des belles-lettres. Il est permis aux plus graves jurisconsultes de collectionner des tableaux, d'entendre avec joie à la Schola Cœcilia du chant grégorien ou de belles œuvres polyphoniques anciennes ou même modernes. Vous en êtes la preuve vivante.

La connaissance des rouages compliqués des assurances sociales ou des allocations familiales procure un plaisir qui a ses limites. Pour vous reposer, vous admirez dans votre studio des tableaux de Van Dongen, de Marcel Lenoir, de Picabia, de Soudan, de Castaing, ainsi que ces célèbres eaux-fortes en couleur de Gus-Bofa, l'un des peintres les plus incisifs de notre temps. Elles sont destinées à illustrer une édition du Candide de Voltaire imprimée par un grand éditeur de Paris, qui doit éprouver à cette heure une joie fraternelle.

Au retour du Palais, il est agréable de revoir les dessins célèbres de Toulouse-Lautrec, à qui vous avez consacré une élégante plaquette. L'Albigeois est justement fier du peintre de ses chefs-d'œuvre, si représentatifs d'une époque : La Femme assise dans un atelier, et La Goulue entrant au Moulin-Rouge. Il faut louer la revue L'Archer de nous les avoir rappelés, grâce à vous.

Fréquenter régulièrement des esprits animés du même culte des belles-lettres, ayant chacun leur tournure d'esprit personnelle, mais confrontant leurs jugements et leurs opinions est une douce satisfaction. Un cercle de cette nature réunissant vingt toulousains a été fondé dans la ville rose. L'Académie comptait déjà dans ses rangs plusieurs des lauréats qui lui font le plus d'honneur. Quand on est des Vingt, pourquoi ne pas être des Quarante ? Ces derniers sont heureux d'accueillir aujourd'hui l'auteur de très remarquables études parues dans L'Archer sur Chateaubriand et l'Occitaniennne, d'après des documents inédits, sur les amours de George Sand et d'Alfred de Musset, sur la radiophonie, sur l'Albigeois. La collection de cet Archer fait pour lancer des flèches, mais qui avec votre collaboration ne jette plus que des fleurs, révèle, en effet, vos qualités de critique littéraire et d'érudit.

Naguère, Me Albert, définissait le mainteneur un homme de goût confinant aux lettres . C'était un peu trop modeste, car vous ne vous contentez pas d'effleurer les sujets intéressants : vous les traitez en observant les règles les plus sévères de l'érudition moderne. Il faut avoir la passion de l'inédit. Complétant les études de certains d'entre nous sur l'Occitanienne de Chateaubriand, vous nous racontez, par exemple, avec détails et précision, la visite que l'illustre Maître ès-Jeux Floraux fit à notre Académie en 1838. Le 20 juillet, l'auteur du Génie du Christianisme prit séance parmi nous : à cette époque nous méprisions la canicule et nous ignorions les vacances. M. de Chateaubriand descendit place Saint-Etienne, dans l'hôtel où habitaient le comte et la comtesse de Castelbajac. Il fut sans amertume le témoin du parfait bonheur de ce charmant ménage. Grâce aux documents que vous avez publiés, la postérité admirera la pureté de cœur de cette ardente Léonie de Villeneuve, qui put croire jusqu'à sa mort, survenue dans notre cité à l'âge respectable de quatre-vingt-dix-neuf ans, que le roman littéraire de sa jeunesse ne serait jamais dévoilé. Elle ne comptait pas sur la sagacité des fouilleurs d'archives et leur indiscretion passionnée.

Votre galerie de Portraits de Femmes composée par vous avec tant de délicatesse comprend, avec l'Occitanienne et Eugénie de Guérin, la comtesse de Ségur, qui, par l'une de ses petites-filles, se rattache aux confins du Tarn. Vous êtes, là encore, un fervent régionaliste; mais, de plus, comment Clémence Isaure n'apprécierait-elle pas votre culte de la femme, votre connaissance de sa psychologie ? Elle les considère comme l'une des formes les plus élevées de l'amour de l'idéal. A chaque pas, nous le constatons avec vous, notre conception de la vie se rapproche de celle que vous venez d'exposer avec tant d'éloquence.

Monsieur, vous venez de formuler sur notre temps un diagnostic sévère. La brutalité du monde moderne vous révolte. Vous déplorez l'action croissante du matérialisme. Devant les admirateurs de la force, ses partisans acharnés et bruyants qui augmentent et semblent progresser, vous chantez presque cette ronde du veau d'or dont on vient de fêter la deux millième audition !

Pour parler plus gravement, comme les précurseurs des catholiques sociaux sous la monarchie de juillet, vous déplorez les excès du machinisme. La rationalisation, le système Taylor sont l'objet de vos sévères critiques. Vous lui reprochez d'avoir provoqué les crises, augmenté le nombre des chômeurs et créé des misères. Vous rejetez avec indignation les dogmes de l'économie classique libérale et orthodoxe. Mais vous n'êtes pas pour cela satisfait du syndicalisme contemporain. Ces groupements, sur lesquels tant d'espérances avaient été fondées, défendent avec acharnement des intérêts particuliers qui s'affrontent et sont contraires. Ils n'ont ni le souci de l'économie nationale, ni celui de la justice distributive. Vous apercevez à l'horizon de lourds nuages. Beaucoup d'idées qui vous sont chères paraissent subir un déclin qui, nous l'espérons tous, ne sera que passager. Un redressement énergique et rapide est indispensable.

Comment l'obtenir ? Tel est, si j'ai bien compris, le sujet essentiel traité dans votre discours : il n'en est pas de plus noble, de plus passionnant, de plus actuel, mais aussi de plus complexe.

Votre solution, développée dans la chaire Albert de Mun, a pour fondement la doctrine sociale catholique telle qu'elle est enseignée dans la lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII concernant la condition des ouvriers, *Rerum Novarum*, du 15 mai de l'année 1891, et dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, de Sa Sainteté Pie XI sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Évangile à l'occasion du quarantième anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum* (15 mai 1931). Au frontispice de vos leçons et de toutes vos œuvres, vous avez écrit cette pensée : L'idéalisme chrétien doit inspirer tous les domaines : la famille, la cité, la profession, la nation et dominer les relations internationales.

Notre Académie, Monsieur, s'intéresse vivement à tous les mouvements de la pensée contemporaine. Vous vous en rendez compte vous-même en assistant à nos séances hebdomadaires. Les historiens sont brillamment représentés dans nos rangs. Ils nous ont appris qu'il n'y avait rien de très nouveau sous le soleil. Cette constatation nous permettra de mieux comprendre notre temps et de déterminer ce qui est permanent et ce qui est changeant dans les phénomènes sociaux.

Dès le premier siècle de notre ère, par exemple, il y eut en Gaule des collèges constitués sur le modèle de ceux qui existaient à Rome. Ils donnaient déjà beaucoup de soucis aux empereurs romains. Faut-il s'en étonner ? Concilier la liberté avec l'autorité, quelle opération difficile ! Quelle vieille chose que l'économie dirigée ! Au quatrième siècle, ces collèges deviennent, en Gaule, comme dans tout l'Empire, des institutions officielles chargées du ravitaillement régulier des populations et des armées, d'où leur puissance et leur orgueil.

Pour trouver des applications pratiques de notre idéal commun, il faut arriver au début de ces corporations que le vénéré dom du Bourg, avant d'entrer au cloître, a si bien étudiées dans un livre magistral.

La société du Moyen Âge était une hiérarchie réglée par le droit, où la trêve de Dieu créait comme une ébauche du désarmement momentané.

Les thèses libérales et individualistes pouvaient à la rigueur convenir au début de l'ère du machinisme, dans une Europe rurale et féodale : leur application fut ensuite désastreuse, et provoqua, en 1832, une violente réaction. Nous sommes maintenant à l'origine même des doctrines que vous venez si brillamment d'exposer. Un professeur d'économie politique, M. de Coux, eut le grand mérite d'enseigner à cette époque de scepticisme et d'incrédulité que le christianisme renferme le plus admirable système d'économie sociale qui ait été donné à la terre. Mais comment l'appliquer ? Comment y parvenir, en face des égoïsmes individuels ou collectifs ? Ne venez-vous pas de soulever ainsi, Monsieur, ce grave problème de l'autorité que l'un de nos plus illustres confrères a posé devant le pays, et qu'il faudra bien résoudre un jour, si nous voulons vivre ?

Comment intégrer dans l'État les organismes professionnels ? Comment le souverain, quelle que soit sa forme constitutionnelle, jouera-t-il son rôle d'arbitre éclairé et suffisamment ferme ? Comment Triomphera-t-il de l'oligarchie économique et financière au milieu des conjectures actuelles et d'une situation internationale troublante ? Que faut-il penser des applications du régime corporatif dans certains États de l'Europe ?

La pensée chrétienne doit pénétrer la société. Cette vérité a été le thème d'un récent congrès. Nous la méditerons ensemble, le jour prochain où vous conduirez notre délégation devant le maître-autel de la Daurade. J'ai hâte d'entendre votre allocution et la réponse de notre aumônier.

Et puis, après avoir accompli notre promenade rituelle à travers les rues du Vieux Toulouse et entendu retentir La Toulousaine dans la loggia de notre hôtel, admiré dans la salle des Illustres les œuvres magistrales qui magnifient les gestes de nos ancêtres, vous comprendrez mieux encore ce que vous avez déjà deviné, les bases profondes, les traditions immortelles qui sont la raison d'être de notre Compagnie.

Il les comprenait, lui aussi, il les aimait, le sensible et délicat écrivain dont vous occupez le fauteuil, et qu'une âme fraternelle vient de faire revivre devant vous avec tant de grandeur et d'émotion. Peut-être, au début, fut-il un peu déconcerté par nos rites et nos cérémonies séculaires : il se faisait de nous cette image si longtemps déformée par la malveillance de certains candidats méconnus et qui encombre les meilleurs esprits. Mais, avec le temps et l'éloignement, il nous jugea beaucoup mieux. Je n'en veux pour preuve que le remerciement qu'il nous adressa à la fin de sa carrière, plus beau encore que celui de sa réception, et qui demeure un de nos titres de gloire.

M. Zyromski avait tout ce qu'il fallait pour vous mettre très haut dans son estime. Il serait heureux de vous voir ici.

Comme cet éminent professeur de littérature française vous nous donnez avec raison la mission de veiller sur la pureté de la langue. Pour atteindre ce but, ne faut-il pas remonter aux origines ? N'est-ce pas le motif qui a fait créer dans les universités l'enseignement des littératures romanes ? Comment faire pénétrer l'idéal dans la foule ? Nous nous le demandions tout à l'heure dans la forêt de Rieumes. Or, notre regretté confrère, Joseph Anglade, était compris aussi bien des philologues étrangers que des vigneron des Corbières.

A la Pentecôte de 1934, les félibres ont fêté chez vous la Sainte-Estelle. Comme vous, ils ont alors fait revivre l'histoire de votre patrie albigeoise. Demain, vous aurez à décerner le grand prix de poésie Fabien Artigue pour la langue d'oc. Les poètes comme les sociologues sont le reflet fidèle de leur temps. Leur clairvoyance a pour fondement leur imagination et leur sensibilité. En leur distribuant des fleurs, l'Académie, vous l'avez fort bien dit, maintient les valeurs spirituelles dont vous nous avez montré avec succès tout le prix.

Oui, Monsieur, votre appel est tombé sur une terre bien préparée. Vous en verrez les manifestations dans les domaines les plus divers. Anthropologie, archéologie, histoire, médecine, chimie, droit, art militaire terrestre et naval, sociologie rurale, sciences morales, sociales et politiques, philosophie, littérature, théologie, poésie, sont représentés parmi nous. Le culte désintéressé du beau, du vrai, du bien, est pratiqué depuis plus de six siècles par les successeurs des sept troubadours dont beaucoup figuraient avec honneur dans nos antiques corporations. Vous ne pénétrez pas dans un cénacle fermé ou une tour d'ivoire, mais dans un groupement plusieurs fois séculaire qui estime l'action autant que la pensée. Tous vos confrères sont, comme vous, descendus sur le Forum.

Dans l'échelle des postes où les Français ont l'honneur de servir, ils ont occupé différents degrés depuis le plus élevé — et cela sans hyperbole — jusqu'au plus modeste. Prenez donc séance avec confiance. Pour répondre à un mot qui a causé quelque tumulte, les mainteneurs du Gai Savoir sont tous des clercs qui n'ont pas trahi.

RAPPORT SUR LE CONCOURS PUJOL

(PROSE)

lu en Séance publique, le 1er Mai 1935,

par M. DE BOYER-MONTEGUT,

l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS,

Les Corporations à Toulouse à la fin de l'Ancien régime, tel était le sujet du concours pour le prix Pujol prose.

L'ouvrage fondamental, bien souvent cité, avait été publié en 1880 par notre confrère dom du Bourg. Vous avez cependant estimé que des investigations nouvelles pouvaient être effectuées avec fruit. Votre choix était dicté par d'excellentes raisons.

Nos archives départementales et municipales sont particulièrement riches. Il en est de même de la bibliographie historique contemporaine sur cette matière (1) que la crise économique présente rend de plus en plus actuelle et vivante.

Les travaux de Levasseur, de Martin Saint-Léon, de Fagniez, de Germain Martin, d'Olivier Martin donnent le dernier état de la science sur l'origine, les transformations, la disparition des organisations professionnelles, ainsi que sur le mouvement syndical et la renaissance de l'idée corporative.

Les problèmes de l'organisation et de la réglementation du travail et de la production se sont posés toujours, mais dans des termes différents qu'il importe de définir au préalable pour bien comprendre le phénomène social objet de notre étude.

Au Moyen Age l'économie urbaine était rigoureusement fermée. Les habitants des champs, groupés autour du château fort ou de l'abbaye, trouvaient autour des donjons ou dans les monastères, comme autrefois dans la villa romaine, tout ce qui était nécessaire pour vivre. Dans les villes les corps et métiers travaillaient uniquement et exclusivement pour la Cité. Les remparts constituaient une barrière infranchissable aux marchands du dehors. La clientèle des artisans était donc strictement limitée, mais ils n'avaient pas de concurrents. Deux intérêts très respectables étaient alors à concilier : ceux des producteurs et ceux des consommateurs; il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Sans doute le régime corporatif fonctionnait partout à cette époque en Europe, en Orient, en Extrême-Orient. L'on retrouve, surtout en ce qui concerne le compagnonnage, des ressemblances frappantes entre certains rites français et quelques pratiques orientales rapportées par les croisés. La question ouvrière existait à cette époque.

Mais, en France, la morale sociale catholique exerça une influence très heureuse. Les classes unies entre elles par un système de conventions avaient des droits et des devoirs réciproques. Au treizième siècle, l'accord régnait entre la philosophie thomiste et la législation. Suzerain suprême, le roi assurait l'ordre, la paix, la justice.

Les corporations toulousaines ne constituaient donc pas un fait isolé. Mais elles avaient leurs caractères propres.

C'est cette originalité locale qu'il était surtout intéressant de mettre d'abord en relief. Les auteurs qui concourent pour le prix l'ont parfaitement bien compris.

MM. Raymond Delmotte et Jean Llanas nous ont envoyé des travaux très importants qui, sur ce point capital, donnent entière satisfaction.

Ils ont découvert et exposé les particularités toulousaines des corporations : l'antiquité, les dénominations, les rapports étroits de dépendance vis-à-vis des Capitouls avec qui elles assuraient le ravitaillement de la ville sous la surveillance jalouse du Parlement, les innombrables procès entre métiers similaires pour des motifs futiles tirés de l'interprétation des monopoles et privilèges, la beauté et la perfection des œuvres, l'absence d'influence politique, l'écrasement par les charges fiscales, surtout dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Cette époque fut, au point de vue des lettres et des arts, particulièrement brillante. Elle est le début de l'ère contemporaine. Le machinisme, les expéditions coloniales, la fièvre de la spéculation, les progrès techniques de l'agriculture en sont les traits principaux.

Dans les deux mémoires un tableau d'ensemble de l'état économique et social de notre ville au milieu du dix-huitième siècle fait malheureusement défaut.

Quel fut l'aspect toulousain des grandes transformations économiques et sociales ?

A la veille de la Révolution, le Languedoc était-il aussi pauvre que l'affirme M. Llanas ?

Les auteurs ne citent pas les travaux de nos compatriotes, MM. Dutil et Puntous (1). Par contre, ils décrivent avec beaucoup de détails les circonstances qui accompagnèrent l'application de l'édit de février 1776 et la loi du 2-17 mars 1791.

(1) Dutil, Etat économique du Languedoc à la fin de l'Ancien régime.

— Puntous, Le Diocèse civil de Toulouse.

— Gachon, Histoire de Languedoc.

— Funck-Brentano, L'Ancien régime.

L'édit de suppression de Turgot de février 1776 n'a pas produit une très vive impression à Toulouse.

Réunis d'urgence dans des locaux consacrés depuis des siècles à leurs assemblées, les Corps et Métiers décidèrent de protester publiquement.

Ils refusèrent de figurer dans les processions très solennelles qui, suivant des coutumes antiques, déroulaient leurs pompes dans nos rues. Le Parlement n'admit pas cette grève. Il enjoignit aux Bayles de se rendre à Saint-Sernin pour y recevoir les cierges et transporter les châsses des saints. Il fut docilement obéi.

Le patron des causes désespérées récompensa les maîtres et les garçons . Après la chute de Turgot, le roi rapporta l'édit. Triomphe éphémère !

Les corporations disparurent entraînées par la chute de l'Ancien Régime. La Révolution anéantit, sans les remplacer, ces institutions plusieurs fois séculaires. L'influence de cette décision se fit sentir dans toute l'Europe. Le libéralisme et l'individualisme des philosophes et des économistes triomphaient. La loi Le Chapelier , du nom du député qui en fut le rapporteur, supprima d'une façon radicale la liberté d'association. Entre le citoyen et l'Etat, il n'y avait désormais plus d'intermédiaires. Au point de vue économique le dogme de la libre concurrence fut proclamé ! Nous sommes à l'une des dates les plus importantes de l'histoire sociale contemporaine, à une tête d'étape marquante.

Tous les arguments en faveur des corporations avaient cependant été exposés par les commissaires des maîtrises toulousaines dans deux suppliques adressées l'une, au roi Louis XVI, l'autre à Nos Seigneurs de l'Assemblée nationale. M. Delmotte nous donne le texte complet de ces documents écrits dans le style solennel de l'époque. Le résultat fut nul. Le 15 juin 1792, deux fonctionnaires municipaux procédèrent à la liquidation du modeste patrimoine des artisans.

Après le récit critique des événements du passé, MM. Delmoite et Llanas font une incursion dans l'actualité.

Que faut-il penser de la renaissance corporative contemporaine dans les idées et dans les faits, demande M. Llanas ?

L'auteur nous conduit ainsi, d'un seul bond, de 1791 à 1934. C'est peut être aller un peu vite et ne pas assez tenir compte de certaines réalités. Les lois sont souvent impuissantes devant les faits. L'interdiction de toute association professionnelle ne put jamais être strictement appliquée malgré les rigueurs du code pénal. La solidarité existant entre ceux qui exercent un même métier a triomphé du dogme de l'individualisme. Le droit de coalition fut obtenu sous le second Empire non sans luttes. A partir de 1884, les syndicats profitant de leur victoire législative se constituent sur les ruines des institutions qui nous occupent. Comme l'a parfaitement démontré M. le professeur Perreau ils jouent un rôle toujours important dans la réglementation du travail.

En 1920, grâce à l'intervention de M. Ambroise Rendu à la Chambre des députés, ils ont conquis une forte capacité juridique.

Nos Chambres de commerce, d'agriculture, de métiers, le Conseil supérieur du travail, le Conseil national économique ne sont pas très puissants. Il nous faudrait une institution nationale qui en constitue la synthèse et s'incarne dans l'Etat. C'est ce que réclament les partisans de la renaissance corporative. M. Llanas cite avec raison le marquis de la Tour du Pin, l'un des sociologues les plus remarquables de notre époque.

Hier on le discutait, on le laissait dans l'oubli, aujourd'hui on se le dispute. Il a eu le mérite de définir, le premier, clairement les corporations. Celles dont il souhaite le retour sont entièrement différentes des métiers du Moyen Age. Ses disciples n'imitent pas servilement le passé, et ne copient pas nos voisins autrichiens, portugais ou italiens.

M. Llanas soutient que les résultats des corporations agricoles fascistes ne sont pas satisfaisants. Il nous sera permis de nous rapporter sur ce point à une série d'articles dans lesquels le marquis de Palaminy décrit la victoire remportée par nos voisins et amis dans la bataille du blé et, à l'occasion de la loi récente sur les ententes industrielles, trace un tableau du mouvement corporatif contemporain en Europe.

Ces observations n'ont d'autre but que de donner les motifs de votre appréciation des ouvrages présentés au concours.

En 1933, nous avons été heureux de couronner le travail de M. Delmotte sur *La Vie et l'Œuvre* de l'archiviste et historien Roschach.

L'Académie a particulièrement goûté son style clair et élégant, la logique de son plan, sa parfaite connaissance de l'histoire. Il est regrettable qu'il n'ait pas utilisé les plus récents travaux des érudits contemporains.

Les qualités de M. Llanas, d'un ordre un peu différent, nous ont paru, pour ce concours, nettement supérieures. M. Llanas a déjà obtenu deux fois le prix Pujol prose : en 1931 pour *Le Vandalisme en Languedoc et à Toulouse*; en 1932, pour son *Capitoulat toulousain*.

Son œuvre très personnelle s'appuie sur les résultats de longues et minutieuses recherches dans les archives toulousaines.

Les chapitres sur les procès, sur le ravitaillement en blé et en farine, sur les réclamations des boulangers au sujet de la taxe du pain, sur les relations des Capitouls, du Parlement, de l'Intendant et des Etats sont excellents.

Les trésors ainsi accumulés auraient été mis beaucoup plus en valeur si la présentation avait été plus moderne. Cette lacune peut facilement se réparer. Souhaitons qu'après une révision, M. Llanas publie son travail. Il constituera une très importante contribution à l'histoire économique et sociale de Toulouse. Pour l'aider dans cette tâche, l'Académie, exécutant les volontés de M. Pujol, accorde à M. Llanas un prix de 1.000 francs.

(1) BIBLIOGRAPHIE

Du Bourg, Corporations toulousaines.

- Hauser, *Les divers Modes d'organisation du travail*.
- Henri See *Esquisse d'une Histoire économique de la France*.
- Fagniez *Corporations et Syndicats*.
- Martin Saint-Léon, *Histoire des Corporations et Métiers*.
- Germain Martin, *Histoire économique et financière de la France* (Tome X de l'*Histoire de la Nation française*, publiée sous la direction de Gabriel Hanotaux).
- Olivier Martin, *L'Organisation corporative sous l'Ancien Régime*. — Léon Duguit, *Le Droit individuel, le Droit collectif et l'Etat*.

— Edmond Lamouzèle, Le Corps de métier toulousain des fourbisseurs d'épées au dix-septième siècle.

— Edmond Lamouzèle, Documents inédits sur les chirurgiens-barbiers de Toulouse aux seizième et dix-septième siècle.

— Joseph Rozès (J.-R. de B.), Ceux qui s'en vont : Edmond Lamouzèle (Express du Midi, 11 novembre 1934.) — Marquis de La Tour du Pin, Vers un ordre social chrétien.

Sur les corporations en Europe 1934 :

G. de Michelis, La Corporation dans le monde, Economie dirigée internationale .

— Lescure, Le Régime corporatif italien.

— Marquis de Palaminy, Vers un regime corporatif; Le rôle de l'agriculture (Express du Midi, 5 novembre 1934).

— Max Hermant, Hitlérisme et Fascisme (Le Temps, 13 juillet 1934).

— Charles Bodin, Quelques précisions concernant la nature et la juste pratique de l'économie scientifique.

— Duthoit, L'organisation corporative (Chronique sociale de France, Lyon, numéro de janvier 1935; la première partie de cette étude a pour sujet : Comment définir la Corporation ?)

Sur le mouvement syndical contemporain :

Jean Brethe de la Gressaye, Le Syndicalisme, l'organisation professionnelle et l'Etat; Le Syndicalisme moderne, texte des conférences publiques faites à la Faculté de Droit de Toulouse.

Archives :

Archives municipales de Toulouse : Série H. H.

— Archives départementales, série ACE : Correspondance de l'Intendant avec son subdélégué.

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Lu en Séance publique, le 1^{er} Mai 1935,

M. Jules PIGASSE.

l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS,

Notre ciel est assez noir, — si noir que d'aucuns n'y distinguent plus la trouée lumineuse annonciatrice du retour de la clarté et de la joie.

Sommes-nous donc condamnés à ne plus revoir d'horizons sereins ? Tout ce qui a fait jusqu'ici la fierté et le bonheur de vivre est-il définitivement aboli ? Je voudrais que les philosophes pessimistes fussent à ma place, qu'ils se fussent penchés avec nous sur ces dossiers que j'ai le très grand et le très doux devoir d'ouvrir devant vous. Quel réconfort et quelles espérances ! Non, la vertu n'est pas morte, la bonté et le dévouement ne sont pas de vains mots. Vous vous souvenez du conseil de Baudelaire dans ses petits poèmes en prose

Enivrez-vous de vin, de poésie ou de vertu, à votre guise.

Quand il parlait de vin, il entendait, je le suppose, le déchaînement des instincts, tout ce que symbolise le nom de Caliban. S'il est nécessaire de choisir, l'Académie a fait son choix. L'ivresse de la poésie, c'est pour tout à l'heure et pour demain; nous allons avoir celle très noble et très sainte de la vertu.

Je pense que nous serons unanimes à la mettre au premier rang des valeurs humaines. Oui, au premier rang; et même au-dessus de l'intelligence et de l'esprit. Il faudrait peut-être le dire avec précaution devant un autre auditoire que celui-ci, mais on peut l'affirmer devant vous, précisément parce que touchant aux sommets de la raison, vous en connaissez les limites, et parce que vous avez la modestie de ceux qui savent. L'intelligence a des bornes; le dévouement et la bonté n'en ont pas. L'intelligence, hélas ! peut être malfaisante. Le cœur guidé par le sentiment du devoir, ne l'est jamais. Un monde composé d'esprits entièrement lucides et parfaitement clairvoyants et doué d'un mécanisme admirablement perfectionné peut être inhabitable. Quelle douceur de vivre parmi ces âmes dont parlait avec tant de tendresse notre Eugénie de Guérin, qui leur fut semblable : — Ames intelligentes, douces, pliantes, que vous êtes bonnes, que vous êtes rares !

C'est à les multiplier que vous vous efforcez. Avant de les citer en exemple, voulez-vous me permettre une réflexion qui est à la fois celle de l'Académie et celle de la Commission chargée de préparer son travail ? Nous n'avons récompensé qu'une très faible partie des mérites qui nous ont été révélés. Tous les actes de dévouement qui nous furent signalés ne recevront pas, hélas ! le prix qu'ils auraient largement mérité. Souvent, le choix fut difficile : certains de nos dossiers seront assurément examinés à nouveau les années suivantes, si les candidatures proposées à nos récompenses sont maintenues; mais nous souffrons d'avoir si peu de ressources pour reconnaître tout le bien qui a été fait, pour venir au secours de certaines infortunes d'autant plus injustes qu'elles n'ont souvent d'autre cause que la soumission au devoir et la générosité méritoire de ceux qui donnent tout ce qu'ils ont, alors qu'ils auraient tant de raisons de le conserver. Je m'en voudrais de ne pas faire ici une réflexion qui vient naturellement à notre esprit. Les fondateurs de nos prix, qui d'ailleurs ne furent généreux que pour suivre l'inspiration de leur cœur, voient survivre leur nom de la meilleure et de la plus douce manière. Que de remerciements, que de bénédictions accompagnent tous les ans la mémoire ou le nom de Fabien Artigue, d'Ozenne, de Sage, de Verdier, de Marguerite Barrat ! Nous voudrions voir leur exemple susciter des imitateurs. Ces rentes, mises à la disposition de l'Académie, sont distribuées par elle avec une entière conscience.

Que ne sommes-nous plus riches, beaucoup plus riches pour pouvoir récompenser d'une manière plus effective ceux qui le méritent, pour pouvoir venir en aide à tant de misères injustement subies et noblement supportées !

L'Académie remplit aujourd'hui une partie, et non la moins importante, de son rôle de gardienne du cœur et de l'esprit, plus indispensable que jamais dans les heures que nous traversons.

Vous entendrez demain s'exprimer les poètes; voici aujourd'hui la poésie en action. Si vous êtes sensibles aux cadences et aux rythmes, vous accueillerez avec la même émotion les poèmes auxquels nous sommes heureux de décerner nos belles fleurs, et ceux par quoi s'expriment dans des actes monotones et obscurs en apparence, mais si méritoires, les inspirations des dévouements parfaits et des nobles cœurs.

M. Ozonne a attaché son nom à un prix de vertu et de mérite qui doit récompenser tous les ans des actions ou des séries d'actes qui se sont prolongés pendant au moins une partie des deux années qui auront précédé celle du concours. Nous avons ouvert, sous la rubrique de ce prix, onze dossiers. Un seul a pu être retenu, comme remplissant exactement les conditions étroites du prix; cinq ont dû être déclassés sous une autre rubrique.

Nous avons retenu le nom de Mme Antonine Delfau, de Léríbosc (Tarn-et-Garonne). Il nous a été signalé par les autorités de sa commune et de sa paroisse. Mme Antonine Delfau, infirme et malade, qui a perdu en 1921 un fils âgé de treize ans, est l'infirmière et la gardienne vigilante d'une famille de huit personnes, vivant sous le même toit. Son fils et sa belle-fille exploitent, étant d'ailleurs d'une santé médiocre, la petite propriété qui permet à tout le monde de vivre avec de grandes difficultés.

Mais à ce foyer se trouvent deux grands infirmes : M. Delfau, gravement atteint depuis quatre ans dans ses facultés intellectuelles et physiques, et une étrangère, Germaine Cabiscol, atteinte depuis 1890 de rhumatismes, dont les pieds et les mains sont déformés et qui ne peut plus depuis longtemps abandonner son lit.

Consacrer toutes ses forces, dans un entier esprit de sacrifice et d'abnégation à rendre la vie moins dure à ces pauvres infirmes, remplir à leur égard, alors que soi-même on aurait tant besoin de soins, son devoir d'humanité, c'est accomplir des actes d'héroïsme quotidiens, qui, pour n'être pas éclatants, n'en sont pas moins méritoires. L'Académie a voulu récompenser, par un prélèvement de 800 francs sur le prix Ozonne, ces mérites qui ne sauraient être trop proposés en exemple.

Quelle pensée charmante et si touchante et si opportunément vraie a eu Mme Marguerite Barrat quand elle a fondé son prix de la jeune famille qui figure au palmarès de cette année ? Ah ! la sympathique récompense !

Elle doit s'appliquer à une jeune famille catholique ayant cinq enfants vivants et bien portants avant l'âge de trente-cinq ans. Toutes ces conditions sont bien choisies et se justifient, même celle de la bonne santé. L'infirmité et la maladie dignement acceptées correspondent à des valeurs morales dont nous savons tout le prix.

Mais j'aime que parmi nos récompenses il y en ait au moins une qui s'attache à des mérites n'évoquant aucune idée de tristesse. D'ailleurs, récompenser une famille nombreuse d'enfants parfaitement sains, c'est donner une prime aux soins qui maintiendront la bonne santé; c'est récompenser vraiment une valeur morale et humaine. Nous avons cinq candidats pour ce prix qui fait un égal honneur à celle qui l'a créé et à ceux qui en sont les bénéficiaires. Chacun de ces dossiers aurait mérité d'être retenu, et je souhaite vivement que tel de ceux qui n'a pu être récompensé cette année soit plus heureux au prochain concours.

Après un examen attentif, le choix de l'Académie s'est porté sur la famille d'Arripe. Son chef est âgé de trente-quatre ans. Son foyer s'orne de sept enfants dont le premier est né en 1921, et où la dernière venue est née le 11 octobre 1934. La Protection Toulousaine de l'enfance nous a assuré, en la personne d'une de ses visiteuses, que tous ces enfants sont en excellente santé, et qu'aucun n'a jamais eu de maladies chroniques. Le dossier nous révèle un fait digne de remarque : M. d'Arripe, qui est ouvrier à l'Office national industriel de l'azote, a acheté un terrain sur lequel il a construit lui-même la maison qui abrite sa charmante famille. J'aime ce père construisant de ses mains son nid avec amour, mais au prix de quelles peines ? Je tiens à reproduire ici quelques lignes du rapport qui

nous a signalé les mérites de cette famille :

— Ce tout jeune ménage déjà si bien entouré par de charmants enfants occupe une petite maison dont ils sont propriétaires : le père l'a construite lui-même, mais il n'a pas encore achevé de se libérer des frais d'achat du terrain et des matériaux; il prélève tous les mois une petite somme sur sa modeste paye pour éteindre cette dette. Très sérieux, il ne vit que pour son foyer et, pénétré de ses devoirs de chef de famille, il partage avec sa compagne la charge si lourde mais si belle que Dieu lui a confiée. Les enfants par leur sagesse et leur très bonne éducation sont la joie et le rayonnement de cet intérieur. Le père travaille depuis six ans à l'O.N.I.A. où il est très bien noté et où il jouit de l'estime de ses chefs. Très dévoué à l'Amicale, il est toujours prêt à rendre service, et use de son influence auprès de ses camarades pour étendre ce mouvement.

L'Académie est toute heureuse de pouvoir l'aider dans la mesure du prix Marguerite Barrat, qui est de 1.000 francs, à remplir ses douces obligations. Elle lui adresse, avec son meilleur compliment, tous ses vœux pour la prospérité et le bonheur de son attachante famille.

L'Académie dispose tous les ans des revenus du legs fait par Mlle Verdier, qui lui permettent de distribuer 1.500 francs en trois dots de 500 francs chacune attribuées à trois jeunes filles domiciliées à Toulouse et sur le point de se marier, et de répartir 1.500 francs à des ouvriers malades, à des pauvres honteux, et à des veuves chargées d'enfants. Nous disposons de deux dots supplémentaires qui n'avaient pas été attribuées l'année dernière. Nous avons pu ainsi faciliter le mariage de cinq jeunes filles toutes également dignes d'estime.

D'après notre tradition, je ne dois pas vous faire connaître les noms des bénéficiaires des secours que nous avons pu distribuer. C'est là surtout que nous avons ressenti un regret profond de n'être pas plus riches.

Que de tristesse à cette heure et quelle misère poignante chez tant de familles autrefois habituées à l'aisance et même à la fortune, et que le malheur des temps réduit à l'indigence ! Misère silencieuse, qui n'ose se plaindre, qui ne veut pas tendre la main, qui souffre lamentablement auprès de foyers éteints et de pauvres tables. Voilà la grande détresse des temps présents, à laquelle il semble que bien peu songent à porter remède. Quel remède d'ailleurs serait possible ? Je ne sais pas de lecture plus affligeante que celle de ces tristes dossiers. Pourtant, là aussi, fleurissent les plus belles vertus humaines : la résignation, la patience, l'acceptation discrète de la destinée, la confiance en la Providence. Emue par tant de détresses, l'Académie a voulu joindre à la dotation de Mlle Verdier qui s'avérait insuffisante, une somme supplémentaire assez importante sur ses fonds libres, et c'est ainsi que nous avons distribué, sous la rubrique des secours Verdier, une somme totale de 5.000 francs, que nous aurions voulu pouvoir décupler si nous en avions eu les moyens.

M. Octave Sage et Mme Sage sa mère, ont institué l'Académie des Jeux Floraux leur légataire universelle à charge de distribuer six prix de vertu d'une valeur de 500 francs chacun, destinés à récompenser des familles nombreuses pauvres et méritantes domiciliées dans la Haute-Garonne.

Dix candidatures ont été présentées. Vous allez voir que les récompenses mises à notre disposition par la Fondation Sage ont eu un bon emploi.

M. Pierre Rouu, de Calmont (Haute-Garonne), appartient à une famille de vieille souche paysanne, attachée à la terre depuis plusieurs générations.

Après son mariage, il s'établit comme maître-valet. Il fait toute la guerre dans des régiments d'artillerie puis, après sa démobilisation, retourne à la terre qu'il a si vaillamment défendue.

Le voici dans des métairies ingrates, éloignées des grandes routes, obligé, pour sortir de chez lui pendant l'hiver, de faire usage de sabots pour atteindre, après deux kilomètres, le chemin carrossable qui le dirigera vers le village, encore éloigné.

Quel ennui, diront nos ouvriers des villes habitués à d'autres distractions ! Celui qui dans un rapport attachant nous a fait connaître cette situation, nous dit : — Les distractions sont rares à Monjau, direz-vous. Ah non ! car le foyer s'est peuplé et le soir à la veillée dix enfants sont réunis autour de la table familiale et du foyer. Et l'on cause, l'on console les petits qui pleurent, les fillettes s'y forment déjà au rôle de maman qui sera le leur, l'on discute de la journée, du travail fait, de ce qui s'est passé à l'école ; car, à moins de mauvais temps, les grands, je veux dire ceux de plus de six ans, sont assidus à la classe et font joyeusement leurs six kilomètres chaque jour pour se rendre au village. Ce tableau de joie paisible et profonde n'évoque-t-il pas la compensation de tout le reste, de la terre aride, des six kilomètres qu'il faut faire pour retrouver le contact du monde ? Ce philosophe, avec sa couronne de dix enfants, méritait de retenir l'attention de l'Académie.

M. Pierre Limousin, qui habite Toulouse, au chemin de Lespinet, nous a été recommandé par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de la Côte-Pavée. Né en 1868, il a quatorze enfants vivants, dont neuf d'un premier lit, et cinq de son second mariage.

Toute cette famille nous est signalée comme donnant un haut exemple d'honnêteté, de droiture, de parfaite moralité. Nous avons déjà donné un prix Sage de 500 francs à M. Limousin en 1929. Notre règlement nous permettant de lui donner une récompense nouvelle, alors que ses charges se sont accrues et que son mérite est demeuré le même, nous n'avons pas hésité à l'inscrire une deuxième fois à notre tableau d'honneur.

Mme veuve Debézy, née en 1890, s'est mariée en 1914. Elle accepte en entrant en ménage que son mari lui apporte la charge d'un enfant de six ans.

Le chef de famille qui fut gravement atteint par les gaz pendant la guerre, est mort des suites de l'affreuse maladie contractée aux armées en 1931 sans avoir de pension militaire. De ce mariage sont nés sept enfants imposant à la veuve une lourde charge. L'on nous signale de bonne source qu'elle a supporté son double malheur : la mort de son mari et d'un enfant, avec courage, confiance et résignation, sans un mouvement de révolte. Je dois signaler à la louange de son fils aîné, Marius, qu'à seize ans, petit ouvrier mécanicien, mais intelligent, ingénieux, débrouillard et d'une rare qualité de cœur, il a mis son salaire à la disposition de sa mère et de ses frères. C'est là qu'ils trouvent le principal de leurs ressources. Que le fils soit loué à l'égal de la mère ! Celle-ci trouve la meilleure récompense de l'éducation qu'elle a donnée à ses enfants, dans ce fils exceptionnel, qui comprend et sait si bien pratiquer son devoir filial.

Le cas de M. Julien Pirard, demeurant à Gagnac, belge d'origine, mais naturalisé pour avoir servi dans l'armée française, ce qui est une des meilleures manières d'acquérir notre nationalité, nous a été signalé par la Protection Toulousaine de l'enfance, en même temps que celui de sa femme qui nous est dépeinte comme le type de la bonne et simple mère de famille, n'ayant de joies et de soucis que par sa nichée. Le dernier venu est né au mois de novembre dernier.

Ecoutez le tableau que nous trace la rédactrice de ce rapport, qui est une femme de cœur : — Tout ce petit monde s'adore, et le plus joli tableau est celui que nous présenta l'année passée le retour de Mme Pirard revenant de la Maternité, où venait d'éclore le petit Jean. Aussitôt entourée de tout son petit monde, ce fut non vers elle, mais vers l'enfant nouveau que se tendirent les petits bras, et la maman n'embrassa les plus grands que lorsque le bébé eût reçu, et avec quels transports, le baiser d'accueil de ses frères et sœurs. C'est ainsi que doivent être accueillis chez nous les nouveaux nés, et c'est cette noble compréhension de la famille que nous voudrions voir récompenser chez ces braves gens.

Comment l'Académie n'aurait-elle pas été émue et entraînée par ces lignes ? Voilà encore un noble et bel exemple à proposer à votre admiration.

M. Jean Dès, qui habite à Toulouse, rue Raymond-Leygue, est employé à la Compagnie du Midi. Il a six enfants et, par ailleurs, les plus beaux titres professionnels : on nous le signale comme étant un cheminot bien noté, travailleur sérieux, vivant entièrement pour les siens, et s'occupant exclusivement de leur éducation et de leur avenir.

La famille Iribaren, dont le chef âgé de quarante-deux ans est ouvrier à l'O.N.I.A., compte huit enfants, en attendant un neuvième qui sera accueilli avec la même joie que ses aînés. Cette famille vit en parfaite entente avec les grands-parents maternels.

Le père, ancien combattant, blessé, a été prisonnier pendant cinquante-huit mois. On nous signale qu'il est très sérieux et qu'il vit uniquement pour sa petite famille.

A chacun de ces foyers bénis qui connaissent, à côté de préoccupations et de soucis, quelques-unes des plus grandes et des plus pures joies humaines, l'Académie ne pouvant faire mieux, et elle le regrette, a donné une part de 500 francs du prix Sage.

La riche libéralité faite par M. Fabien Artigue à l'Académie, comporte une somme annuelle que nous avons le droit de diviser pour récompenser, par exemple, les actes de dévouement accomplis par des personnes sans fortune, en vue d'aider ou de soutenir, sans y être tenues par des devoirs de parenté, des familles dignes d'intérêt. Nous avons le droit d'employer en tout ou partie cette dotation à récompenser des œuvres charitables ou d'éducation. Cette année, comme les précédentes, l'Académie s'est efforcée de répartir la somme à sa disposition, suivant les intentions du fondateur du prix.

Mlle Louise Faure, actuellement à l'école libre de filles de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) nous offre un bel exemple de dévouement.

Elle a connu l'aisance, sinon la fortune dans sa Jeunesse; ses parents appartenaient à deux honorables familles bourgeoises de vieille souche.

Elle avait vingt-quatre ans lorsque s'abattirent sur les siens des revers de fortune : sa mère, sans hésiter, sacrifia tout son avoir pour sauver l'honneur.

Désormais, ce fut la gêne, acceptée avec un admirable esprit de résignation. Pour nourrir sa mère, elle fit l'apprentissage de l'aiguille et du crochet et, dans ce travail mal rétribué, elle trouva les maigres ressources qui lui permirent de vivre. A Saverdun, toute la population l'aimait et l'admirait. On disait d'elle : — C'est une sainte .

En 1907, elle était devenue une véritable artiste, et les dentelles qui sortaient de ses doigts étaient des chefs-d'œuvre. On lui conseilla de se rendre à Saint-Antonin où l'on avait besoin d'une ouvrière habile pour l'ouvroir qu'avait fondé Mlle Bosc. Mlle Faure trouvait le moyen de soigner sa mère et de s'occuper de l'ouvroir qui lui procurait une très modeste rétribution.

En 1919, après la mort de sa mère, elle fut appelée, par les institutrices de l'école Notre-Dame, qui l'aiment comme une sœur, à partager leur vie. C'est là qu'elle se trouve aujourd'hui, vivant dans une atmosphère d'affection, proposée en exemple aux élèves et considérée par tous comme une sainte.

Dans la trame de cette existence, un trait admirable : ému par cette misère et cette vertu quelqu'un lui laisse par testament une somme de 3.000 francs; avec un autre petit legs elle se trouva à la tête d'un capital de 10.000 francs, presque la fortune. Un jour, elle apprend que des personnes de sa connaissance se trouvent dans une situation embarrassée; elle n'hésite pas à mettre à leur disposition sa petite fortune.

La voici prématurément vieillie et menacée de la cataracte. Mais cette existence si belle, digne de la Légende Dorée, mérite d'être mise en haut relief et d'être proposée en exemple. En lui donnant la part de récompense dont elle peut disposer, l'Académie s'incline bien bas devant cette noble femme qui a su nous montrer ce que vaut exactement l'argent : le moyen de faire du bien.

Mme Henriette Laffitte, en religion sœur Marie Saint-Clair, se dévoue depuis trente-cinq ans au service des malades de la commune de Montesquiou, tant à l'hospice municipal qu'à domicile. Son cas nous a été signalé par le curé-doyen de Montesquiou, par le maire de la commune, président de la Commission de l'hospice, par le médecin de l'hospice, par diverses autorités locales.

On nous dépeint sœur Marie Saint-Clair souvent exténuée de fatigue après une série de veilles au chevet des malheureux, accomplissant avec un courage inlassable les actes de la charité la plus active. L'Académie des Jeux Floraux l'a déjà récompensée il y a dix ans; mais elle ne peut que l'inscrire une fois de plus à son palmarès. Elle est arrivée à prolonger jusqu'à quatre-vingt-treize ans par ses attentions maternelles une de ses malades difficile à traiter. Une pauvre femme sans famille et sans ressources aux prises avec une maladie affreuse et incurable a eu, grâce à elle, ses derniers jours consolés, choyés et relativement heureux.

Elle a la garde d'une pauvre aveugle, presque octogénaire, très exigeante, et qui ne connaît d'autre tendresse que la sienne. Nous récompensons en sœur Marie Saint-Clair un des plus doux offices de la pitié humaine. Elle nous représente Antigone dont le sentiment fraternel serait élargi jusqu'à l'infini par la foi chrétienne.

Mme Anna Souquet, veuve, âgée de soixante-seize ans, a été pendant quarante-cinq ans la servante fidèle d'une famille qui a eu des revers de fortune. Après la mort du chef de famille, elle a continué son service pendant douze ans, sans toucher de gages, mettant ses modestes ressources à la disposition de ses maîtres. La voici, malade à son tour, clouée par des rhumatismes. Inclignons-nous bien bas devant une telle abnégation, qui nous console de tant d'égoïsmes sordides.

En M. Eugène Périé, instituteur libre depuis 1892, et actuellement professeur à l'Ecole libre Notre-Dame, à Mazamet, l'Académie veut récompenser un de ces maîtres modestes qui, sans avoir la compensation des opulents traitements, apportent un dévouement complet à la tâche si importante de l'éducation des jeunes gens. On nous a signalé toutes les œuvres auxquelles ce bon maître a collaboré; des cours professionnels libres créés dès 1918 avant que la loi Astier les organisât dans la France entière. Ils ont permis à un grand nombre de jeunes gens de Mazamet de recevoir dans l'intérêt général, et j'ajoute dans leur propre intérêt, les notions de technologie concernant les lainages.

la mégisserie et la draperie qui leur ont permis de devenir de bons professionnels.

L'activité désintéressée de M. Périé s'est dévouée au profit des patronages, des colonies de vacances, de l'œuvre du bon cinéma, du théâtre chrétien. M. Périé s'est adonné tout entier à la Schola Sainte-Cécile, belle création bénédictine de dom David pour vulgariser le plain-chant grégorien et les pures mélodies sacrées. Notre lauréat s'occupe activement de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul; il est brancardier à Lourdes. Ses concitoyens ont, les premiers, reconnu ses mérites, puisque depuis 1919 il est conseiller municipal de sa ville. Ici, c'est surtout un exemple que nous avons à cœur de proposer; et il nous est agréable de pouvoir, en la personne de M. Périé, rendre l'hommage qu'ils méritent à ces humbles éducateurs du peuple qui se dépensent sans compter à une œuvre utile entre toutes.

M. et Mme Métaillé, qui habitent à Toulouse, chemin de Griffoulet, ont recueilli en 1927 trois orphelins de père et de mère avec qui ils n'avaient aucun lien de parenté. Ecoutez cette touchante histoire. Ces enfants leur sont confiés par leur mère, moyennant un modeste prix de pension. La mère vient à mourir. Au lieu d'abandonner ces trois petits orphelins, M. et Mme Métaillé les gardent à leur foyer. Voilà des enfants destinés à l'orphelinat ou à l'assistance publique qui connaîtront les joies de la famille.

Mme Antoinette Barrau, âgée de soixante-quatorze ans, est encore une de ces maîtresses de l'enseignement libre dont on ne saurait assez louer le dévouement désintéressé.

Pendant vingt-huit ans, elle s'est consacrée à l'enseignement libre. Elle a dû, en 1907, quitter l'habit religieux puisque la loi, une de ces lois qu'il faudra réviser, interdisait à son Ordre de donner l'enseignement.

N'ayant plus le réconfort que lui donnait la vie congréganiste, elle ne s'est pas découragée. Nous savons qu'elle s'est dévouée sans compter au bien de nombreuses générations de jeunes filles. Beaucoup de celles-ci lui doivent les succès qu'elles ont obtenu dans leurs examens; mais l'on a surtout retenu à son actif qu'elle a formé en grand nombre des mères de famille qui font honneur à leur paroisse. Actuellement sa vue affaiblie l'a obligée à quitter la direction de sa classe. Dans sa retraite, elle a gardé l'enseignement du catéchisme. Je vois dans ce fait un symbole, il met en lumière ce qui fut, pendant cette noble existence, la base de ce beau dévouement.

Mme veuve Peyrouton, âgée de quarante-neuf ans, mère de sept enfants vivants, et ayant perdu trois enfants, trouve encore le moyen d'entourer de ses soins et de ses encouragements une pauvre octogénaire étrangère à la famille, et âgée de quatre-vingt-quatre ans. Admirons la fécondité inépuisable de la charité qui permet, à des êtres d'élite accablés eux-mêmes de charges et de responsabilités, d'accueillir ainsi de pauvres êtres abandonnés et seuls.

Il est un des candidats du prix Fabien Artigue qui ne remplissait pas les conditions strictes imposées par le fondateur, mais à qui nous avons voulu donner une mention honorable. M. Armand Vinot est, depuis quarante-cinq ans, organiste à la Basilique Saint-Paul, à Narbonne. Nous avons voulu saluer en lui un de ces artistes chrétiens qui consacrent, avec un entier désintéressement, le meilleur de leur talent et de leur cœur à nous faire entendre, suivant les heures, les grandes voix surnaturelles de l'espérance, de la joie ou de la douleur.

Le prix Fabien Artigue nous permet de récompenser des œuvres charitables ou d'éducation; fidèle à sa tradition, l'Académie n'y a point manqué cette année.

Elle a voulu donner une partie de cette fondation à la Communauté des Franciscaines du Port Saint-Sauveur, de Toulouse, plus particulièrement à l'orphelinat qui lui est annexé.

Voici soixante-dix orphelines de six à vingt ans, dénuées de ressources, souvent totalement abandonnées, sur qui pèse parfois la plus lourde hérédité physique.

Par quel miracle une communauté, qui ne vit que d'aumônes peut-elle assumer une pareille charge et se consacrer encore à la visite et aux soins des pauvres malades ? Il y a là un miracle quotidien qui ne s'expliquerait pas sans une protection providentielle.

Nous avons voulu retenir, beaucoup plus pour la présenter en exemple, que pour lui venir en aide, l'école Notre-Dame, de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).

Elle fut fondée en juillet 1906, après la loi interdisant l'enseignement aux congréganistes, par Mlles Bosc, Pailhas et Rey, qui méritent de figurer à notre tableau d'honneur. Elles sont arrivées à faire vivre et prospérer une école maternelle, quatre classes d'enseignement primaire avec préparation aux examens, un ouvroir, une classe de piano et de chant. Les récompenses et les diplômes reçus par les élèves de l'école sont nombreux. Ce que je tiens à souligner, c'est l'orientation qu'elle s'efforce de donner à ses élèves; elle veut conserver les enfants à la terre, et les retenir dans les professions qui ne les éloignent pas du foyer. Et l'on peut dire qu'elle a merveilleusement réussi puisque sur plus de six cents élèves qui ont fréquenté l'école Notre-Dame, une cinquantaine seulement ont cherché une situation dans les grandes villes; encore faut-il dire que, parmi ces dernières, la majorité était originaire de ces villes. Voilà un exemple que l'on ne saurait trop recommander; un de nos plus grands maux vient du déracinement que favorise trop souvent une conception fautive de l'enseignement et de l'intérêt des enfants. Ajoutons que l'on s'est préoccupé du sort des institutrices libres de l'école et des anciennes élèves qui sont devenues à leur tour institutrices libres, et, qu'en 1923, on a fondé pour elles une société de secours mutuels. L'école a souffert de l'inondation de 1930, qui lui occasionna des pertes qui n'ont point été réparées. Comme nous aurions voulu pouvoir contribuer plus largement à la réparation de sa maison encore inachevée !

Et voici les organisations et les œuvres qui s'occupent de la jeunesse. Ai-je besoin de dire avec quelle sympathie nous avons examiné ces dossiers ? La Colonie des petits garçons de la paroisse Saint-Jérôme n'est obligée de faire face tous les ans à un budget de 8.500 francs. Les familles des colons y participent pour une faible part. Et pourtant nous comprenons l'intérêt de cette œuvre de grand air qui procure un mois de vie à la campagne, au grand soleil, à de petits toulousains particulièrement déshérités, puisque leur famille habite le centre de la grande ville; et nous savons que l'amélioration de la santé physique est encore le moindre bienfait de ces œuvres, dans lesquelles de généreux dévouements, qui ne reculent pas devant la peine, se dépensent sans compter !

Le rapport qui nous a signalé cette colonie, revêtu des signatures les plus sympathiques à l'Académie, ne pouvait manquer d'entraîner notre adhésion, que nous avons accordée bien volontiers.

L'Association Henri Russel , poursuit un but identique; mais, avec cette particularité, attestée par le nom qu'elle a voulu se donner, qu'elle ne conçoit le repos des vacances que sur la haute montagne. Cette préférence toute naturelle est trop belle pour que nous puissions en être étonnés. On nous dit que ces jeunes gens sont descendus de leur refuge d'été l'esprit rempli de projets lumineux pour l'an prochain, qui doivent les maintenir pendant toute l'année dans une atmosphère vivifiante. Nous ne pouvons qu'encourager une œuvre qui évoque la poésie des hauts sommets, l'air salubre de la montagne, et toute la pureté de l'atmosphère, du ciel et du cœur.

Et, voici, les Scouts de France , à qui nous sommes si heureux de donner notre encouragement. Leur organisation nous offre un type tout à fait nouveau et merveilleusement adapté aux besoins et aux goûts des générations nouvelles, des œuvres de jeunesse.

Réaliser dans la vie quotidienne, par un effort incessant, un idéal de simplicité, de pureté morale, de sincérité, de respect de la parole donnée; s'adapter à l'existence libre et tout près de la nature, mépriser volontairement le confort parfois excessif de notre vie moderne, donner comme but à son existence de se dévouer, non en phrases et en paroles, mais dans tous les actes de sa vie, voilà ce que veulent, ce que réalisent tous les jours les scouts et leurs sœurs les Guides.

La troupe des scouts et louveteaux de Lombez nous a été signalée et a retenu notre attention. Elle réunit des jeunes garçons venant indifféremment et dans des proportions sensiblement égales de l'école publique et de l'école libre. Elle vise à développer dans le garçon le sentiment de l'honneur et de la loyauté par la pratique de la belle loi scout, qui l'aide à mieux comprendre ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même, qui contribue pour une grande part à faire de lui à la maison un fils plus obéissant, à l'école, un meilleur écolier, toujours prêt à servir et à aider son prochain.

Ces jeunes gens organisent, comme leurs camarades, des camps et des sorties diverses pour lesquelles ils auraient besoin de ressources qui leur font défaut. Toutes les autorités de Lombez nous ont signalé ce groupe qui nous a été présenté par le vicaire de la paroisse qui est en même temps lieutenant de réserve : nous avons été heureux d'accueillir sa demande et de souligner un exemple qui mérite d'être suivi.

Sur la fondation du prix divisible Fabien Artigue, l'Académie a décerné 1.500 francs à Mme Louise Faure, 1.000 francs à M. Métaillé, 800 francs à M. Eugène Périé, 500 francs à Mme Laffitte, à Mlle Anna Souquet, à Mlle Barrau et à Mme veuve Peyrouton. Elle a attribué 1.000 francs aux Religieuses franciscaines du Port Saint-Sauveur, 1.000 francs à l'Ecole libre de Saint-Antonin, 500 francs à la Colonie de vacances Saint-Jérôme, à l'Association Henri Russel, et au groupe des Scouts de France de Lombez.

Et voici que je dois maintenant vous entretenir de l'attribution de nos deux grands prix de vertu Fabien Artigue qui doivent être décernés, l'un à une famille d'artisans ou d'ouvriers dont le chef de famille est attaché à la même profession depuis quarante ans au moins, ayant au moins cinq enfants légitimes dont trois au moins, majeurs, sont eux-mêmes artisans ou ouvriers ou ont épousé des artisans ou ouvriers, et ayant conservé notoirement le culte des vertus familiales et professionnelles; l'autre, à une famille d'agriculteurs résidant depuis quarante ans au moins sur le même domaine, ayant au moins cinq enfants légitimes dont trois au moins majeurs sont demeurés agriculteurs ou ont épousé des agriculteurs et ayant conservé notoirement le culte des vertus familiales qui sont la force de l'âme paysanne.

Les conditions de ces prix sont strictes, et sembleraient devoir décourager les candidatures; le nombre des enfants, la stabilité dans la profession ne sont pas précisés, et pour notre malheur, les caractéristiques ordinaires des familles d'aujourd'hui. Je dois dire avec un profond regret que très peu de dossiers nous sont venus de notre région. La plupart arrivent des Basses-Pyrénées, heureux pays où une noble race fait un effort vigoureux pour conserver ce qui dans tous les temps a fait sa force et sa beauté. Le regret que je viens de manifester ne nous empêche pas d'ailleurs d'apprécier en stricte équité les titres de ceux qui sont proposés à nos suffrages.

Pour marquer notre désir de récompenser, le jour où il sera possible de le faire, une famille de notre région, nous avons voulu accorder un prix d'Académie de 600 francs à la famille Bombail, à Villefranche-de-Lauragais, qui, si elle ne remplit pas les conditions strictes du prix Artigue, s'enorgueillit de ses douze enfants, tous à la terre et tous unis. Puisse cet exemple trop rare être suivi !

Voici un artisan qui continue les plus belles traditions des travailleurs d'autrefois : l'amour du métier, le scrupule du travail bien fait, la conscience professionnelle se transmettant de génération en génération. Nous avons pu les couronner par l'attribution du prix de 10.000 francs consacré aux artisans, en M. Bernard Etchart, qui habite Iholdy, dans les Basses-Pyrénées.

Il a eu dix enfants, dont huit sont encore vivants. Marié à la fille d'un charpentier, il a exercé cette profession depuis plus de quarante ans. Son fils aîné travaille avec lui pour lui succéder, comme il est de tradition dans le pays basque. Deux autres de ses fils exercent le même métier chez des patrons. Son beau-frère, ses neveux sont eux-mêmes charpentiers. Le mémoire qui a posé sa candidature atteste qu'il a élevé honorablement sa famille au prix de laborieux efforts, et non sans peine, donnant à ses enfants l'exemple d'une conduite irréprochable et d'une rigoureuse probité professionnelle. L'on nous a justement signalé sa conduite exemplaire, son esprit laborieux, son amour du métier. Nous l'avons jugé digne de recevoir le prix que la fondation Fabien Artigue a réservé au bon artisan.

Pour le prix de 10.000 francs destiné aux agriculteurs, nous n'avons pas reçu moins de trente et un dossiers, tous plus attachants les uns que les autres. Je n'ai pas à vous dissimuler que notre choix a été difficile.

Après de mûres réflexions, nous avons donné nos suffrages à M. Jean Indaburu, qui est installé à Ibarolle (Basses-Pyrénées).

Dans une région où les familles nombreuses de plus de dix enfants ne manquent pas, il s'est pourtant signalé par un mérite exceptionnel. Il est à la tête d'une magnifique famille de dix enfants après en avoir perdu trois, dont un est mort au champ d'honneur. Quatre de ses enfants travaillent avec lui; trois exercent la profession agricole hors de son foyer.

Nous devons à M. le colonel Morbieu une description vivante et combien intéressante du pays qui l'a vu naître et où, dans la propriété qui porte son nom, il continue les traditions et les vertus qui furent depuis un temps immémorial celles de sa famille. Ibarolle est un vallon situé au cœur du pays basque, au centre de l'ancienne Navarre. La terre y est âpre, il n'y a pas de bourg; les maisons sont isolées. On n'y voit aucun magasin, chaque homme doit réunir en lui l'ensemble des spécialités agricoles, et doit être berger, jardinier, bucheron, boucher, laitier, agriculteur, vigneron. Cette maigre terre produit à peu près tout ce que consomme la famille. C'est miracle qu'avec nos lois sur le partage des biens le domaine ait pu être conservé. Les basques y arrivent en acceptant que l'aîné des enfants conserve le bien familial, ayant d'ailleurs la charge de désintéresser ses frères et sœurs, et de réunir au foyer les membres de la famille qui ont besoin de secours.

On a pu porter sur la famille Indaburu ce témoignage, qu'elle est sans tache d'aucune sorte, attachée à sa terre, remplissant exactement tous ses devoirs envers Dieu et les hommes, sans forfanterie ni ostentation, le plus simplement du monde. Deux générations habitent la même maison, vivant dans une harmonie parfaite parce que chacun se tient à sa place et accomplit sa tâche dans une amitié réciproque que rien ne trouble.

M. le colonel Morbieu, auquel j'emprunte ces renseignements, nous dépeint les deux vigoureux époux, nobles d'allure et de manières, portant beau, d'une excellente éducation, d'une légitime fierté, d'une jalouse indépendance. Il ajoute que leur langage est sans vantardise, leur sociabilité courtoise, leur hospitalité pleine d'attentions. Le chef militaire qui leur donne ainsi son suffrage termine son rapport par ces mots, que je tiens à citer textuellement parce qu'ils portent en eux toute la philosophie de la récompense que nous sommes heureux de donner à M. Indaburu : — Il y a peu d'années, j'exerçais outre-mer le commandement supérieur d'un cercle de quelque importance. Je fus amené à demander un subside déguisé pour un chef arabe de bonne extraction. Le chef de la colonie me donna son approbation en ces termes : — Fort juste. Il faut soutenir cette tente. Elle s'est mise en travers du chemin de ceux qui nous menacent.

— Qu'on me permette de reprendre cette idée. La maison Indaburu est comme le faisceau des forces de résistance qui dans notre pays s'opposent aux nombreuses puissances de destruction qui assaillent nos paysans.

Et voici que cette réflexion nous élève très haut. On peut, dans les dossiers que je viens de parcourir pour vous, retenir les vertus humaines de nobles cœurs qui savent accomplir avec conscience la monotone et parfois dure tâche quotidienne; on peut considérer le secours donné à des misères imméritées, la récompense décernée à des mérites qu'il est opportun de donner en exemple. Mais ne sentez-vous pas que nous sommes au cœur du problème qui nous préoccupe tous ? Il n'est personne qui n'ait le souci de réduire autant qu'il se peut la part de la souffrance et du malheur; personne qui ne désire une organisation sociale apportant à tous les êtres humains la sécurité et, s'il se peut, la part légitime de bien-être auquel chacun devrait pouvoir prétendre, avec la joie honnête et légitime qui est la compensation providentielle de nos tristesses et de nos soucis. Où trouverons-nous la formule qui permettra de réaliser cette sécurité et ce bonheur ? Dans l'organisation scientifique d'institutions savamment réglées ? Je le veux bien. Mais qui oserait prétendre, si perfectionnées qu'elles soient, qu'elles peuvent rendre par leur seule vertu la société heureuse, ou simplement habitable ? Les cadres ne sont rien ou si peu de chose ! Ce qui importe, c'est l'inspiration du cœur. La sociabilité ne se décrète pas, elle est le fruit de vertus morales.

Nous voulons une France heureuse, forte et tranquille; imaginez, s'il est possible, que chacune des familles de notre pays soit à l'image de la famille Indaburu. Supposez que tous les travailleurs et tous les artisans ressemblent exactement à celui que nous venons de couronner. Supposez qu'il existe partout des chefs de famille, hommes et femmes, qui aient le souci de maintenir des familles très nombreuses dans les sentiments que nous venons d'admirer.

Représentez-vous un état social où tous les malheureux, et il y en aura toujours, trouveraient pour venir en aide à leurs misères matérielles et morales un de ces cœurs généreux qui satisfont, par le dévouement et l'esprit de sacrifice, le besoin le plus pressant et la joie la plus intime de leur cœur; et dites-moi en toute vérité si la question ne serait pas résolue ? Vraiment, vous entrez tous les ans, en parcourant ces pages où s'inscrivent tant d'actes méritoires et héroïques, au cœur de la plus grave et de la plus angoissante de nos préoccupations. Est-il un moyen de sauver notre civilisation, de refaire un esprit social, d'écarter les nuages qui assombrissent notre ciel, de faire retrouver à notre pays, qui en a tant besoin, la douceur de son climat et ce bonheur de vivre que d'autres ont connu, et que nous avons la triste impression d'avoir perdu ? Oui, certes, je viens de vous le montrer par des exemples : Dieu veuille qu'ils soient compris et suivis.

RAPPORT SUR LE CONCOURS PUJOL

(Poésie)

lu en Séance publique, le 2 Mai 1935,

par M. Armand PRAVIEL,

Secrétaire des Assemblées.

MESSIEURS,

Les poètes se plaignent souvent d'être ignorés et délaissés. Cent ans après Chatterton, leurs revendications sont les mêmes. Mais, comme de grands enfants gâtés, ne boudent-ils pas trop souvent à ceux qui s'intéressent le plus à eux ? Et notre Compagnie, qui ne demande qu'à les combler, grâce à ses généreux bienfaiteurs, est-elle toujours récompensée de sa bienveillance ? En dehors du prix Fabien Artigue et des prix d'Académie qu'un tel Mécène nous a permis de fonder, voici le prix Pujol de 1.500 francs, joli denier tout de même, que Baudelaire et Verlaine n'ont jamais touché.

Prix dont nous avons élargi le plus possible les conditions, puisqu'il admet les œuvres manuscrites comme les œuvres imprimées, sans aucune limitation de genre, de format, de longueur; il suffit que l'œuvre exalte la région toulousaine, son histoire, ses paysages, ses héros. Et, demain, ce prix sera élevé à 3.000 francs en devenant biennal. Les poètes trouvent plus facilement quelque éditeur qui leur demande ces trois billets pour ensevelir leurs vers, qu'un corps littéraire qui les leur offre avec des lauriers... Et cependant, combien rares, les bons concurrents du prix Pujol !

Certains n'ont même pas l'air de se douter de son importance, et nous présentent des œuvres d'une brièveté déconcertante; d'autres, de ces poèmes d'une effroyable banalité qui pourraient s'appliquer à n'importe quel terroir méridional; et ceux qui ont choisi quelqu'un de ces épisodes dont fourmille notre riche histoire, le traitent à la hâte, sans documentation, au hasard de balivernes pêchées dans quelque petite feuille qui aura démarqué la Biographie toulousaine.

Nous n'avons pas voulu, pourtant, que le prix Pujol, une seule fois, fut réservé, et nous en avons décerné une partie à l'œuvre de M. l'abbé Joseph Parret, professeur de première à Morhange (Moselle), pour sa Légende de sainte Germaine.

M. l'abbé Joseph Parret nous en voudrait certainement si nous le traitions de grand poète. L'œuvre qu'il nous a envoyée, et qui nous a touchés, venant du pays de Jeanne d'Arc pour célébrer la bergère de Pibrac, est méritoire, et très inégale. L'auteur manie assez péniblement l'alexandrin, et est gêné par la rime toujours riche, mais visiblement puisée au dictionnaire. L'Académie a biffé généreusement le fragment consacré au Miracle des Loups qui aurait entraîné la ruine de l'ensemble.

Seuls, les morceaux en octosyllabes ont une fraîcheur simple qui plaît, notamment l'Agnelle préférée de sainte Germaine, toute frêle et blanche à souhait, la Prière devant la Madone de Pibrac :

Quels que soient les maux que j'endure
Puissé-je en ma retraite obscure
M'endormir sous votre baiser !

et enfin, le bienheureux Trépas de sainte Germaine, que les anges viennent chercher pour l'emmener en paradis :

Dieu moissonne dans leur printemps
Les lis qui vont au ciel éclore,

Et la Vierge des Sept Douleurs
Que votre innocence a charmée
Vous appelle à des jours meilleurs.
Venez, petite Bien-Aimée !

Quittez cet exil où les loups
Guettaient vos brebis au passage.
Le prince Jésus est jaloux
De connaître votre visage.

Et, le front couronné de fleurs,
La douce vierge toulousaine
Quitta son abri de douleurs...
Ainsi mourut sainte Germaine.

Nous ne pouvions laisser passer sans un remerciement amical, cette poésie venue de loin pour chanter un sujet si près de notre cœur.

Pibrac nous appartient un peu. Les œuvres de son seigneur, de l'immortel Chancelier, y ont été composées dans le cadre merveilleusement restauré par l'art et le savoir de son descendant, notre confrère comme l'était son aïeul. Et auprès du château de briques roses, où notre Compagnie tint naguère une de ses séances les plus charmantes, s'élève lentement une basilique à laquelle nos archevêques, mainteneurs eux aussi, travaillent de tout leur zèle.

Sainte Germaine, patronne de la terre de France, petite paysanne trop humble, nous souhaitons que les vers de M. l'abbé Joseph Parret et la récompense que nous leur donnons servent à vous faire mieux connaître, mieux aimer; qu'ils fassent cesser une sorte d'ostracisme qui vous poursuit jusque dans certains milieux catholiques, qui se résolvent difficilement à croire que notre Midi, cet affreux Midi ! ait produit des saints ! Et nous remercions le poète qui vous a chantée en Lorraine, même si parfois son inspiration n'est pas très haute ni sa voix bien assurée.

RAPPORT SUR LE CONCOURS EN PROSE POUR LE PRIX FABIEN-ARTIGUE

et le Prix d'Académie décerné à cette occasion,

lu en Séance publique, le 2 Mai 1935,

par M. DE GELIS,

l'un des quarante Mainteneurs.

Le concours de prose du prix Fabien Artigue nous a valu, cette année, des œuvres nombreuses et très diverses que nous chercherions vainement à classer par genre et par catégorie. Bornons-nous à faire ressortir, pour quelques unes d'entre elles, les qualités qui les recommandent et les défauts qui ne peuvent, malgré tout, échapper à la critique.

Le Fils de ma chair est l'histoire très simple d'un poilu qui revient du front. Pierre Dorte, ainsi l'appelle M. Raoul Stéphan, son biographe, froissa dans ses doigts une feuille de menthe sauvage et en respira le parfum. Alors il lui sembla que tout un monde s'éveillait en lui. Un monde d'images naïves, couchées dans sa pénombre intérieure et qui n'attendaient pour se lever qu'un signal.

— C'est fini, s'écria-t-il ! La guerre est finie !

Jusqu'à cette minute il ne se croyait pas, véritablement rentré dans son cher petit bourg de Tournon auprès de sa femme, de son enfant et de toutes les choses familiales qu'il avait abandonnées en partant.

Il interrogea son fils et fut étonné de le trouver très différent du petit être dont il évoquait si volontiers le sourire dans ses veillées du front. Avec sa femme la confiance habituelle avait également disparu. Avec ses amis, les conversations étaient incohérentes comme si eux et lui parlaient un langage différent. Plus les situations changent, plus l'imbroglio augmente, et Dorte comprend enfin que quatre années de guerre et de secousses indicibles ont oblitéré son jugement.

Le grand mérite de l'écrivain est dans sa psychologie subtile et dans l'analyse très profonde des phénomènes intellectuels qu'il a minutieusement observés (1).

La biographie de Maître Cocagne, enfant de Toulon et notaire au même endroit, nous est contée par M. Henri Raymond, dans une étude très savoureuse du milieu. J'avoue qu'on a quelque peu abusé, en ces derniers temps, des Tartarins et des Marius provençaux, mais quand la galéjade est bonne, il faut savoir l'admettre et ne pas s'indigner d'un genre où Méry, Daudet, Roumanille et Mistral lui-même ont excellé.

(1) M. Raoul Stéphan, couronné par la Société des Gens de lettres, n'était d'ailleurs pas admis à concourir, d'une façon régulière, au prix Artigue.

Au premier chapitre, donc, un colloque s'engage entre Maître Cocagne et Mme Bigourdan, vieille paysanne acariâtre, dont le jargon volubile et parfumé d'ail déverse un torrent d'injures sur ceux qui ont eu le malheur de susciter son courroux. Et, comme en pareille matière la langue française lui paraît fade, c'est en pur provençal qu'elle formule ses griefs. Elle brandit à tour de bras le vaste panier d'œufs dont elle ne se sépare jamais. C'est l'arme offensive et défensive qui souligne tous les mouvements de son âme irritée. Elle la jette sur le bureau du notaire, la reprend brusquement, la fait tourner comme une fronde et ses doigts crochus s'agrippent à son anse comme aux cous imaginaires qu'elle voudrait étrangler de la même façon.

Maître Cocagne fait mine d'écouter, mais n'entend guère, car un beau soleil de mai, qui filtre à travers ses persiennes, l'invite à la promenade et, tout bas, il songe à la bonne brise de mer qu'on doit humer sur la rade en regardant les barques de pêche filer à l'horizon.

Maître Cocagne est appelé par ses affaires tantôt du côté du port, tantôt du côté de la ville, et ses clients sont nombreux. Nous le suivons partout, et partout nous retrouvons sa bonhomie joviale, originale et sympathique. La psychologie toulonnaise est, comme la marseillaise, pleine de saveur et d'imprévu.

Le livre est signé général Raymond et personne ne s'en étonnera : un haut dignitaire de l'armée française n'a-t-il pas, tout comme un autre, le droit d'avoir de l'esprit ? Quant au jury du concours Artigue, il est trop heureux de l'occasion rare qui lui fut donnée d'exercer en riant ses fonctions.

La Parure de la Montagne, Vence et ses monuments, La Guerre en Roussillon sous Louis XIII, sont des livres de valeur qui mériteraient une analyse détaillée, mais leur intérêt concentré sur l'histoire, la géographie ou l'archéologie, n'a pas le caractère essentiellement littéraire imposé par le programme, et que nous demandons à nos candidats de respecter.

Nous en dirons autant de la très savante étude sur le Lied allemand de M. Edmond Duméril.

La biographie sur Victor de Laprade, par M. Pierre Séchaud, est elle-même d'un genre trop spécial pour satisfaire aux données du concours.

Nous arrivons, enfin, à un ouvrage de grand mérite, Trencavel, présenté par M. Jean Girou. Ici, l'auteur s'est mis à l'abri des reproches de tout à l'heure en traitant son sujet sous la forme attrayante, émouvante et poétique d'une épopée. Qu'on ne fasse pas à cet ouvrage l'injustice de l'appeler *histoire romancée*, il mérite beaucoup mieux. Tout en conservant ses droits au titre d'historien par son respect absolu de la vérité, M. Girou a conservé toute la saveur que les poètes de la Chanson de la Croisade ont su donner à leur récit.

Voici, en quelques lignes, l'exposé de la situation : — Le jour de Pâques de l'an 1185, les cloches revinrent de Rome avec deuil et tristesse Le vicaire de Saint-Pierre pleurait sur les brebis égarées de son beau troupeau de Provence. Dans la tour de Saint-Nazaire on n'entendait pas retentir le carillon des jolis alleluias d'autrefois, l'église était comme une cage vide d'où les âmes s'étaient envolées. Les cloches sonnaient le glas des croyances passées; dans le blanc squelette de la nef, la religion de mort et d'anéantissement avait entrepris son œuvre de destruction.

L'armée des croisés était en marche, Trencavel, vicomte de Carcassonne et de Béziers se leva quand les troupes de Montfort apparurent et lutta, splendide et isolé, contre le flot des envahisseurs. La trahison eut raison de son héroïsme, il mourut mystérieusement dans le cachot d'une tour où de perfides ennemis le tenaient enfermé. Il n'en fallut pas moins pour permettre à la chevauchée barbare de piétiner le cadavre pantelant de l'Occitanie.

M. Girou ne se borne pas aux prouesses guerrières et aux récits épiques, il nous dit comment Raymond Roger fut initié à son rôle de suzerain par Bertrand de Saissac qui le garda sous sa tutelle de neuf à quatorze ans, c'est-à-dire à l'âge où l'intelligence et l'esprit sont le plus aptes à subir les empreintes de la volonté. Le jeune seigneur, à cette école, apprit à connaître la grandeur de son pays, l'élévation de sa culture, la richesse de sa langue, la courtoisie de ses mœurs, l'esprit d'indépendance et la fierté de ses habitants. Plus tard, de savants moines continuèrent à l'instruire, et, pour la pratique plus spéciale de ses intérêts matériels, son précepteur eut recours à un juif chargé de vérifier la comptabilité des intendants. A Carcassonne, à Narbonne et dans toute la Narbonnaise les Juifs eurent au Moyen Age une grande réputation d'habileté; sous leur impulsion, la banque et le commerce prospérèrent, le trafic des draps et des laines prit une extension inusitée.

Aux heures de loisir, Trencavel se livrait à l'équitation, à la chasse, à la fauconnerie, à la nage, au lancer des poids.

Son éducation religieuse fut confiée aux moines; avec eux il apprit l'histoire sainte et les Evangiles, malheureusement les croyances de son époque étaient un mélange irraisonné de foi, de superstition et de terreur qui le détournèrent promptement des idées tolérantes du christianisme et l'entraînèrent à l'hérésie.

Il apprit de ses nouveaux maîtres que la lutte entre l'esprit du bien et du mal était une guerre implacable qu'il fallait mener jusqu'au bout, sans pitié ni merci et, peu à peu, il en vint à considérer l'Eglise romaine comme l'asile de l'impureté et le réceptacle de toutes les corruptions.

Les derniers chapitres de Trencavel sont consacrés à la croisade albigeoise et au siège de Carcassonne.

Ce sont des pages réalistes, prises sur le vif et rédigées avec toute la fougue que savaient y mettre Guillaume de Tudèle, Pierre Cardinal et les grands poètes médiévaux. L'auteur nous dit que Raymond Roger fut peu intimidé par la masse énorme des croisés déployée devant lui. Lorsque le soleil descendit au-dessous de l'horizon, la sentinelle qui, du haut de la Tour Pinte surveillait depuis le matin la marche des bataillons ennemis, n'avait pas encore eu le temps de les énumérer tous.

La marée humaine avançait, balayant tout sur son passage; pierres et projectiles tombaient en avalanche sur la vieille citadelle, les murailles s'abattaient, les fossés et les lices étaient déjà comblés. Trencavel désarmé, sanglant, vit paraître un héraut d'armes qui agitait une bannière et lui criait de se rendre; à ce prix il aurait la vie sauve et la ville serait épargnée. Se fiant à cette promesse, il sortit avec une escorte de cent chevaliers et tomba dans un affreux guet-apens : le mensonge et la trahison avaient le dessus. Privés de leur chef, les habitants de Carcassonne furent privés de leur dernier espoir et n'eurent plus la force de résister. Le lendemain, à l'aube, les croisés purent s'approcher sans crainte, la cité se dressait, morte et silencieuse, comme un gigantesque squelette de pierre que le soleil levant illuminait de ses rayons.

Trencavel fut-il, comme on l'a dit, empoisonné dans son cachot ? Le fait est plausible, mais les preuves manquent, et M. Girou, plus respectueux de l'histoire que de la légende, n'a rien voulu affirmer. Le récit, à vrai dire, s'illustre dans les dernières pages de quelques épisodes romantiques qu'il est permis de suspecter; on ne saurait prendre à la lettre les interventions miraculeuses ou sataniques de la sarrasine Zaëd ou de la Louve de Pennautier mais, hormis ces détails, tout est exact, tout est authentique, tout est beau. Terminons par cette épithète le compte rendu d'un ouvrage que nous admirons et que l'Académie a voulu honorer d'un prix exceptionnel de 3.000 francs.

Mme Isabelle Sandy s'est vouée tout entière à la glorification de son pays d'Ariège et cette œuvre pieuse a déjà produit les pages éloquentes que nous avons lues dans Andorra ou Les Hommes d'airain, les vieux Nids, Llivia, etc., etc.

La voici revenue parmi nous avec l'histoire du Comté de Foix. Le mot *histoire* est bien solennel, mais insuffisant pour exprimer tout ce qu'il entre dans ce livre de paysages, de souvenirs et de traditions.

L'auteur commence par les traits d'union qui relient entre eux les habitants : Jadis, mon Ariège portait ses routes comme des cravates blanches nouées autour du cou de ses montagnes... une poussière farineuse et diamantée se levait sous les pieds des chevaux, s'étendait sur les talus, ennuageait les pâquerettes qui protestaient de tout le rose de leurs corolles...

Aujourd'hui l'Ariège, comme tous les coins de France, est cravatée de noir. Ces routes goudronnées, aux reflets bleus, par endroits écailleuses, ressemblent à des reptiles, d'âcres fumées s'élèvent autour d'elles et vous prennent à la gorge.

Nous assistons aux danses, aux processions, aux noces de village, aux enterrements. Toute la vie familiale et rurale se déroule sous nos yeux. c'est une comparaison incessante entre l'actuel et le devenir, le présent et le passé.

La danse qui n'est, dans la plupart des monographies, qu'un accessoire, prend dans le livre de Mme Sandy un rôle de premier plan. Par elle se manifestent des sentiments et des tendances qu'on ne devine pas toujours à première vue. Ce peuple ariégeois essentiellement expansif et que l'immobilité paralyse, ne prend conscience de lui-même et ne se révèle à autrui qu'en remuant les jambes et les bras. D'ailleurs, comme le dit très bien son biographe, la danse ariégeoise a pour complément obligé la chaussure régionale : le sabot. Cette semelle de bois recourbée, paradoxale, un peu grotesque, ne prend sa signification véritable que quand les gars de là-bas se mettent à danser. Ce bruit martelé, sonore, soutient la musique des fifres et des hautbois. Chez les occitans il trouve le chemin du cœur, vivifie le rythme, réveille l'âme assoupie des aïeux. Le sabot est plein de franchise et d'honnêteté; en retournant sa pointe vers le ciel, il symbolise cet idéalisme dont l'âme pyrénéenne est si fortement imprégnée.

Le paysan cathare du douzième siècle savait mourir pour défendre ses convictions, en est-il resté quelque trace dans nos campagnes ? A vrai dire, on n'oserait l'affirmer. Seuls, quelques montagnards, perchés sur les cimes, clameraient peut-être encore ce mysticisme farouche où le ciel et la terre se trouvaient confondus.

Poètes en sabots, vieilles femmes usées par la terre, aïeules qui radotez au coin du feu, vous n'avez jamais discoursé sur la poésie pure, et vous êtes la poésie personnifiée.

Car on ne naît pas en vain sur les montagnes, ces mystérieuses créatures qui, à l'aube du monde ont bondi vers l'étoile et ne se sont jamais recouchées.

Ces considérations sur le pays amènent Mme Sandy à discourir sur l'habitant. Honneur aux femmes ! c'est d'elles avant tout qu'il convient de parler : — Leurs yeux noirs bien fendus, leurs yeux d'une beauté sarrasine, faits pour séduire et ensorceler, s'emplissent très tôt de mélancolie. Elles travaillent trop, et creusent trop de durs sillons où rarement on voit éclore la fleur de la tendresse. Même au temps où les produits du sol se vendant bien, le paysan réalisait de profitables économies, le sort de la femme ne fut point amélioré. Cette ère d'abondance fut trop courte, elle ne put acquérir l'habitude du bonheur. Sa chaumière ne fut pas embellie, son ordinaire ne fut pas augmenté, elle ne prit pas la petite servante qui l'aurait aidée dans son travail exténuant. Sur notre vieux sol pyrénéen la femme est si bien attachée à son joug qu'il lui faudrait plus d'un siècle d'aisance et de sécurité pour changer sa manière de vivre.

La paysanne ariégeoise, si pauvre cependant, est très donneuse. L'auteur de ces souvenirs ne se rappelle pas avoir passé le seuil d'une ferme sans emporter quelques beaux fruits, un gâteau de miel, des crêpes, des marrons chauds, un tronçon de cambajou. Ses bêtes soignées, la métayère lève ses enfants, les équipe pour l'école, garnit le panier du déjeuner et suit d'un regard attendri la petite troupe qui disparaît derrière la haie.

La mémorialiste inspirée des coutumes ariégeoises évoque d'elle-même ces souvenirs et, conduite par la reconnaissance vers celles qui les fait naître, elle leur dit : — Vous êtes pauvres mais vous possédez cette richesse inaliénable qu'on appelle la foi. Ceux qui ont enlevé la foi à vos pareilles sont assimilables à ces voleurs qui, n'ayant rien de palpable à saisir, saccagent tout autour d'eux. N'écoutez pas ceux qui voudraient vous rendre pauvres entre les pauvres, gardez votre patience, gardez l'espérance, gardez la foi !

Que Mme Sandy nous décrive l'Ariège moderne ou l'Ariège d'autrefois, notre intérêt ne faiblit guère; la tragédie cathare, les troubles révolutionnaires, la Guerre des Demoiselles, évoquent des heures émouvantes dont la période moderne ne fut pas, elle non plus, affranchie, mais si nous avons à faire un choix dans ces souvenirs, nous accorderions notre préférence à ceux qu'elle a pu méditer à loisir et qui donnent libre essor à sa personnalité.

Quand nous arrivons au dernier de ces tableaux, brossés en pleine lumière pyrénéenne, sous le ciel ancestral, l'auteur nous dit : — C'est de la terre, au sens mistralien du mot, que viendra le salut des hommes, et c'est de la montagne, peut-être, que tombera le signe. Qu'on ne cherche pas en de vaines formules politiques le redressement qui s'impose. Qui sait si le secret invisible et nécessaire n'est pas caché au fond de nos provinces, loin du bruit assourdissant des villes et de leur stérile agitation ?

Quoi qu'il en soit, c'est pour avoir communié avec nous dans l'amour de cet idéal que Mme Sandy a conquis nos suffrages et mérité le grand prix Artigue que nous sommes heureux de lui décerner aujourd'hui.



RAPPORT SUR LE GRAND PRIX DE POESIE FABIEN-ARTIGUE ET LE CONCOURS DE LANGUE D'OC

Lu en Séance publique, le 2 Mai 1935,

par J. ROZES, DE BROUSSE,

Majoral du Félibrige,

l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS

A tant de sujets d'inquiétude qui nous assaillent, pauvres Français , même du Midi , que nous sommes, Clémence Isaure va-t-elle être obligée d'en ajouter un autre, tout au moins inattendu

Le nombre de nos concurrents au concours de langue d'oc ne fait que diminuer depuis trois ans.

En 1933 les félibres nous avaient envoyé cent dix poèmes; en 1934 il n'en ont envoyé que cent , le compte-rond. Cette année nous n'en aurons reçu que quatre-vingt-trois.

Alors que nous avons trop de blé , du moins dans nos greniers , et trop de vin , du moins dans nos caves , nous faudrait-il constater, avec autant de stupéfaction que d'angoisse, que nous n'avons pas assez de cigales dans notre Empire du Soleil ?

Ce serait la fin de tout.

Rassurons-nous : nous n'en sommes pas à ce point. La diminution est minime et la qualité compense la quantité. Et puis les catalans , Mare de Dèu ! , les catalans sont là. Je dirais même qu'ils sont un peu là si je n'avais l'honneur de parler devant une auguste Académie.

Vous allez voir, en effet, que sur huit fleurs de Clémence Isaure les catalans au maillot sang et or s'en adjugent quatre. Et encore ils ont le Genêt d'or chez eux. Le Castillet s'annexe de plus en plus le Verger des Augustines et Toulouse, de plus en plus, devient une colonie de Perpignan. Sur tous les terrains... Parfaitement ! Même sur celui de la poésie. Pour celui-là, comme pour les autres, nous y sommes depuis longtemps habitués et, le comble, c'est que nous en sommes tout heureux, ayant en somme conquis nous-même à Clémence Isaure des mainteneurs et des maîtres qui, comme François Tresserre, Henry Muchart, Mme Barrère-Affre et J.-Sébastien Pons ont ici autant d'admirateurs que de confrères et d'amis.

La série, comme vous allez voir, continue.

Qui donc a conquis cette année le prix de l'Ode ? Un catalan, M. l'abbé Barcelo, du Boulou, Pyrénées-Orientales, comme on sait. S'il ne peut s'agir dans l'espèce du maillot sang et or, ce sont bien l'or et la pourpre du blason catalan qui bouillonnent, si l'on ose dire, dans le cœur du fougueux félibre dont nous avons déjà souvent couronné le lyrisme ardent.

Cette fois nous avons retenu, de son abondant envoi, une belle ode : La Columna de Foch.

Cette colonne de feu c'est Sainte-Cécile d'Albi et son clocher de pourpre dont le poète évoque en strophes lyriques la majesté sanglante qui fait penser aux massacres albigeois et l'élan infini dans l'azur et dans le soleil, qui est une ascension de prière et d'amour. — En haut ! Excelsior ! Cathédrale albigeoise ! Tu incendies le cœur du ciel et tu fais flamboyer le sang de ton fleuve au charme vénitien ; Cathédrale, c'est d'amour que je te vois embrasée... Louange à ta splendeur, suprême orgueil de l'aire ! Sois le chœur fraternel des Muses d'oc ! Sois, face au destin, la colonne de feu qui les conduise sans retard au seuil de leur Chanaan ! Sans s'abuser sur des traces d'un goût un peu espagnol de rhétorique, et de redondance et sur une langue parfois alambiquée et surchargée qui peut frapper de purs catalanisants, l'Académie, il faut l'avouer, s'est laissé séduire par le souffle de l'inspiration un peu tumultueuse mais originale et puissante et, en tenant compte des critiques, elle n'a pas donné l'Amarante, qui est la fleur de l'ode, mais une Violette qui est la fleur de la modestie et du poème et, en somme, l'une de nos plus belles fleurs.

Dans les poèmes ce sont encore deux catalans du Roussillon et, enfin, un provençal qui ont conquis les prix.

De Pézilla-de-la-Rivière, qui conserve dans sa petite église Saint-Sernin un autel antique à Diane et à Apollon, M. Paul Bergue, couronné l'an dernier pour sa précieuse étude linguistique Catalan et vieux Français, nous a envoyé le Poema de la Platana, le platane qui est le légitime orgueil de la célèbre allée perpignannaise et aussi le gardien et le protecteur des vieilles routes royales du Roussillon. Le poète, qui le connaît bien et qui l'aime, le fait chanter ou frissonner au souffle du printemps, aux brises de l'hiver et aux bourrasques de la tramontane, gai compère du soleil, patriarche des villages et de la plaine, indulgent aux gitanes et aux amoureux et insoucieux des autos qui le négligent, quand elles ne s'y écrasent pas, et des avions qui méprisent les routes du sol, leurs méandres pittoresques et leurs ombrages bienfaisants. Nous avons aimé cette évocation vivante colorée, fière et pleine de verve. Si nous avons moins apprécié ses développements un peu abondants, ses dialectalismes parfois qui reproduisent inutilement toutes les particularités de la prononciation, au dire des meilleurs juges, nous nous rappelons, comme eux, que le poète de Mare Terra a eu des inspirations qui comptent parmi les joyaux de la poésie catalane du Roussillon et qui ont une ampleur mistralienne.

Sans valoir les plus belles pages de M. Paul Bergue le Poème du Platane a conquis les suffrages de l'Académie qui suspend une Eglantine d'argent à la branche harmonieuse où chantent les oiseaux.

De Perpignan nous est venu l'autre poème, *El Roure (Le Chêne)*, de M. Jean Narach, souvent couronné par nous, auteur d'un beau livre, *Flors d'Hibern*, très apprécié au concours Artigue, et qui, cette fois, obtient une Primevère. On dirait que Clémence Isaure a signé avec les catalans un pacte, le mot est à la mode, aux termes duquel, en échange de leurs arbres, elle leur envoie ses fleurs. Mais c'est qu'aussi le chêne de M. Narach a grande allure. Blessé par la foudre, par les siècles et par les hommes, son dôme puissant est l'orgue de l'orage, le musicien de la tramontane, le berceau des nids et le confident des amants qui gravent, pour l'éternité, leurs noms enlacés sur sa rude écorce. — Hélas, dit le poète, plus tard, secouant ses bras puissants sur les chevelures blanches, bien plus d'illusions que de glands tomberont alors de ses branches. Et quand les rameaux les plus secs réchaufferont dans la cheminée les membres frileux du vieux poète, peut-être la flambée crépitera des chansons des nymphes sylvestres, des oiselets du printemps et de la jeunesse passée.

Il n'y a que huit strophes de fiers huitains, d'un vocabulaire qu'on voudrait peut-être plus expressif, mais le poème est d'une discrète mélancolie et d'une sagesse sereine. Le vieux chêne de M. Narach, comme le patriarche de la Légende des siècles, verra fleurir une Primevère à ses pieds.

Enfin, le dernier poème est, cette fois, d'un provençal dont le nom paraît, pour la première fois dans nos concours. M. Antonin Joannon, avocat à Marseille. *Rasin de Crau !*

Ce raisin de la Crau c'est, à la fois, pour le félibre, celui qu'au matin de Mireille portait à Lamartine, avec toutes ses feuilles, un jeune paysan immortel, et c'est aussi le vin généreux des coteaux de Chateauneuf-du-Pape, de Tavel et de Cassis, qui donne la fierté, la jeunesse et la joie et qui porte au loin la gloire du pays. C'est le vin dont le Christ se sert en disant la messe au Paradis. C'est le raisin de Crau qui donne aux fils de la Provence son sang, ses vertus et ses espoirs. Ces jolies strophes harmonieuses et entraînant, qui ne souffrent pas trop de l'ombre rayonnante de la *Coupo Santo*, ont valu à notre nouveau lauréat la bienvenue d'un *Œillet*.

Après ces trois poèmes il nous est donné, cette année, de saluer et de fleurir une pièce rare que Clémence Isaure ne voit pas souvent dans son palmarès : une ballade. Oui, une vraie ballade de forme stricte et régulière comme celles de Villon, de Marot, de La Fontaine, de Banville et de Laurent Tailhade : *Balada Nadalenca*. Cette forme exigeante et difficile de la ballade, le ton très spécial qu'elle impose, ont fait qu'on en compte peu en français et encore moins en langue d'oc. Je ne vois guère qu'un curieux majoral de la première heure, W. Bonaparte-Wyse, ami de Mistral, qui l'ait employée, et quoique irlandais et par conséquent de langue anglaise, avec une virtuosité étourdissante, dans un livre rarissime, *Uno Siblado is Arquin (Un Sifflet d'appel aux Arquins)*. La *Balada Nadalenca (La Ballade de Noël)*, qui est de l'excellente félibresse Calelhon (Mme Julienne Séguret-Fraysse), institutrice à Rodez, mètstre en Gai Saber, aussi connue qu'appréciée dans le Félibrige et ici-même, chante dans la sonorité de ses rimes tintinnabulantes, quoique discrètes, la détresse des pauvres enfants maltraités et abandonnés, quand ils ne sont pas lâchement assassinés, comme on le voit trop souvent

dans les faits divers des journaux. Le vieux malheur nous a moulus, pauvrets, sous sa dent féroce. Comment s'étonner si l'on nous voit si souvent mal tourner ? Prince Jésus, ouvrez-nous votre cœur fraternel, nous sommes les enfants de la grande misère.

Sem los mainats de la granda mizèra.

Il y a dans cette ballade la pure langue du Rouergue, une jolie musicalité, une brillante technique et un bon brin d'émotion et de cœur, ce qui ne gêne rien. A toutes ces qualités nous avons donné une Primevère bien méritée.

Le Sonnet libre est représenté à notre palmarès par celui de Guilhem de Nauroza, d'Airoux, dans l'Aude, l'auteur des Cants d'un Grilh, que nous avons déjà souvent couronné. Ce sonnet A Nostre Senhe, d'une bonne langue occitane et d'une haute inspiration, est la prière du laboureur lauraguais, c'est bien Guilhem de Nauroza, qui demande à Dieu non la vaine gloire du monde terrestre mais, quand le jour viendra, la pure lumière du Paradis. Que ce soit le plus tard possible, cher félibre ! En attendant, comme dans l'Evangile, vous avez demandé la seule chose nécessaire, et une Eglantine d'argent réservée vous a été donnée par surcroît.

Dans la corbeille des pièces diverses, deux ont retenu les suffrages de l'Académie : Aigua i Sol et Laus al Vent.

Avec Aigua i Sol nous voici revenus en Roussillon et conduits cette fois par une jeune et charmante félibresse, Mme Simone Gay, en exil, si j'ose dire, à Versailles. Mme Simone Gay, que nous avons fleurie en 1931 d'un Œillet, est l'auteur d'un exquis petit volume de vers, Aigues Vives (Eaux vives) qui a été très remarqué au concours Fabien Artigue et pour lequel nous aurions bien voulu fragmenter ou multiplier le prix si les termes de la fondation l'avaient permis. Nous prenons notre revanche en couronnant Aigua i Sol dont les trois courts poèmes sont des impressions légères et fugitives, d'un esprit et d'une facture très modernes, d'un art, j'allais dire, impressionniste. Sans séparer ces trois notes de cristal, nous pensons surtout à Perles d'Aigua, ces perles d'eau que la vaillante félibresse, abritée sur un rocher de la mer catalane, voit rouler de la vague sur ses bras nus. Que lui veut la mouette qui passe et l'invite aux tentations des lointains et de l'inconnu ? Rien ne vaut pour elle la pure allégresse de l'eau et du soleil, de la fraîcheur et de la flamme, la libre joie des vagues marines qui la flagellent de perles. Ce n'est rien de plus; ce n'est qu'une note, mais vive, spontanée, d'une langue pure et d'un rythme subtil. Les vagues avaient emporté les roses de la ceinture de Marceline Desbordes-Valmore; elles apportent à Mme Simone Gay, avec leurs perles, une Primevère d'argent. Enfin, Laus al Vent, c'est la louange du vent, c'est l'ode au vent. Il a suffi au poète de onze quatrains rapides d'octosyllabes ailés pour saluer dans son souffle presque épique ce vent cruel comme un coup de griffe, soyeux comme un papillon, suave comme une joue qu'on baise et furieux comme un torrent, ce vent que personne ne dompte, que boivent les taureaux en folie, qui chante dans les bois, qui gronde sur la mer, qui effeuille la rose sur les tombes de Roux et de Mistral et qui soutient Mireille défaillante et la libellule sur les ajoncs. — Tu t'es roulé dans les fleurs avant d'aller dans ma poitrine t'assoupir pour toujours, dit le poète; comme un couteau d'or et de flamme, comme un désir poignant, le vent me perce jusqu'à l'âme, le vent m'embrase jusqu'au sang.

Ce fier poème au fougueux souffle lyrique, en nerveuse langue limousine, a conquis tous les suffrages et nous y avons reconnu le style et le talent de l'excellent félibre Albert Pestour, le poète de Lous Rebats sus l'Autura qui, depuis de nombreuses années, a conquis toutes nos fleurs, tant en français qu'en occitan, y compris le grand prix Fabien-Artigue en 1931 avec son beau livre l'Autura enviblada (La Colline enchantée). Nous lui avons donné un rappel de Souci, mais voyant que nous n'avons plus assez de fleurs pour son talent et songeant que depuis dix ans il est maître en Gai Saber du Félibrige, l'Académie l'a appelé à quitter la foule des concurrents et à siéger parmi les juges en lui octroyant les lettres de maîtrise ès-Jeux Floraux qui conviennent bien, en effet, à sa vraie maîtrise reconnue dans tout le Midi et applaudie à Paris même par les meilleurs esprits comme Charles Maurras. En me félicitant d'être le premier à le saluer du titre de confrère chez Clémence Isaure, j'ai avec vous, Messieurs, l'espoir et la conviction qu'il aura à cœur de partager nos travaux et de nous aider à rendre justice aux talents divers qui nous font confiance en venant briguer de tous les coins de l'horizon les fleurs immortelles des Jeux Floraux.

L'Académie a donc octroyé huit fleurs. Elle aurait voulu en donner davantage car les œuvres de grand mérite dépassent ce nombre. Elle a, du moins, mis à part les meilleures de ces dernières. Elle a en effet décerné une mention très honorable à Poèmes de l'Advent (Poèmes de l'Avent), de M. Edmond Brazès, à Céret; à Pels cassaires (Pour les chasseurs), par M. l'abbé Sylvain Toulze, de Gréalou (Lot), et une mention honorable à un hymne à la Vierge, A Nostro-Damo de la Gardo, par M. Lucien Desorgues, à Avignon; à un sonnet, Record de Jouinesso (Souvenir de Jeunesse), de M. Emile Freydier, à Marseille, et à une couronne de sonnets, Sus lou Toumbèu de Mistral; de M. Antonin Joannon, déjà fleuri cette année même d'un Œillet.

Enfin, l'Académie a décerné deux prix de 300 francs chacun à deux charmants volumes : Nanet del Rampan et Lou Papo di Fournié.

Nanet del Rampan, paysan un peu simple d'esprit, mais fort clairvoyant à ses heures, est le bon génie qui veille sur les amours honnêtes et malheureuses de Flora, la jolie fille d'une bonne vieille qu'on croit un peu sorcière et de Francès le vaillant fils des paysans de Cantarane, une belle ferme du pays rouergat. Cette idylle rustique et un peu étrange, du reste très attachante, sert de lien à de belles évocations du Rouergue, de ses paysages, de ses mœurs, de ses traditions, de son folklore et, tout cela, écrit dans une bonne langue odorante, colorée et fidèle. Tout cela est très vivant et fait honneur au talent des auteurs, M. Eugène Séguret, de Rodez, et sa charmante femme la bonne félibresse Calelhon, dont nous venons de couronner la Balada Nadalenca et dont nous avons vivement apprécié, dans le concours du prix Artigue, le beau livre Al fial de las Sazons (Au fil des Saisons), qui est plein de mérites et d'agrément et qui n'a eu que le tort de se trouver en concurrence avec une œuvre un peu plus remarquable.

Lou Papo di Fournié, de M. François Jouve, le bon majoral de Carpentras, évoque le Pape de ceux qui sont au four, le Pape des boulangers, Benoît XII, Jacques Fournier qui fut lui-même petit boulanger à Saverdun avant de ceindre la tiare.

Les rudes boulangers d'Avignon qui se croient ou se disent malheureux et déshérités dans la riche et brillante cité papale, veulent exposer et exposent en effet leurs doléances au nouveau Pape qui a été de leur corporation. Le Saint-Père les reçoit avec une bonté qui n'exclut pas un brin de malice et cela fait un petit livre délicieux, plein de verve, de bonne humeur et de gaieté, d'une langue extrêmement pittoresque et savoureuse. Ce joli livret, écrit par un félibre qui est, lui aussi, si j'ose dire, dans le pétrin de père en fils depuis de longues générations, fait penser au Sermon du Curé de Cucugnan et au Lutrín de Lader de notre regretté maître ès-Jeux Achille Mir et aux contes si joliment embaumés de Roumanille.

Je voudrais pouvoir parler plus longuement de ces deux excellents petits livres qui méritent bien les prix décernés, mais j'ai hâte en terminant de donner le résultat du concours du grand prix Fabien-Artigue de 10.000 francs qui, cette année, échoit à la langue d'oc.

L'Académie avait reçu pour ce concours onze volumes imprimés de poèmes.

Aucun n'était négligeable. Beaucoup faisaient preuve d'un réel talent; quelques-uns, signés de majoraux du Félibrige ou de nos plus brillants lauréats occitans, étaient très remarquables. Mais le prix Artigue, on le sait, est indivisible.

Après une longue étude, aussi laborieuse qu'attentive, la Commission de langue d'oc a retenu deux de ces volumes : La Dame à la Licorne, de M. P.-L. Grenier, limousin, attaché à la Bibliothèque nationale, et L'Oliveda (L'Olivette), de M. Jean Amade, roussillonnais, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

C'est maintenant surtout que je voudrais avoir le loisir de vous parler de ces deux œuvres comme elles le méritent, mais leur étude approfondie nous entraînerait un peu loin; donnons-en, autant que possible, une idée rapide et suffisante.

La Dame à la Licorne évoque la fameuse et mystérieuse tapisserie aujourd'hui orgueil du Musée de Cluny et surtout l'infortuné prince Djem, dit Zizim (1459-1495), fils de Mahomet II, pour qui elle aurait été faite et dont elle aurait, suivant la légende, orné les appartements dans la tour du château de Bourgueuf, dans la Creuse, aux limites des marches limousines où le grand Maître de Rhodes, Pierre d'Aubusson, tenait le prince fugitif sous sa protection, une protection qui ressembla vite à une prison dorée.

M. P.-L. Grenier, en parfait chartiste, a retracé dans son introduction la vie belle et touchante comme une légende du jeune prince infortuné qui fut un doux poète comme cet autre prince captif Charles d'Orléans, et à qui, malgré son âme et ses vertus chevaleresques, rien n'a souri, ni la gloire, ni le bonheur, ni l'amour. Quoi qu'un peu lointain pour nous, le sujet était attachant. M. P.-L. Grenier, au lieu de le traiter véritablement, a préféré broder en marge de ce thème, en seize petits poèmes qui sont de courtes notations, une tapisserie de rêves d'un symbolisme un peu flou qui rappelle Tel qu'en Songe et la première manière d'Henri de Régner. On y voit des fées et des enchanteurs, des magiciens et des anges, des filles-fleurs endormies et des sirènes amoureuses qui ne se rattachent au prince Djem que par un fil très ténu et, semble-t-il, un peu artificiel.

Le poème, en vers libres, ce qui supprime une difficulté, mais harmonieux, est écrit en une belle langue littéraire limousine, pourtant pas tout à fait impeccable, qui se rattache un peu aux troubadours, mais sans les archaïsmes de la Chanson de Combrailles du même poète. La Commission a été séduite par la haute tenue de l'œuvre, par sa mélancolie distinguée et poétique et par sa graphie occitane que le poète limousin a héritée de Joseph Roux et a plus étroitement observée encore à la suite de P. Estieu et d'Antonin Perbosc.

L'autre livre, L'Oliveda, de M. Jean Amade, est l'œuvre d'une âme et d'une vie. On y sent à chaque page l'émotion profonde, quoique exprimée discrètement et sans vaine littérature, d'un poète en intime communion avec son sol natal, avec sa chère terre catalane, berceau de ses premiers éveils, de ses rêves et de ses amours et aussi reliquaire de ses tombes et de ses souvenirs. Le Canigou domine sa pensée et ses pages, avec les amandiers du Tech, les grenades du Vallespir et les œillets des Albères. Le poète, près de la terre, malgré sa haute culture, nous ferait aimer ce pays, ces paysans aux barratines rouges, ses brunes filles qui reviennent de la fontaine, ses fêtes votives, ses sardanes, ses cimetières à l'ombre des pins, sa mer vermeille aux anses des golfes bleus, si nous ne les aimions déjà avec ferveur. Mais, en outre, dans ce livre nous sentons palpiter une âme que les deuils ont blessée, que la grande tempête de la guerre a meurtrie, que la méditation a conduite et maintenue par la résignation et la sagesse dans la voie des immortelles espérances par delà les grandes lumières et les grandes ombres de l'amour et de la mort. L'Oliveda emploie avec une suprême aisance toutes les strophes et tous les rythmes et est écrite dans une belle langue catalane qui joint heureusement la pureté littéraire au juste souci d'être comprise de tous, ce qui est nécessaire si l'on veut que se répande, même dans le peuple, l'usage de la langue et le réconfort de la poésie et de l'idéal.

A la haute valeur de L'Oliveda la Commission savait que s'ajoute, pour M. Jean Amade, la valeur de l'écrivain, poète tant en français qu'en catalan, romancier, critique, trois fois couronné par l'Académie française, remarquable historien de la Renaissance littéraire en Catalogne au dix-neuvième siècle et, depuis sa prime jeunesse, propagandiste ardent du régionalisme pour le livre, l'enseignement, la conférence et même le journalisme.

La Commission, après un long échange de vues, s'est trouvée exactement partagée en nombre égal de voix entre la Dame à la Licorne et L'Oliveda. Chacun restait sur son opinion. Enfin, comme le grand prix Fabien Artigue est indivisible et qu'il fallait bien soumettre à l'Académie une proposition positive, la Commission s'est résignée à suivre la haute autorité de ses membres illustres Prosper Estieu et Antonin Perbosc à laquelle s'est jointe celle du général de Castelnau et, finalement, La Dame à la Licorne l'a emporté à une voix de majorité, mais la Commission a voté à l'unanimité un prix d'Académie de 3.000 francs à L'Oliveda, récompenses ratifiées par la Compagnie entière qui salue d'une même estime les deux œuvres et les deux poètes.

Vous le voyez, Messieurs, si notre concours a été un peu moins nombreux, la qualité des œuvres le relève singulièrement et, à l'heure où le Félibrige porte le deuil du grand chanoine Bonafont, l'inspiré Pastorellet de la Vall d'Arles, le patriarche de la Renaissance catalane au dix-neuvième siècle, nous voyons avec joie ces lettres catalanes fleurir plus que jamais au milieu de la moisson lyrique, qui ne leur est pas inférieure, de la Provence, du Limousin, du Rouergue et du Languedoc et Clémence Isaure, sœur de Sainte Estelle, se félicite d'avoir un palais pour toutes leurs cigales et des fleurs pour toutes leurs chansons.

ELOGE DE CLEMENCE ISAURE

lu en Séance solennelle, le 3 Mai 1935,

par M. l'amiral comte d'ADHEMAR,

l'un des quarante Mainteneurs.

MESSIEURS,

S'il est un usage respectable et touchant, c'est bien celui qui nous amène tous, à tour de rôle, aux pieds de Clémence Isaure pour lui apporter, le jour de sa fête annuelle, notre tribut de louanges et notre gerbe de fleurs.

Cette gerbe, chacun doit la cueillir dans son propre jardin, aussi, quand le parterre a été trop longtemps négligé, les fleurs en sont-elles modestes et d'un médiocre éclat, mais Clémence Isaure indulgente, veut bien s'en contenter car, ce qui lui plaît le plus dans notre hommage, c'est sa sincérité.

Et qui de nous ne se sentirait à son égard le cœur débordant de reconnaissance ?

En nous appelant aux honneurs de sa Cour, en nous admettant dans l'intimité de son salon, ne nous permet-elle pas de goûter une des plus délicates jouissances de l'esprit : celle d'aborder les sommets de la pensée en causant librement, simplement, avec des hommes épris d'art et de poésie dans une atmosphère de confiance et d'amitié !

Mais, dira-t-on, pourquoi persistez-vous à faire l'éloge de Clémence Isaure alors que tout le monde sait qu'elle n'a jamais existé ?

Est-il donc certain qu'elle n'ait jamais existé ?

Assurément, de savants confrères ont établi par des arguments péremptoires appuyés sur des preuves historiques irréfutables que, pendant des siècles, les Toulousains ont été abusés par une fable ingénieuse et pleine de charme à laquelle le monde entier s'est laissé prendre comme eux mais qui n'en est pas moins une fiction.

J'ai eu ces textes sous les yeux et ne songerai pas un instant à les discuter. Cependant, dussé-je peiner quelques amis très chers, ie n'hésiterai pas à dire qu'ils ne m'ont pas convaincu.

J'ai une raison pour cela et, loyalement, je vais vous la dire.

Il m'en coûtera quelques aveux dont vous serez surpris, du moins je l'espère, mais l'amour de la vérité et la beauté de la cause que je défends me donneront le courage nécessaire pour dévoiler mon secret tout entier.

La voici :

Il y a quelques mois, je suivais à pas lents les bords du canal, au delà du pont des Demoiselles. J'aime cette promenade, surtout au printemps, lorsque les premières feuilles des platanes mettent sur le chemin de halage une ombre légère.

Les grandes barques à l'avant relevé, glissant sur l'eau calme où les couleurs vives de leur proue jettent des reflets onduleux, m'ont toujours fait rêver. Enfant, je les suivais en esprit dans leur course lente vers la Méditerranée, vers l'Orient lumineux. Revenu au pays après avoir couru le monde mais jamais rassasié de lumière et de rêve, il me plaît d'aller retrouver sur ces berges solitaires mes impressions et mes illusions d'autrefois.

Je flânais donc sur l'étroit sentier par un après-midi ensoleillé mais, ce jour-là, malgré la beauté du ciel, la douceur de l'air, mes réflexions étaient moroses. Le front penché, je méditais sur des réalités fort prosaïques.

Tout à coup, j'aperçus devant moi une jeune femme vêtue de blanc, drapée dans des voiles flottants et légers; une jeune femme aux yeux couleur de violettes, aux cheveux blonds comme des épis dorés dont les torsades s'enroulaient autour des tempes.

Cette toilette, cette coiffure, auraient dû me surprendre. Il n'en fut rien car je les avais vues ailleurs et puis les jolies femmes ne sont-elles pas toujours à la mode. Celle-là était fort jolie !

Elle m'aborda en souriant, comme eût pu le faire une amie de toujours et s'enquit du sujet de mes méditations.

L'esprit encore plein de mes soucis, j'avouai sans détours, en montrant un journal, que la loi sur les assurances sociales m'inquiétait, d'autant plus que le cours des blés...

Ici, la belle promeneuse m'arrêta net et sa bouche se plissa d'une moue; néanmoins je vis dans ses yeux plus de compassion que de colère.

— Jadis, me dit-elle, je venais ici souvent et y rencontrais de vieux messieurs très empressés avec qui j'aimais à m'entretenir. Ils avaient toujours quelque Virgile ou quelque Horace dans leurs poches et m'en lisaient des vers qu'eux et moi comprenions fort bien. Puis, nous devisions de poésie, d'éloquence et de bien d'autres choses encore... Parfois même ils improvisaient un sonnet en mon honneur. Leur tête était pleine de choses charmantes. Que les temps sont changés !

Très dépité et cachant mon journal, je protestai. Toulouse comptait encore beaucoup d'hommes aimables et cultivés mais ils n'avaient pas assez de loisirs pour se promener au soleil en cherchant des rimes, surtout dans un quartier éloigné où, elle-même, sans doute, ne faisait plus que de rares apparitions. Enfin, pouvait-elle ignorer combien les poètes, les vrais poètes, étaient aimés et fêtés dans notre ville ?

Mon plaidoyer s'allongeait, d'autant plus chaleureux que je le sentais moins persuasif et je n'osais lever les yeux sur mon interlocutrice dont le silence, maintenant, me troublait.

Un camion chargé de marchandises vint à passer et nous sépara. Quand le nuage de poussière soulevé par le lourd véhicule se fut dissipé, elle avait disparu.

A quelque temps de là, je traversais la place du Capitole, un jour de marché. Je trouvai ma belle dame des bords du canal arrêtée devant les étalages de fleuristes. Elle était, ce matin-là, vêtue de bleu, couleur du ciel, et portait le grand chapeau de paille orné de brides de velours noir qui sied si bien aux paysannes de la campagne toulousaine.

Je me permis de la saluer et de m'enquérir de ce qu'elle cherchait. Elle réclamait des lys et n'en trouvait plus. Je lui offris un bouquet de violettes, d'œillets, de primevères et la suivis à travers le marché. Tout le monde la connaissait et paraissait l'aimer. On lui disait des choses jolies. Les grosses matrones au teint coloré, les petites vendeuses aux gestes vifs, au verbe haut, la saluaient gaiement. A chacune, elle répondait avec grâce. Parfois un mot trop leste amenait de sa part une verte réplique en langue d'oc, émaillée de mots savoureux qui eussent enchanté Goudouli. Et les rires fusaient sous les tentes bariolées dont les toiles claquaient au vent.

De temps en temps, elle s'arrêtait pour remplir son cabas de choses fort utiles et très humbles qu'elle cachait sous ses fleurs. On s'affairait pour la servir et elle paraissait heureuse au milieu de ces braves gens. L'animation faisait briller ses yeux et il me parut que ce jour-là elle avait mis un peu trop de rouge.

La matinée finissait. Quand son sac fut plein et pour la reposer de cette agitation, je lui proposai de visiter le Capitole dont le soleil illuminait maintenant la majestueuse façade, caressant les colonnes de marbre rose et accrochant des étincelles aux blasons des vieux capitouls.

Devant tant de beauté, l'invitation m'avait paru tentante. Elle la déclina, cependant, prétextant qu'elle connaissait fort bien la splendeur de notre Hôtel-de-Ville et, même, hélas, ses défauts.

— Là aussi, ajouta-t-elle doucement, j'avais de très anciens et très chers souvenirs! Puis, elle s'enfuit pour aller porter le contenu de son cabas à des amis qui l'attendaient, des poètes et des malheureux.

Un autre jour, il n'y a pas longtemps, je me trouvais aux abords du Pont-Neuf, contemplant le panorama de la Garonne et des Pyrénées couvertes de neige. Il faisait froid et un vent fou courrait sur le fleuve. J'aperçus celle que je n'osais pas encore nommer et dont je rêvais sans cesse.

Elle venait de l'Hôtel-Dieu. Prenant mon bras, elle m'entraîna vers la Daurade. C'était un jour de grande fête. La nef retentissait de la voix des orgues alternant avec les graves mélodies grégoriennes. Mille lumières brillaient sur les autels et il me sembla qu'à la clarté des cierges, les sombres voiles bleus de ma voisine se pailletaient d'étoiles.

Elle priait les mains jointes; elle priait ardemment, les yeux fixés sur la Vierge noire. Une intense émotion se lisait sur ses traits soudainement pâlis et, lorsqu'à un moment donné, je la vis tendre ses bras vers la Sainte Image dans un geste de supplication, son expression était si douloureuse qu'on eût dit celle d'une mère pleurant sur ses enfants morts.

Puis, l'office finit, l'église retomba dans le silence et l'obscurité. Je me retrouvai seul.

Enfin, un soir d'hiver, comme je sortais de chez moi, j'entendis une grande rumeur dans la ville.

Au loin, des flammes montaient dans le ciel et une foule compacte s'avancait en hurlant. Devant ces hommes menaçants, une femme, une femme en grand deuil, fuyait éperdue. C'était elle ! J'accourus, je la pris dans mes bras, essayant de la rassurer, de calmer son angoisse. Elle souleva son voile pour me remercier mais ne put dire un mot et je vis qu'elle pleurait !

Bientôt après, le calme étant revenu dans la rue, elle quitta l'abri que je lui avais un instant procuré et, depuis, je ne l'ai plus revue.

Mais avant de partir, elle m'a dit son nom et m'a laissé une promesse. Elle m'a juré que je ne mourrais point avant de l'avoir retrouvée tranquille, apaisée, souriante, dans ses voiles roses et couronnée de fleurs !

Voilà mon aventure, Messieurs. Vous excuserez ma fatuité de vous l'avoir contée car si je l'ai osé c'est uniquement pour vous obéir, et vous reconnaîtrez combien j'avais raison d'affirmer que Clémence Isaure existe puisque je l'ai vue, qu'elle m'a parlé et que c'est l'âme même de Toulouse.

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POESIE FRANÇAISE

lu en Séance publique, le 3 Mai 1935,

par M. le comte DU BOURG DE LUZENÇON,

Secrétaire Perpétuel

MESSIEURS,

Chaque année, tandis que nous examinons les quatre ou cinq centaines de pièces soumises au concours, nous ne pouvons écarter de nos scrupules cette réflexion que, très antérieurement au professeur Einstein, formula le publiciste Sénac de Meilhan : — Nous sommes mobiles et nous jugeons des êtres mobiles...

Vertige bien réel de notre commune instabilité ! Aussi, dans une angoisse chaque fois renaissante, notre jury s'ingénie-t-il à prospecter la stabilité de quelque assise pour le verdict qu'en ce jour il va lui falloir ériger. Or, depuis plus de six siècles, le verdict isaurien ne cessa de trouver une stabilité humainement imprévisible dans la traditionnelle sagesse de ces Leys d'Amors qu'à notre cité ramondine légua la plus légendaire de ses occitaniennes. La garantie de pérennité en est même si décisive que, de tous les paysages révélateurs de notre civilisation, le paysage du Tout-Toulouse se pressant dans la Salle des Illustres s'avère, en 1935, d'une actualité aussi printanière que, dès 1324, s'avéra le paysage du Tout Toulouse se pressant au verger des sept Troubadours.

Ainsi, de 1324 à 1935, aux pieds immuables de dame Clémence, le poète, s'obstinant à venir briguer sa récompense suprême, en reçut traditionnellement le gage sous le symbole immaculé de la fleur.

PARMI LES PIÈCES DIVERSES

En tête des pièces diverses, se classe Le Christ de Carrière, que soumet au concours Mlle Suzanne Malard. Notre Souci d'argent en signale aussitôt le mérite. Voici donc, de nouveau et fièrement affirmés par l'éminente lauréate, la bravade d'un art strictement personnel, le lyrisme d'un apostolat indomptable et cette intransigeance qui, pour mieux exalter la musique essentielle des pensées, assourdit systématiquement la musique romantique des mots, risquant ainsi de provoquer, chez les moins ascètes de ses admirateurs, tantôt le vertige d'un prosaïsme verbal, tantôt le vertige d'un prosaïsme rythmique. De ce double vertige, malicieusement, le poète laisse choir le lest au plus prochain de ses coups d'aile.

En ce jour, au cours d'une exploration à travers les musées, Mlle Malard, en station attentive, nous convie à méditer au pied de la croix. — Comment, se demande-t-elle, expliquer l'atonie de mon âme devant la splendeur de telle crucifixion due au pinceau de Rubens, alors que me fige, bouleversée, la sobre ébauche du Christ qu'esquissa Carrière ?

Son cœur qui s'interroge ne tarde pas à découvrir, comme cause directe à son émoi, le mystère d'amour qui, pour le salut de chaque homme, renouvelle, jusqu'à la fin du monde, le divin sacrifice du Calvaire :

Ce Dieu blessé qui recommence de mourir
Autant de fois que Le maudit la créature.

De cet émoi, où trouver le reflet dans les radiations si magistrales mais si déclamatoires que nous prodigue la palette de Rubens ? Le grand flamand se complaît tellement à détailler, sous ses plus furtives faces, la munificence de sa figuration qu'involontairement, sur un pan limité du temps et de l'espace, il paraît immobiliser la continuité et l'universalisme du drame dont fut témoin le Golgotha.

Quel contraste va nous offrir l'œuvre conçue par l'artiste français ! Pour refléter, dans l'acte rédempteur, cette émouvante continuité, le symbolisme exigera que le Christ dont l'image est en train de se composer sur le chevalet de Carrière reste un Christ ébauché, comme autour de l'infini du sacrifice, restera, en création inachevée, et continue, la dévotion successive des siècles. Symboliquement aussi, autour de l'âme du Sauveur, toute plastique charnelle sera estompée par un pinceau qui s'humilie, comme elle serait estompée par la brume incessante de nos larmes. Dans ce clair obscur qui est, pour l'art spécifique de Carrière, le milieu révélateur, un seul plan saura garder sa resplendissante et inaltérable fixité, le plan d'où le regard divin jette à l'humanité la permanence de son appel, tandis que, s'évadant du cadre, aux lointains du tableau, se devine le ciel.

Ainsi, par une critique subtile mais lumineuse, par un sincère frémissement de foi, Mlle Malard parvient, elle aussi, à prolonger, vers de suprêmes horizons, l'ébauche évocatrice de notre grand Carrière : Ce que suggère le pinceau, l'âme l'achève.

Certes, le lot des pièces diverses ne laissera, dans notre présent recueil, une trace ni estompée, ni négligeable; car, après le remarquable apport de Mlle Malard, celui d'Albert Pestour en confirme l'excellence. Sous le vocable de Rondeaux pour la bien-aimée, l'œuvre nouvelle remporte avec éclat notre Eglantine d'argent. C'est, cadencée et fragmentée en sept rondeaux, l'odyssée que, pour s'évader de la crise mondiale, le troubadour limousin entreprend vers les rives très lointaines de l'Ile de Réconfort. Une île aussi mystérieuse, ne la situez-vous pas, Messieurs, dans quelque royaume enchanté sous la baguette d'une bienfaisante magicienne ? — Erreur ! réplique le poète, l'Ile de Réconfort est le royaume exclusif et claustral de ma bien-aimée. A deux, dans cette solitude, quel besoin aurais-je d'une fée ? Mieux que la fée, mon amante nichera au creux des tilleuls; mieux que la fée, mon amante chevauchera un blond chevreuil. Pour mon réconfort, mon amante sera et femme et fée !

Au ciel de l'île enchantée que fée me garde de réclamer l'éblouissement d'un azur sans nuage ! car le climat de mon âme est ce volage automne dont les intempéries, certes, risquent de balayer dans la fange le feuillage doré de mes rêves mais dont la compassion en recueille, avec tendresse, la jonchée dans ses taillis couleur de vendanges.

C'est pourquoi luit, sous les couverts,
Tant de douceur !

Sur une jonchée qui m'est si fraternelle, comme avare sur son trésor, je couvrirai le corps exquis et l'âme légère de ma bien-aimée. Tel amour ne saurait y redouter les bourrasques de l'équinoxe.

Mais tel amour qui rebourgeonne
Il n'en pillera pas la gloire,
Le vent !

Que m'importe, dès lors, la hargne échevelée de l'océan ? Que m'importe la renommée envieuse de l'univers ?

Et je suis seul avec la fée,
Dans une île !

Ainsi, de mousseuse fantaisie, de stupéfiante virtuosité, le rondeau de Pestour empruntera au quinzième siècle la veine d'une malicieuse afféterie. Tout en nuances, tout en frissons, sa sensibilité s'apparentera à la sensibilité physiologique de la femme... sensibilité dont l'ironie fait office de fard pour dissimuler les stigmates d'une émotion profonde... sensibilité ombrageuse qui ne permet pas à la mondaine de relâcher la

vigilance et l'inquiétude de ses aguets... Devant notre guetteur obstiné mille symboles vont pousser, comme oronges sous bruyère limousine, et la récolte qu'en fera Pestour sera miraculeuse récolte d'art.

PARMI LES SONNETS

Avec les sonnets, le niveau poétique du concours enregistre une évidente baisse... non pas baisse de quantité, mais, hélas ! baisse de qualité. Pourtant, un nouveau venu, M. Etienne Cot nous apporte de Paris, sous le vocable de Seuls, un sonnet dont la tenue classique et la distinction émue s'apparentent à quelques-uns de ces sonnets qu'avec amour cisaila Joséphin Soulayr. Au disciple exemplaire, l'Académie est heureuse de décerner l'élogieux encouragement de son Œillet.

Le sentiment qu'expriment les quatorze vers de M. Etienne Cot est cette angoisse que ne cesse d'éprouver l'être social, l'angoisse de la solitude... angoisse si hallucinante que, lors d'une nuit de Toussaint, le poète en perçut le frisson glacé jusque dans la dépouille charnelle de l'être qu'il continue à pleurer... angoisse exacerbée encore par la hideuse solitude de ce soldat déchiqueté dans l'anonymat du front, de ce soldat exilé du caveau familial, de ce soldat que n'encadrera jamais le fraternel alignement de blanches croix de bois...

O soldats sans tombeaux !
Comme vous êtes seuls !

PARMI LES ELEGIES

Heureusement, après la baisse des sonnets, voici la hausse des élégies. Dans le lot actuel, l'élégie intitulée Je vous cherche, Seigneur, obtient l'enviable prix du genre, le Souci. Élégamment et volontairement parée de simplicité mélodieuse dans ses ferveurs, progressive dans son ascension, l'élégie de Mme Marcelle Davet-Dutemps nous émeut d'autant plus qu'elle se refuse à l'insincère convention de modes que prônent si diversement les chapelles littéraires.

Dès le premier de ses vers et sans fausse pudeur, le cœur du poète se met à nu : — Je vous cherche, Seigneur,... et ne vous trouve pas.

A telle plainte qu'ina paisablement profère l'humanité, Pascal a jadis fourni la mystique réponse : — Tu ne me chercherai point, si tu ne m'avais déjà trouvé.

Dès lors, le douloureux silence qui semble isoler du ciel la terre ne saurait être le silence glacial et blasphématoire qu'imagina Alfred de Vigny.

Pour le disciple pascalien, la recherche de Dieu, étant déjà un acte de foi, ne saurait rester stérile.

A son heure, l'ombre du Christ se projettera au mur de mon destin.

Cette heure même n'est-elle pas révolue ?

N'est-ce pas votre voix, cette voix que j'entends dans la chanson de l'onde, dans la brise qui passe et le soupir du soir ? Je réclamais des miracles, Seigneur, et tout ce qui m'entoure est un perpétuel miracle !

Je vous cherche ! Et pourtant vous remplissez le monde !

La hausse artistique que nous venons de signaler dans le lot des élégies s'accroît encore dans le lot des poèmes. Ici, même, le mouvement devient si ascensionnel que le poème intitulé Retour de Salamine obtient le grand prix de l'année, le Laurier de vermeil. L'auteur glorieusement lauréat est l'un des familiers de notre insigne patronne, M. Fernand Morin, de Sury-le-Comtal (Loire). Disciple de Chénier, il apporte, au choix de ses pensées, une piété aussi scrupuleuse qu'à la pureté de sa versification et son Retour de Salamine en est la confirmation indéniable.

Voilà donc, plus de quatre siècles avant Jésus-Christ, l'un des vainqueurs de Salamine qui fièrement déclame sa navale épopée. Mais, plus qu'à l'Hellade des guerres médiques, c'est à la France de la Grande Guerre que le soldat hellène tient à transmettre la leçon d'un rescapé. D'un bout à l'autre de son chant, le même symbole va entretenir sa bienfaisante lumière. Victoire de Salamine, victoire de la Marne, quel que soit leur échelonnement dans l'histoire, c'est toujours l'âme du pays qui se révèle :

C'est dans l'enthousiasme aigu du sacrifice
Que toute nation s'éprouve et se connaît.

Sans cette communion nationale des âmes, la victoire nationale ne saurait être attendue :

N'attends rien du génie imprévu d'un stratège,
Si la cité pour tout rempart n'a que ses murs.

Or, de cette communion salvatrice, les conditions premières sont identiques sur le pré carré de France et sur la dentelure bigarrée d'Hellade : il faut, d'abord, qu'en l'amour passionnément désintéressé de la patrie, se réconcilient la lucide fermeté de Thémistocle et la sagesse d'Aristide le Juste. Alors seulement, reprenant le refrain que chanta le vainqueur de Salamine, le vainqueur de la Marne pourra chanter à son tour :

Que ton sol, ô Patrie, est doux à nos pieds nus !

Se classant à la suite de ce beau poème et affirmant, lui aussi, une haute qualité (qualité si haute que le Prix du genre, la Violette d'argent est sa conquête) le poème intitulé L'Organiste aveugle est, parmi les œuvres de Mlle Suzanne Malard, l'œuvre qui met le plus en valeur les possibilités orchestrales de notre lauréate : dynamisme ascensionnel, prédestination du souffle à la rude épreuve des altitudes symboliques, virtuosité pour reprendre contact avec le sol dans un étourdissant fracas d'antithèses.

D'autre part, nul autre de ses poèmes ne confesse plus franchement le secret jaloux d'une conscience d'artiste.

Cet aveu, elle va nous le murmurer dans l'ombre confidentielle d'une antique basilique. Dans cette ombre, sous le tonnerre des grandes orgues, la musique aimée de Bach et de César Frank laisse aujourd'hui notre muse frigide, distraite, agacée. Bientôt, cédant à quelque appel de l'esprit, elle gravit la tribune réservée. Auprès du monument orchestral, un être livide et trébuchant s'est approché. Mais, au simple frôlement du clavier, l'être misérable se transfigure; sans en pétrir encore les touches, ses paumes survolent fastueusement des royaumes :

Déjà, l'infirme en dictateur était changé.

Pourtant, sur ces splendeurs pressenties, les paupières de l'organiste restent closes : le dominateur des quarante jeux sonores est inexorablement dépossédé du plus furtif des jeux de la lumière ! Devant un tel pathétisme, la clarté se fait dans l'esprit de Mlle Malard et, sans tarder, de ses lèvres s'échappe le mot révélateur : J'ai compris !... Comprendre, pour notre consciencieuse artiste, c'est l'obsession primordiale, c'est la primauté de l'intelligence sur les facultés sensorielles. Comprendre, c'est deviner que l'envolée indomptable des harmonies du clavier est, pour l'aveugle, la revanche suprême contre les tortures de ses ténèbres.

Exorcisée par cette révélation, notre muse cessera d'accuser d'indifférence métallique l'instrument au multiple larynx ; dans son ouragan orchestral, elle ne percevra plus que le halètement mondial des cœurs fraternels.

Voici donc Mlle Suzanne Malard planant bien au-dessus du troupeau des fidèles, planant bien au-dessus de cette tribune dont elle vient de gravir les degrés. La voici accédant aux grandes orgues de l'espace d'où son vertige nous jettera cette clameur :

Comme la chaire est basse et lointain l'ostensoir !

Ainsi, de coup d'aile en coup d'aile, l'ascension mystique se poursuivra jusqu'à ce que, dans la conscience rituelle de notre lauréate, l'acte de son intelligence puisse se confondre avec l'acte harmonieux de son cœur.

Curieuse trinité parmi nos lauréats ! Avec leurs équivalences de mérite, les trois poèmes sélectionnés présentèrent, au jugement de l'Académie, de telles divergences de genre que nos délibérations en devinrent lentes et scrupuleuses... lenteurs et scrupules, du reste, tout à la gloire des trois poètes. Bref, le poème classé troisième enchantait ses juges comme venaient de les enchanter les poèmes classés deuxième et premier.

Ce troisième poème, nous le devons à Albert Pestour et son titre est Amour d'automne. Comprimentant les fiévreuses pulsations de sa sensibilité, diffusant l'éblouissement de surprises métaphores, maniant avec art un vocable à la fois archaïque et d'avant-garde, l'auteur du poème nous convie, tous tant que nous sommes, à faire, en sa compagnie, relâche en ce climat qui lui est si cher, le climat sentimental de l'automne.

Mais, à lire entre les lignes de son bristol, c'est moins à nous qu'à sa bien-aimée que ce gascon de Limoges adresse sa savoureuse invite.

Déjà, il nous délaisse pour courir à la visiteuse privilégiée qu'aussitôt il compare à cette rose d'automne dont chacun à l'envie louange coloris et parfum. Hélas ! devant la florale comparaison, la bien-aimée ne va-t-elle pas esquisser quelque moue réprobatrice ? Car toute maligne interversion entre deux substantifs serait capable de transmuier la rose d'automne en l'automne d'une rose . Dès lors, pour la susceptibilité féminine, l'innocente question de la saison risquerait d'ouvrir la question impitoyable de l'âge !

A tel propos, allons-nous, Messieurs, formuler, contre nos élégantes compagnes, un grief inélégant ? Dame Clémence saura nous en préserver; car, elle-même, tout au long de ses centenaires, s'obstina dans le refus symbolique de livrer à la curiosité du monde son indiscret état civil !

Quoi qu'il en soit, Pestour qui n'ignore rien du cœur de la femme et qui détient les secrets magiques du poète parvient à parer son invite galante d'arguments sans réplique. Sur nos têtes, le ciel amoncèle-t-il ses menaces ? Ne songeons, incante-t-il qu'à ces nuages prometteurs qui portent,

Dans leurs flancs neigeux, la gloire des herbages
Et des jardins brillants.

L'espiègle amour nous accable-t-il d'un bonheur trop pesant ? — Que nos épaules se redressent comme se redressent les vergers sous le faix fastueux de pêches de velours et de coings peulucheux. Si enfin, trop obstinément, nous mélancolise la chute inéluctable des feuilles, suivons, d'un regard déjà consolé, ces larmoyantes feuilles jusque dans cette mare où désormais elles se bercent tendrement sous l'haleine des fées comme des songes d'or.

Bref, sur le tapis même de cette estrade, la poésie escamote si féeriquement toute psychologie, qu'ensorcelée la dame de céans oublie son ombrageuse susceptibilité et, pour mieux prolonger les automnes de la beauté, décerne à leur chanfre impénitent une fleur qui ne saurait flétrir le périple des saisons, son Eglantine, fondue en un argent dûment contrôlé et artistement stylisé.

A LA CONQUETE DE LA VIOLETTE D'OR

A chaque période triennale, la donation du commandant de Roquemaurel nous permet d'adjoindre à nos fleurs annuelles une Violette d'or. Malheureusement, la qualité des poèmes qui briguent l'insigne récompense permet rarement de la décerner. Cette moins-value dans la compétition serait-elle imputable à ce qu'ici le compétiteur doive se soumettre à un sujet par avance imposé et que toute imposition de sujet risque d'ébrécher les ailes si cristallines de l'inspiration ? Cependant le sujet choisi pour ce concours et conviant le poète à survoler l'immensité de la France d'outre-mer se prêtait, semblait-il, aux plus aventureux records. Par son immensité même, l'invitation au voyage n'inspira-t-elle pas quelque effroi à la lauréate de ce jour dont le vol, surclassant pourtant le vol des concurrents, remporta, dans sa carlingue, notre Eglantine ?

Cette championne tourangelle, Mlle Marcelle Joignet jugea, en effet, prudent de réduire son exploration coloniale à l'exploration de canadiens arpents de neige et de brûlantes dunes du Sahara. En tout cas, qu'il voisinât avec le pôle où qu'il voisinât avec l'équateur, le poème récompensé fut si resplendissant d'antithèses et si frémissant de ferveur patriale que l'Académie renonça à lui tenir rigueur de certaine indolence dans l'écriture et dans la composition. D'avance, l'idée directrice, par la probité de son symbole avait conquis tous nos suffrages.

Pour s'identifier avec ce symbole, le poème lui emprunte son titre : *Courrier de France*. Ce courrier donc, Mlle Marcelle Joignet nous le dénombre, à travers l'histoire, chargé fidèlement du message métropolitain et empruntant audacieusement les voies de pénétration les plus diverses : sillages de lentes caravelles, itinéraires sablonneux de chameaux, pistes sournoises de guerriers, cheminements pacifiques de l'apostolat. Tout ce réseau, en sa constante palpitation, c'est la palpitation constante du réseau artériel qui, dans l'organisme barbare, transfuse le sang civilisateur de la Mère Patrie. De son observatoire mouvant, Mlle Joignet peut dominer l'arabesque sans fin de nos innombrables croisades. Elle en repère les jalons immortels aux tombes des Cartier, des Laperrine, des Foucauld, des Lyautey. Tout le long de ces pistes glorieusement meurtries, elle voit se succéder les temps bibliques de chamelier, les temps héroïques du soldat et du missionnaire, les temps scientifiques de l'avion et de l'auto-chenille... Pour toute âme française, la ligne du courrier national devient donc la voie sacrée de notre civilisation; c'est la voie sacrée que, dévotement, Mlle Marcelle Joignet fleurit de la jonchée fervente de ses vers.

UN DERNIER MOT

Avant que le palmarès ici ne se close, aux palmes dont les hosannas viennent d'acclamer les poésies de ce jour, vont succéder des palmes dont le balancement voudrait être un appel aux poésies de demain, chaque palme nouvelle dressant, au-dessus des rumeurs de la foule, sa symbolique antenne pour plus distinctement capter les harmonies successives des âges.

Et voici captée l'harmonie de l'avant-dernière heure. Dans son discours d'intronisation académique et avec l'autorité d'une expérience vécue à la tête même de l'Etat, l'un de nos plus éminents confrères, détaillant les conditions essentielles du salut national, concluait à la nécessité, pour la France, de ranimer ces valeurs spirituelles et morales dont, au cours de son histoire, la Patrie put toujours éprouver l'excellence. Un diagnostic aussi net, un diagnostic aussi loyal doit au prestige indéniable de son auteur et à la tragique gravité de l'heure, le privilège d'alerter nos méditations afin de mieux déterminer nos directives. A cette mobilisation spirituelle, la poésie française, qu'elle soit d'oïl ou qu'elle soit d'oc, marchandera d'autant moins son concours que, pensant aussitôt sa mission, elle pensera plus distinctement le pouvoir d'envoûtement de ses propres radiations: la poésie, en effet, n'est-elle pas le sourire même de l'idée inspiratrice et ce sourire ne détient-il pas un potentiel de diffusion, de chatoiement, de

transfiguration qui permet au poète d'arracher à l'emprise de tourbillons sans issue bon nombre d'énergies désemparées, de les muscler de confiance, de les acheminer enfin dans une fanfare de cadences et de rimes vers la voie salvatrice ?

Mais, pour être salvatrice, la voie résolument s'écartera des bas-fonds brumeux et malsains. Toute lactée d'étoiles, la voie progressera dans l'observance axiale d'une tradition maintes fois séculaire, cette tradition isaurienne qui interdit de dissocier le culte du beau du culte du bien. Dès lors, fidèle à ses hérédismes et consciente de l'appel angoissé de la France, notre poésie n'hésitera pas à offrir à la Patrie si cruellement anémiée la transfusion d'un sang qui garde le privilège d'une jouvence immortelle. Aussi, exaltant de leurs rythmes fervents tout thème régénérateur, nos Orphées de demain en propageront-ils les résonances obstinées dans cette symphonie nationale qu'à l'unisson, s'il plaît à Dieu, ne tardera pas à entonner la croisade héroïque de nos spiritualités reconquises.

TRAVAUX ET LECTURES

DES MAINTENEURS ET MAITRES ES JEUX

M. François TRESSERRE: Les éphémérides émouvantes de la Biblioteca catalana de la vila de Perpinya, lecture faite à la séance du 16 novembre 1934.

— Etudes diverses: Prose pour Toutavel; Printemps d'aïeules; Autour d'un bulletin; Sur le chemin de Belloc; L'Album des Mousquetaires; Tout reposait dans Ur...

— Rapport et discours au sujet des Jeux Floraux du Genêt d'or, de l'Association polytechnique, de la Société agricole scientifique et littéraire.

— Collaboration littéraire au Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire; à L'Indépendant des Pyrénées-Orientales; à La Revue des Poètes, Paris; à La Tramontane; à la Veü de Barcelone; au Vallespir.

M. Henri DUMERIL: Cinquantenaire de la Revue de l'Enseignement des langues vivantes: Histoire de la Revue (1884-1910).

— Un roman d'anticipations de l'époque victorienne: The Coming Race , par Edward Bulwer, lord Lytton. (Même Revue.)

— Un pouvoir fort ? (Le Mouvement.)

— Les scandales politiques: Corrupteurs et corrompus. (Même Revue.)

— Quelques anglo-saxons à Toulouse au dix-huitième siècle. (Bulletin des Amitiés franco-étrangères.)

M. F. de GELIS: L'Italie vue par une émigrée: Les Souvenirs, de Mme Vigée-Lebrun, lecture faite à la séance du 23 novembre 1934.

— La Langue d'Oc et le Génie latin, communication faite à l'Académie des Sciences de Toulouse en 1923, 1924 et 1925. (Suite et fin.)

M. F. de GELIS: Rapport sur le concours pour le grand prix de prose Fabien Artigue, lu en séance publique le 2 mai 1935.

— Communications diverses faites à la Société d'archéologie en 1934 et 1935, Un ami de la reine Marie-Antoinette: Le comte de Fersen, grand maréchal de Suède. (Editions Figuière, Paris.)

M. Emile THOUVEREZ: Eloge de M. Ernest Zyromski, lu en séance publique le 13 janvier 1935.

M. Armand PRAVIEL: Rapport sur le concours du prix Pujol de poésie, lu en séance publique le 2 mai 1935.

— Madame de Montespan empoisonneuse. (Paris, Félix Alcan, coll. Les Enigmes de l'Histoire, sous la direction de M. Louis Bertrand, de l'Académie française.)

— Les Evasions de Latude. (Paris, éditions de France, coll. Les Secrets d'autrefois.)

— L'Egorgement de la Duchesse de Praslin. (Même coll.)

— Violante et ses amants. (Même éd., coll. Le Livre d'aujourd'hui.)

— Monsieur Vincent chez les Turcs. (Paris, Bloud et Gay, coll. La grande Aventure.)

— Le Radeau de la Meduse. (Paris, Flammarion, coll. Hier et Aujourd'hui, sous la direction de M. Octave Aubry.)

— La Grand'Mère de Madame Lafarge. (Les Œuvres libres, 1er avril 1934.)

— L'Enigme Montespan. (Revue de France, juin-juillet 1934.)

— Louis-Philippe était-il Louis-Philippe ? (Lectures pour tous, Noël 1934.)

— Le Survivant des Enfants d'Edouard. (Revue bleue, novembre 1934.)

— M. de Charette et les Femmes. (1934, 7 novembre.)

— Collaborations: L'Express du Midi, Le National, La France nouvelle, L'Europe nouvelle, Le Polybiblion, Le Nain Vert, etc.).

— Conférences au poste radiophonique de Toulouse-Pyrénées, à Carcassonne, Perpignan, Béziers.

M. le comte du BOURG de LUZENCON: Rapport sur le concours de poésie française, lu en séance solennelle le 3 mai 1935.

M. Robert de BOYER MONTEGUT: Réponse au remerciement de M. Jules Pigasse, lue en séance publique le 13 janvier 1935.

— Rapport sur le concours Pujol (prose), lu en séance publique le 1er mai 1935.

M. Joseph DECLAREUIL: Les Curées municipales et le clergé au Bas-Empire. (Revue historique de droit français et étranger, année 1935, n° 1.)

M. J. ROZES de BROUSSE: Rapport sur le grand prix de poésie Fabien Artigue et le concours ordinaire de langue d'oc, lu en séance publique le 2 mai 1935.

— Discours prononcé à Albi, le 21 mai 1934, à l'occasion du centenaire de la mort de l'amiral de Rochemore, maître ès-Jeux Floraux.

— Collaboration: L'Express du Midi, Lo Gai Saber, L'Autà.

M. le comte BEGOUEN: Les Mémoires de Pierre de Laporte, lecture faite à la séance du 15 juin 1934.

— La Yougoslavie et son Roi, lecture faite à la séance du 30 novembre 1934.

— Figures hybrides de la caverne des Trois-frères. (En collaboration avec M. l'abbé Breuil.) (Revue anthropologique.)

— L'œuvre préhistorique du Dr Garrigou, discours à l'inauguration d'une plaque sur sa maison à Tarascon (Ariège), août 1934.

— Les richesses préhistoriques des Pyrénées, conférence à Radio-Toulouse, juillet 1934.

— A propos des Vénus paléolithiques, lettre ouverte à M. Luguet. (Journal de psychologie, Paris, Alcan, et tirage à part avec suppléments.)

— Pierres gravées et peintes des cavernes pyrénéennes. (En collaboration avec M. Louis Begouën). (Congrès de la Société préhistorique à Périgueux.)

— Quelques galets colorés aziliens. (Congrès de la Société préhistorique à Périgueux.)

M. le comte BEGOUEN: Sur deux gravures rupestres profondément incisées du Hoggar. (Bulletin de l'A.F.A.S.)

— Un bambou pyrogravé des îles Marquises au Musée de Brive. (En collaboration avec M. Henri Delsol.) (Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.)

— Le Roi Alexandre de Yougoslavie, souvenirs personnels. (Société des Anciens de la Rhénanie.)

— Les Précurseurs de la préhistoire à Toulouse sous le second Empire. (Société des Toulousains de Toulouse.)

— Au Pays où fut tué le R. P. de Foucault, conférence à Toulouse.

— Les Gravures et Peintures rupestres d'Afrique d'après les dernières découvertes. (Société de géographie de Toulouse.)

— Les Femmes préhistoriques. (Toulouse, Imprimerie du Sud-Ouest.)

— Articles dans Le Journal des Débats, L'Express du Midi, La Vie catholique.

— Conférences sur l'Art préhistorique et sa raison d'être magique, à Toulouse, Nancy, Strasbourg, Haguenau, Colmar, Mulhouse, Montpellier, Bâle, Genève, etc.

M. Auguste PUIS: La Poésie amoureuse au seizième siècle: Ronsard, imitateur de Pétrarque, lecture faite à la séance du 11 janvier 1935.

Mgr Clément TOURNIER: L'Influence de la littérature occitane en Frioul au Moyen Age, lecture faite à la séance du 27 avril 1934.

— Articles mensuels dans le Bulletin paroissial de Saint-Sernin.

— Collaboration à la Revue d'histoire de l'Eglise de France et à la Revue historique de Toulouse.

— La Flore du Frioul et le marquis de Suffren, 1799-1802. (Dans le Bollettino della Società filologica friulana (Udine), 3 avril 1934.)

— Le Patriarche Bertrand et le parler frioulan. (Dans le Bollettino della Società filologica friulana (Udine), 11 décembre 1934.)

— Un Voyage en Frioul. (Pour la fraternité franco-italienne, in-8°, 412 pages, nombreuses illustrations, Nouvelles Editions latines, 1935.)

Mgr Clément TOURNIER: Vont paraître: Sur les chemins de Belgique après l'armistice (hors commerce), in-8°, 100 pages.

— Le Cardinal de Clermont-Tonnerre et le drame de la Petite Eglise, grand in-8°, 200 pages.

M. Louis THERON de MONTAUGE: Bribes d'épopée, lecture faite à la séance du 20 avril 1934.

— Chronique de poésie, au Polybiblion.

— Proses lyriques, dans Christus.

M. René TORTAT: Discours prononcé au banquet du centenaire de l'Académie de Versailles, le 2 juin 1934.

— Visite à l'exposition des livres du roi Manoël de Portugal.

— Collaboration au Recueil Sirey et à la Revue générale de l'électricité.

M. Etienne PERREAU: Racine et le café dans les lettres de Madame de Sévigné, lecture faite à la séance du 7 décembre 1934.

— Vieilles médailles emblématiques, lecture faite à la Société archéologique le 9 mars 1934.

— Murs, tours et portes de Jérusalem, conférence à la séance publique de la Société archéologique le 18 mars 1934 (reproduite dans le Bulletin de la Société de Géographie, septembre, octobre, novembre et décembre 1934, pp. 169 et sq., 209 et sq.)

— Projet de loi égyptien sur les accidents du travail, lecture faite à l'Académie de Législation le 23 mai 1934.

— Liberté de conscience des membres de l'enseignement public, conférence à l'Union nationale des membres de l'enseignement public le 27 mai 1934.

— Souvenirs de Jérusalem, conférence au Grand Séminaire le 29 mai 1934.

— Magasins à prix unique et Responsabilité civile, lecture faite à l'Académie de Législation le 12 décembre 1934.

— Rabat, architecture musulmane ancienne et moderne. (Bulletin de la Société de Géographie, mars 1934, p. 58 et sq.)

— Droits seigneuriaux dans la Sénéchaussée et le comté de Lauraguais (Annales du Midi, juillet 1934, pp. 284 et sq.)

— Ogres et gourmets dans les lettres du XVI^e siècle. (Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 1934, pp. 111 et sq.)

M. le duc de LEVIS MIREPOIX: Vieilles races et temps nouveaux. (Maurice d'Hartoy, éditeur.)

— Série d'articles sur la Mission française au Canada, dans Paris-Soir.

— La Vie des Poupées, volume de contes pour les enfants. (Hachette, éditeur.)

— A paraître aux éditions de France: Rancunes et grandeurs de saint Simon.

M. le comte d'ANTIN de VAILLAC: Figures gasconnes: Saint Vincent de Paul, lecture faite à la séance du 11 mai 1934.

M. le contre-amiral d'ADHEMAR de CRANSAC: Trois jours en Palestine, lecture faite à la séance du 18 mai 1934.

— Eloge de Clémence Isaure, lu en séance solennelle le 3 mai 1935.

M. Ambroise RENDU: Le rôle du syndicat agricole dans l'organisation corporative, lecture faite à la séance du 1er juin 1934.

M. le doyen ABELOUS: Le latin, langue scientifique internationale; comment faut-il prononcer le latin ? lecture faite à la séance du 25 mai 1934.

M. l'abbé Joseph SALVAT: L'Amiral de Rohegude, maître ès Jeux Floraux (1741-1834) à l'occasion du centenaire de sa mort, lecture faite à la séance du 8 juin 1934.

— Lo Vin Eucaristic. (Béziers, imprimerie Jeanne d'Arc.)

— Paraulas Crestianas (Toloza-Paris, Privat-Didier), sermons occitans (XXIV-318 pages), volume IV de la Bibliotèca del Gai Saber.

— Joan XXII, papa occitan. (Castelnaudary-Cahors.)

— Collaboration: Lo Gai Saber, La Rampelada, La Croix, La Vie catholique, L'Express du Midi, La Paraula cristiana (Barcelone), etc...

— Sermons en langue d'oc à Saint Félix-de-Lauragais, Castelnaudary, Albi, Agde, Saint-Sulpice, Lamalou, Gimont, Limoux, Montréal-de-l'Aude, Béziers, Montréjea, Nîmes, etc.

— Conférences en langue d'oc à Mazamet, Castelnaudary, Toulouse, Albi, Cahors, Castres, Pamiers, etc.

M. l'abbé Joseph SALVAT: Sant Domenge e la Crozada Albigeza, discours prononcé à l'Institut catholique de Toulouse, à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de saint Dominique, le 5 juillet 1934.

— Castelndudari, ciutat istorica, discours prononcé par T. S. F., au poste Radio-Toulouse le 6 septembre 1934.

— Joan XXII, papa occitan, discours prononcé à Cahors, pour le sixième centenaire de la mort du pape Jean XXII, le 27 janvier 1935.

— La Gèsta de sant Domenge en tèrra occitana, sermon de charité prononcé à la cathédrale de Carcassonne le 14 février 1935.

— Las Letras occitanas, causerie mensuelle en langue d'oc, par T. S. F., au poste Toulouse-Pyrénées.

— Leçons de langue et d'histoire occitanes aux Cours de vacances occitans-catalans de Ripoll (Catalogne), en août 1934.

M. Theodore PUNTOUS: Discours prononcé à la rentrée solennelle de la Conférence des avocats, le 2 décembre 1934.

M. Jules PIGASSE: Remerciement lu à la séance publique du 13 janvier 1935.

— Rapport sur le concours des prix de vertu, lu en séance publique le 1er mai 1935.

M. Prosper ESTIEU: Poésies, récits et articles divers en langue d'oc et en français dans Lo Gai Saber.

M. Emile RIPERT: Les Fastes, d'Ovide. (Traduction nouvelle, Garnier, éditeur, Paris.)

— Place de la Concorde 1934, poème (Messein, éditeur, Paris.)

— Notes et commentaires pour le poème de Mirèio (Edition des Belles Lettres, Paris.)

— Revue et journaux: Les Spectacles de plein air dans le Midi. (Revue de France, 1er octobre 1934.)

— Place de la Concorde 1934, poème (Revue hebdomadaire, 9 février 1935.)

— Articles dans Le Petit Marseillais, Le Feu, Sud-Magazine, etc...

Mme Marie BARRERE-AFFRE: Etudes, poèmes, impressions de voyage et chroniques dans Le Noël, La Maison (Paris, Bonne Presse), Le Petit Marocain (Casablanca), L'Atlas (Marrakech) et La Vérité marocaine (Rabat).

— Les Chemins de l'automne, recueil de poèmes. (Librairie Perrin, éditions de la Revue des Poètes.)

— L'Herbe folle, roman paru dans Le Pèlerin.

— Un atome dansa, roman paru dans Le Pèlerin.

— La Salamandre d'or, roman paru dans L'Etoile noëliste.

Mme Philadelphie de GERDE: Bernadeta (E. Privat, à Toulouse; Henri Didier, à Paris, 1934.)

M Joseph-Sébastien PONS: Préface au volume XVIII des Œuvres complètes de Joan Maragall. (Sala Parès, libreria Barcelona, 1934.)

— Les Apologues du livre d'Ave Maria, de Raymond Lulle.

(Mélanges Vianey.)

Mme Marie-Louise DROMART: Eloge de Clémence Isaure. (Editions Douladoure, Toulouse, 1934.)

— Articles de critique et poèmes dans La Revue des Poètes.

— Collaboration à La Grive, à l'Automobilisme ardennais, à La Champagne illustrée, etc.

— Poème radio-diffusé par le poste des P. T. T. (Causerie par M. Maurice Voirin, député de Mézières, sur le folklore ardennais.)

— Article à paraître dans la revue l'Elan universaliste: Sous le signe de la conscience.

M. Albert PESTOUR: Los jòcs dau dezei mais dau dezaire (Les jeux du désir et du regret), 33 poèmes d'oc avec traduction française. (Editions des Cahiers du Limousin et du Périgord.)

— L'Appel au Roi (poèmes civiques). (Librairie d'Action française, 12, rue de l'Isly, Paris.)

— Collaboration à L'Action Française, au Salut National, aux Cahiers du Limousin et du Périgord, etc...

LISTE DES SOCIETES SAVANTES

QUI ECHANGENT LEURS PUBLICATIONS AVEC L'ACADEMIE DES JEUX FLORAUX. (1)

SOCIETES FRANÇAISES

ABBEVILLE. — Société d'Emulation. — Bulletin, 560.079.

AIX. — Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres. — Mémoires, 560.043; Séance publique, 560.044

ALBI — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn. — Bulletin, 560.052.

ANGERS. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts. — Mémoires, 560.076.

ARRAS. — Académie des Sciences, Lettres et Arts. — Mémoires, 560.022.

BEAUNE. — Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature. Mémoires, 560.045.

BESANÇON. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts. — Procès-verbaux et Mémoires, 560.080.

BEZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire. — Bulletin, 560.004.

BORDEAUX. — Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts. — Actes, 560.006.

CAEN. — Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres. — Mémoires, 560.017.

CAHORS. — Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. — Bulletin, 560.051.

CAMBRAI. — Société d'émulation. — Mémoires, 560.063.

CHAMBERY. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, de Savoie. — Mémoires, 560.021.

(1) Les chiffres qui suivent le titre de chaque publication indiquent le numéro d'inscription au Catalogue de la Bibliothèque de l'Académie.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 560.025. — Mémoires, 560.026.

DIJON. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres. — Mémoires, 560.041.

HAVRE (LE). — Société havraise d'Etudes diverses. Recueil, 560.059. — L'Abeille havraise. — Recueil, 560.115.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin. — Bulletin, 560.029.

LYON. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — Mémoires, 560.023.

MACON. — Académie de Mâcon. — Annales, 560.002.

METZ. — Académie de Metz (Lettres, Sciences, Arts et Agriculture) — Mémoires, 560.016.

MONTAUBAN. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne. — Recueil, 560.049. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. — Bulletin, 560.123.

NICE. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes. — Annales, 560.019.

NIORT. — Société d'Agriculture du département des Deux-Sèvres. Journal (Maître Jacques), 560.027.

PARIS. — La Revue occitane (le Midi à Paris). — 560.188.

— Sociétés savantes. — Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, 550.008; Discours prononcés à la séance générale du Congrès annuel, 560.102. — Revue des Provinces de France, 560.184.

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. — Bulletin, 560.010. — La Tramontane, revue mensuelle du régionalisme, art et littérature, 560.180.

REIMS. — Académie nationale de Reims. — Travaux, 560.014.

RODEZ. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron. — Procès-verbaux des séances, 560.033.

ROUEN. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts. — Précis analytique des travaux, 560.007.

— Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine Inférieure. — Bulletin, 560.020

SAINT-GAUDENS. — Escòlo deras Pirenéos. — Era Bouts dera Mountanho, 560.171.

SENLIS. — Comité archéologique. — Comptes rendus et Mémoires, 560.042.

TOULON. — Académie du Var, 560.189.

TOULOUSE. — Académie de Législation. — Recueil, 560.008. Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. — Mémoires, 560.015.— Société archéologique du Midi de la France. — Bulletin, 560.028. — Mémoires, 550.009. — Société de géographie. — Bulletin, 560.176. — Société de médecine, chirurgie et pharmacie. — Compte rendu des travaux, 560.179. — Société d’Agriculture de la Haute-Garonne et de l’Ariège. — Journal d’agriculture pratique et d’Economie rurale, 560.058. — Université de Toulouse. — Annuaire, 560.084; Rapport annuel du Conseil de l’Université, 560.071. — L’Auta, Société des Toulousains de Toulouse, 560.183. — Lo Gai Saber, revista de l’Escola Occitana, 560.187. — L’Archer, 560.190. — La Revue historique de Toulouse, 560.191.

TOURS. — Société d’Agriculture, des Sciences. Arts et Belles-Lettres du département d’Indre-et-Loire. — Annales, 560.075.

TROYES. — Société d’Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l’Aube. — Mémoires, 560.039.

VALENCE. — Société départementale d’Archéologie et de Statistique de la Drôme. — Bulletin, 560.053.

SOCIETES ETRANGERES

BARCELONE. — Jochs Florals de Barcelona, 560.074.

NEUCHATEL. — Société neuchateloise de Géographie. — Bulletin, 560.060.

WASHINGTON. — Smithsonian Institution. — Report, 560.123.



© CIEL d’Oc - Abriéu 2003